

Stratégie scientifique

2014 -2029

Volet Biodiversité

Bilan synthétique 2025



Juin 2026

Table des matières

1. Mammifères (hors chiroptères).....	5
1.1 - Inventaire des mammifères du Parc national des Cévennes.....	5
1.2 - Identification des cadavres de micro-mammifères.....	6
1.3 - Prospections ciblées sur les Crossopes du genre <i>Neomys</i>	7
1.4 - Protocole de recherche du Chat forestier <i>Felis sylvestris sylvestris</i>	11
1.6 - Suivi réalisé sur le Loup <i>Canis lupus</i> sur le Parc national des Cévennes.....	13
1.6.2 - Découverte opportuniste d'indices de présence du Loup.....	14
1.6.3 - Bilan de la reproduction de l'espèce.....	16
1.6.4 - Bilan des mortalités de l'espèce.....	17
1.6.5 - Bilan des analyses génétiques.....	18
2. Chiroptères.....	21
2.1 - Inventaire des espèces de chiroptères du Parc national des Cévennes.....	21
1.2 - Suivi des gîtes hivernaux.....	22
1.3 - Suivi des chiroptères dans le cadre du programme national Vigie-chiro routier.....	25
1.4 - Etude de la population de Grande noctule <i>Nyctalus lasiopterus</i>	28
3. Avifaune.....	30
3.1 - Inventaire de l'avifaune du Parc national des Cévennes.....	30
3.2 - Suivi de l'avifaune commune en cœur de Parc.....	30
3.3 - Suivi de la population de Grand tétras <i>Tetrao urogallus</i>	34
3.4 - Etude démographique de la population de Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i> sur les Causses Méjean et Sauveterre.....	35
4. Rapaces.....	39
4.1 - Inventaire des espèces de rapaces du Parc national des Cévennes.....	39
4.2 - Suivi et protection des aires de quatre espèces de rapaces.....	41
4.2.1 - Aigle Royal <i>Aquila chrysaetos</i>	41
4.2.2 - Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	44
4.2.3 - Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	50
4.3 - Suivi de la Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>	54
4.4 - Localisation des mâles chanteurs et suivi de la reproduction de la Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i>	57
4.5 - Suivis et étude des populations de Busards gris <i>Circus cyaneus</i> et <i>Circus pygargus</i>	60
4.6 - Suivi post-nuptial des dortoirs de Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i> sur le Causse Méjean.....	62
4.7 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	64
4.8 - Etude sur la survie du Vautour fauve dans les Grands Causses.....	66
4.9 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	66
4.10 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	67
4.11 - Suivi des lâchers de Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i> dans le cadre de sa réintroduction dans les Grands Causses.....	68
5. Reptiles - amphibiens.....	70
5.1 - Inventaire des reptiles et amphibiens du Parc national des Cévennes.....	70
5.2 - Veille sanitaire sur les populations d'amphibiens du PNC.....	71
5.3 - Caractéristiques génétiques des populations de Lézard ocellé du Parc national des Cévennes.....	73
6. Poissons - écrevisses.....	75
6.1 - Inventaire des poissons et écrevisses du Parc national des Cévennes.....	75
6.2 - Suivi global des populations d'écrevisses du Parc national des Cévennes.....	75
6.3 - Suivi de noyaux de populations d'écrevisses du Parc national des Cévennes.....	78
6.4 - Suivi des communautés piscicoles des cours d'eau du Parc national des Cévennes.....	80
7. Rhopalocères.....	81
7.1 - Inventaire des rhopalocères du Parc national des Cévennes.....	81

7.2 - Suivi des rhopalocères dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF).....	85
8. Orthoptères.....	92
8.1 - Inventaire des espèces d'orthoptères du Parc national des Cévennes.....	92
8.2 - Préciser la distribution des espèces à enjeux dans le Parc national des Cévennes.....	95
9. Odonates.....	98
9.1 - Inventaire des odonates du Parc national des Cévennes.....	98
9.2 - Prospections ciblées sur trois espèces du PNA	100
9.3 - Actualisation de données historiques.....	102
9.4 - Contact aléatoire d'individus en probable dispersion.....	104
9.5 - Contribution à programme de recherche.....	107
10. Coléoptères saproxyliques et coprophages.....	108
10.1 - Données concernant les coléoptères du Parc national des Cévennes.....	108
10.2 - Inventaire des coléoptères coprophages du Parc national des Cévennes.....	108
10.3 - Inventaire des coléoptères saproxyliques du Parc national des Cévennes.....	109
10.3.2 - Qualifier la valeur biologique de forêts emblématiques du Parc national des Cévennes.....	110
11. Flore.....	115
11.1 - des plantes vasculaires dans les cinq zones biogéographiques du Parc national des Cévennes et hiérarchisation des enjeux.....	115
11.2 - Cartographie des espèces à enjeux dans le cœur du Parc national des Cévennes.....	118
11.3 - Études spécifiques en lien avec des questions de recherche ou de gestion.....	120
11.4 - Bilan général.....	122

1. Mammifères (hors chiroptères)

1.1 - Inventaire des mammifères du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Saisir dans la base Geonature toutes les observations de mammifères afin de préciser leurs distributions respectives sur les cinq zones biogéographiques et dans l'espoir de contacter des espèces rares ou nouvelles.

Démarche : Des observations et des prospections centrées sur les mammifères sont menées individuellement par les agents du PNC sur les différentes zones biogéographiques et durant toute l'année.

Résultats 2025 : Cette année, 484 observations de mammifères, hors chiroptères, ont été réalisées par les agents du PNC (Tableau I). La base de données compte 18 724 données de mammifères, hors chiroptères, au 31/12/2025.

Tableau I : Évolution du nombre de données collectées sur les mammifères entre 2016 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données réalisées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (OPIE, ALEPE, SINP, Gard Nature, ...).

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	589	848	783	781	812	816	656	629	536	484
Nombre de données cumulées	10330	11777	12790	13906	14862	15785	16608	17432	17894	18724

Les espèces de mammifères les plus observées en 2025, par observation directe, piégeage photographique ou par découverte de leurs indices de présence sont respectivement : le Chevreuil *Capreolus capreolus* (67 données), le Blaireau *Meles meles* (54 données), le Renard *Vulpes vulpes* (53 données) et le Sanglier *Sus scrofa* (32 données). La Loutre *Lutra lutra* et le Castor d'Europe *Castor fiber* font l'objet d'un nombre important de données, respectivement 143 et 194 données, qui s'explique par les relevés d'indices de présence de ces deux espèces dans le cadre d'un suivi des odonates réalisés par Arnaud et Milo Sanchez.

Les mammifères les moins observés sont pour la plupart des micro-mammifères dont l'observation et l'identification en direct ou à l'aide de relevés d'indices ou d'utilisation des pièges-photos sont souvent impossibles. Il est intéressant de noter que la Genette *Genetta genetta* fait l'objet, comme en 2024, d'un nombre important d'observations (principalement aux pièges-photos) : 35 données (33 en 2024). Le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* fait lui aussi l'objet d'un nombre de données en augmentation avec 30 observations en 2025. Le Raton laveur *Procyon lotor* a fait l'objet de deux observations au piège-photos, le 27 septembre 2025 à Barre des Cévennes (Gilles Garnier, PNC) et le 15 mai 2025 à Mialet (Gilles Garnier, PNC). Le Chat forestier *Felis sylvestris sylvestris* a fait l'objet de 19 photos ou vidéos prises au piège-photos ou d'observations en direct, par des agents du PNC ou d'autres établissements, concernant des félins bien « typés forestiers ». Certaines de ces données sont saisies dans Geonature mais celles-ci devront être validées ultérieurement et sa présence officielle sera peut-être confirmée prochainement, par des analyses génétiques en lien avec le protocole dédié à sa recherche et qui se déroule entre janvier et avril 2026 pour la quatrième année consécutive. Ce suivi s'appuie sur les analyses ADN réalisées à partir de poils récoltés et indispensables à la validation de la présence de cette espèce.

Concernant les mustélidés, la Fouine *Martes foina* et la Martre *Martes martes*, malgré un nombre important de pièges-photos destinés au suivi d'autres espèces, ne font l'objet que de peu de données en 2025 : 20 pour la Fouine et 14 pour la Martre. La Belette *Mustela nivalis* a fait l'objet de sept observations sur tous les massifs du PNC. Le Putois d'Europe *Mustela putorius*, espèce pour laquelle un protocole de recherche par piégeage photographique a été mis en place entre 2016 et 2021, a fait l'objet de deux observations en direct : le 21 novembre 2025 au Mazel (commune de Val-d'Aigoual, Jessica Ramière, PNC) et le 26 novembre 2025 à Mostuéjouls (commune Aveyronnaise hors PNC mais très proche du massif Causse-Gorges, Régis Descamps, PNC), d'une vidéo prise au piège-photos sur le Mont Lozère (Pont-de-

Montvert – Axel Bernard) le 23 juin, ainsi que la découverte d'un excrément attribué à l'espèce le 09 décembre à Fraissinet-de-Fourques (Sandrine Descaves et Valentine Aumont, PNC). Enfin, l'Hermine *Mustela erminea* n'a été observée qu'une seule fois cette année, le 15 janvier 2025 à Saint Etienne-du-Valdonnez par Jean-Pierre Malafosse.



Photo 1 - Belette *Mustela nivalis* - Valleraugue (© Régis Descamps).

1.2 - Identification des cadavres de micro-mammifères

Objectif :

- Inventorier et identifier tous les cadavres de micro-mammifères trouvés sur l'ensemble du territoire du Parc durant l'année.

Partenariat : Françoise Poitevin, Jean-Pierre Quéré et Rémi Destre.

Démarche : A l'occasion de leurs différentes missions, tous les agents du PNC peuvent être amenés à collecter des cadavres de micro-mammifères. Ces cadavres sont ensuite conservés au congélateur dans un sac Ziploc sur lequel sont mentionnés différents éléments (date, commune, lieu-dit, collecteur). Lors d'une session spécifique du groupe mammifères, parfois accompagnée de Rémi Destre, tous ces cadavres sont inventoriés et identifiés jusqu'à l'espèce, quand cela reste possible. Un tableau synthétique des résultats est alors réalisé et transmis aux différents collecteurs afin que chacun puisse saisir ses données dans la base Geonature. Certains échantillons de cadavres sont envoyés pour analyse génétique, notamment les musaraignes à dents rouges d'altitude du genre *Sorex* et les crossopes aquatiques du genre *Neomys*, afin de déterminer précisément l'espèce. La Musaraigne carrelet *Sorex araneus*, présente dans des départements limitrophes à plus de 1000 m d'altitude, n'a toujours pas été découverte sur le territoire du Parc.

Résultats 2025 : cette année, de nombreux micro-mammifères (14) ont été identifiés directement sur le terrain et saisis ensuite dans la base de données du Parc. Toutefois, 14 cadavres de micro-mammifères nécessitant une identification plus poussée ont été collectés, dont neuf ont pu être identifiés jusqu'à l'espèce (Tableau II). Pour les cinq autres individus, des prélèvements de tissus ont été réalisés en vue d'analyses génétiques permettant de confirmer l'espèce.

Tableau II : Liste des espèces de micro-mammifères identifiées sur le terrain en 2025 par les agents du PNC ou bien collectés et déterminés par les membres du groupe mammifères.

Espèces identifiées	Nombre d'individus collectés en 2025
Mulot sylvestre <i>Apodemus sylvaticus</i>	3
Mulot à collier <i>Apodemus flavicollis</i>	2
Crocidure musette <i>Crocidura russula</i>	9
Musaraigne sp. <i>Sorex sp.</i>	2
Campagnol roussâtre <i>Myodes glareolus</i>	2
Neomys sp. <i>Neomys sp.</i>	5
Taupe d'Aquitaine <i>Talpa aquitania</i>	5

Tableau III : Évolution du nombre de cadavres de micro-mammifères collectés par les agents du PNC entre 2015 et 2025.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de cadavres de micro-mammifères collectés	19	27	61	10	15	13	39	25	17	29	14

1.3 - Prospections ciblées sur les Crossopes du genre *Neomys*

Objectif :

- Confirmer la présence des deux espèces protégées de Crossopes aquatiques : la Musaraigne aquatique *Neomys fodiens* et la Musaraigne de Miller *Neomys anomalus*, sur les cours d'eau et les zones humides des différents massifs du PNC.

Démarche : Prospector les parties amont des cours d'eau torrentueux, frais et bien oxygénés du PNC, qui semblent être l'habitat privilégié de *Neomys fodiens*. Sur chaque site échantillonné est défini un linéaire d'environ 100 m de cours d'eau, alternant des radiers et des grandes vasques profondes au courant plus lent. Sur ce tronçon, à chaque opération, 10 pièges à fèces sont disposés en bordure immédiate du lit mineur (20 cm maxi) pendant trois à cinq nuits consécutives. Les parties aval des cours d'eau du territoire et les zones humides plus favorables à *Neomys anomalus* seront prospectées dans les années à venir. Les résultats des analyses génétiques concernant les crottes typées « Crossope », récoltées et envoyées depuis le début du protocole en 2021 mettent en évidence :

- La présence de la Musaraigne aquatique, confirmée par retour d'analyses génétiques sur fèces sur 22 cours d'eau parmi les 50 échantillonnés à ce jour.
- La présence de la Musaraigne de Miller sur l'unique site de la Combe des Cades (48 Ispagnac) grâce à un cadavre découvert en 2021.

Tableau IV : Liste des cours d'eau échantillonnés sur le territoire du PNC entre 2021 et 2024.

Cours d'eau	Lieu-dit	Année	Résultat
La Jonte	Cabrillac	2021	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Le Béthuzon	Rousses	2021	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
La Brèze	Pont de la Brèze	2021	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de Pueylong	Les 3 ponts	2021	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Béal de Felgerolles	Felgerolles	2021	0 : pas de consommation des appâts
Combe des cades	Les Combettes	2021	Présence de <i>N. fodiens</i> et <i>N. anomalus</i>
Ruisseau des Pises	Lac des Pises	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Tourbière du Trévezel	Trevezel	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Hérault	Dauphine	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Dourbies	Montals	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Sénégrière 1	Sénégrière	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Sénégrière 2	Sénégrière	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de Mas Camargues	Mas Camargues	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de la Cure	Le Seguret	2022	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Valat de la Roubière	La Roubière	2023	0 : pas de consommation des appâts
Valat de la Clapisse	La Clapisse	2023	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de Pommaret	Pommaret	2023	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de Moulines	Moulines	2023	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de la Pussidine	Les Tourrières	2023	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de Goudesche	Les Vernets	2023	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau des Tourrières	Les Tourrières	2023	0 : pas de consommation des appâts
Le Briançon	Gourdouze	2023	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Le Brion amont	Fons	2023	0 : pas de consommation des appâts
Le Brion aval	Sext	2023	0 : pas de consommation des appâts
Le Bramabiau	La Mouline	2023	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Le Trépaloup	Trépaloup	2023	0 : pas de consommation des appâts
Ravin de Roubillou	Pont de Montvert	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ravin de Rabugens	Cubières	2024	0 : pas de consommation des appâts
Zone humide Bartabelle	Pont-de-Montvert	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de la Chapelle	Pont-de-Montvert	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de Paillos	Rousses	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Tapoul	Aire de côte	2024	0 : pas de consommation des appâts
Tarnon	Marquaïres	2024	0 : pièges vandalisés par 1 animal
Hort de Dieu Amont	Laboratoire	2024	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de Coucut	Ispagnac	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Combe des Cades	Lachamp/N106	2024	0 : pas de consommation des appâts
Ravin de Ginestous	Les Oubrets	2024	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau du Sistre	Cassagnas	2024	0 : pas de consommation des appâts
Le Scistre	Cassagnas	2024	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de la Canau	Saint-André-de-Lancize	2024	Présence de <i>Neomys fodiens</i>
Ruisseau de Malabaisse	Fraissinet-de-Fourques	2025	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de Lavignasse	Quézac	2025	0 : pas de consommation des appâts
Riou Cabala	Vébron	2025	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de Prunaret	Dourbies	2025	1 échantillon transmis pour analyse génétique

Ruisseau du Crouzoulous	Dourbies	2025	1 échantillon transmis pour analyse génétique
Ruisseau du Lingas	Dourbies	2025	1 échantillon transmis pour analyse génétique
Ruisseau des Laubies	Les Bondons	2025	0 : pas de consommation des appâts
Ruisseau de l'Amourous	Les Bondons	2025	1 échantillon transmis pour analyse génétique
Ruisseau des Terrades	Molezon	2025	0 : pas de consommation des appâts
La Devèze	Cassagnas	2025	1 échantillon transmis pour analyse génétique

Résultats 2025 : cette année, le protocole a été réalisé sur 10 cours d'eau des quatre grands massifs du territoire du Parc entre le 23 septembre et le 30 novembre 2025, bénéficiant de conditions météorologiques favorables. Ont ainsi été prospectés :

- Massif de l'Aigoual : ruisseau de Prunaret, ruisseau du Crouzoulous et ruisseau du Lingas sur la commune de Dourbies.
- Massif du Mont Lozère : ruisseau des Laubies, ruisseau de l'Amourous sur la commune des Bondons.
- Massif Causse-Gorges : Riou Cabala sur la commune de Vébron, ruisseau de Lavignasse sur la commune de Quézac et le ruisseau de Malabaisse sur la commune de Fraissinet de Fourques.
- Massif des Vallées Cévenoles : La Devèze sur la commune de Cassagnas et le ruisseau des Terrades sur la commune de Molezon.

La campagne de piégeage 2025 a permis de récolter des fèces, « typées musaraigne aquatique » sur cinq nouveaux cours d'eau (Tableau V), qui ont été transmises en début d'année 2026 pour confirmation par analyse génétique. Le résultat de ces analyses génétiques est attendu pour 2026.



Photo 2 - Site du ruisseau de Prunaret (Dourbies/Aigoual) abritant très probablement *Neomys fodiens* (© Régis Descamps).

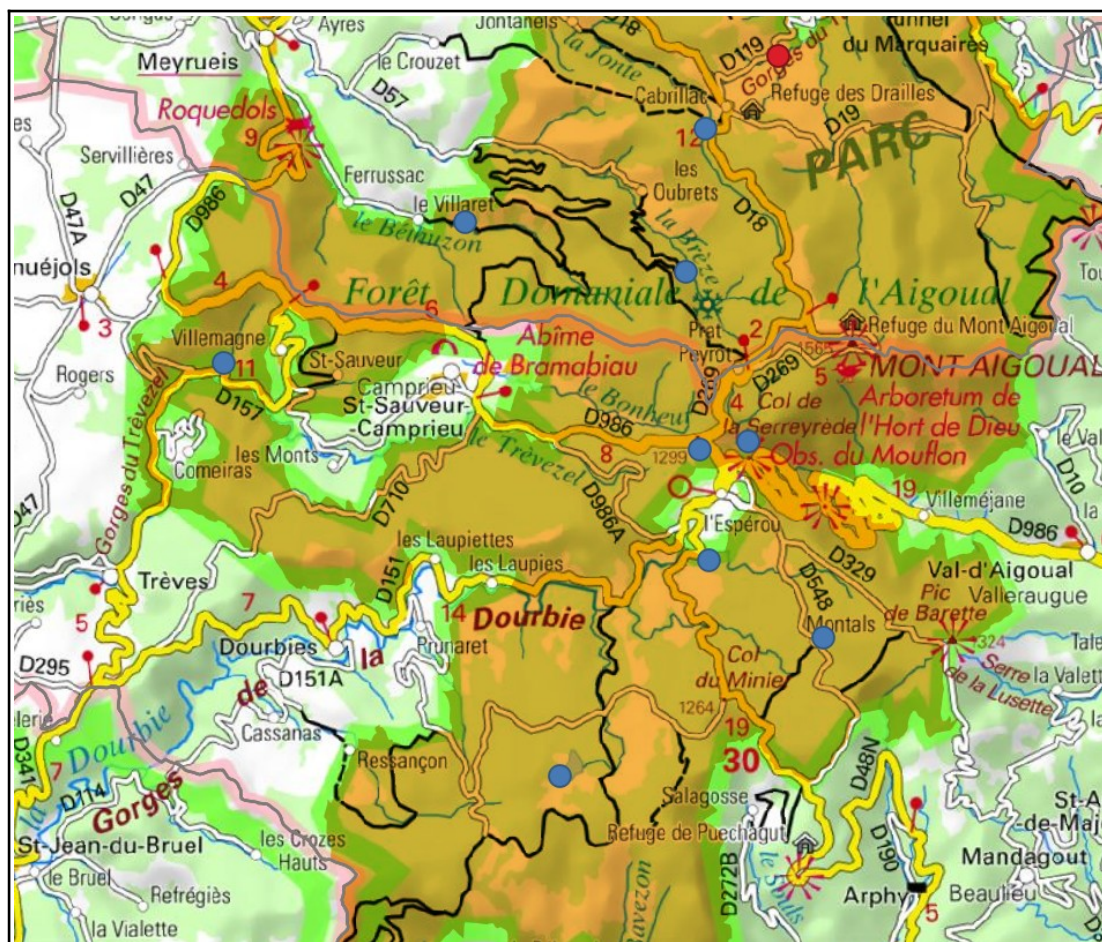


Fig. 1 - Répartition sur l'Aigoual de *Neomys fodiens*.

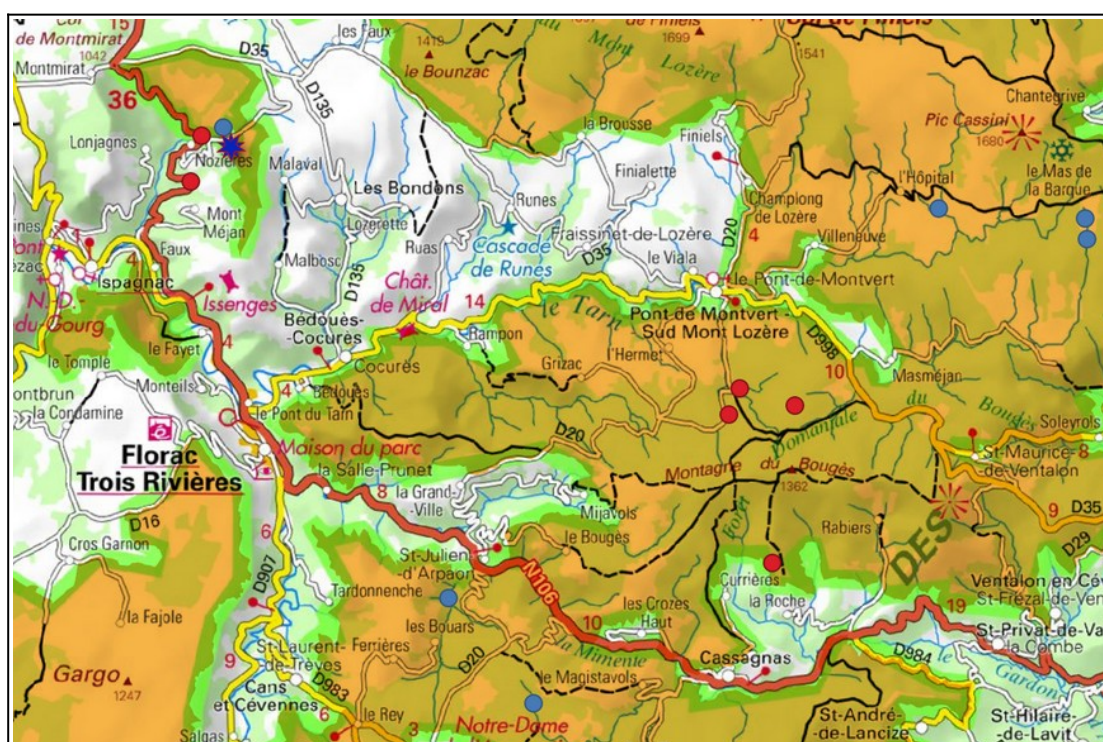


Fig. 2 - Répartition sur le Mont Lozère, les Vallées Cévenoles et le massif Causse-Gorges de *Neomys fodiens* (cercles bleus) et *Neomys anomalus* (étoile bleue). Les cercles rouges correspondent aux sites inventoriés en 2025.

1.4 - Protocole de recherche du Chat forestier *Felis sylvestris sylvestris*

Objectifs :

- Confirmer la présence du Chat forestier sur le territoire du Parc (zone cœur en priorité) suite à l'expansion géographique constatée dans le nord de la Lozère et de l'Aveyron.
- Récolter du matériel génétique (ADN à partir des poils) afin de déterminer la lignée d'origine des individus (Pyrénéenne ou Nord-Est de la France) et le taux d'hybridation avec le Chat domestique *Felis sylvestris catus*.

Partenariat : OFB Gard et Lozère, délégation régionale Occitanie de l'OFB, Association pilote du projet NEO (Nature En Occitanie), Johan Michaux, Axel Bernard, Christian Bertrand et Jean-Marie Fabre.

Démarche : le protocole s'est déroulé du 15 janvier au 30 avril 2025, couvrant l'ensemble de la période du rut de l'animal pendant laquelle les mâles se déplacent beaucoup plus, et souvent en dehors de leurs territoires habituels. Cette année, huit pièges-photos et des brosses métalliques ont été installés sur plusieurs sites du Parc préalablement identifiés, sur lesquels des chats typés « forestiers » avaient été observés (soit en direct, soit au piège photo) les mois ou l'année précédente. Ces sites ont été régulièrement alimentés en racine de Valériane *Valeriana officinalis* séchée qui présente un pouvoir attractif normalement fort sur tous les chats.



Photo 3 - Chat présentant les critères d'un hybride Chat forestier / Chat domestique dans la vallée du Bonheur (© Régis Descamps).

Résultats 2025 : Cette année, l'espèce semble toujours présente sur les différents massifs et dans les mêmes secteurs qu'en 2024. Le nombre de données est légèrement en hausse : 19 mentions cette année, comparées aux 15 de 2024. De nouveaux territoires comme la vallée du Bonheur sur l'Aigoual Gardois semblent fréquentés avec à cet endroit un chat présentant les critères d'un hybride Chat forestier / Chat domestique (Photo 2).

Tableau V : Observations de chat typé forestier en 2025 sur le territoire du PNC.

Massif	Lieu	date	commentaire
Aigoual	Grimal (Le Vigan 30)	04 février	1 chat typé dans les phares de la voiture (route Le Vigan - Col du Minier). Régis Descamps - PNC.
	Col Del Bes (Meyrueis 48)	17 mars	1 chat typé passe devant la brosse et la valériane (piège photo). Régis Descamps - PNC.
	Montjardin (La-nuéjols 30)	27 mars	1 chat typé vu dans une prairie au lever du jour. Sébastien Hache- PNC.
	Piste Crouzet (Meyrueis 48)	29 septembre	1 chat typé forestier de nuit au piège photo. Régis Descamps - PNC.
	Piste Crouzet (Meyrueis 48)	19 octobre	1 chat typé forestier de nuit au piège photo. Régis Descamps - PNC.
	Vallée du Bonheur (Val d'Aigoual 30)	10 novembre	1 observation visuelle d'un chat très typé forestier. Guillaume Sanch - ONF 30
	Col des Pises (Dourbies 30)	14 et 15 novembre	1 chat typé forestier de nuit au piège photo. Jean.-Gabriel Pinol - ONF 30.
	Piste Crouzet (Meyrueis 48)	27 novembre	1 chat typé forestier de nuit au Piège Photo. Régis Descamps - PNC.
	Vallée du Bonheur (Val d'Aigoual 30)	01 décembre	Chat typé forestier de jour au piège photo. Guillaume Sanch - ONF 30.
	Vallée du Bonheur (Val d'Aigoual 30)	10 décembre	1 chat de jour au piège photo mais ne présente pas tous les critères du chat forestier. Hybride ? Régis Descamps - PNC.
Vallées Cévenoles	Prunaret (Dourbies 30)	18 décembre	1 chat lointain au piège photo semblant présenter certains critères. Hervé Sarran.
	Cassagnas (48)	19 mars	Observation de jour. Emilien Hérault - PNC.
	Cassagnas (48)	09 mars	1 chat typé au piège photo. Emilien Hérault - PNC.
	Saint Martin de Boubaux (48)	25 août	1 chat typé forestier au Piège photo (Mr Tracas-san).
	Col des Faïsses (Barre des Cévennes 48)	04 novembre	1 chat typé au Piège Photo. Béatrice Lamarche - PNC.
Mont Lozère	Col de la planète	19 décembre	1 chat typé forestier de nuit au Piège Photo. Emilien Hérault - PNC.
	Col Malpertus (Pont de Montvert 48)	13 janvier	Observation de jour. Philippe Thouvenot.
	Route Bédouès- (Pont de Montvert 48)	19 septembre	Observation de nuit dans les phares. Benoit Defrennes – PNC.
	Escorobats (Pont-de-Montvert 48)	novembre	1 chat typé forestier de nuit au Piège Photo. Axel Bernard.
Total PNC			19 données

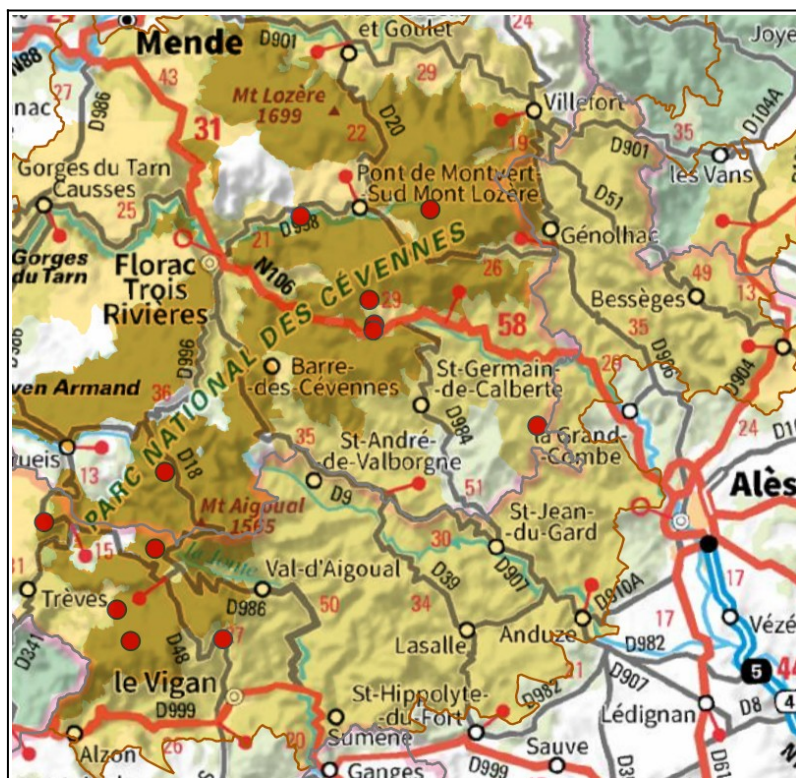


Fig. 3 - Secteurs fréquentés par des chats typés forestiers en 2025 sur le territoire du Parc.



Photo 4 - Equipe du groupe mammifères lors de la réalisation du protocole sur les Vallées Cévenoles (© Isabelle Malafosse).

1.6 - Suivi réalisé sur le Loup *Canis lupus* sur le Parc national des Cévennes

1.6.1 - Suivi hivernal

Objectifs :

- Identifier et suivre les pistes de Loup *Canis lupus* en période de neige afin de détecter la présence de l'espèce sur l'ensemble des massifs du PNC et sur la ZPP « Causse/Mont Lozère » afin d'estimer un effectif minimal retenu (EMR).

- Récolter des échantillons (excréments, poils, urines) en suivant des pistes de Loup afin d'identifier par analyse génétique le profil de chaque individu détecté.

Partenariat : les membres du réseau Loup (DDT, OFB, FDC, ONF, naturalistes...).

Démarche : le protocole de suivi hivernal a été rédigé en 2015 et adapté au contexte PNC à partir du protocole national de l'OFB (coordinateur du réseau Loup). Au cours de l'hiver 2023/2024 (01 décembre - 31 mars), trois modes de prospections ont été mis en place :

- Opportunistes : découvertes aléatoires d'indices de présences lors d'une autre mission.
- Simultanées : réalisation de prospections sur des jours programmés (quatre journées au total) par tous les agents formés du PNC.
- Ciblées : réalisation de prospections complémentaires et localisées par les membres du groupe mammifères du PNC (six agents) suite à la découverte d'indices lors des prospections hivernales simultanées.

Résultats 2025 : Au cours de l'hiver 2024/2025, compte tenu d'un enneigement propice, 55 prospections ont été réalisées (45 en Lozère et 10 dans le Gard) par les agents du PNC pour un total de 425,5 km parcourus à pied (361,6 km en Lozère et 65 km dans le Gard), répartis sur les quatre massifs du Parc (Tableau VI). Au cours de ces sorties, 13 pistes de loups ont été suivies (neuf en Lozère et quatre dans le Gard), permettant de récolter 13 excréments et deux échantillons d'urine transmis pour analyse génétique.

Tableau VI : Bilan des prospections du suivi hivernal 2024/2025 du Loup sur le territoire du Parc.

Massifs prospectés	Nb. de sorties	Km prospectés	Nb. de pistes suivies	Nb. d'indices découverts
Lozère	45	361,6	9	10
Gard	10	65	4	5
Total	55	425,5	13	15

1.6.2 - Découverte opportuniste d'indices de présence du Loup

Objectifs :

- Identifier la présence de l'espèce en découvrant des indices toute au long de l'année.
- Recueillir et vérifier des témoignages de tierces personnes.
- Réaliser et transmettre les fiches d'indices du réseau Loup pour expertises à l'OFB.

Partenariat : les membres du réseau Loup (DDT, OFB, FDC, ONF, naturalistes...).

Démarche : Lors de certaines missions, les agents du PNC peuvent découvrir, tout au long de l'année, des indices de présence de l'espèce ou recueillir des témoignages de personnes. Ainsi, les agents du PNC, formés par le réseau Loup de l'OFB, renseignent les différentes fiches d'indices (observations visuelles, empreintes, excréments, proies sauvages...). Une centralisation des différentes fiches-indices collectées sur le territoire du PNC est assurée en interne. Les fiches sont ensuite transmises à l'unité Grands Prédateurs Occitanie de l'OFB, établissement coordinateur du suivi de l'espèce dans le cadre du Plan National d'Actions, pour expertise.

Résultats 2025 : Au total, ce sont 131 fiches indices qui auront été rédigées par les agents du Parc et transmises au cours de cette année 2025, auxquelles il faut rajouter 38 données, saisies par d'autres agents (ONF, OFB...) ou correspondants Loup, d'indices trouvés sur le territoire du Parc et réparties de la façon suivantes :

- Indices retenus Loup : 100
- Indices non retenus : 5
- Indices invérifiables : 26
- Indices en cours d'analyses génétiques (fèces) : 38

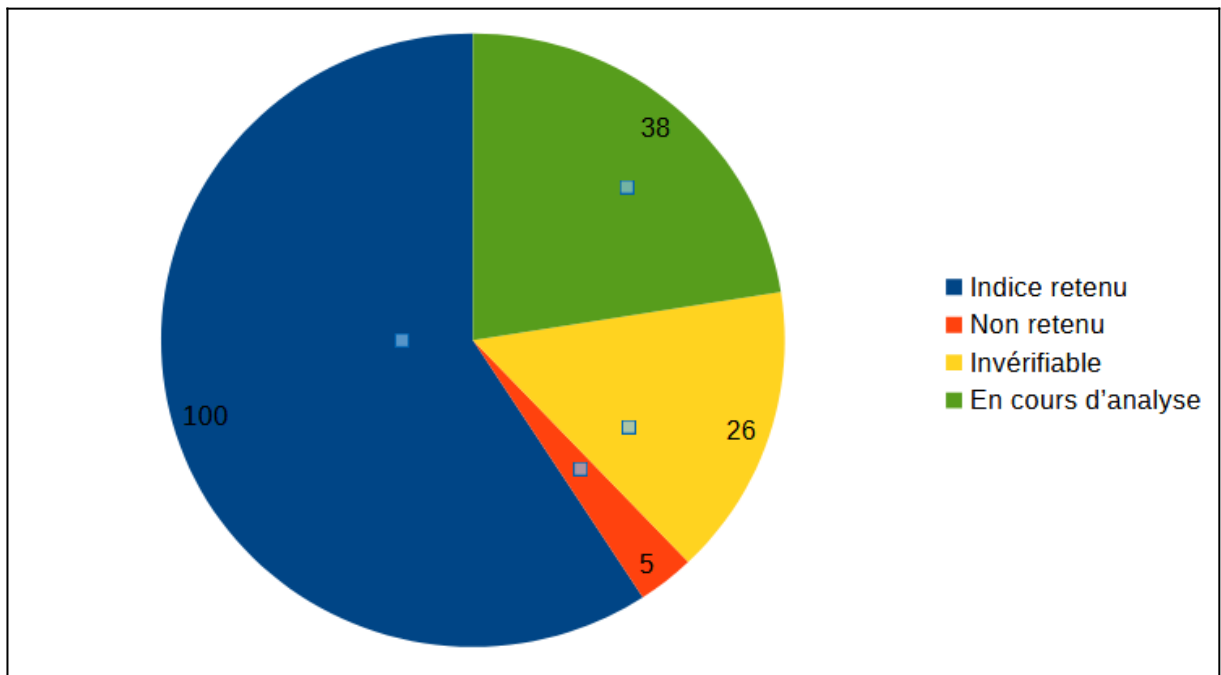


Fig. 4 - Classement des indices obtenus au cours de l'année 2025.

La synthèse départementale des données est assurée par l'unité Grands Prédateurs de l'OFB et les DDT concernées (48/30), en tant qu'animateurs et coordonnateurs de ce réseau multi-partenaires. Cette synthèse est transmise régulièrement sous forme de tableau aux différents partenaires et membres du réseau Loup. Un bilan annuel est ainsi établi et permet de suivre l'évolution des données sur le territoire du Parc (Tableau VIII). L'intégralité de ces données nationales est publiée dans un bulletin d'information consultable sur internet (site loupfrance).



Photo 5 - Loup gris sur l'Aigoual Lozérien (© Régis Descamps).

Tableau VII : Évolution du nombre d'indices collectés et retenus sur le territoire du Parc entre 2015 et 2025.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Départements	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30	48 30
Observations											
visuelles	20 -	11 3	2 -	8 1	6 -	7 -	12 -	23 -	61 4	54 12	60 10
Empreintes	6 -	7 4	- -	5 -	11 -	2 -	8 -	6 -	0 0	8 5	5 8
Crottes	9 -	12 1	1 1	2 -	2 -	2 -	4 1	28 -	25 3	41 11	44 28
Poils	4 -	2 -	- -	- -	3 -	- -	2 -	6 -	0 0	2 0	1 0
Urines	- -	2 3	- -	- -	3 -	1 -	4 -	2 -	0 0	2 5	2 0
Proies sauvages	2 -	2 -	1 1	4 -	5 -	1 -	1 -	3 -	3 0	1 1	2 4
Hurlements	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	3 -	2 0	- -	- -
Sang	- -	- 1	- -	- -	- -	- -	- -	- -	0 0	- -	- -
Dépouilles	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	5 0
Total indices	41 0	36 12	4 2	19 1	30 0	13 0	31 1	71 -	91 7	108 34	119 50
Retenus	18 0	17 5	0 0	9 0	10 -	7 -	14 -	24 -	59 2	66 13	77 23
Non retenus	8 0	10 2	2 1	4 1	5 -	3 -	1 1	2 -	3 0	3 2	3 2
Invérifiables	14 0	7 4	1 0	5 0	14 -	3 -	5 -	14 -	14 2	15 7	18 8
Analyses en cours	1 0	2 1	1 2	1 0	1 -	- -	8 -	31 -	15 3	26 10	21 17

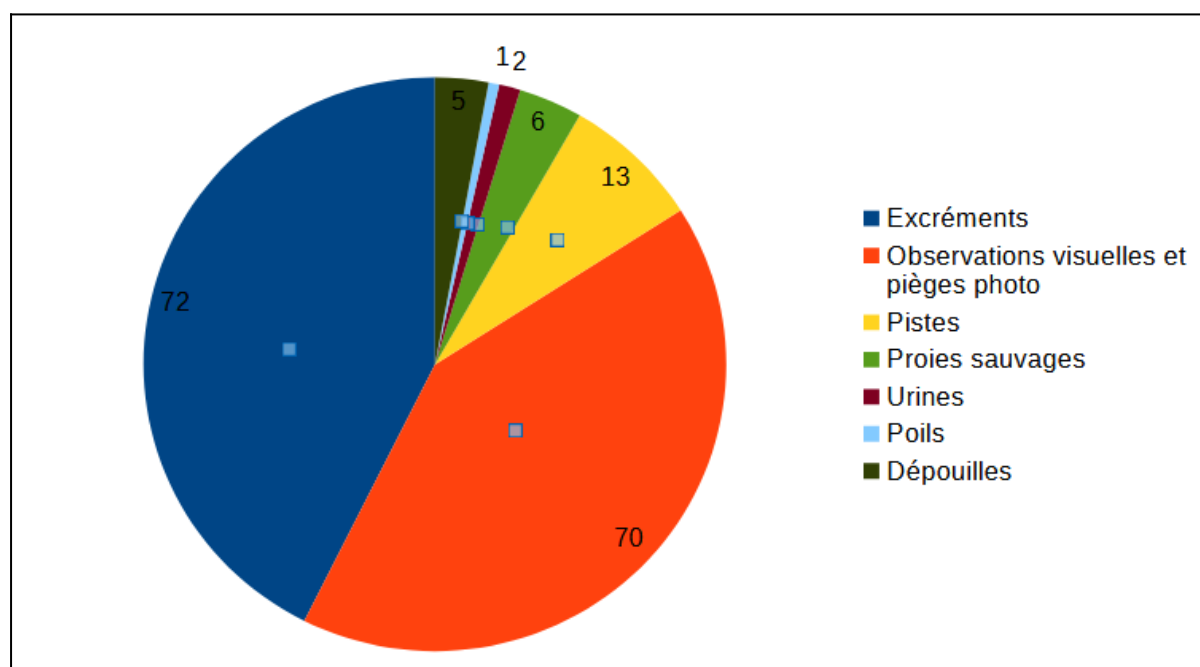


Fig. 5 - Bilan du type d'indices collectés sur le territoire du Parc en 2025.

En novembre 2025, un séminaire co-organisé par l'OFB et le PNC, sur le Loup, s'est tenu à l'Espérou afin d'échanger sur le suivi de la population de Loup en Occitanie. Il a rassemblé les référents des différents services de l'OFB de la région Occitanie, du Parc naturel régional des Monts d'Aubrac, de l'ONF 30 ainsi que de correspondants du réseau.

1.6.3 - Bilan de la reproduction de l'espèce

En 2025, trois reproductions avérées confirment la présence de trois meutes sur le territoire du Parc, une sur le Causse de Sauveterre, une sur le massif de l'Aigoual et la dernière sur le Mont Lozère. Ces trois

reproductions ont été validées par des photos de louveteaux prises au piège-photo ou en direct :

- **ZPP (Zone de Présence Permanente) « meute » du Causse de Sauveterre** : le 19 août, en soirée, un louveteau est observé et photographié par un automobiliste circulant sur la route entre Sainte-Enimie et le Causse de Sauveterre.

- **ZPP (Zone de Présence Permanente) « meute » de l'Aigoual** : le 26 août en début d'après-midi, trois louveteaux sont observés (Régis Descamps, PNC) en direct sur le massif de l'Aigoual, commune de Meyrueis. Le 25 novembre, une vidéo des trois louveteaux et d'un adulte est réalisée (Guillaume Sanch, ONF 30) au piège-photo sur la commune de Val d'Aigoual. Cette vidéo sera validée par l'OFB. Une observation de trois louveteaux sur le Causse Méjean, commune de Vébron est réalisée durant l'été. Compte tenu des résultats des analyses génétiques (cf chapitre ci-dessous) réalisées sur des fèces trouvées sur l'Aigoual et le Causse Méjean et qui appartiennent aux mêmes loups, il semble probable que ces trois louveteaux observés sur le Causse Méjean soient les mêmes que ceux observés sur l'Aigoual.

- **ZPP (Zone de Présence Permanente) « meute » du Mont Lozère** : le 07 septembre au matin, deux louveteaux sont observés sur le Mont Lozère, commune du Pont-de-Montvert / Sud mont Lozère, par un randonneur. Un des deux individus sera photographié. Le 15 août, une vidéo réalisée sur la même commune et montre un individu (probablement la femelle) suivi de quatre louveteaux. (Sylvie Coenders, PNC).

- **ZPP hors PNC** : une quatrième ZPP « meute », située sur le secteur Nord Lozère de la Margeride et suivie par le service départemental de Lozère de l'OFB a aussi mené à terme une reproduction avec trois louveteaux validés par piège photo cette année.

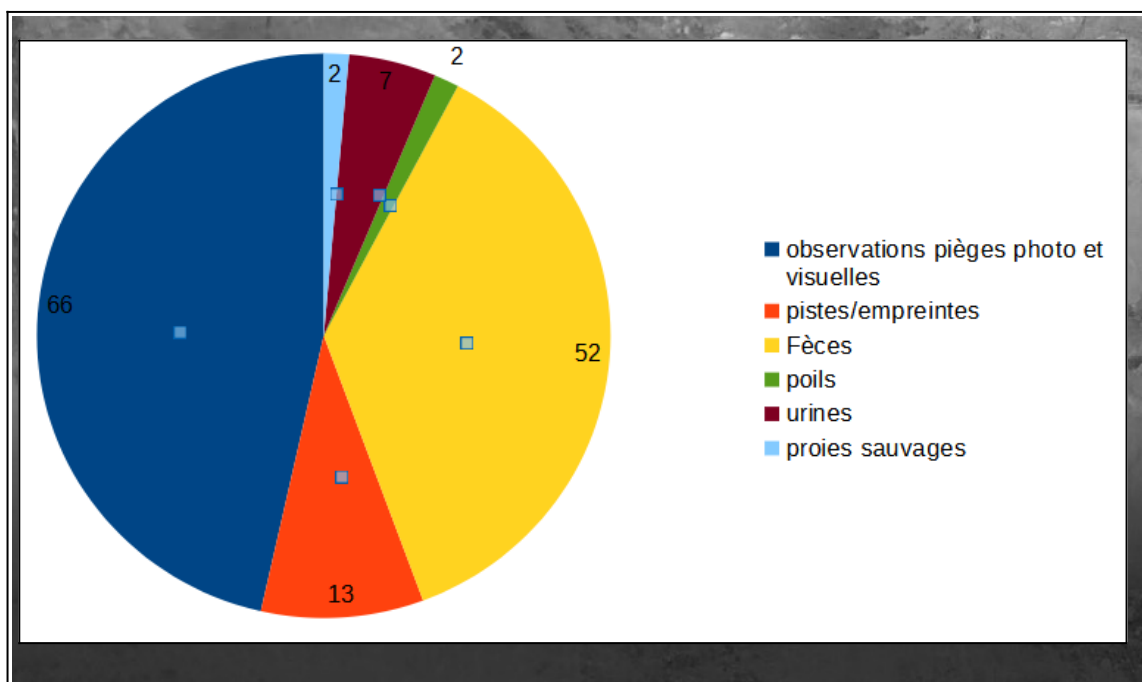


Photo 6 - Quatre louveteaux sur le Mont Lozère (© Sylvie Coenders, PNC).

1.6.4 - Bilan des mortalités de l'espèce

Durant l'été 2025, suite à de nombreuses attaques sur troupeaux, les louvetiers de Lozère ont été mobilisés et quatre loups ont été abattus dans le cadre de tirs de défense simples :

- Fraissinet-de-Poujols le 05 juin, un loup mâle adulte abattu.
- Le Fraïsse le 19 juin, un loup femelle (n'ayant jamais porté) abattu.
- Le Fraïsse le 27 juin, un loup mâle abattu.
- L'hom le 18 juillet, un loup femelle (n'ayant jamais porté) abattu.

Les analyses génétiques réalisées sur la dépouille du loup mâle tué le 05 juin à Fraissinet de Poujols ont mis en évidence qu'il s'agit d'un individu déjà identifié sur l'Aigoual Nord (commune de Meyrueis) en 2023.

Une dépouille ancienne de Loup sera trouvée à Fraissinet-de-Poujols le 25 mars. L'autopsie réalisée n'apportera que peu d'éléments si ce n'est qu'il s'agit bien d'un Loup de lignée Italo-Alpine présentant un possible impact de balle sur une partie osseuse. Le 29 septembre, vers 22h entre Carnac et le col de Coperlac sur le Causse Méjean (commune de Mas-Saint-Chély), un Loup est renversé par une voiture et disparaît. Suite à cet incident, des recherches ont été menées par l'OFB 48 et le PNC, accompagnés de louvetiers et de chiens de sang. Quelques poils ont été ramassés sur le lieu de l'impact mais aucune trace de sang n'a été trouvée. Les recherches, avec les chiens, menées jusqu'au soir ne donneront rien. Des analyses génétiques sur les poils trouvés sont attendues pour 2026.

1.6.5 - Bilan des analyses génétiques

L'estimation de la population de Loup en France est réalisée chaque année par l'OFB sur la base de la méthode CMR (capture-marquage-recapture) des indices génétiques collectés. La recherche et la collecte des indices biologiques est réalisée essentiellement durant le suivi hivernal, du 01 novembre au 31 mars. Des indices sont aussi découverts de manière opportuniste tout au long de l'année. Afin d'optimiser la couverture du territoire lors des circuits « loup », les différentes zones de présence permanentes (ZPP) de l'espèce sont découpées en mailles de 10 km x 10 km, qui sont classées « meute » lorsque des indices réguliers (photos, témoignages, fèces...) y sont renseignés et « non meute » sur les secteurs moins fréquentés par les animaux. L'objectif fixé par l'OFB est de récolter de six à sept indices biologiques par maille classée « meute » et deux par maille classée « non meute ». Le territoire du PNC compte 19 mailles, réparties sur l'ensemble des grands massifs, qui sont presque toutes classées « meute »

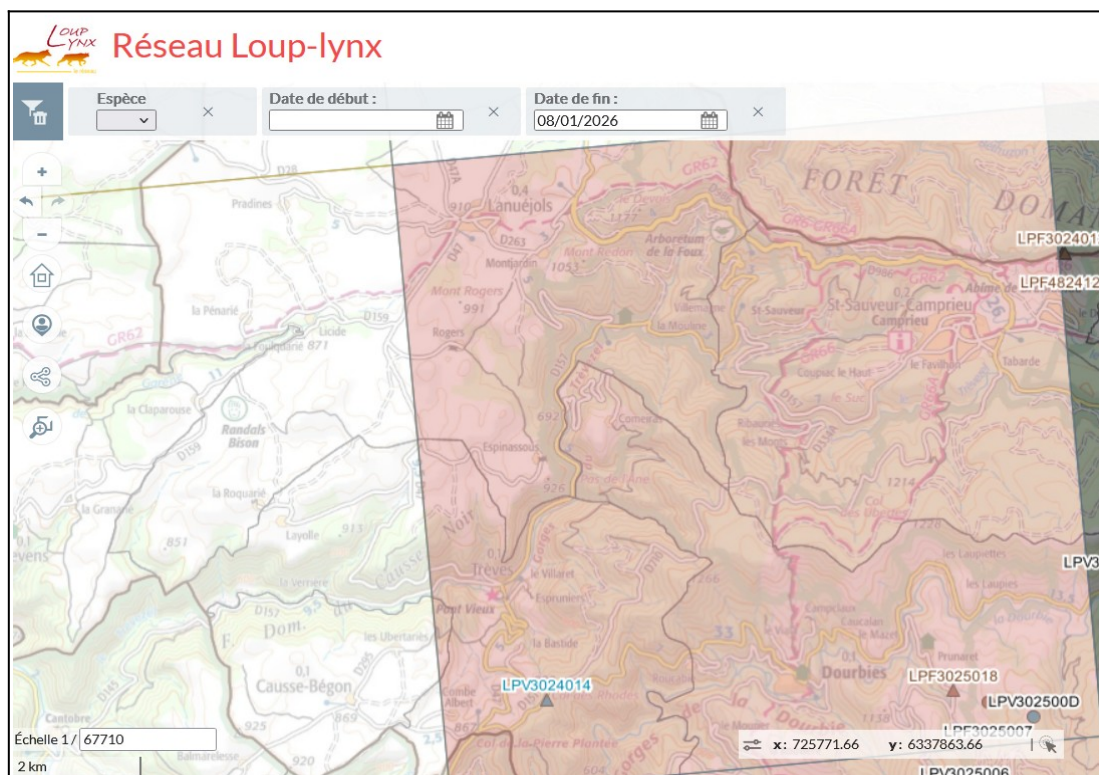


Fig. 6 - Exemple de maille (Aigoual sud) sur la base des indices loups de l'OFB.

Depuis le retour du loup en 2009 sur le territoire du Parc (Mont Lozère) et la collecte des premiers indices biologiques, 28 loups ont été identifiés individuellement grâce à la génétique. Le premier individu identifié en 2009, sur la commune des Boudons, porte le code **S19-2 w22** : = Session d'analyse N°19, individu N° 2 identifié dans cette session et de lignée italo-Alpine (**w22**).

Depuis 2009, de nombreux loups identifiés sur le territoire du PNC sont certainement morts ou se sont déplacés, à l'image du loup mâle né sur le Mont Lozère en 2022 et retrouvé percuté par une voiture dans le département de la Loire (42). En 2025, huit loups ont à ce jour été identifiés génétiquement sur le territoire du Parc mais 40 indices biologiques sont encore en cours d'analyse génétique. En 2024, 13 loups avaient été identifiés génétiquement jusqu'à l'individu et 10 en 2023. Malheureusement, dans la majorité des cas, la qualité des indices biologiques prélevés pour analyses génétiques présente une qualité d'ADN dégradée, qui permet d'identifier la plupart du temps l'espèce et la lignée, mais sans pouvoir aller jusqu'à l'individu.

Tableau VIII : Loups identifiés génétiquement entre 2023 et 2025 sur le territoire du Parc.

Année	Code génétique du loup	Commune de découverte des indices
2023	S56-011 w22	- Saint-Maurice-de-Ventalon - Saint-Etienne-du-Valdonnez - Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S77-049 w22	- Altier
	S81-011 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S81-012 w22	- Mas d'Orcières - Saint-Maurice-de-Ventalon
	S81-138 w22	- Saint-Maurice-de-Ventalon - Chasserades
	S82-053 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S82-055 w22	- Fraissinet de Lozère
	S85-007 w22	- Meyrueis
	S86-128 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-021	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
2024	S81-011 w22	- Vialas
	S85-007 w22	- Meyrueis
	S86-033 w22	- Meyrueis
	S86-128 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-016 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-020 w22	- Saint-Enimie
	S87-021 w22	- de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-123 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-124 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S87-125 w22	- Pont de Montvert-Sud Mont Lozère - Laval-du-Tarn
	S88-097 w22	Pont de Montvert-Sud Mont Lozère
	S92-003 w22	- Meyrueis
	S92-123 w22	- Vialas
	W1 (lignée Germano-Polo-Pont de Montvert – Sud Mont Lozère naise) identifié le 30 décembre 2024 – mâle adulte	
2025	S81-011 w22	- Vialas
	S83-066 w22	- Laval-du-Tarn
	S85-007 w22	- Meyrueis - Saint-Sauveur-Camprieux (30) - Arrigas (30) Tué le 05 juin 2025 à Fraissinet-de-Poujols
	S86-033 w22	- Meyrueis - Mas Saint-Chely
	S87-021 w22	- Vialas - Les Bondons
	S92-003 w22	- Fraissinet-de-Fourques
	S94-015 w22	- Meyrueis
	S96-008 w22	- Meyrueis

Ces résultats d'analyses génétiques ainsi que les lieux de découverte des indices nous renseignent sur certains individus composant les meutes connues sur le territoire du Parc. Certains individus sont parfois identifiés plusieurs années de suite comme cette femelle S81-011 w22 faisant l'objet de quatre données sur le Mont Lozère depuis 2022. Les analyses génétiques nous renseignent aussi sur les déplacements des individus connus qui peuvent parfois parcourir de grandes distances, comme le loup mâle S85-007 w22, connu sur l'Aigoual depuis 2023 et tué lors d'un tir de défense le 05 juin 2025. Cet individu a fréquenté les territoires du nord du Causse Méjean sur la commune de Mas-Saint-Chély, jusqu'à la commune d'Arrigas dans le Gard, au sud du Parc, en passant par Meyrueis. De même, le loup S87-125 w22 a fréquenté les territoires des communes de Pont-de-Montvert, sur le sud du Mont Lozère, et Laval-du-Tarn sur le Causse de Sauveterre. Un nouveau mâle identifié le 03 juin 2025 sur la Causse de Sauveterre avait déjà été enregistré en février 2023 sur la commune de Vauvenargues dans les Bouches du Rhône (13).

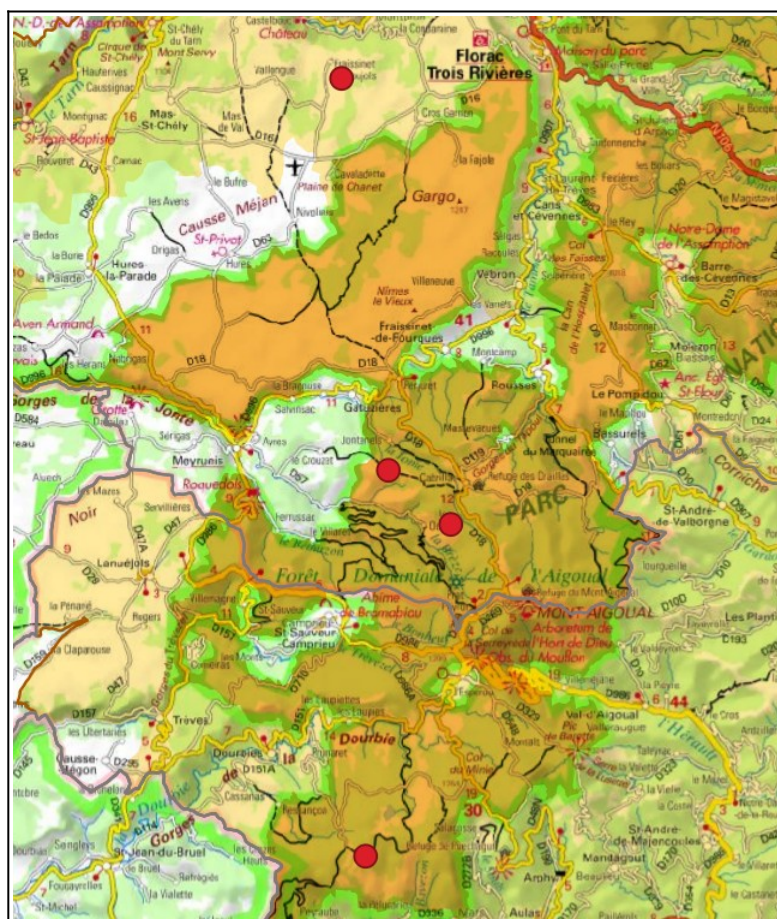


Fig. 7 - Déplacements du loup mâle S85-007 w22 entre 2023 et 2025.

Le 30 décembre 2024 sur la commune de Vialas, un échantillon analysé a permis d'identifier un loup mâle de lignée Germano-Polonoise (W1) sans pouvoir lui attribuer de code génétique (indice de qualité ADN trop faible). Cette même année, un loup mâle de taille plus imposante que les autres a été pris au piège photo à plusieurs reprises sur la commune du Pont-de-Montvert. Il s'agit peut-être du même loup. Cet animal n'a pas été recontacté en 2025.

Concernant le secteur hors parc de la Margeride, suivi par l'OFB 48, les analyses génétiques réalisées depuis 2017 ont pu mettre en évidence certains éléments :

- En 2017, le premier loup identifié sur ce secteur (code S52-37 **w1**) est un loup de lignée Germano-Polonoise (w1) qui n'avait jamais été mentionné ailleurs auparavant. Cet animal est très probablement mort aujourd'hui.
- Depuis 2019, neuf loups différents de lignée Italo-Alpine (w22) ont été identifiés sur la Margeride et ont reçu un code génétique. Aucun de ces loups n'a jamais été identifié génétiquement sur le territoire du Parc et inversement, aucun loup des trois meutes connues dans le Parc n'a été identifié sur le secteur de la Margeride. Les meutes semblent a priori fonctionner de manière indépendante les unes des autres.

2. Chiroptères

2.1 - Inventaire des espèces de chiroptères du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Etablir une liste commentée et actualisée des chiroptères en précisant le statut des espèces (reproducteur, hivernant, migrateur) et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : ALEPE, Cogard, GCLR, ONF.

Démarche : des observations et des prospections centrées sur les chiroptères sont menées individuellement par les agents de l'EP PNC sur les différentes zones biogéographiques, notamment durant les prospections hivernales des cavités.

Résultats 2025 : au total, 201 données ont été collectées en 2025 par les agents du Parc national des Cévennes sur les 8939 données que comporte la base de données générale de l'EP PNC sur les chiroptères au 31/12/2025 (Tableau IX).

Tableau IX : Evolution du nombre de données collectées sur les chiroptères entre 2017 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données saisies par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (GCLR, ALEPE, SINP, Gard nature ...).

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	186	240	228	196	221	203	245	217	201
Nombre de données cumulées	6521	7026	7328	7540	7820	8037	8335	8700	8939



Photo 7- Colonie de la grotte d'Aumessas - jeune Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale* et Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* (© Antonin Wilmart).

La rédaction d'une liste commentée des mammifères du PNC, dont les chiroptères, a été initiée en 2020 et finalisée en 2021 grâce au travail de Rémi Destre. Elle est téléchargeable sur le site internet du Parc. Elle permet de dresser un premier bilan général de notre connaissance sur ce groupe biologique. Actuellement, 27 espèces de chiroptères ont été contactées sur le territoire du PNC dont 26 en cœur de Parc. Notre connaissance des colonies de parturition des espèces forestières et anthropophiles sur le territoire du Parc reste faible alors qu'elle constitue un élément clé pour assurer la protection de ces espèces.

1.2 - Suivi des gîtes hivernaux

Objectifs :

- Suivre les tendances des populations de chiroptères sur le territoire du Parc national des Cévennes.
- Contribuer aux dénombrements nationaux dans le cadre du plan national d'actions coordonné par la société française d'étude et de protection des mammifères (SFEPM) et collaborer localement avec les structures partenaires.
- Avoir une veille sur les gîtes hivernaux des chiroptères en vue de la mise en place d'éventuelles mesures de conservation.

Partenariat : GCLR, ALEPE.

Démarche : le suivi des gîtes hivernaux consiste à dénombrer les populations de chauves-souris durant leur période d'hibernation. Dans le cadre du comptage national hivernal des chiroptères, le protocole prévoit de recenser chaque année, durant la troisième semaine de janvier, les chiroptères hivernant dans les cavités souterraines. Le choix des cavités à prospecter est laissé localement à l'appréciation des structures participant à ce suivi. L'EP PNC a fait le choix de suivre les cavités avec les effectifs de chiroptères les plus importants dans le cœur et une partie de l'aire d'adhésion mais aussi des cavités de moindre importance afin d'avoir un ensemble suffisant de cavités représentatives du territoire du Parc national et de pouvoir dégager sur le long terme les tendances des populations suivies.

Résultats 2025 : les agents du Parc national des Cévennes ont prospecté, entre le 20 et le 26 janvier 2025, 43 gîtes hivernaux pour les chiroptères (essentiellement des grottes, avens, tunnels et anciennes mines) sur le territoire du Parc national (cœur et aire d'adhésion). Ces 43 gîtes se distribuent de la façon suivante :

- 7 sur le massif de l'Aigoual,
- 8 sur le massif des Vallées Cévenoles,
- 12 sur le massif Causses-Gorges,
- 16 sur le massif du Mont Lozère.

Tableau X : Effectifs des différents taxons de chiroptères dénombrés par les agents du Parc national des Cévennes sur les 43 gîtes prospectés en 2025 lors du comptage national hivernal.

Espèces/ taxons	Nombre de gîtes occupés	Effectif max. dans un gîte	Total d'individus dénombrés
Grand rhinolophe	34	176	386
Petit rhinolophe	39	34	323
Rhinolophe euryale	2	37	44
Minioptère de Schreibers	1	299	299
Grand murin	1	2	2
Murin à moustaches	5	3	8
Murin de Daubenton	3	2	4
Murin à oreilles échancrées	4	17	24
Murin sp.	1	1	1
Pipistrelle sp.	3	9	18
Pipistrelle commune	0	0	0
Barbastelle d'Europe	9	111	155
Oreillard sp.	1	1	1
Oreillard roux	5	1	5
Oreillard gris	2	2	4
Chiroptère sp.	0	0	0

Au total, 1 274 individus appartenant à 16 taxons ont été dénombrés (Tableau X), dont huit taxons inscrits en annexe II de la directive « Habitats ». Les effectifs comptabilisés par gîtes vont cette année de 0 à 299 individus (moyenne de 29,6 individus/gîte). Parmi les 16 taxons recensés, les trois espèces de la famille des Rhinolophidés représentent 59 % du total des individus dénombrés cette année. Par ordre d'importance, on trouve : le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (386 individus pour 34 gîtes) le Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* (323 individus pour 39 gîtes) et le Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale* (44 individus sur deux gîtes).

A noter cette année, la présence de 299 Minoptères de Schreibers *Miniopterus schreibersii* dans un seul gîte (16,25 % du total des individus dénombrés toutes espèces confondues) ainsi que le dénombrement de 155 individus de Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* dont 111 individus présents dans un même gîte (71,6 % des Barbastelles d'Europe dénombrées sur l'ensemble des gîtes suivis).

Le Tableau XI présente les variations des effectifs de Grand rhinolophe (Rf.), de Petit rhinolophe (Rh.) et autres taxons de chiroptères (Aut.) dénombrés lors du comptage national hivernal entre 2022 et 2025 sur les différents gîtes suivis par le Parc national des Cévennes. Par ailleurs, les données concernant les effectifs de chiroptères entre 2015 et 2025 permettent une analyse des tendances, au moins pour le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, les autres taxons de chiroptère et l'effectif total en chiroptère. Pour ces analyses, nous avons sélectionné les gîtes qui ont fait l'objet d'au moins six visites au cours des 11 derniers hivers (entre 2015 et 2025), soit 43 gîtes. Les variations des effectifs du Grand Rhinolophe, du Petit Rhinolophe, des autres taxons de chiroptères et de l'effectif total entre 2015 et 2025 ont été testées à l'aide d'un modèle mixte (GLMM) avec comme effet fixe, l'année de la session (après transformation centrée réduite) et comme effet aléatoire, l'identité du gîte. En raison de la sur-dispersion de certaines données de comptages, nous avons utilisé pour ces analyses une distribution binomiale négative.

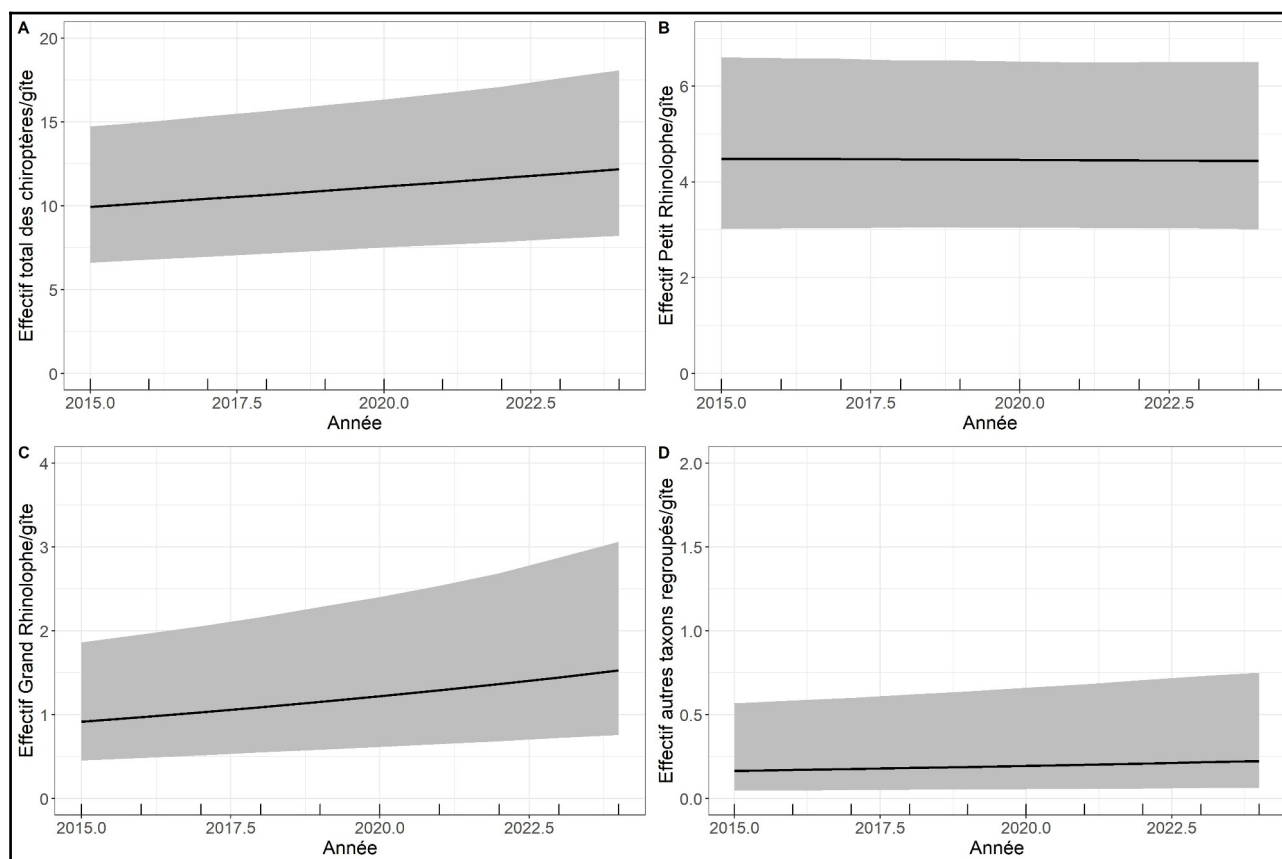


Fig. 8 - Evolution des effectifs dénombrés en chiroptère sur 43 gîtes suivis sur le territoire du Parc national des Cévennes entre 2015 et 2025 dans le cadre du comptage national hivernal des chiroptères avec : (A) effectif total des chiroptères/gîte, (B) effectif du Petit rhinolophe/gîte, (C) effectif du Grand rhinolophe/gîte et (D) effectif des autres taxons regroupés/gîte. La zone grise symbolise les intervalles de confiance à 95 %.

Tableau XI : Variation des effectifs de Grand rhinolophe (Rf.), de Petit rhinolophe (Rh.) et autres taxons de chiroptères (Aut.) dénombrés pour 43 gîtes suivis lors du comptage national hivernal par le Parc national des Cévennes entre 2022 et 2025.

Sites	2022			2023			2024			2025		
	Rf.	Rh.	Aut.	Rf.	Rh.	Aut.	Rf.	Rh.	Aut.	Rf.	Rh.	Aut.
- Grotte de Nabrigas	4	3	0	2	2	0	2	5	0	4	5	0
- Grotte de Poujols	6	0	0	18	2	0	49	1	0	27	2	0
- Grotte de la Massette	0	6	0	0	4	0	1	2	0	0	5	0
- Grotte du Castellàs	32	42	1	32	50	3	9	23	1	17	30	1
- Grotte de la Forge	0	3	0	0	3	0	1	5	0	0	8	0
- Grotte de Pauparelle	1	0	1	3	3	0	2	3	0	2	7	2
- Grotte du Hibou	17	1	16	15	6	5	27	12	6	33	4	8
- Grotte de la Chèvre	25	0	0	33	0	0	4	1	1	6	1	0
- Grotte du Salpêtre	27	2	0	14	5	1	15	13	0	21	6	0
- Grotte de la Caze	35	10	0	33	9	0	9	14	0	3	4	0
- Grotte de Salgas	25	8	1	30	23	1	36	3	2	2	8	3
- Grotte de Croix blanche	0	5	0	0	5	0	1	11	0	1	6	0
- Galerie de la passerelle	1	6	0	2	2	0	2	7	0	2	4	0
- Petite galerie (Ramponenche)	1	1	1	0	1	2	0	1	2	1	1	2
- Grande galerie (Ramponenche)	0	16	2	0	24	1	1	12	0	1	19	0
- Grand travers bancs de l'agude	0	0	0	0	1	0	1	2	0	1	1	0
- Grand travers bancs des peupliers	0	2	0	0	5	0	1	2	0	2	0	0
- Galerie des peupliers	1	4	0	1	1	0	0	4	0	2	4	0
- Baume inférieure	0	1	0	0	1	0	2	1	0	0	1	0
- Baume supérieure	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Fleury entrée 600	0	4	0	0	5	0	0	9	0	2	3	0
- Ravin des Bombes (la Vernède)	1	12	0	0	7	0	0	3	0	0	7	1
- Ancienne mine Prades	0	20	0	0	8	0	0	8	0	0	21	0
- Galerie de Tourtoulon	1	1	0	1	1	0	1	2	0	1	2	0
- Mine - abri-bus d 906	1	9	0	1	8	0	1	8	0	0	9	0
- Mine Le Légal	1	2	0	1	2	0	0	2	0	0	0	0
- Galerie d'eau - Le Viala	0	8	0	0	14	0	0	24	0	0	17	0
- Tunnel de la Vignette	0	6	29	0	0	1	0	0	16	0	0	24
- Résurgence - Baume Dolente	0	2	0	2	1	0	0	1	0	1	1	0
- Grotte - Baume Dolente	0	10	3	2	9	9	1	13	5	1	14	4
- Galerie d'eau - les Abrans	0	2	0	0	4	0	0	4	0	0	3	0
- Tunnel de Pépi	0	0	8	0	0	12	0	0	11	0	0	8
- Mine - Bluech 1	3	10	0	1	5	0	0	2	0	1	5	0
- Tunnel - Jalcreste	0	2	3	0	6	8	1	2	4	1	3	8
- Grotte - Farous	13	8	5	15	11	12	13	9	14	15	10	11
- Grotte de Nozière	9	16	13	10	44	8	13	21	9	10	34	19
- Aven Gourdon	0	15	47	0	16	41	0	10	51	0	8	37
- Grotte des Camisards	198	1	1047	189	0	1137	194	0	9	176	2	306
- Grotte - Cabanes	12	8	1	22	14	3	18	10	4	24	13	7
- Grotte - Baume layrou	6	4	11	8	9	10	8	8	16	20	11	13
- Grotte du cimetière	12	29	1	11	31	1	7	29	2	7	21	0
- Mine du Marquairès	0	18	2	1	14	1	2	20	0	2	23	0
- Tunnel de la Nougarede	0	0	57	0	0	88	0	0	59	0	0	111
Total : 43 gîtes	432	299	1249	447	356	1344	422	307	212	386	323	565

Les résultats de ces analyses montrent qu'il existe une tendance significative à la hausse de l'effectif total en chiroptère dénombré par gîte ($p < 0,05$) entre 2015 et 2025 (Fig. 8A). Cette tendance générale est en partie expliquée par l'accroissement très significatif ($p < 0,01$) des effectifs de Grand rhinolophe sur la même période (Fig. 8C). Par contre, pour le Petit rhinolophe (Fig. 8B) et les autres taxons de chiroptères (Fig. 8D), on n'observe pas de tendance significative (respectivement, $p = 0,78$ et $p = 0,07$) sur la période considérée.

Avec maintenant 11 ans de suivi des effectifs de chiroptères sur les gîtes hivernaux sur le territoire du PNC, la robustesse de ces analyses statistiques commence à prendre un sens. Toutefois, ces analyses de tendance sont à interpréter avec prudence compte-tenu d'une absence de données certaines années pour quelques gîtes sélectionnés pour ces analyses. Il convient donc de maintenir l'effort de suivi sur ces 43 gîtes à l'avenir afin de confirmer ou pas les tendances observées sur la période 2015 et 2025 et pour un groupe plus important de taxons.

Cette année, les données intègrent le gîte hivernal du « tunnel de la Nougarede », suivi depuis au moins cinq années. Il héberge une colonie de Barbastelle d'Europe, potentiellement la plus importante en nombre d'individus pour l'ensemble de la région Occitanie.

1.3 - Suivi des chiroptères dans le cadre du programme national Vigie-chiro routier

Objectifs :

- Contribuer à un protocole national coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) dans le cadre de l'observatoire national de la biodiversité.
- Suivre les tendances des populations des espèces communes de chiroptères au niveau national et sur le territoire du Parc national des Cévennes.

Partenariat : MNHN

Démarche : dans le cadre du dispositif de suivi Vigie-chiro du MNHN, le Parc national des Cévennes a mis en place en 2016 un suivi des chiroptères par circuit routier sur chacun des quatre massifs en cœur de Parc (Fig. 9, Causses-Gorges, Mont Lozère, Mont Aigoual, Vallées Cévenoles). Conformément au protocole national, chaque circuit routier a une longueur d'au moins 30 km. Chaque circuit est divisé en tronçons de 2 km, alternant avec des tronçons de 1 km, définis sur le terrain à l'aide du compteur kilométrique du véhicule et de repères fixes. Seuls les tronçons de 2 km sont échantillonnés (enregistrement des ultrasons) à vitesse constante autour de $25 \pm \text{km/heure}$. La durée totale de chaque circuit est comprise entre 1h et 1h30 et commence 30 min après le coucher du soleil. Chaque circuit est effectué en début d'été (fin juin-juillet, 1^{er} passage) et en fin d'été (août-septembre, 2^{ème} passage), périodes définies par le protocole national. Une fiche de terrain a été conçue pour collecter les données.

Résultats 2025 : sur l'ensemble des quatre massifs, les circuits routiers n'ont pu être réalisés cette année que dans le massif des Vallées Cévenoles et partiellement dans le massif des Causses-Gorges. Les données d'enregistrements obtenues ont été intégrées dans la base nationale mise en place par le MNHN.

Comme chaque année, la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* est l'espèce la plus contactée sur les circuits réalisés sur le territoire du PNC (Tableau IV). Elle représente 67,5 % des contacts obtenus toutes espèces de chiroptère confondues sur la période de 2016 à 2025 (Tableaux V), soit un pourcentage toujours un peu inférieur à celui enregistré au niveau national (~ 70 %). Toutefois, un tiers de l'ensemble des circuits ayant pu être réalisé, suite à un dysfonctionnement du matériel, la tendance des données doit être relativisée.

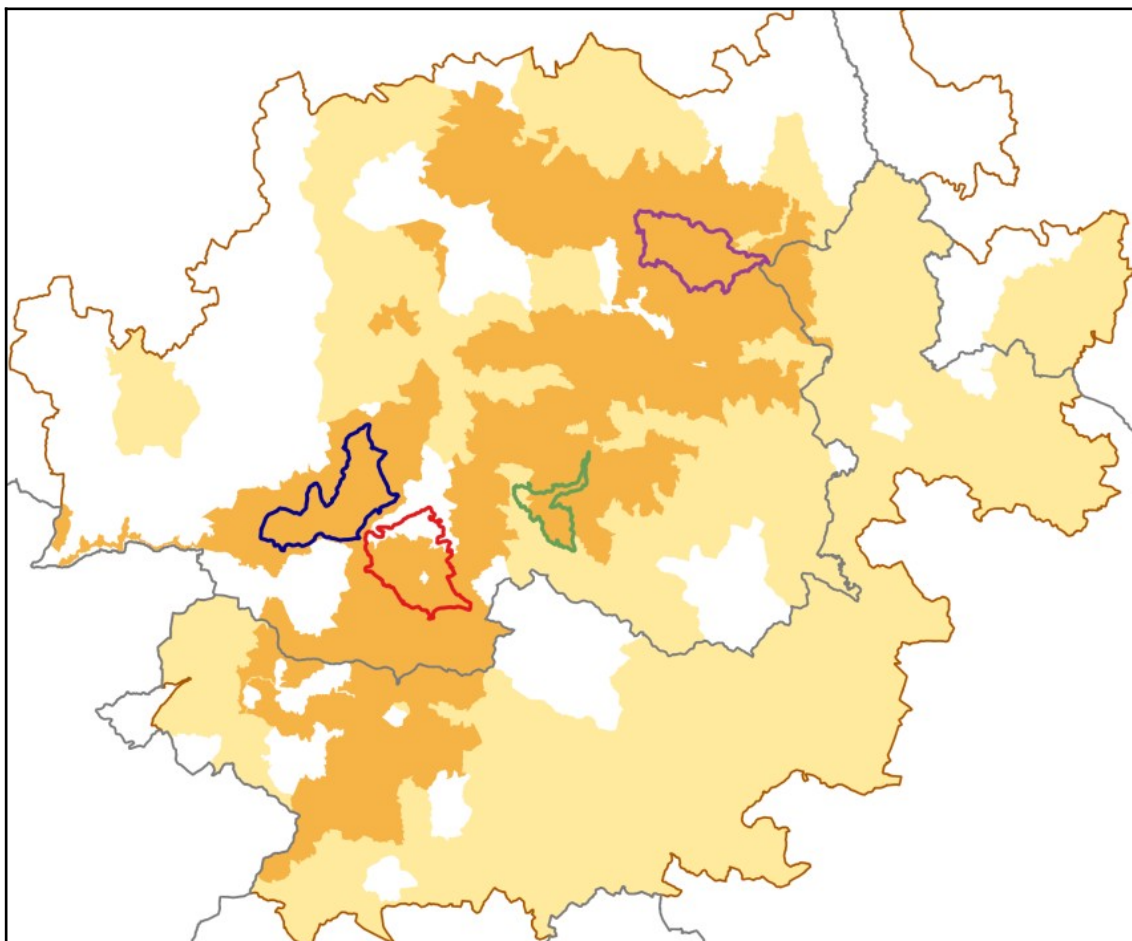


Fig. 9 - Localisation des quatre circuits Vigie-chiro routier en zone cœur du Parc national des Cévennes.

Les variations du nombre de contacts de chiroptère par circuit (par tranche de 5 secondes ; probabilité $> 0,5$) entre 2016 et 2025 ont été analysées pour la cinquième année consécutive afin de dégager des tendances. Ces tendances ont été testées à l'aide d'un modèle mixte (GLMM) avec comme effet fixe, l'année de la réalisation des circuits (après transformation centrée réduite) et comme effet aléatoire, l'identité du circuit emboîtée avec le passage (passages 1 et 2). En raison de la sur-dispersion des données concernant le nombre de contacts par circuit, nous avons utilisé une distribution binomiale négative. Ces analyses de tendances ont été calculées pour le nombre total de contacts par circuit toutes espèces confondues et pour les trois espèces les plus communément contactées, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii* et la Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*. Ces trois espèces représentent en effet 94,1 % des contacts obtenus sur le territoire du PNC sur la période de 2016 à 2025. Les analyses seront étendues à d'autres espèces avec plus de données, dès l'année prochaine.

Tableau XII : Nombre de contacts (par tranche de 5 secondes) estimés pour les différentes espèces de chiroptères contactées (probabilité $> 0,9$) au cours des deux passages Vigie-chiro routier réalisés en 2025 sur les quatre circuits (un par massif) en zone cœur du Parc national des Cévennes.

Taxons	Circuit Mont Lozère		Circuit Causse Méjean		Circuit Aigoual		Circuit Vallées Cévenoles	
	1 ^{er} pas.	2 ^{ème} pas.	1 ^{er} pas.	2 ^{ème} pas.	1 ^{er} pas.	2 ^{ème} pas.	1 ^{er} pas.	2 ^{ème} pas.
Pipistrelle commune	-	-	-	2	-	-	169	150
Pipistrelle de Kuhl	-	-	-	1	-	-	9	13
Barbastelle d'Europe	-	-	-	-	-	-	-	1
Sérotine commune	-	-	-	-	-	-	1	2
Total	-	-	-	3	-	-	179	166

Les résultats de ces analyses montrent qu'il existe une tendance significative à la hausse du nombre de contact par circuit toutes espèces confondues ($p < 0,05$; Fig. 10A). Le nombre de contacts par circuit pour la Pipistrelle commune (Fig. 10B) et la Pipistrelle de Kulh (Fig. 10C) augmente sur la période considérée, alors qu'il diminue pour la Noctule de Leisler (Fig. 10D) mais sans tendance significative pour ces deux dernières espèces ($p = 0,80$; $p = 0,08$ respectivement). Seule la Pipistrelle commune enregistre une augmentation très significative sur la période considérée, tendance à la hausse expliquée par l'accroissement spectaculaire des contacts obtenus en 2024. Ces résultats d'analyses de tendance sont toutefois à interpréter avec prudence compte-tenu du faible nombre d'années de suivi pris en compte ($N = 10$ années).

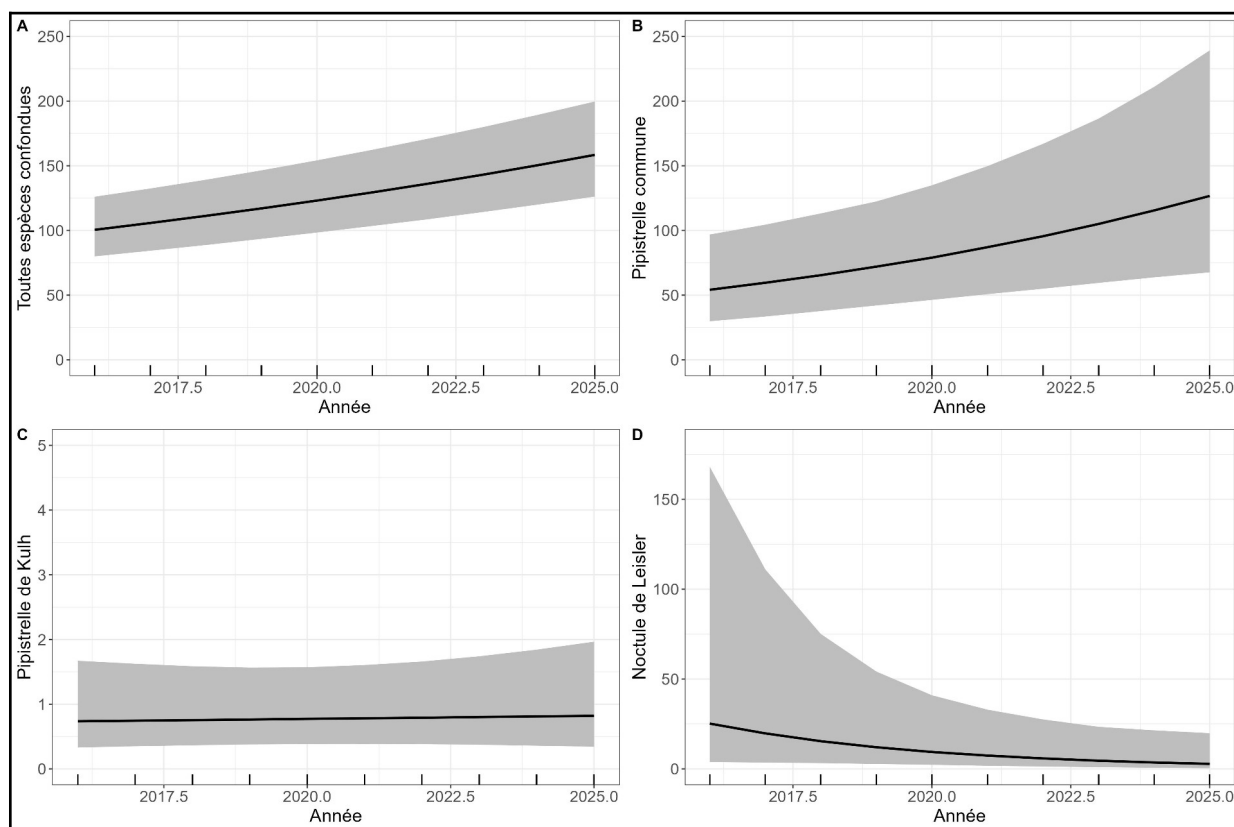


Fig. 10 - Variation du nombre de contacts (par tranche de 5 secondes) obtenus par circuit Vigie-chiro routier entre 2016 et 2025 en zone cœur du Parc national des Cévennes : (A) pour toutes espèces confondues, (B) pour la Pipistrelle commune, (C) pour la Pipistrelle de Kulh et (D) pour la Noctule de Leisler. La zone grise symbolise les intervalles de confiance à 95 %.

Tableau XIII : Variation du nombre de contacts de Pipistrelle commune (probabilité $> 0,5$) pour les quatre circuits Vigie-chiro routier réalisés entre 2016 et 2025 en zone cœur du Parc national des Cévennes.

Circuits	Passages	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Mont Lozère	1 ^{er} pas.	65	48	48	148	24	45	92	4	469	NA
	2 ^{ème} pas.	38	16	91	74	65	123	55	145	406	NA
Causse Méjean	1 ^{er} pas.	3	26	23	48	12	20	59	183	26	NA
	2 ^{ème} pas.	6	80	22	77	27	12	42	NA	16	2
Aigoual	1 ^{er} pas.	82	83	215	102	102	60	78	73	108	NA
	2 ^{ème} pas.	36	34	236	214	123	209	205	46	207	NA
Vallées Cévenoles	1 ^{er} pas.	40	190	122	62	NA	102	37	53	41	169
	2 ^{ème} pas.	15	28	80	53	50	84	52	115	72	150
Total		285	505	837	778	403	655	620	619	1345	321
% Pipistrelle commune /autres espèces contactées		89,9	75	48,1	54,6	46	74,9	70,2	81,4	87,7	92,2

Tableau XIV : Variation du nombre de contacts pour toutes espèces de chiroptère (probabilité > 0,5) pour les quatre circuits Vigie-chiro routier réalisés entre 2016 et 2025 en zone cœur du Parc national des Cévennes.

Circuits	Passages	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Mont Lozère	1 ^{er} pas.	68	51	57	218	56	69	92	4	469	NA
	2 ^{ème} pas.	39	24	105	372	85	144	55	152	408	NA
Causse Méjean	1 ^{er} pas.	5	35	64	162	76	33	125	223	46	NA
	2 ^{ème} pas.	10	102	82	140	51	23	67	NA	27	3
Aigoual	1 ^{er} pas.	97	105	673	115	182	76	111	76	150	NA
	2 ^{ème} pas.	36	34	487	250	329	275	256	83	230	NA
Vallées Cévenoles	1 ^{er} pas.	47	274	162	92	NA	127	49	78	56	179
	2 ^{ème} pas.	15	48	110	74	97	127	128	144	147	166
Total		317	673	1740	1423	876	874	883	760	1533	348

1.4 - Etude de la population de Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*

Objectifs :

Sur l'Aigoual :

- Identifier et caractériser le réseau d'arbres-gîtes.
- Définir le statut et l'effectif de la population.
- Confirmer le statut de site de swarming et les relations avec des gîtes de parturition situés hors du massif de l'Aigoual.
- Tester un protocole de suivi de la présence des individus dans les gîtes par piège photographique.

Sur le Mont Lozère :

- Identifier et caractériser une nouvelle population potentielle sur le versant Nord du Mont Lozère.

Partenariat : ONF et bénévoles.

Démarche : En 2021, une première capture de Grande noctule *Nyctalus lasiopterus* est réalisée dans la vallée de la Brèze, sur le massif de l'Aigoual, permettant d'avérer la présence de l'espèce localement. Les années suivantes, la capture et l'équipement (émetteurs VHF, GPS) d'individus mâles et femelles permettent de localiser par radiotracking de nombreux arbres-gîtes, de mieux appréhender l'utilisation de ce réseau de gîtes par les grandes noctules mâles et leur fréquentation comme site de swarming par les femelles. L'équipement d'individus femelles permet de préciser la relation entre le gîte de parturition situé dans le Lévézou en Aveyron (colonie déjà connue et suivie depuis environ 10 ans par le Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées) et le site de swarming de l'Aigoual.

Résultats 2025 :

Sur le massif du Mont-Lozère : le suivi des grandes noctules a été réparti en deux sessions distinctes : une première session, du 30 août au 04 juillet, réalisée sur le Nord du massif du Mont Lozère, dans l'objectif de confirmer des données de présence de Grande noctule (sons), de trouver de nouveaux gîtes (idéalement de femelles), et secondairement de trouver des colonies d'autres espèces. Trois secteurs ont été ciblés pour les captures, en fonction de contacts préalablement connus ou suspectés : la commune de Belvezet (48) pour la Grande noctule, la commune de Pontails-et-Brésis (48) pour la Noctule de Leisler, ainsi que le Bois Noir et la Réserve Biologique Intégrale (RBI) d'Altier pour les petits murins forestiers.

Plusieurs contacts acoustiques de Grande noctule en vol ont été obtenus, sans pouvoir toutefois capturer un individu au filet. La technique de « remontée de flux acoustique » mise en œuvre à la tombée de la nuit, le dernier soir, a permis de préciser le secteur d'origine du gîte de ce ou ces individus. Parallèlement, quatre Sérotines bicolores *Vespertilio murinus* mâles ont été capturées dans le secteur de Chazeaux. Quatre gîtes (Belvezet, Chazeaux, Cubières) ont pu être localisés par radiotracking des individus préalablement équipés d'émetteurs VHF. La confirmation a été faite en sortie de gîte. Le gîte de Chazeaux, avec 41 individus mâles, est la première colonie avérée de la région Occitanie.

Sur le massif de l'Aigoual : une deuxième session, du 10 au 19 septembre, a été réalisée sur le massif de l'Aigoual pour le suivi de la population de Grande noctule. Cette session s'est déroulée dans la continuité du suivi de 2024, avec un focus particulier sur les femelles.

Les sessions de capture ont permis de poser 10 GPS sur les grandes noctules et un émetteur VHF sur une femelle de Noctule commune. A cela, s'ajoutent la pose de quatre puces Sigfox sur des grandes noctules afin de permettre d'obtenir des données de suivi migratoire (relai antennes Sigfox). Une première analyse des déplacements permet de suspecter la présence de sites encore inconnus sur les secteurs d'Alès (30), de Castries (34) et de Naussac (48). De nouvelles localisations sont également suspectées dans le massif du Lévézou. Les individus présents sur ces sites semblent fréquenter le site de swarming de l'Aigoual. Une analyse plus précise des données par Olivier Vinet et l'équipe de l'ONF sera faite ultérieurement afin de préciser les différents types de déplacements entre mâles et femelles.

Par ailleurs, cinq pièges photographiques avaient été installés sur l'Aigoual, mi-juin 2025, dans l'objectif de suivre les entrées et sorties du gîte de l'arbre 1001, au niveau du Pouset. Ces pièges photographiques ont été récupérés lors de la session de septembre, après trois mois de fonctionnement. Un tri et une analyse des photos seront réalisés dans le courant 2026. Un des pièges photo a été remplacé en face de la sortie d'un gîte du secteur de Massevaques, mi-septembre. Il sera récupéré au printemps 2026 et doit permettre de vérifier la présence d'individus pendant l'hiver sur le massif de l'Aigoual.



Photo 8 - Deux grandes noctules dans un arbre gîte (© Olivier Vinet, ONF).

3. Avifaune

3.1 - Inventaire de l'avifaune du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces d'oiseaux (y compris rapaces) en précisant leurs statuts (nicheur, hivernant, migrateur) et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : SINP, Cogard, ALEPE, LPO 48.

Démarche : des observations et des prospections centrées sur les oiseaux sont menées individuellement par les agents du PNC sur les différentes zones biogéographiques et durant toute l'année.

Résultats 2025 : au total, 12 489 données d'oiseaux ont été collectées en 2025 par les agents du PNC sur les 329 167 données que comporte la base de données générale de l'EP PNC sur les oiseaux au 31/12/2025 (Tableau XV).

Tableau XV : Evolution du nombre de données collectées sur les oiseaux entre 2018 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données réalisées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP ...).

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	4187	4571	5574	4542	3925	4020	6330	12 489
Nombre de données cumulées	269 590	276 814	287 780	295 489	302 229	307 848	315 364	329 167

Dans les observations marquantes de l'année 2025, on peut noter deux nouvelles observations de Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* sur le Causse Méjean alors que l'espèce connaît un déclin important en France et semble ne plus exister en tant que nicheuse régulière en cœur de Parc. La première observation a été réalisée sur un site historique de présence de l'espèce, au Sud de Nivoliers où un mâle sûr, et peut-être une femelle, ont été observés le 24 avril par Régis Descamps, Tom Rossignol et Roméo Roux-Vaneph (agents PNC) ; la seconde vers la Croix du Villaret le 02 mai par Christophe Klein, sans mention du sexe de l'oiseau, ni de la forme. Par ailleurs, trois individus de Pipit spioncelle, dont au moins un mâle chanteur, ont été contactés par Benoit Deffrennes le 21 mai, c'est-à-dire en période de reproduction, vers les sources du Tarn sur le Mont Lozère. Cette espèce de montagne, en limite altitudinale sur le Mont Lozère, est particulièrement intéressante à suivre dans le cadre du changement climatique.

La liste commentée de l'avifaune du territoire du Parc national des Cévennes a été finalisé en 2023 grâce à l'important travail de Rémi Destre. Elle est téléchargeable sur le site internet du Parc. Cette liste commentée dresse un premier état des lieux des connaissances de l'ensemble des espèces d'oiseaux sauvages contactées sur le territoire du Parc national des Cévennes. Au 31 décembre 2022, 286 espèces d'oiseaux ont été signalées dans les bases de données actuelles (Geonature et Faune-France) et/ou dans la bibliographie, qu'elles soient bien établies sur le territoire du Parc ou de passage exceptionnel. Parmi celles-ci et en intégrant cette année la première nidification de la Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*, 143 espèces peuvent être considérées comme nicheuses sur le territoire du Parc.

3.2 - Suivi de l'avifaune commune en cœur de Parc

Objectifs :

- Caractériser les modifications spatiales et temporelles des communautés d'oiseaux de la zone cœur de Parc en lien avec les changements globaux.

Démarche : le protocole conçu en 2014 prévoyait d'échantillonner l'ensemble du cœur du Parc national des Cévennes selon un maillage de 1 km x 1 km. Au total, 1097 mailles ont été sélectionnées (Fig. 11). Chaque centroïde de maille a fait l'objet de 2 points d'écoutes de 15 minutes au cours d'une même année (2 passages sur un même point réalisé par des observateurs différents) avec un premier passage réalisé entre le 01 avril et le 10 mai et un deuxième du 11 mai au 20 juin. Pour chaque point d'écoute, les différentes espèces d'oiseaux ont été inventoriées en précisant le nombre d'individus présents dans un rayon de 100 m autour de l'observateur et au-delà. La réalisation de l'ensemble de ces points d'écoutes, réalisés à partir de 2014, a été achevée en 2017. Les relevés réalisés entre 2014 et 2017 représentent un état initial de la communauté d'oiseaux en cœur de Parc à la fois en ce qui concerne l'abondance relative des espèces contactées et leur distribution spatiale en cœur de Parc. Le ré-échantillonnage initié cette année des points d'écoute réalisés en 2014 et 2015, selon le même protocole, représente la deuxième session.

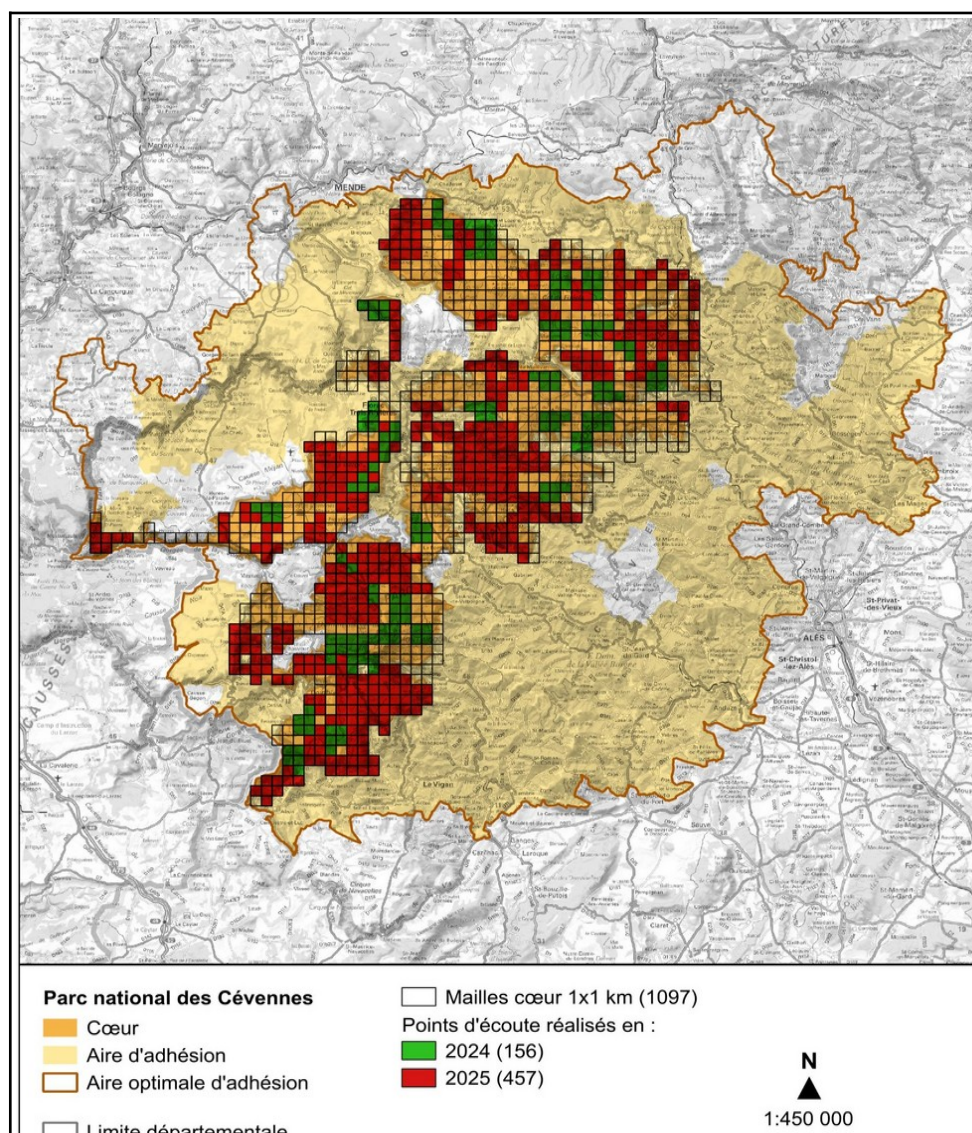


Fig. 11 - Carte des 613 mailles échantillonnées en 2024 et 2025 sur les 1097 mailles réparties de façon systématique en cœur de Parc.

Résultats 2025 : sur les 460 mailles prévues initialement cette année, 457 ont pu être réalisées, pour un total de 87 espèces contactées. Une première analyse des 611 mailles échantillonnées à la fois en 2014-2015 et en 2024-2025 nous permet de faire une nouvelle analyse de tendance partielle pour chaque espèce ayant une occurrence totale ≥ 5 (Tableau XVI). Cette analyse sera reconduite chaque année et prendra tout son sens lorsque les 1097 mailles seront toutes ré-échantillonnées en 2027.

Tableau XVI : Changements d'occurrences et calcul de tendance des espèces d'oiseaux contactées avec une occurrence totale ≥ 5 au cours des 611 points d'écoute réalisés en 2014-2015 (session 1) et en 2024-2025 (session 2) en cœur du Parc national des Cévennes avec : (↘) diminution $> 50\%$; (↙) diminution entre 20 et 50 %; (-) pas de tendance; (↗) augmentation entre 20 et 50 %; (↗) augmentation $> 50\%$. Les espèces ont été classées sur un gradient milieux forestiers (en haut) – milieux ouverts (en bas) selon leur score respectif sur l'axe 1 d'une Analyse Factorielle des Correspondances réalisées sur la matrice avifaune (611 points d'écoute x 2 sessions). Les changements d'occurrences entre 2014-2015 et 2024-2025 ont été testés par un test de Chi-deux avec : n.s. non significatif, * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Occ. en 2014-2015	Occ. en 2024-2025	Tendance	Significativité
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	0	8	↗	*
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	33	41	↗	n.s.
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	8	23	↗	*
Gros-bec casse-noyau	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	0	5	↗	n.s.
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	131	121	-	n.s.
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	25	9	↘	*
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	228	238	-	n.s.
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	27	78	↗	***
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	148	163	-	n.s.
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	109	194	↗	***
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	152	168	-	n.s.
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	5	13	↗	n.s.
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	324	349	-	n.s.
Pic épeiche	<i>Dryocopus martius</i>	141	143	-	n.s.
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	329	313	-	n.s.
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	183	193	-	n.s.
Rouge queue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	10	13	↗	n.s.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	334	362	-	n.s.
Accenteur mouchet	<i>Erithacus rubecula</i>	467	501	-	*
Pic noir	<i>Dendrocopos major</i>	120	137	-	n.s.
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	116	31	↘	***
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	320	324	-	n.s.
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	26	18	↘	n.s.
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	295	344	-	*
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	235	254	-	n.s.
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	249	336	↗	***
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	23	17	↘	n.s.
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	24	35	↗	n.s.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	302	315	-	n.s.
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	4	3	↘	n.s.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2	3	↗	n.s.
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	13	3	↘	*

Merle noir	<i>Turdus merula</i>	450	472	-	n.s.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	539	553	-	n.s.
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	27	14	↘	n.s.
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	312	321	-	n.s.
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	103	110	-	n.s.
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	12	6	↘	n.s.
Berg. des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	16	5	↘	*
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	4	4	-	n.s.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	4	8	↗	n.s.
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	27	26	-	n.s.
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	1	5	↗	n.s.
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	54	42	↘	n.s.
Pouillot de bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	32	60	↗	***
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	467	452	-	n.s.
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	188	154	-	*
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	4	10	↗	n.s.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	99	108	-	n.s.
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	187	219	-	n.s.
Fauvette pichou	<i>Sylvia undata</i>	24	23	-	n.s.
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	6	17	↗	*
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	5	10	↗	n.s.
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	146	97	↘	***
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	3	4	↗	n.s.
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	40	35	-	n.s.
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	51	41	-	n.s.
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	20	7	↘	*
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	9	7	↘	n.s.
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	17	7	↘	n.s.
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	22	31	↗	n.s.
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	10	13	↗	n.s.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	5	2	↘	n.s.
Tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>	7	1	↘	n.s.
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	121	70	↘	***
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	120	117	-	n.s.
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	8	1	↘	*
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	179	163	-	n.s.
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1	12	↗	*
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	14	7	↘	n.s.
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	6	23	↗	**
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	10	10	-	n.s.
Tarier pâle	<i>Saxicola torquatus</i>	55	50	-	n.s.

Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	26	40	↗	n.s.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	42	39	-	n.s.
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	9	5	↘	n.s.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	14	13	-	n.s.
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	27	36	↗	n.s.
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	23	12	↘	n.s.
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	10	23	↗	*
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	16	8	↘	n.s.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	18	15	-	n.s.
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	6	1	↘	n.s.
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	2	6	↗	n.s.
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	49	31	↘	*
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	4	5	-	n.s.
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	27	27	-	n.s.
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	3	2	↘	n.s.

3.3 - Suivi de la population de Grand tétras *Tetrao urogallus*

Objectif :

- Suivre l'évolution spatiale et démographique de la population de Grand tétras *Tetrao urogallus* sur le territoire du Parc national des Cévennes sur la base d'un effectif minimal d'été (EME).

Partenariat : Fédération départementale des Chasseurs de la Lozère, OFB Lozère, bénévoles.

Démarche : le protocole de suivi du Grand tétras repose sur la prospection en ligne, par plusieurs agents, des sites connus du Mont Lozère pour héberger cette espèce. A ces prospections ciblées sur ces sites, s'ajoute aussi la compilation d'éventuelles observations en cours d'année sur d'autres secteurs du Parc. Comme son nom l'indique, l'EME sous-estime la taille de la population de Grand tétras présente sur le territoire du Parc national des Cévennes dans une proportion non connue mais on peut supposer que ce biais ne diffère peu ou pas entre les années (Leclercq *et al.*, 2012). La comparaison inter-annuelle de l'EME permet donc d'apprécier la dynamique spatiale et démographique de cette néo-population.

Résultats 2025 : compte-tenu des observations réalisées ces dernières années, aucun site historique n'a été prospecté cette année par les agents du Parc. On nous a toutefois rapporté deux observations différentes en 2025. La première concerne l'observation d'une poule identifiée comme du Grand tétras le 05 juillet au lieu dit Castagnols sur la commune de Vialas, observation réalisée par Edouard Toreille agent de l'OFB. La seconde, concerne une femelle ou un jeune de l'année, observation réalisée le 28 octobre en bordure Sud de la forêt du Sapet par Hervé Picq. L'EME provisoire de l'année 2025 s'élève donc à deux individus dont une femelle et un oiseau indéterminé, bien qu'il soit très probable que ce dernier individu soit une femelle adulte et non un jeune de l'année en l'absence depuis plusieurs années de mâle adulte (Fig. 12).

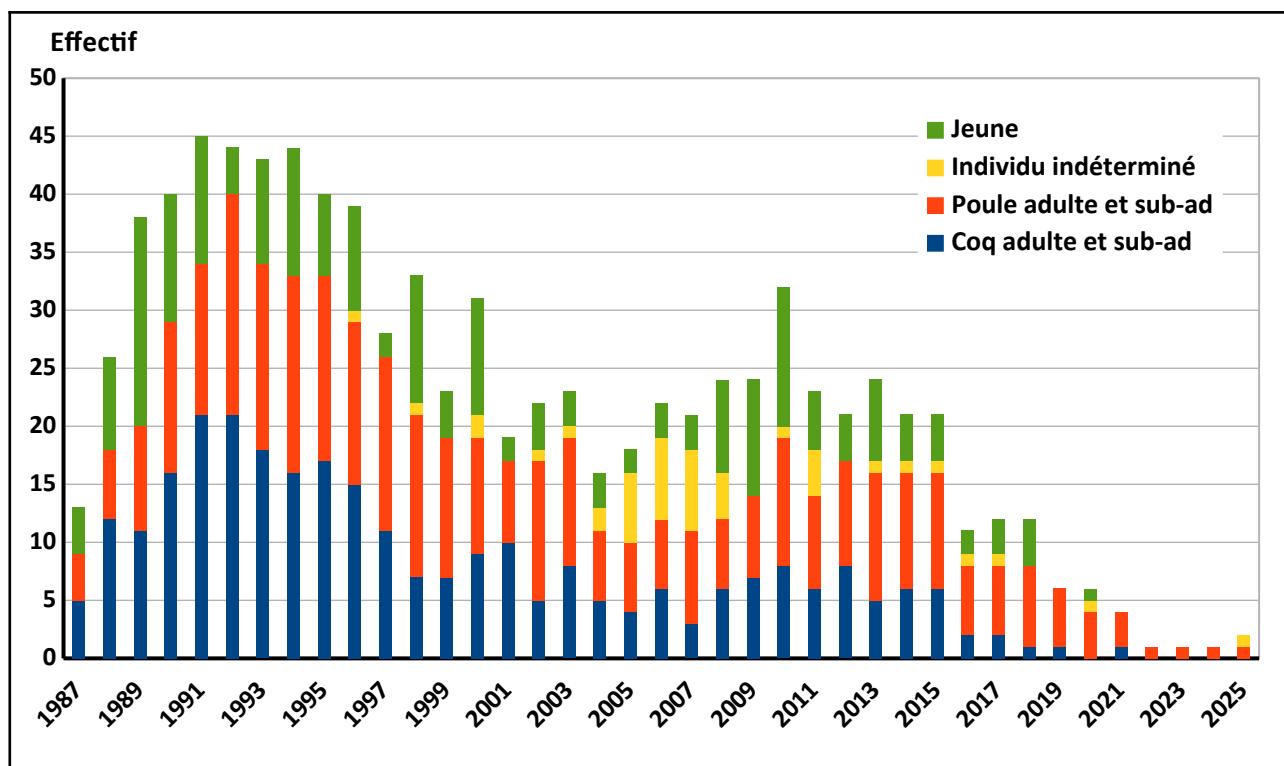


Fig. 12 - Evolution de l'effectif minimum d'été (EME) du Grand tétras en fonction de l'âge et du sexe des oiseaux sur le territoire du Parc national des Cévennes de 1987 à 2025.

3.4 - Etude démographique de la population de Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* sur les Causses Méjean et Sauveterre

Objectifs :

- Suivre la dynamique démographique de la population de Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* par le baguage et le recensement des couples.
- Caractériser l'habitat de reproduction de l'espèce.
- Acquérir une meilleure connaissance de l'écologie générale de l'espèce.

Partenariat : LPO PACA, OFB Lozère, ALEPE, LPO 48, Laurent Joubert.

Démarche : un programme de baguage a été initié, en 2021, de cette espèce sur les Causses Méjean et Sauveterre dans le cadre d'un programme personnel porté par Olivier Hameau de la LPO PACA, programme déposé et validé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). Les Causses de Lozère constituent ainsi le deuxième site français, avec la ZPS des garrigues de Lançon, pour étudier la démographie de cette espèce intégrée au Plan National d'Actions Pie-grièches.

Les prospections de terrain, afin de localiser les couples reproducteurs, commencent dès la fin janvier lorsque les couples se forment. À la fin du mois de mars/début avril des prospections communes sont organisées sur les deux Causses. Le suivi se poursuit sur toute la période de reproduction d'avril à mi-juillet afin de localiser précisément les territoires, suivre la phénologie de la reproduction des couples localisés et tenter de marquer les individus adultes par piégeage au clapnet. Dans la mesure du possible, les poussins au nid sont bagués quand les conditions le permettent. En 2021 et 2022, chaque oiseau capturé était bagué avec une bague métal du MNHN patte droite et d'une bague plastic darvic, avec un code unique (une lettre et deux chiffres), patte gauche. Le contrôle des oiseaux bagués avec les bagues darvic s'est avéré très difficile à distance. Ainsi, en 2023, nous avons expérimenté le marquage des oiseaux avec des bagues de couleur en aluminium. Les individus adultes sont marqués depuis avec une bague métal du MNHN et une bague aluminium de couleur sur chaque patte (deux bagues couleurs/ individu) permettant d'individualiser chaque individu adulte capturé. Les pullus au nid sont toujours marqués avec des bagues darvic en raison de l'insuffisance de combinaison possible avec les sept bagues métal couleurs disponibles actuellement.

En parallèle, un protocole de contrôle de l'espèce par piège photographique a été mis en place durant la période de reproduction. Quatre pièges photographiques fixés sur des perchoirs artificiels (similaire à un piquet de clôture) ont été disposés sur des territoires de reproduction de couple certain. En effet, la Pie-grièche méridionale chasse à l'affût et elle utilise comme perchoir différents éléments du paysage. Ainsi, ce dispositif de piquet-piège photographique nous semblait suffisamment attractif pour être testé et tendre à optimiser les lectures des bagues darvics et couleurs.

Résultats 2025 : au total, pour les deux Causses, 54 couples certains et sept couples possibles (un seul oiseau observé ou couple présent mais non revu ensuite) ont été identifiés avec respectivement pour le Causse Méjean 40 couples certains et six possibles (Fig. 13), et pour le Causse de Sauveterre, 14 couples certains et un possible (Fig. 14). Les résultats obtenus cette année nous permettent d'évaluer la population de Pie-grièche méridionale entre 55 et 65 couples nicheurs sur ces deux Causses, soit ~ 8 % de la population française. Concernant le baguage, 23 oiseaux adultes ont été bagués cette année, ainsi que 50 jeunes au nid, soit un total, depuis 2021, de 92 oiseaux adultes et 138 jeunes au nid. Les 31 nids trouvés cette année ont fait l'objet d'une description des sites de nidification en vue de caractériser l'habitat de nidification de cette espèce, soit un total de 105 sites de nidification décrits depuis le début du programme.

Les pontes complètes comptent entre 4 et 8 œufs avec une moyenne de $5,71 \pm 0,74$ œufs par nichée ($N = 55$) avec pour les premières pontes $5,81 \pm 0,70$ œufs par nichée ($N = 48$) et pour les pontes de remplacement $5 \pm 0,56$ œufs par nichée ($N = 7$). Les échecs de reproduction sont, cette année, très inférieurs à ceux des années précédentes avec trois échecs pour 29 couples territorialisés suivis en 2025, soit env. 10 % d'échec (Tableau XVII). Sur les cinq années du suivi des nichées, le pourcentage d'échec, ponte de remplacement incluse, est de 27,10 % pour 107 nichées suivies. Le nombre de jeunes à l'envol est de $4,85 \pm 1,13$ jeunes par nichée suivie ($N = 48$) sur la base du nombre de jeunes au nid juste avant l'envol. Une part importante des échecs observés est liée à de la prédation sur les œufs et des pullus en bas-âge. L'identité des principaux prédateurs reste à établir mais nous avons pu identifier pour la première fois cette année, une prédation d'une Fouine *Martes foina* sur une ponte grâce à la pose d'un piège photo. Par ailleurs, nous avons collecté cette année des échantillons de coquilles d'œufs de quatre nids différents pour de futures analyses écotoxicologiques, ce qui porte à 12 le nombre d'échantillons collectés depuis 2022.

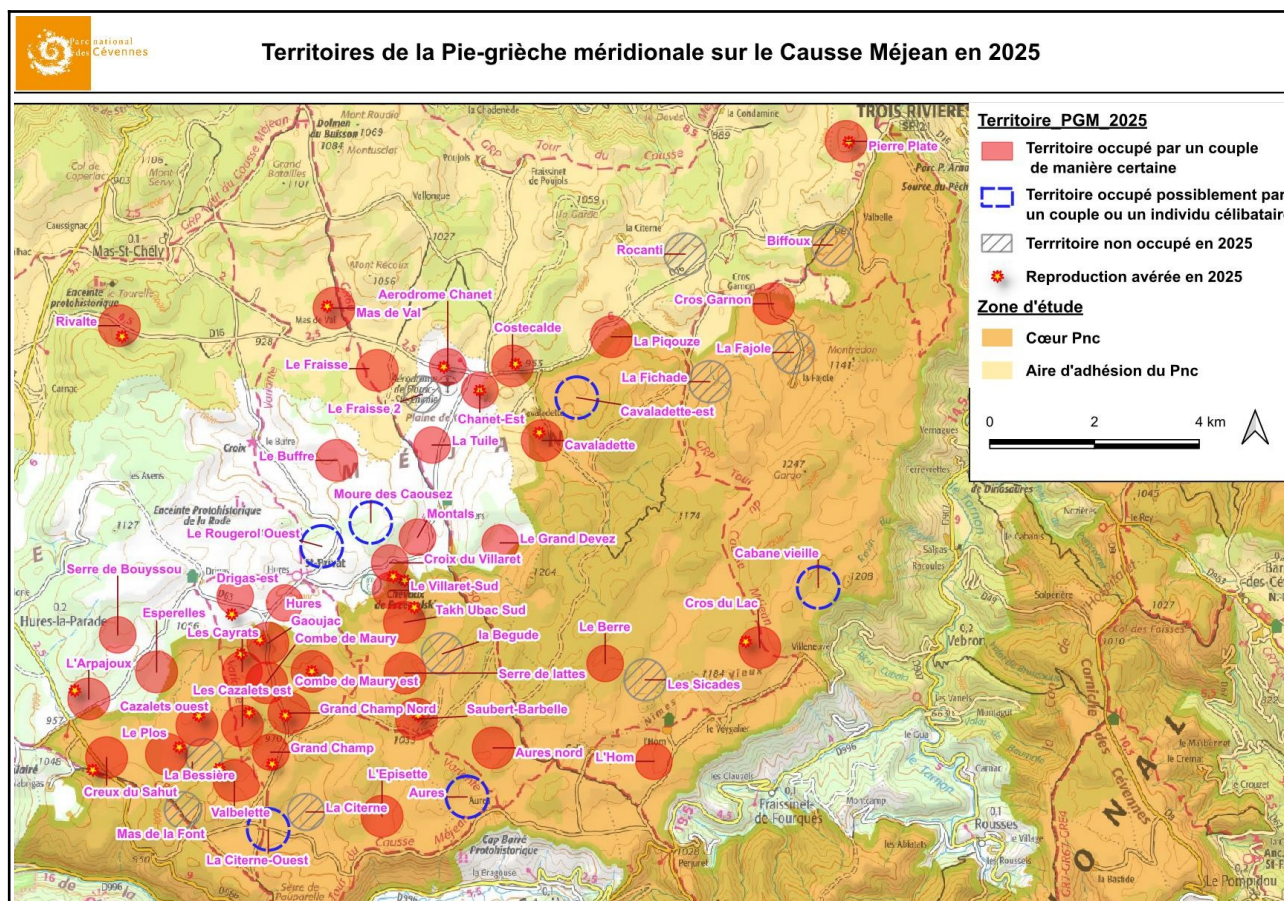


Fig. 13 - Localisation des territoires de Pie-grièche méridionale sur le Causse Méjean en 2025.

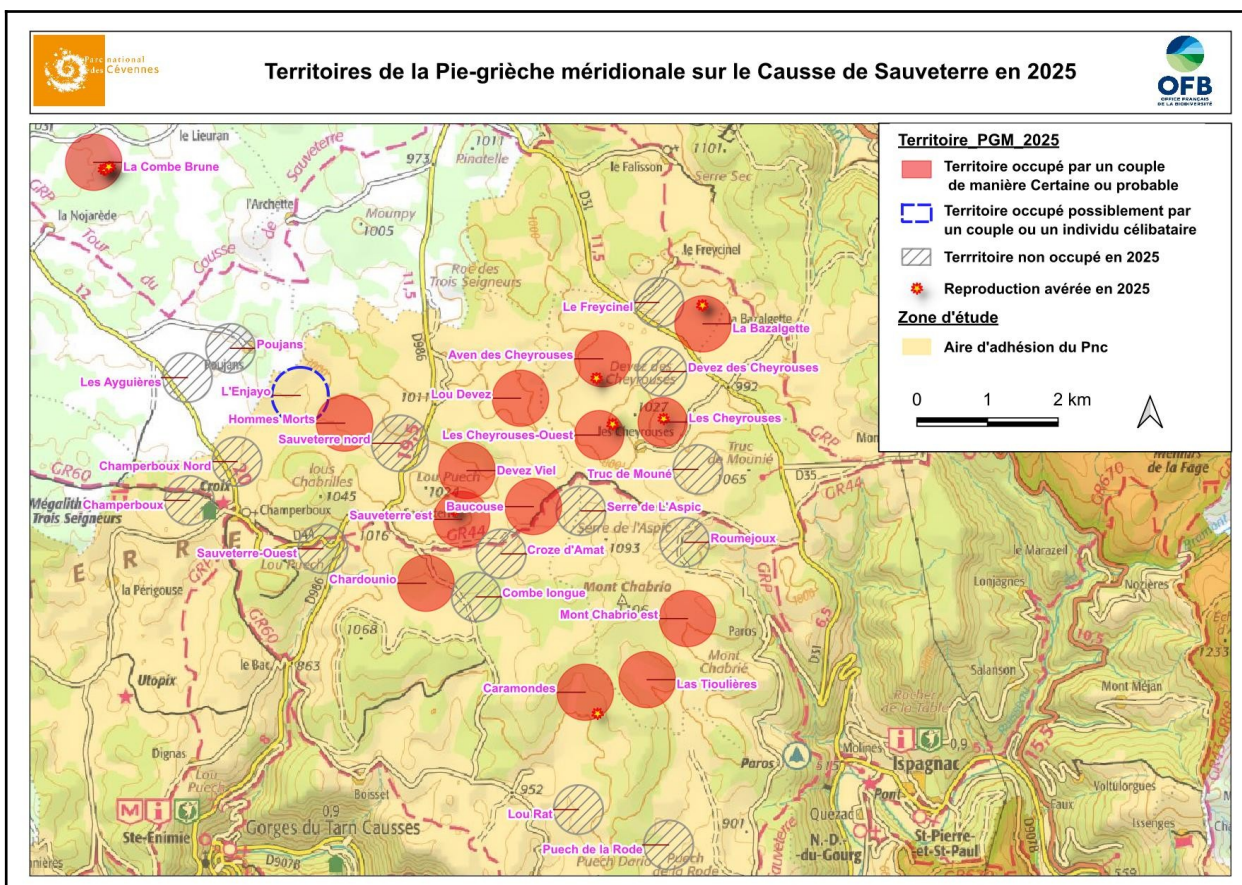


Fig. 14 - Localisation des territoires de Pie-grièche méridionale sur le Causse de Sauveterre en 2025.



Photo 9 - Pie-grièche méridionale baguée couleur sur le Causse Méjean (© Delphine Descamps Diereman).

Tableau XVII : Phénologie de la reproduction, nombre d'œufs pour les pontes complètes et succès de la reproduction pour les nids de Pie-grièche méridionale suivis sur les Causses Méjean et Sauveterre en 2025.

Nom du territoire	Phénologie de la reproduction	Nb. d'œufs	Succès/échec
Causse Méjean			
- La Piquouze	07 juin : au moins 2 jeunes volants	?	Succès
- Cavaladette Nord	27 avril : 6 œufs ; 23 mai : 4 pullus de 12 jours	6	Succès
- Cavaladette Sud	05 mai : 5 pullus de 1 jour ; 15 mai : 5 pullus de 11 jours	?	Succès
- Aérodrome de Chanet	28 avril : 6 œufs ; 14 mai : 6 pullus de 13 jours	6	Succès
- Chanet Est	05 mai : au moins 2 œufs ; 21 mai : 4 pullus de 10-11 jours	?	Succès
- Rivalte	14 mai : 6 œufs ; 21 mai : 5 pullus de 1 jour + 1 œuf ; 12 juin : au moins 3 jeunes volants	6	Succès
- Les Cazalets Est	25 avril : 6 œufs ; 19 mai : 6 pullus de 10-11 jours ; 27 mai : au moins 1 jeune volant	6	Succès
- Les Cazalets Ouest	30 avril : 6 pullus de 3 jours ; 07 mai : 6 pullus de 10 jours ; 12 mai : 6 pullus de 14-15 jours	?	Succès
- Grand-Champ	14 mai : 5 pullus de 15 jours	?	Succès
- Grand Champ Nord	13 mai : 5 œufs ; 23-24 mai : nid prédaté par une Fouine sans pont de remplacement	5	Echec
- Pierre plate	13 mai : 5 œufs ; 23 mai : 4 pullus de 9 jours ; 13 juin : au moins un jeune volant	5	Succès
- Valbelette	30 avril : nid trouvé ; 07 mai : 1 œuf ; 26 mai : nid vide (prédaté)	?	Echec
- Drigas Est	17 juin : 5 œufs d'une ponte de remplacement	5	?
- L'Arpajoux	15 mai : 6 œufs ; 05 juin : 6 pullus de 11-12 jours ; 16 juin : au moins 3 jeunes volants.	6	Succès
- Combe Maury Est	29 avril : nid trouvé ; 26 mai : 6 œufs dans un nid de remplacement ; 11 juin : 4 pullus de 9-10 jours.	6	Echec puis Succès
- Croix du Villaret	28 avril : 6 œufs ; 13 mai : nid vide (prédation) sans pont de remplacement	6	Echec
- Villaret Sud	16 mai : 5 pullus de 8 jours ; 20 mai : 5 pullus de 13 jours	5	Succès
- Takh ubac Sud	13 mai : 5 pullus de 3 jours + 1œuf ; 20 mai : 5 pullus de 13 jours	?	Succès
- Creux du Sahut	14 mai : 6 œufs ; 26 mai : 1 pullus de 11 jours et 5 œufs non éclos	6	?
- Mas de Val	14 mai : au moins 5 pullus de 1 jour ; 21 mai : 6 pullus de 8 jours	?	Succès
- Gaoujac	14 mai : 6 œufs ; 11 juin : 6 pullus de 12-13 jours	6	Succès
- Villeneuve	26 mai : 6 pullus de 1 jour ; 07 juin : 5 pullus de 13 jours ; 13 juin : au moins 5 pullus de 19 jours	?	Succès
Causse de Sauveterre			
- Combe Brune	23 avril : 2 œufs ; 5 mai : nid vide ; 21 mai : transport de nourriture dans un nouveau nid inaccessible ; 29 mai : nourrissage de 2 jeunes volants	?	Echec puis Succès
- Chardounio	22 juin : adulte nourrissant 3 jeunes volants	?	Succès
- Sauveterre Est	25 mai : 4 pullus de 7 jours ; 30 mai : 4 pullus de 14 jours	4	Succès
- La Bazalgette	12 mai : 4 œufs + 1 pullus 1 jour ; 21 mai : 3 pullus de 10 jours ; 27 mai : 3 pullus de 16 jours	5	Succès
- Aven des Cheyrouses	21 mai : 6 pullus de 5 ou 6 jours ; 6 juin : 3 jeunes volants	6	Succès
- Les Cheyrouses ouest	21 mai : 6 œufs ; 26 mai : 6 pullus de 2 ou 3 jours ; 1 ^{er} juin : 6 pullus de 9 jours ; 11 juin : 6 jeunes volants	6	Succès
- Les Cheyrouses	07 mai : transport de nourriture dans nid inaccessible ; 6 juin : nourrissage de 2 jeunes volants	?	Succès
- Devez Viel	05 juillet : adulte nourrissant 3 jeunes volants	?	Succès
- Caramondes	24 mai : 5 pullus de 14 jours ; 30 juin 5 jeunes volants	?	Succès

Dans les faits marquants de l'année, nous avons de nouveau une femelle adulte qui a changé de territoire et, a priori, de partenaire. Cette femelle adulte baguée le 06 avril 2023 (Mt/Bleu patte droite ; Violet patte gauche) avait niché aux Cayrats sur le Causse Méjean. Elle a été contrôlée cette année le 14 mai et a

niché à Grand Champ, soit à une distance d'environ 980 m de son premier territoire. Nous avons aussi pu localiser cette année deux pontes de remplacements par rapport à la première ponte, l'une à 3 m de la première ponte (couple de Combe Maury sur le Causse de Méjean) et la seconde à 127 m de la première (couple de Combe brune sur le Causse de Sauveterre). Enfin, le contrôle d'un individu adulte (Femelle?), nicheur aux Cheyrouses Ouest et bagué au nid comme pulli l'année précédente à Hommes morts sur le Causse de Sauveterre, atteste que la Pie-grièche méridionale est à même de se reproduire dès sa deuxième année civile, c'est-à-dire un an après sa naissance.

Au total, huit contrôles inter-annuels ont été réalisés cette année (Tableau XVIII). De toute évidence, le marquage des individus avec des bagues couleurs a amélioré considérablement le contrôle des individus à distance mais la lecture de ces bagues colorées reste toutefois un exercice difficile compte-tenu de la distance de fuite de la Pie-grièche méridionale. Ces lectures à distance devront être complétées par des lectures par pièges photographiques installés dans cet objectif, l'augmentation des contrôles inter-annuels restant une priorité dans le cadre de ce programme de baguage.

Tableau XVIII : Liste des contrôles inter-annuels réalisés en 2025.

Nom du territoire	Contrôle 2025	Historique du baguage
Causse Méjean		
- Cazalets Est	Mâle ? V/Mt-R	Mâle ? bagué adulte à Grand Champ Nord en 2024
- Cazalets Est	? E16	Pullus bagué au nid à Chanet Est en 2023
- Grand Champs	Femelle Mt/B-Vi	Femelle baguée adulte sur les Cayrats en 2023
- Drigas	Mâle V/Mt-B	Mâle bagué adulte sur le même site en 2024
- Drigas	Femelle R/Mt-V	Femelle baguée adulte sur le même site en 2024
- Rivalte	Mâle V-V/Mt	Mâle bagué adulte sur le même site en 2024
Causse de Sauveterre		
- Combe Brune	Mâle V-B/MT	Mâle bagué adulte sur le même site en 2023
- Les Cheyrouses Ouest	Femelle ? Vi-MT/B	Pullus bagué au nid à Hommes morts en 2024

4. Rapaces

4.1 - Inventaire des espèces de rapaces du Parc national des Cévennes

Objectif : Établir une liste actualisée des espèces de rapaces présentes dans le PNC en précisant leurs statuts (nicheur, hivernant, migrateur) et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : ALEPE, LPO48, Cogard, OFB48.

États d'avancement : l'état de la connaissance sur la diversité spécifique et la répartition spatio-temporelle des rapaces diurnes sur le territoire du PNC est bien avancé et considéré comme satisfaisant. Le dernier inventaire exhaustif date du début des années 2000 et a été effectué dans le cadre de l'inventaire national des rapaces diurnes. L'inventaire des rapaces diurnes et nocturnes réalisé sur le territoire du PNC ces vingt dernières années fait état de 39 espèces (30 diurnes et neuf nocturnes). Parmi ces 39 espèces, 26 se sont reproduites au moins une fois, dont 18 rapaces diurnes et huit nocturnes (Tableau XIX). A titre de comparaison, le nombre de rapaces diurnes et nocturnes observés de manière régulière ou exceptionnelle en France s'élève respectivement à 38 espèces diurnes (dont 25 nicheuses) et 10 espèces nocturnes (dont neuf nicheuses).

Dans les observations marquantes de l'année 2025, on peut noter la première reproduction avérée en cœur de Parc de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* sur le Causse Méjean. Un premier site de nidification est identifié le 24 août vers les Cayrats dans une Aubepine (accouplement et un individu creuse la coupe d'un nid puis y reste en position de couveur). Deux autres passages sur ce site, le 04 et le 11 septembre, ont permis d'observer un seul individu sans activité au niveau du nid, confirmant l'échec de la reproduction. Le 01 octobre, un nouveau site de nidification (peut-être le même couple suite à un échec de la première

tentative ?) a été découvert vers la Combe de Maury à 1500 m du premier site, avec deux à trois jeunes au nid avec un plumage avancé, également dans une Aubépine. Cette seconde tentative de nidification, constaté le 14 octobre, se soldera de nouveau par un échec de cause inconnue (prédation ?).

Tableau XIX : Liste et statut des rapaces diurnes et nocturnes observés dans le Parc national des Cévennes.

Rapaces diurnes observés dans le PNC		
N	Espèces	Statut
1	Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	Estivant, nicheur, très rare
2	Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>	Erratique régulier, très rare
3	Aigle impérial <i>Aquila Heliaca</i>	Erratique exceptionnel
4	Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	Sédentaire, nicheur, rare
5	Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i>	Sédentaire, nicheur, peu commun
6	Balbusard pêcheur <i>Pendion haliaetus</i>	Migrateur de passage, régulier
7	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	Estivant, nicheur, commun
8	Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	Estivant, nicheur, rare
9	Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	Migrateur de passage, régulier
10	Busard pâle <i>Circus macrourus</i>	Migrateur irrégulier, très rare
11	Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	Sédentaire, nicheur, rare
12	Buse pattue <i>Buteo lagopus</i>	Hivernant exceptionnel
13	Buse variable <i>Buteo buteo</i>	Sédentaire, nicheur commun
14	Circaète jean le blanc <i>Circaetus gallicus</i>	Estivant, nicheur commun
15	Elanion blanc <i>Elanus cearuleus</i>	Estivant nicheur irrégulier, très rare
16	Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i>	Sédentaire, nicheur commun
17	Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	Sédentaire, nicheur commun
18	Faucon crécerellette <i>Falco naumani</i>	Migrateur d'automne, régulier
19	Faucon d'Eléonore <i>Falco eleonora</i>	Erratique régulier, rare
20	Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>	Hivernant régulier, rare
21	Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>	Estivant, nicheur peu commun
22	Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i>	Migrateur de passage, régulier
23	Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Sédentaire, nicheur rare
24	Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	En réintroduction
25	Milan noir <i>Milvus migrans</i>	Estivant, nicheur peu commun
26	Milan royal <i>Milvus milvus</i>	Sédentaire, nicheur rare
27	Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus albicilla</i>	Erratique exceptionnel
28	Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	Sédentaire, nicheur commun
29	Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	Sédentaire, nicheur très rare
30	Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	Estivant, nicheur très rare
Rapaces nocturnes observés dans le PNC		
N	Espèces	Statut
1	Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	Sédentaire, nicheur très rare
2	Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	Estivant, nicheur, peu commun
3	Hibou moyen-duc <i>Asio otus</i>	Nicheur irrégulier, peu commun
4	Hibou grand-duc <i>Bubo bubo</i>	Sédentaire, nicheur rare
5	Hibou des marais <i>Asio flammeus</i>	Hivernant régulier, rare
6	Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	Sédentaire, nicheur peu commun
7	Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>	Sédentaire, nicheur peu commun
8	Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i>	Sédentaire. nicheur très rare
9	Chouette hulotte <i>Strix aluco</i>	Sédentaire, nicheur commun

4.2 - Suivi et protection des aires de quatre espèces de rapaces

Objectifs :

- Localiser précisément les aires des rapaces prioritaires pour le Parc national et récolter certains paramètres simples liés à la biologie de ces espèces.
- Mettre en place des moyens de protection (information, autorisations, périmètres de quiétudes...), pour éviter en amont des dérangements potentiels liés aux activités humaines.

Partenaires : ALEPE, Cogard, COPAGE, Groupe rapace du Massif Central, LPO, OFB 48 et 30, bénévoles.

4.2.1 - Aigle Royal *Aquila chrysaetos*

Objectifs : ce protocole consiste dans un premier temps à contrôler la présence des couples sur les sites de nidification et localiser ensuite précisément les aires. Ces données permettent la mise en place des moyens de protection (information, autorisations ...), pour éviter en amont des dérangements potentiels liés aux activités humaines et pouvant perturber la reproduction de cette espèce sensible. Le baguage des jeunes, s'il est possible, se déroule en juin ou juillet et à l'occasion, la récolte de restes de proies permettra de dresser le régime alimentaire de l'espèce. La récolte de plumes de mue des adultes de chaque couple devrait permettre d'individualiser génétiquement les individus, afin d'estimer le « turn-over » de la population nicheuse.

Partenariat : Cogard, COPAGE, ALEPE, LPO, Groupe rapaces du Massif central, OFB Gard et Lozère.

Démarche : le contrôle des sites de nidification des Aigles royaux doit s'effectuer de début janvier à la fin du mois de mars. Ce contrôle doit permettre d'attester la présence du couple sur le site et de déterminer l'aire dans laquelle sera effectuée la nidification de l'année en cours. Le suivi de la reproduction peut se poursuivre d'avril à août pour constater la ponte, l'éclosion et l'envol du ou des jeunes aiglons. Un minimum de trois passages de trois heures sur le site est nécessaire pour permettre de donner un avis négatif sur la présence du couple.

Résultats 2025 : seize couples sont présents sur le périmètre de l'aire optimale d'adhésion du Parc national des Cévennes (Fig. 15), dont 14 sont suivis par les agents du Parc et deux par Nina Combet, agent du Copage, et Rémy Bérenger. Pour 2025, les résultats du suivi des couples d'Aigle royal sont les suivants :

- 16 sites contrôlés.
- 16 sites occupés par un couple.
- 16 couples suivis pour la reproduction (six couples présentent un échec et 10 ont produit un jeune à l'envol).
- Taux de reproduction en 2025 = 0,63 jeune/couple.

Cette année encore tous les territoires contrôlés étaient occupés par un couple. Le taux d'abstention est bas en 2025 avec seulement trois couples qui n'ont pas pondus. Le couple de Sainte-Enimie affiche une dix-septième année d'échecs consécutifs. Les oiseaux de ce couple montrent un comportement reproducteur avec des parades, des accouplements, des recharges d'aire mais aucune ponte n'a été observée cette année encore (femelle probablement stérile). Les couples d'Alzon et du Bois noir (Altier) ont chargé au moins une aire mais n'ont pas déposé de ponte. Les 13 autres couples ont déposé une ponte et pour trois d'entre eux l'éclosion n'a pas eu lieu ou bien le poussin a disparu rapidement. Dix jeunes ont pris leur envol et on peut noter un record d'envol tardif à 96 jours pour la femelle du couple de Grinioucon (com. pers. Christian. Itty) probablement lié à un problème de croissance (difficulté dans l'élevage ? manque de proies ?). L'aiglon des gorges de la Jonte, quant à lui, a quitté l'aire de façon prématurée début juillet laissant planer le doute sur un échec. Il a ensuite été revu le 29 juillet, en vol près de son aire. On peut supposer qu'il a sauté du nid accidentellement (en battant des ailes et en sautant... comme cela arrive de rares fois) et que les adultes ont continué à le nourrir là où il avait trouvé refuge.

L'année 2025 est donc plutôt une bonne année de reproduction pour l'Aigle royal sur le territoire du Parc national des Cévennes avec un taux de reproduction de 0,63 jeune/couple bien au-dessus de la moyenne de 0,45 jeune/couple calculée sur 20 années de 2006 à 2025 (Tableau XX ; Fig. 16).

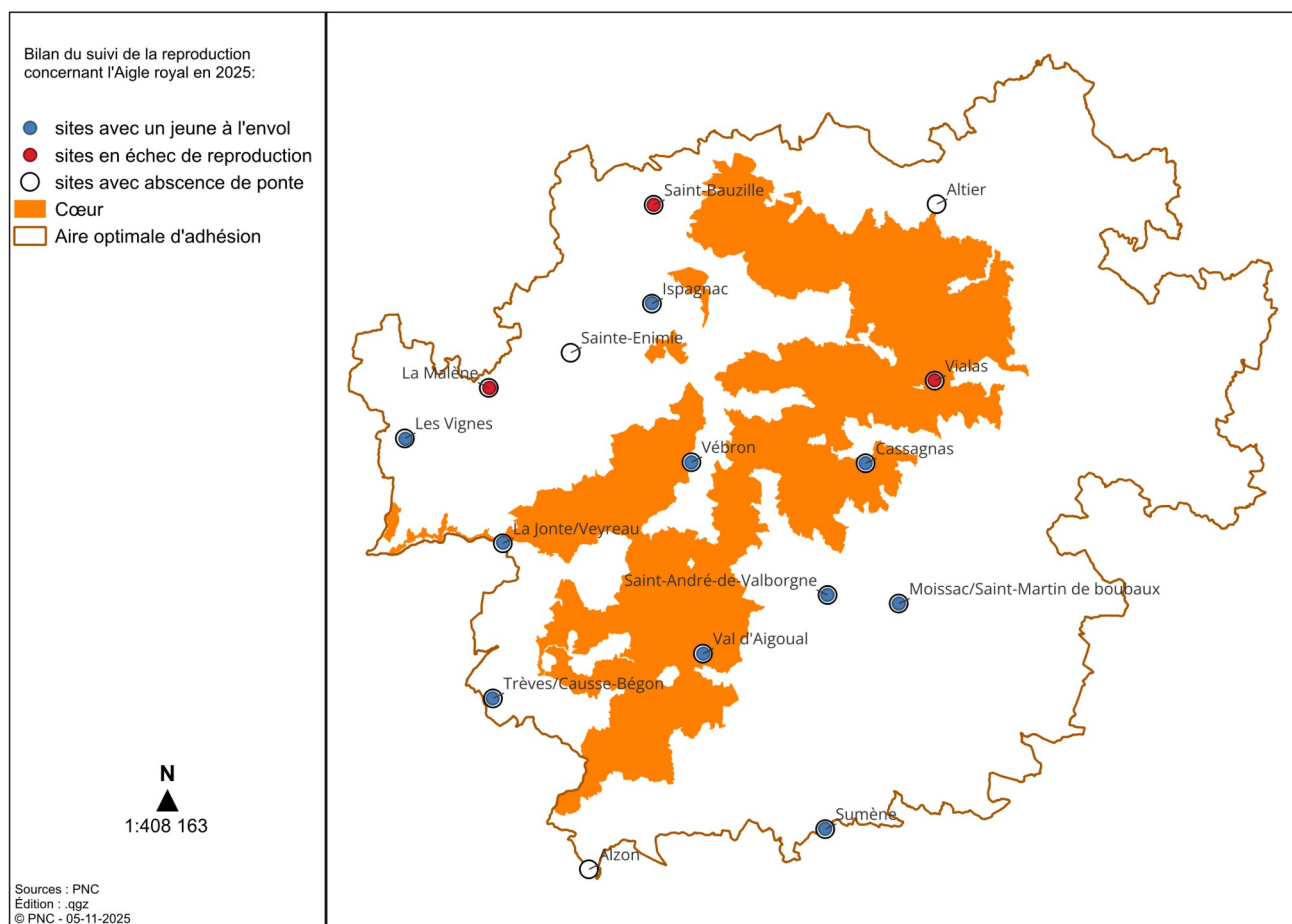


Fig. 15 - Résultat du suivi des couples d'Aigle royal localisés sur le territoire du Parc national des Cévennes en 2025.

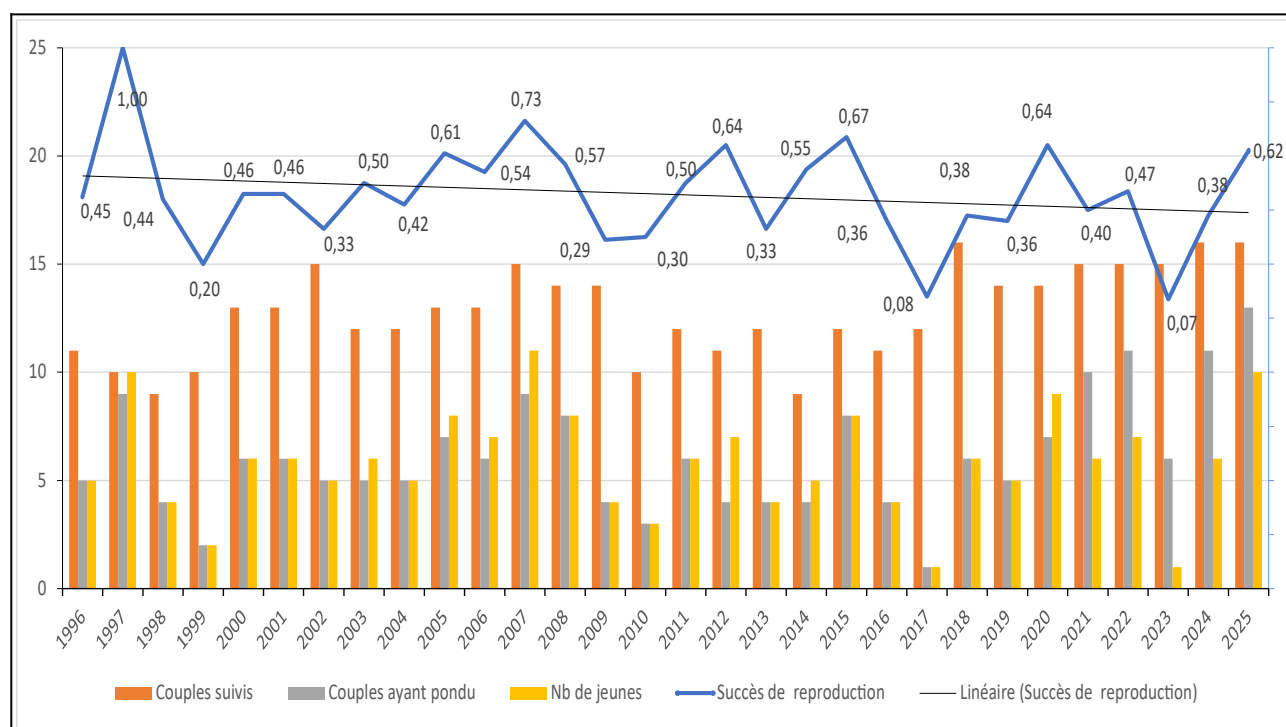


Fig. 16 - Suivi de la reproduction et variation du taux de reproduction de l'Aigle royal entre 1996 et 2025 sur le territoire du Parc national des Cévennes.

Tableau XX : Effort du suivi des couples et résultats de la reproduction des couples d’Aigle royal du territoire du Parc national des Cévennes de 2006 à 2025.

Années	Sites contrôlés	Sites occupés	Couples suivis	Échecs constatés	Repro. constatées	Jeunes en-volés	Taux de reproduction
2025	16	16	16	6	10	10	0,63
2024	16	16	16	10	6	6	0,38
2023	15	15	15	14	1	1	0,07
2022	15	15	15	8	7	7	0,47
2021	16	15	15	9	6	6	0,40
2020	16	15	14	7	7	9	0,64
2019	16	14	14	9	5	5	0,36
2018	16	16	16	10	6	6	0,38
2017	15	13	12	11	1	1	0,08
2016	14	13	11	7	4	4	0,36
2015	13	13	12	4	8	8	0,67
2014	12	12	9	5	4	5	0,55
2013	12	12	12	8	4	7	0,58
2012	11	11	11	7	4	7	0,64
2011	12	12	12	6	6	6	0,50
2010	14	10	10	7	3	3	0,30
2009	16	14	14	10	4	4	0,29
2008	16	14	14	6	8	8	0,57
2007	17	15	15	6	9	11	0,73
2006	15	13	13	6	7	7	0,54
Moyenne sur 20 ans (N cycles = 250)							0,46



Photo 10 - Bague de l’aiglon (femelle) du couple de Molines (© Jean-Pierre Malafosse).

Baguage et équipement des jeunes avec des balises GPS : sur les 10 poussins produits cette année sur le territoire du PNC, trois ont été bagués et équipés de balise GPS par Christian Itty (bagues colorées avec un code alphanumérique et une bague métal du muséum dans le cadre du programme national sur l'Aigle royal). Le couple d'Aigle royal de Sainte-Enimie reste toujours le seul qui n'a eu aucun jeune ou adulte équipé d'une balise.



Photo 11 - Femelle du couple de Molines nourrissant le jeune (© Christian Itty).

Fin octobre 2025, les données GPS montrent des déplacements rassurants pour les deux jeunes de Molines et Grinioucon sur les territoires de leurs parents. La balise du jeune mâle équipé aux Vignes est malheureusement hors service mais il a été observé le 27 octobre en vol au-dessus de l'aire utilisée en 2025.

Couple de Grinioucon (vallées cévenoles) : ce couple a construit plusieurs aires depuis son installation récente dans les vallées schisteuses des Cévennes en 2023. D'abord observés rechargeant une aire de Circaète Jean-le-Blanc vers Grinioucon, les oiseaux construisent ensuite deux autres nids dans des barres rocheuses à 3 km de la première. En 2024, ils démarrent leur première reproduction dans une quatrième aire sur la commune de Saint-Martin-de-Boubaux où ils échouent juste après l'éclosion du poussin.

En début de saison 2025, aucune des aires connues n'était occupée et il a fallu un heureux hasard pour découvrir l'aire où avait été déposée la ponte à environ 10 km de celle de 2024 ! Ce nouvel emplacement est un ancien nid de Grand Corbeau *Corvus corax* dans une petite falaise schisteuse. C'est la première reproduction réussie pour ce couple installé seulement depuis deux ans (femelle de 2018, née et baguée à Altier – mâle de 2020, né et bagué sur le causse de Blandas).

4.2.2 - Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Objectifs : ce protocole consiste dans un premier temps à contrôler la présence des couples sur les sites de nidification et localiser ensuite précisément les aires de quelques couples de circaète (40 couples). Ces données permettent la mise en place des moyens de protection (information, autorisations...), pour éviter en amont des dérangements potentiels liés aux activités humaines et pouvant perturber la reproduction de cette espèce sensible.

Partenariat : Copage, Cogard, Alepe, LPO.

Démarche : le contrôle des sites de nidification du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* débute peu après l'arrivée du migrateur au début du mois de mars. La période favorable pour contrôler les sites et repérer les aires de l'année se situe entre le 15 mars et le 15 avril pour un maximum de réussite (par la suite les femelles couvent et les oiseaux deviennent plus discrets). Il est conseillé d'observer les sites connus le matin au lever du soleil, jusque vers 11h (2-3 heures d'observation suivant l'assiduité des personnes) et dans la soirée lorsque les couples reviennent (accouplements et recharges de l'aire). Le transport de matériaux est un indice pour détecter l'aire en construction. L'offrande de proie du mâle à la femelle (dans la journée) est également un indice majeur pour découvrir l'aire de l'année (le mâle donne **toujours** le serpent sur l'aire choisie). L'accouplement, souvent bien visible, **n'est absolument pas un critère** pour trouver l'aire car il est le plus souvent effectué sur un arbre autre que celui qui porte le nid et parfois même à très grande distance du site. La ponte et l'élevage du jeune seront suivis entre mi-avril et mi-août. Après l'envol, le jeune reste autour de l'aire et s'écarte peu du site de nidification. Bruyant et toujours nourri par les adultes, le jeune peut être repéré de mi-août à mi-septembre volant sur le site ; c'est un bon moyen pour confirmer la reproduction mais également pour repérer de nouveaux couples.

Résultats 2025 : cette année, le contrôle de la présence des circaètes a porté sur 78 sites de reproduction. Tous les sites étaient occupés par la présence d'au moins un oiseau (76 couples présents et deux sites avec un seul oiseau). L'aire du couple de la Vallée Borgne, perturbé par l'installation d'un couple d'Aigle royal en 2007 et 2008 sur leur site de reproduction, a été retrouvée cette année. Ce couple de Circaète avait disparu après une dernière reproduction en 2008. En 2017, ce couple est relocalisé en amont sur la rive opposée du Gardon, sans tenter de rechercher le nid jusqu'en 2025. L'aire, extrêmement bien cachée dans un bois de résineux, est portée de manière atypique par un arbre dominé par le peuplement. De même, l'aire du couple de Circaète du Col de l'Exil, qui s'est largement déplacé cette année en raison d'une nouvelle installation d'un couple d'Aigle royal, reste à retrouver. Les 58 couples suivis durant toute la saison représentent une bonne pression d'observation pour renseigner le déroulement de la reproduction (Fig. 17). Les résultats montrent que l'année 2025 est une très bonne année de reproduction pour les circaètes avec un taux global de 0,71 juv/couple suivi (Fig. 18 et 20) pour un total de 37 jeunes produits en 2025.

Répartition par massif des sites de reproduction contrôlés et des couples suivis cette année :

- Massif de l'Aigoual : 18 sites contrôlés pour 18 sites occupés et huit couples suivis pour la reproduction.
- Massif Causses-Gorges : 24 sites contrôlés pour 24 sites occupés et 15 couples suivis pour la reproduction.
- Massif des Vallées Cévenoles : 26 sites contrôlés pour 26 sites occupés et 23 couples suivis pour la reproduction.
- Massif du Mont Lozère : 10 sites contrôlés pour 10 sites occupés et six couples suivis pour la reproduction.



Photo 12 - Domaine vital typique du circaète dans les hautes Cévennes : forêts abritées du Nord-Ouest pour nicher et zones semi-ouvertes (en blanc) riches en reptiles pour chasser. En montagne, les conditions météorologiques peuvent varier grandement entre mars et juin (© Jean-Pierre Malafosse).

L'année 2025 se caractérise par des températures particulièrement élevées sur le plan météorologique. Ces années « caniculaires » pour le Sud de la France semblent présenter des conditions contraignantes pour les circaètes méditerranéens en modifiant le comportement des reptiles. Les années trop chaudes impliqueraient une moindre exposition à découvert des reptiles (poïkilothermes) aux heures chaudes de la journée, affectant de fait la disponibilité alimentaire pour les circaètes. C'est ce que semble montrer la comparaison des courbes de reproduction de deux populations de Circaète : l'une méditerranéenne typique de l'Hérault (suivi par Jean-Pierre Céret) et celle de la population du Parc national sous influence supra-méditerranéenne ou montagnarde atlantique (Fig. 3).

De 1996 à 2012, le sens de variation du taux de reproduction de ces deux populations se ressemblent, variant au gré des années à la hausse ou à la baisse, mais avec un taux de reproduction nettement plus élevé pour l'Hérault comparé au territoire du Parc. Ces variations inter-annuelles du taux de reproduction s'expliquent très probablement en analysant les conditions météorologiques du Sud de la France. Les perturbations venant du Sud balayent les deux populations de manière similaire mais celles-ci sont amplifiées dans les Cévennes où elles génèrent des pluies, des brouillards et des températures basses beaucoup plus marquées (Photo 1), expliquant les taux de reproduction annuels inférieurs pour la population du PNC, comparés à ceux de la population de l'Hérault. De 2013 à 2025, le sens de variation du taux de reproduction de ces deux populations diffère et devient plus chaotique. Le taux de reproduction de la population du Parc est supérieur ou proche de celui de l'Hérault sur cette dernière période (sauf pour l'année 2018, la pire des années rencontrée par les circaètes en France). L'analyse montre que les étés caniculaires sont de plus en plus fréquents et bénéficient malgré tout aux populations de Circaète. Les températures sont relativement tamponnées en montagne par rapport à la plaine méditerranéenne où règnent des températures très élevées. Cela tendrait à expliquer localement le phénomène de fluctuation de la disponibilité alimentaire entre les deux régions. Une analyse plus poussée et des observations futures devront tester cette hypothèse.

Cette année, ce sont les couples au Nord du Parc national qui affichent le meilleur taux de reproduction, avec 98 % des couples ayant eu un jeune à l'envol pour les massifs du Causse et du Mont Lozère (N = 27), contre 57 % pour les massifs des Vallées Cévenoles et de l'Aigoual (N = 31). Le printemps 2025 a été régulièrement arrosé par des pluies modérées n'ayant pas affecté le succès de la reproduction du Circaète, excepté dans les Cévennes où des épisodes pluvieux plus soutenus, accompagnés de brumes assez denses, ont formé des « blocages météo » perturbant le début de la reproduction. La grande majorité des abstentions de ponte (six sur sept), les deux œufs non éclos et les quatre pontes tardives ou de remplacement ont été relevées dans les massifs des Vallées Cévenoles et de l'Aigoual. Pour les 14 échecs de la reproduction observés en 2025, trois restent indéterminés, sept sont dus à des abstentions de la ponte, deux à des prédatons et deux à des œufs non éclos.

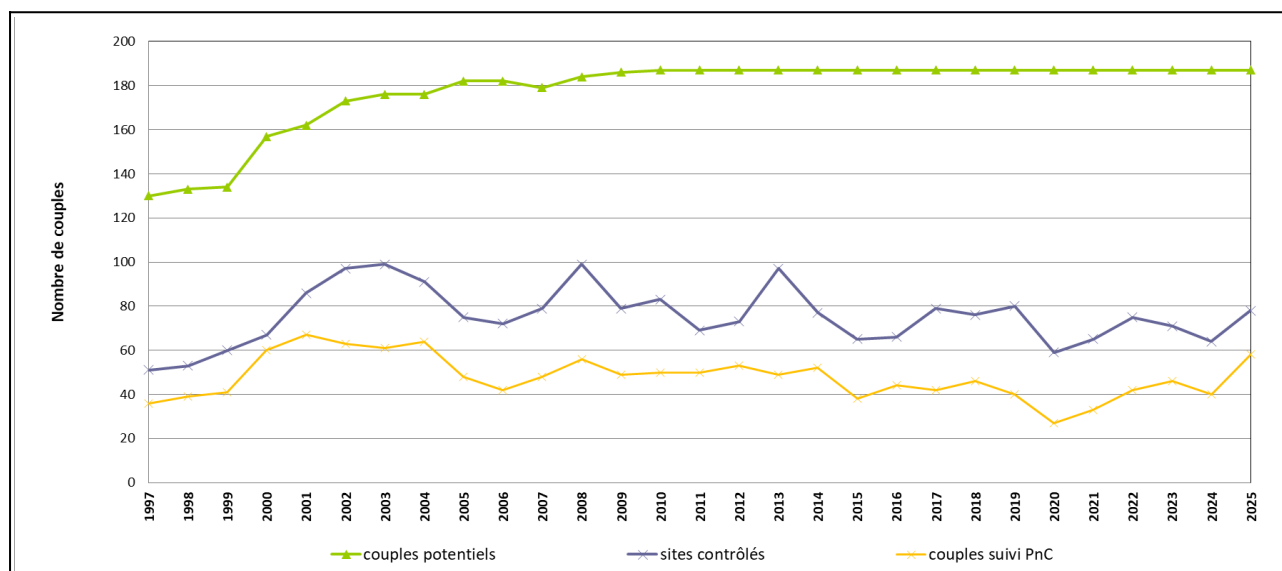


Fig. 17 - Présentation graphique de l'effort de contrôle des sites de reproduction et du suivi de certains couples reproducteurs de Circaète Jean-le-Blanc sur le territoire du PNC par rapport à la population potentielle. Ces données cumulent l'effort de prospection du protocole PNC et l'apport de données extérieures, sur le périmètre d'étude de la charte, pour la période de 1997 à 2025.

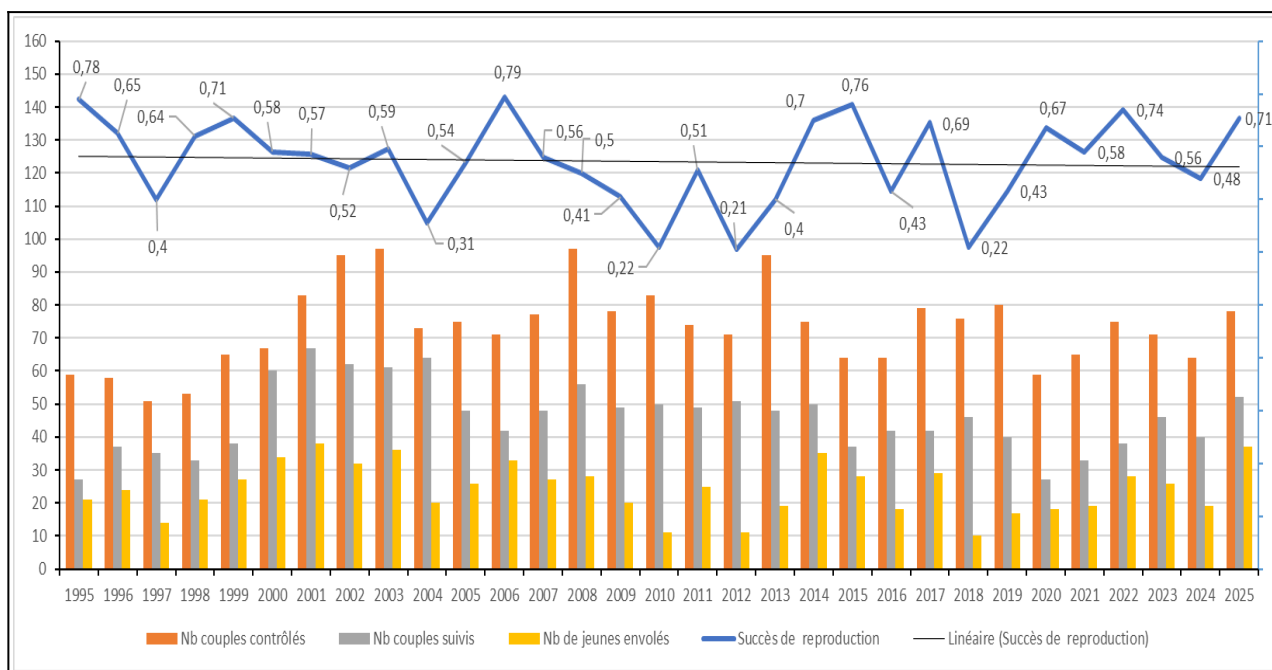


Fig. 18 - Suivi de la reproduction et variation du taux de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc entre 1995 et 2025 sur le territoire du Parc national des Cévennes (moyenne du succès de reproduction sur 31 ans = 0,54 jeune/couple, N = 1418 cycles de reproduction suivis).

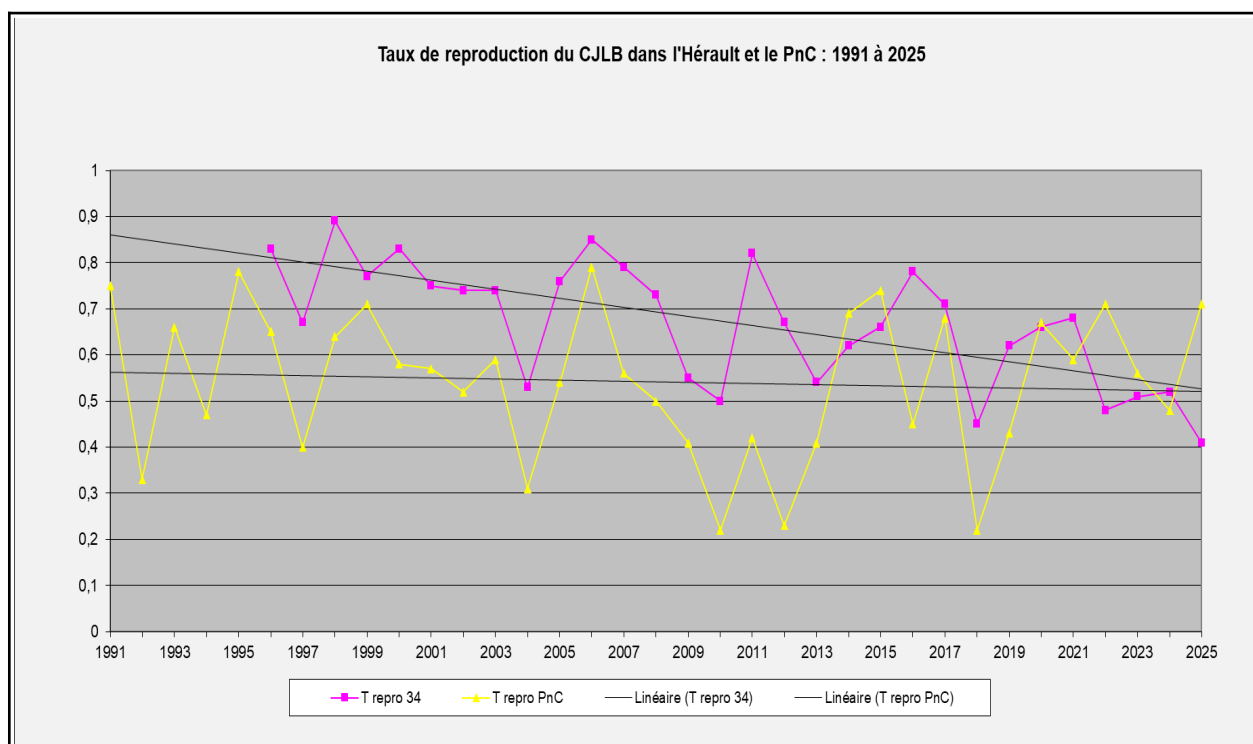


Fig. 19 - Comparaison des courbes de reproduction de deux populations de Circaète Jean-le-Blanc : une (rose) dans l'Hérault sous influence méditerranéenne (informations Jean Pierre Céret) et l'autre (jaune) dans le PnC sous influence supra-méditerranéenne et montagnarde atlantique.

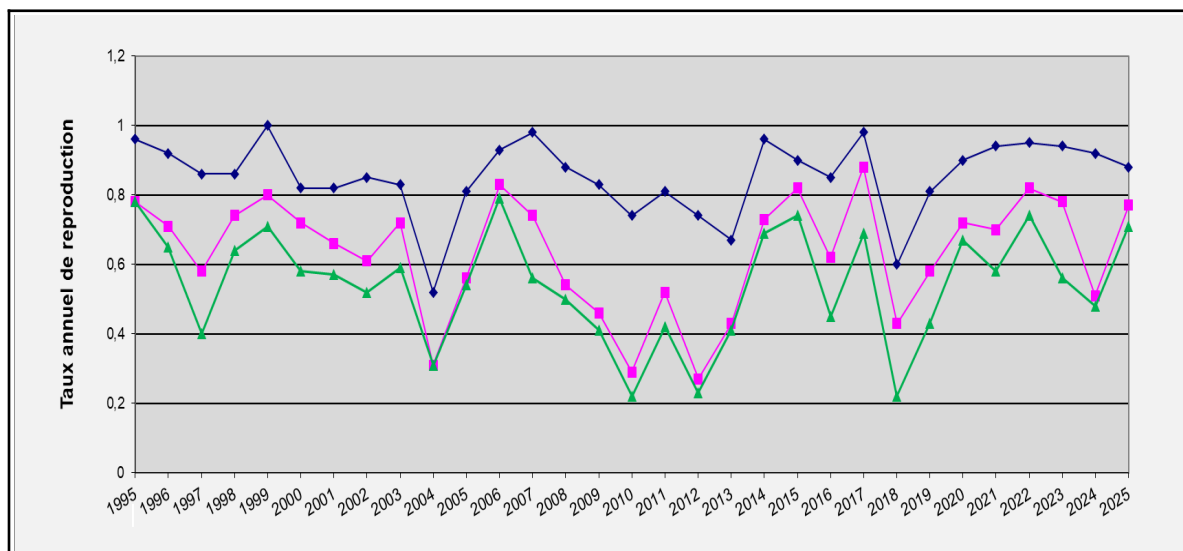


Fig. 20 - Suivi de trois paramètres de la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc sur le territoire du Parc national des Cévennes de 1995 à 2025. Les trois taux calculés pour chaque année sont : la ponte (bleu), l'éclosion (rose) et l'envol (vert). Ces données cumulent l'effort de prospection des agents du PNC et l'apport de données extérieures ; elles sont calculées sur 1418 cycles de reproduction.

Suivi d'un couple de circaète à l'aide d'une caméra automatique : nous avons posé un « piège photo » à proximité immédiate d'une aire de Circaète dans les Vallées Cévenoles. Le couple a été choisi pour sa régularité de nidification dans la même aire, pour son succès de reproduction élevé (11 ans de suivi avec 11 jeunes produits) et pour sa position géographique : installé sur la zone de contact de la répartition de deux espèces de serpents d'intérêt majeur pour le régime alimentaire. Les informations recherchées portaient sur des dates concernant la phénologie de la reproduction (date d'arrivée des adultes à l'aire, dates de ponte, éclosion et envol du jeune...), l'activité des adultes durant la période de reproduction (construction de l'aire, soins au poussin, proies apportées à l'aire en fonction du sexe des adultes), le régime alimentaire et notamment la présence simultanée des deux espèces principales du régime alimentaire du couple (la Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus* et la Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus*), ainsi que d'éventuelles surprises biologiques et éthologiques bienvenues comme dans tous suivis...

Le piège photo a été posé par Jean-Pierre Malafosse le 28 février, avant le retour des circaètes, avec pour réglage des prises de vue en rafales de cinq images espacées d'une seconde et une minute de pause entre deux séries de rafale de cinq images. La sensibilité de détection a été réglée au plus bas pour éviter les déclenchements intempestifs dus aux branches et feuilles en mouvement. Pour économiser l'encombrement de la carte SD, la plage horaire de prise de vue a été paramétrée de l'aube au crépuscule. Au final, ~75 000 photos ont été prises sur cette aire au cours de la saison de reproduction. Toutes n'ont pas encore été visionnées mais l'analyse détaillée et les photos seront publiés dans le bulletin LPO du groupe national sur le Circaète « La plume du circaète ».

Quelques faits marquants des premiers lots de photos analysées par Jean-Pierre Malafosse :

- Du 18 février au 13 mars rien à signaler sur l'aire hormis un Mulot sp. *Apodemus sp.* qui visite régulièrement le nid. Par la suite il se montrera souvent durant la période de recharge du nid jusqu'au 01 avril au moins.
- Le 13 mars, un premier Circaète mâle (culottes très blanches avec trois petits points sombres) se pose à l'aire de 12h12 à 12h20. Il s'envole et ne revient pas.
- Le 15 mars la femelle arrive à l'aire brièvement vers 9h30. Le mâle la rejoint et le premier contact semble tendu.
- Entre le 15 mars et le 25 mars, les oiseaux s'occupent à recharger l'aire mais la femelle apparaît peu (huit fois contre 22 pour le mâle). Les relations restent froides ou tendues, le couple est rarement ensemble sur l'aire. Aucune offrande de proie à l'aire du mâle à la femelle n'est effectuée durant cette période.
- Le 25 mars un deuxième Circaète mâle apparaît sur l'aire (individu plus sombre aux culottes tachées) et remplace immédiatement sans transition le premier mâle. Le couple est plus détendu, la recharge de l'aire est immédiate, le plus souvent avec les deux oiseaux du couple (en trois jours, le mâle apparaît 17 fois sur l'aire et la femelle 20 fois) et le lendemain le mâle offre une couleuvre à la femelle.

- Les oiseaux rechargent l'aire jusqu'au 09 avril, date de la ponte mais ne dorment jamais à l'aire durant cette période.
- Pendant la période de recharge de l'aire, le nid est visité par deux prédateurs potentiels : une fouine *Martes foina* (six fois entre le 26 mars et le 08 avril) et une Genette *Genetta genetta* (deux fois les 26 et 27 mars, puis une fois en septembre après l'envol du jeune). La Fouine est détectée aux heures crépusculaires et la Genette plutôt à l'aube. Nous n'avons pas d'information pour les heures nocturnes de part le réglage du piège photographique.
- La ponte a lieu dans la nuit du 09 au 10 avril et c'est la première nuit que la femelle passe à l'aire. Cette première nuit est tranquille mais le 11 avril vers 23h00, la femelle se dresse sur l'aire menaçante et repousse probablement un carnivore (Fouine ou Genette). Même opération le 13 avril au matin vers 5h00. Par la suite, il n'y a plus de visite de la Fouine ou de la Genette.
- L'éclosion a lieu dans la soirée du 27 mai (entre 15h00 et 21h00). La durée d'incubation observée est donc de 46 jours, ce qui s'inscrit parfaitement dans la fourchette admise dans la littérature (45 à 48 jours).
- La carte SD est relevée le 26 juin. Elle est saturée depuis le 06 juin et il manque 20 jours de suivi concernant l'élevage du jeune.
- Le jeune quitte l'aire le 28 juillet âgé de 63/64 jours. Cette date est un peu précoce pour un envol spontané, la littérature donnant plutôt une fourchette de 10 à 11 semaines et de 70 à 74 jours dans les Cévennes selon les observations personnelles de Jean-Pierre Malafosse. Le jeune ne reviendra pas sur l'aire pour se faire nourrir comme c'est souvent le cas pour d'autres jeunes suivis après l'envol. Aucun suivi visuel n'ayant été fait jusqu'à la fin du mois de septembre, aucune information n'a été obtenue sur cette période pré-émancipatoire quant au devenir du jeune.
- Le mâle numéro 1 visite à nouveau l'aire furtivement le 03 août puis le 17 septembre (dernières images de Circaète sur l'aire). Toutes les photos n'ont pas encore été visionnées pour savoir s'il apparaît durant l'élevage du jeune. Cet oiseau pose des questions sur la raison de sa présence et de son rôle présent et avenir (accouplement avec la femelle, futur mâle pour ce couple...?) . A suivre donc pour 2026.

Un nouveau mâle pour le couple de Montmirat identifié : nous avons pu déchiffrer la bague du mâle ayant remplacé en 2023 le doyen de 27 ans du couple de Montmirat. Belle surprise en constatant que ce nouveau mâle est né dans le secteur de Voltulorgues, à 5 km au Sud du Col de Montmirat. Âgé de 10 ans en 2023, il nous offre encore un cas de philopatrie et illustre cette aptitude (habitude) pour les mâles de Circaète à venir nicher dans un site proche de leur lieu de naissance. Souhaitons qu'il ait le même parcours long et productif que son prédécesseur (voir le bilan Circaète de 2023).



Photo 13 - Mâle de Montmirat. Saint-Etienne-du-Valdonnez le 19 avril 2008 (© Jean-Pierre Malafosse).

4.2.3 - Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Objectifs : ce protocole consiste dans un premier temps à contrôler la présence des couples sur les sites de reproduction et localiser ensuite précisément les aires. Ces données permettent la mise en place des moyens de protection (information, autorisations...), pour éviter en amont des dérangements potentiels liés aux activités humaines et pouvant perturber la reproduction de cette espèce sensible.

Partenariat : Cogard, COPAGE, ALEPE, LPO.

Démarche : le protocole prévoit cinq sorties pour le suivi des couples connus : en février-mars pour vérifier le cantonnement des oiseaux, en avril pour vérifier la présence de la couveuse sur le nid, en mai pour l'éclosion et l'élevage des jeunes, fin-mai début-juin pour l'envol des jeunes. Le repérage de nouveaux couples, suite à des observations favorables, a lieu en mai pour le Faucon pèlerin. La méthode est simple : se placer à des postes d'observations afin de recueillir toutes les observations nécessaires pour conclure à la présence de couples et à leur réussite de reproduction. Le temps à passer sur le site nécessite 2 à 3 h minimum par sortie. L'espèce est bruyante (couple en mars, femelle sur l'aire qui appelle le mâle et jeunes à l'envol fin mai) ce qui facilite le repérage des oiseaux. Toutefois, les couples changent souvent de site de nidification (surtout dans les Vallées Cévenoles sur schiste) ce qui tend à modérer le fait que cette espèce soit facile à suivre. Les échanges avec les bénévoles des associations restent une aide précieuse pour les sites non contrôlés.

Résultats 2025 : cette année, 39 couples de Faucon pèlerin ont été contrôlés sur les 46 couples potentiels occupant le territoire du Parc national (Fig. 21). Trente couples étaient présents et un site n'accueillait qu'un seul adulte. Huit couples n'ont pas été contactés cette année (Fig. 22). Sur les 28 couples suivis, vingt ont déposé une ponte et onze couples ont échoué leur reproduction (Tableau XXI). Le succès reproducteur s'élève cette année à 1,9 jeunes/couple pour les 20 couples ayant déposé une ponte et la productivité à 1,36 jeunes/couple pour les couples suivis. Pour 17 couples ayant produit les 38 jeunes, les tailles de nichées envolées se répartissent comme suit : deux nichées à un jeune, neuf à deux jeunes et six à trois jeunes. La taille moyenne des nichées envolées s'élève à 2,23 jeunes/couple en 2025.

Tableau XXI : Distribution et paramètres démographiques des couples de Faucon pèlerin suivis sur le territoire du Parc national des Cévennes en 2025.

Massif	Sites contrôlés	Sites occupés	Sites inoccupés	Couples suivis	Couples ayant produit	Couples en échec
Massif Aigoual	5	5	0	5	3	2
Massif Causses	22	16	6	14	9	5
Massif Mont Lozère	6	4	2	3	1	2
Massif Vallées cévenoles	6	6	0	6	4	2
TOTAL	39	31	8	28	17	11

Site contrôlé : Site qui, au cours de la saison, a fait l'objet d'au moins un passage pour vérifier la présence d'un couple.

Site occupé : Site contrôlé avec un couple ou un individu cantonné.

Site inoccupé : Site avec couple absent.

Couples suivis : Couples cantonnés pour lesquels les résultats à l'envol sont connus.

Couples ayant produit : Couples avec au moins un jeune à l'envol.

Couples en échec : Couples reproducteurs n'ayant pas de jeunes à l'envol.

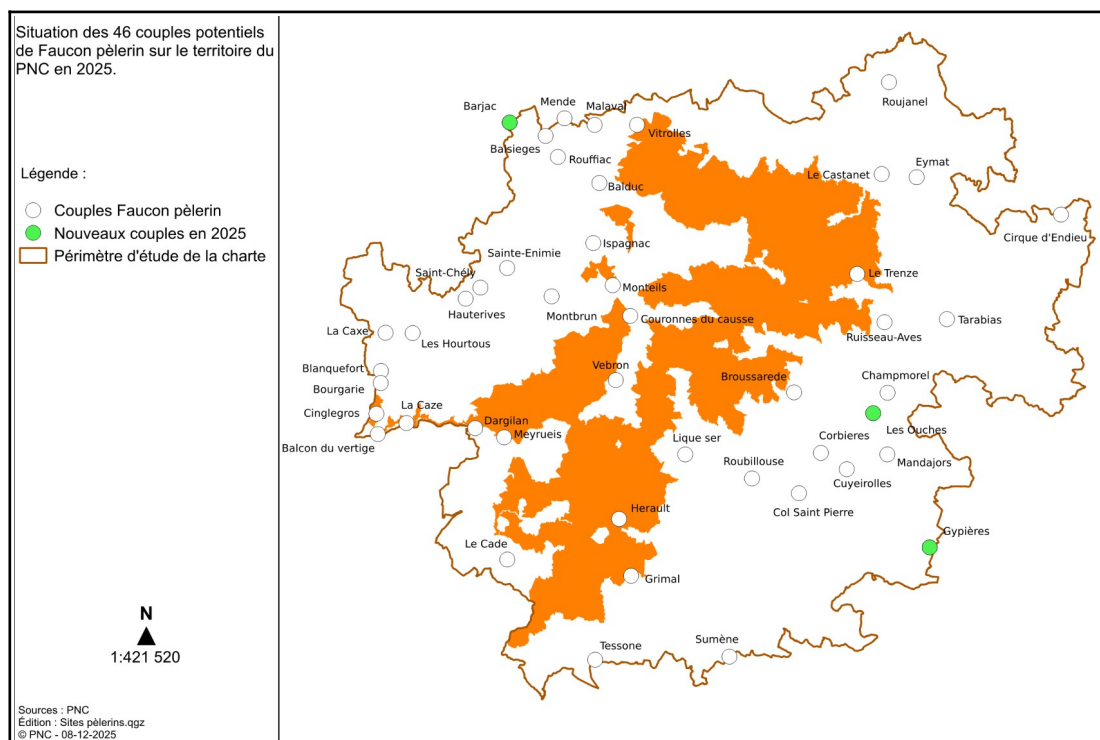


Fig. 21 - Répartition des 46 couples potentiels de Faucon pèlerin sur le territoire du PNC.

Cette année trois nouveaux couples ont été découverts :

- Le couple des Ouches sur la commune de Saint-Martin-de-Boubaux grâce à José Cabrera (Cogard) et Francis Layre avec qui nous échangeons régulièrement nos observations. Ce couple a été trouvé dans une barre schisteuse exposée Nord-Ouest et a produit deux jeunes à l'envol cette année.
- Le couple de Gypières à Générargues, couple trouvé en 2021 par José Cabrera, a produit cette année trois jeunes à l'envol. Ce couple inconnu des agents du Parc jusqu'à cette année est donc nouvellement intégré puisque faisant partie du territoire du PNC.
- En suivant le couple déjà connu de Barjac (hors PNC), un second couple a été observé par Jean-Pierre Malafosse en début de reproduction en bordure du Causse de Changefège et situé sur le territoire du PNC.

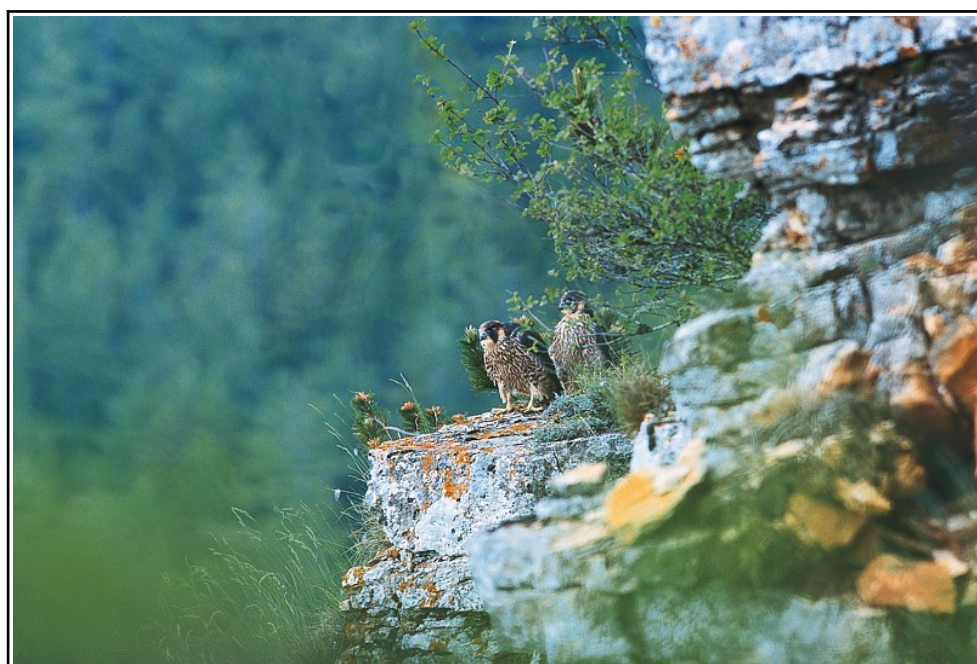


Photo 14 - Juvéniles de Faucon pèlerin (© Philippe Baffie).

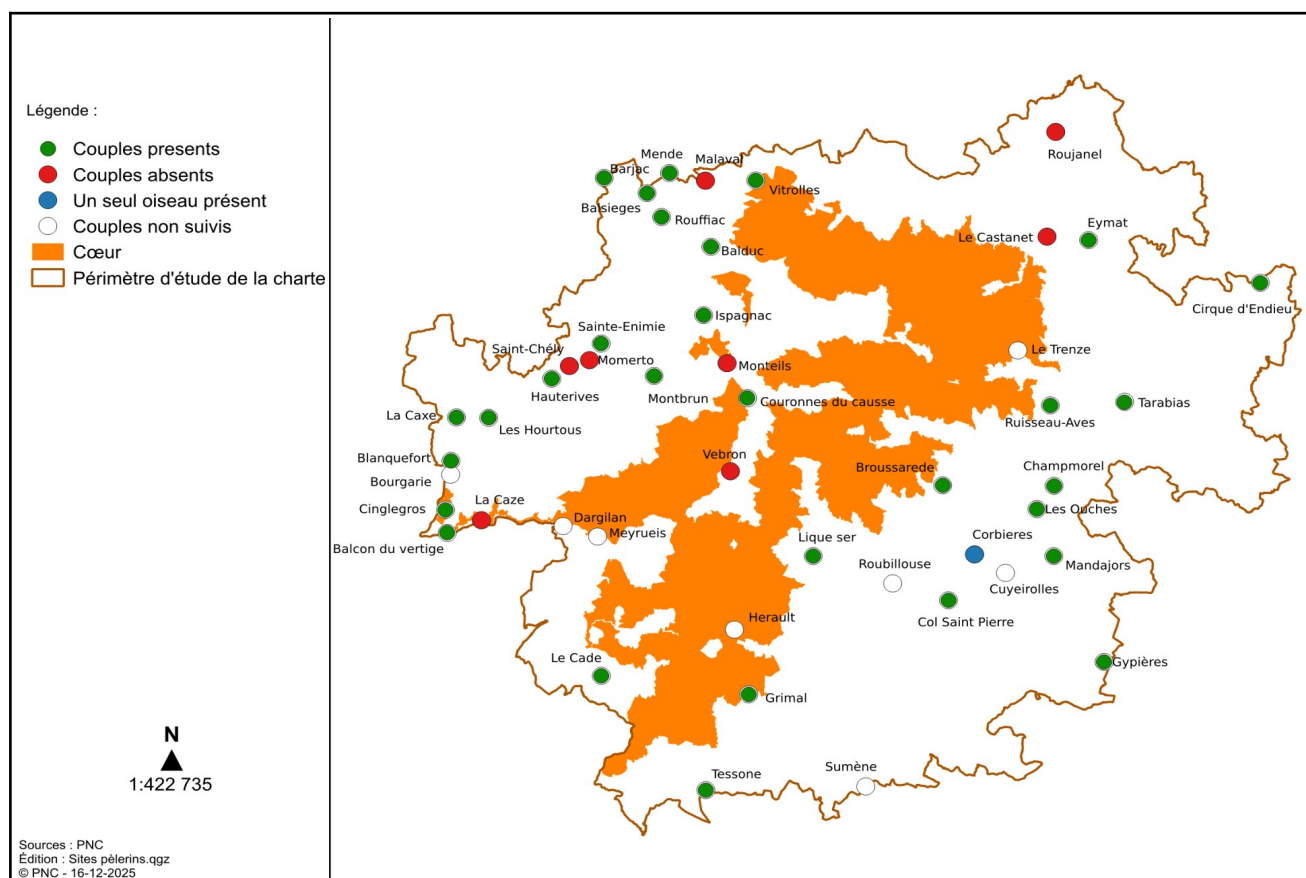


Fig. 22 - Distribution des couples de Faucon pèlerin en présence/absence sur le territoire du PNC en 2025. En vert, les couples présents ; en rouge, les couples absents ; en bleu, un seul oiseau observé ; en blanc, les sites non suivis.

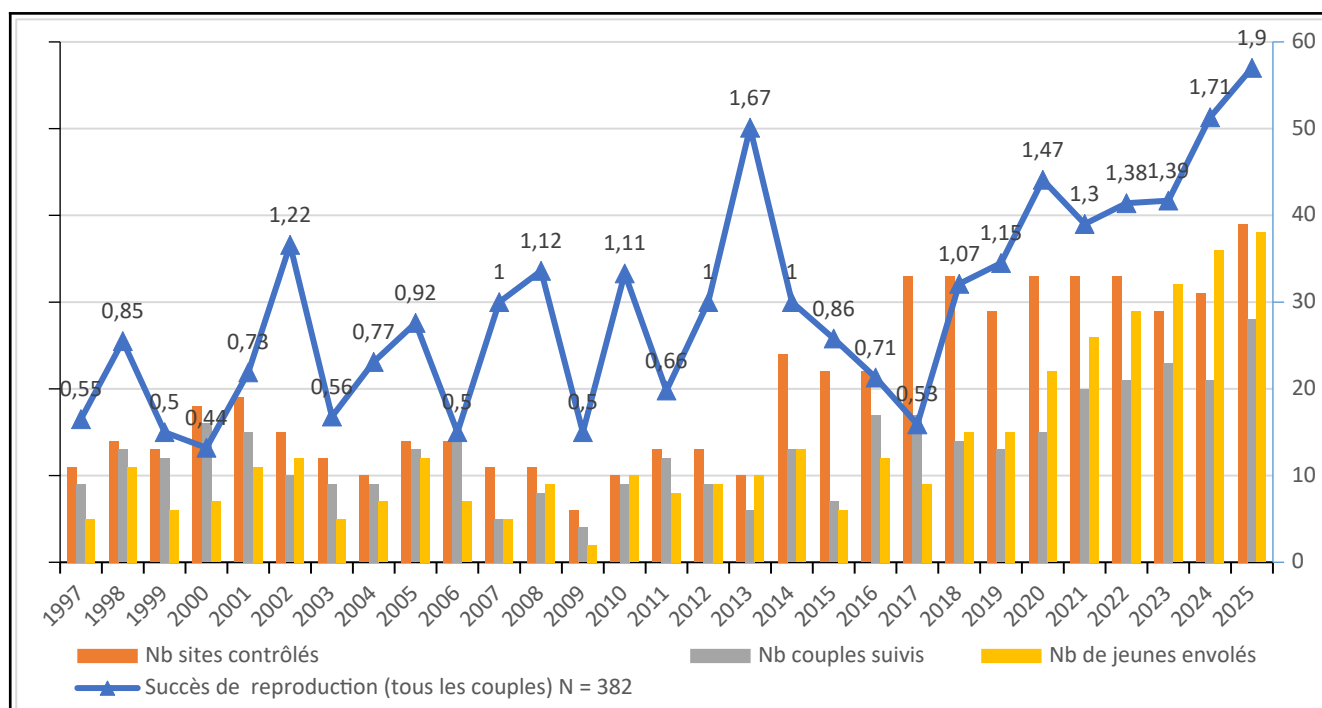


Fig. 23 - Suivi de la reproduction et variation du taux de reproduction du Faucon pèlerin entre 1997 et 2025 sur le territoire du PNC (moyenne du succès de reproduction sur 29 ans = 0,98 jeune/couple).

4.2.4 - Hibou grand-duc *Bubo bubo*

Démarche : le contrôle de l'occupation des sites de nidification du Hibou grand-duc *Bubo bubo* s'effectue sur la base de l'écoute du chant du mâle, entre les mois de novembre et mars pour couvrir la période prénuptiale. Cette espèce présente une grande amplitude en ce qui concerne les dates de ponte. Des pontes déposées fin décembre ou en janvier ont été observées en aval des Gorges du Tarn et jusqu'à début mars ailleurs. Janvier et février restent les mois les plus actifs pour bien des couples installés plus en altitude. La connaissance des habitudes propres à chaque couple et la période d'écoute sont à l'appréciation des agents responsables du suivi du site. Le chant débute souvent au crépuscule alors que la visibilité est encore bonne. Cela permet de voir le mâle gagner son poste de chant et d'assister parfois à des accouplements. La femelle émet également des vocalises plus aiguës et monosyllabiques (type Hibou moyen-duc) et confirme la présence du couple. La recherche de l'aire n'est pas demandée mais elle est parfois visible facilement à distance et permet un suivi facultatif de la reproduction. Le Hibou grand-duc chante régulièrement tout au long de l'année avec semble-t-il une interruption durant l'incubation et un regain d'activité en période post-nuptiale en septembre. La durée d'écoute ne doit pas être très longue (1 h max. du coucher du soleil à la nuit noire) et il est préférable de multiplier les séances d'écoute en les étalant de décembre à mars. Certains couples isolés ne sont pas très loquaces et irréguliers dans leurs périodes de chant.

Partenariat : Cogard, COPAGE, OFB Lozère, bénévoles.

Chaque année depuis la création du Parc en 1970, un certain nombre de sites font l'objet de visites pour écouter et détecter les mâles chanteurs et permet de définir les « sites retenus ». En fonction des aléas climatiques et du nombre de visites effectuées durant la saison, les sites sont ensuite classés soit comme « suivis » (visités à minima trois fois sans contact de Hibou grand-duc ou une seule fois avec un contact), soit « non suivis » (visités moins de trois fois sans contact de Hibou grand-duc).

Résultats 2025 : sur 32 sites retenus, 28 sites ont été suivis cette année sur le territoire du Parc :

- 5 sites sur le massif de l'Aigoual : 4 occupés et 1 inoccupé.
- 17 sites sur le massif Causses-Gorges : 13 occupés et 4 inoccupés.
- 2 sites sur le massif des Vallées Cévenoles : 2 occupés.
- 4 sites sur le massif du Mont Lozère : 4 occupés.

Le bilan du suivi Hibou grand-duc sur le territoire du PNC en 2025 s'établit donc comme suit : 32 sites retenus, 28 sites suivis et 23 sites occupés (Tableau XXII ; Fig. 24).



Photo 15 - Hibou grand-duc *Bubo bubo* sur son reposoir (© Régis Descamps).

Tableau XXII : Evolution de l'effort de suivi du Hibou grand-duc sur le territoire du Parc national des Cévennes de 2016 à 2025.

Année	Sites retenus	Sites suivis	Sites occupés
2016	29	?	12
2017	34	30	22
2018	33	30	22
2019	33	31	15
2020	36	33	23
2021	38	32	20
2022	38	29	23
2023	36	27	22
2024	31	25	19
2025	32	28	23

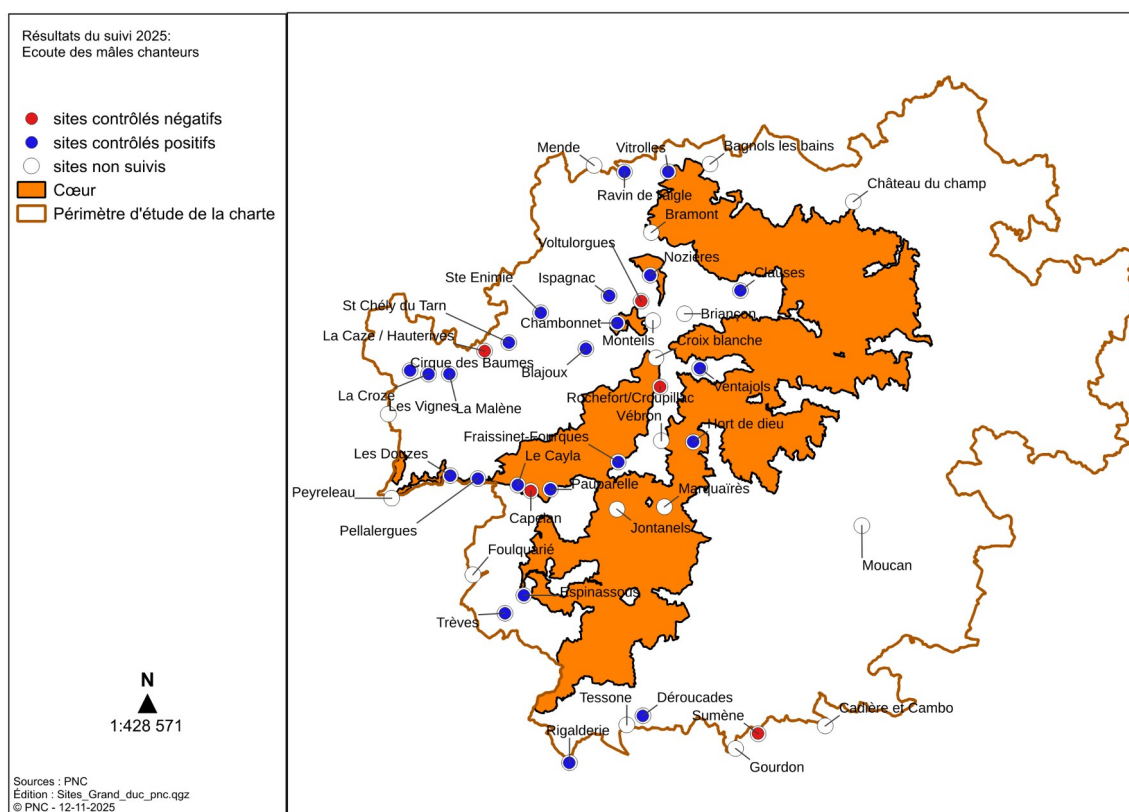


Fig. 24 - Résultat du suivi 2025 du Hibou grand-duc concernant les sites inventoriés sur le territoire du Parc national des Cévennes depuis 1970.

4.3 - Suivi de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*

Objectifs :

- Suivre la reproduction de la Chouette de Tengmalm sur le territoire du Parc national des Cévennes.
- Localiser et dénombrer les mâles chanteurs pour la mise en place de mesures de conservation de l'habitat.
- Développer un partage des connaissances sur cette espèce en partenariat avec l'ONF et les acteurs locaux.
- Contribuer au suivi national de cette espèce dans le cadre du groupe d'étude « petites chouettes de montagne » (ONF et LPO).

Partenariat : ONF, LPO48, ALEPE, Cogard, bénévoles.

Démarche : la prospection et le suivi consistent en plusieurs étapes tout au long de l'année en adéquation avec la phénologie de l'espèce :

- **Automne :** repérage et marquage des arbres à loges, notamment dans les parcelles forestières de l'ONF pour les avis sur assiettes de coupe.
- **Hiver :** réalisation d'écoutes pour la localisation des mâles chanteurs de mi-janvier à fin mars. Deux types d'écoutes sont effectués : les sorties collectives avec bénévoles respectant des circuits et des sorties opportunistes lors de conditions favorables ou avant que les accès aux sites ne soient rendus difficiles. Les écoutes se font de manière passive lors des sorties collectives avec bénévoles. L'utilisation de la repasse peut se faire lors des prospections opportunistes ou sur des secteurs non colonisés mais susceptibles de l'être, notamment sur les secteurs proches de noyaux connus.
- **Printemps :** pratique de la technique du « grattage » sur les secteurs où des mâles chanteurs ont été entendus afin de trouver l'arbre abritant la reproduction, en réaliser le suivi et ainsi noter le succès ou l'échec. Ce suivi de la reproduction peut être amélioré par une la prise de vue dans la loge au moyen d'une canne/perche et d'une caméra. Cette technique permet d'éviter les réponses négatives au grattage, de contrôler éventuellement le nombre d'oisillons, de déterminer d'éventuels cas de prédation et de vérifier les capacités d'accueil de la loge.
- **Été :** éventuellement grimpe des arbres pour confirmer la reproduction, relever des indices d'occupation et étudier le régime alimentaire.

Au-delà de la connaissance stricte, ce travail de prospection, tant au niveau de la reproduction de la Chouette de Tengmalm que des arbres à loge, permet d'intégrer ces données pour la préservation de l'habitat de cette espèce.

Résultats 2025 : les agents du Parc national des Cévennes, contractuels, bénévoles et partenaires ont réalisé en 2024-2025 des prospections entre la mi-novembre et fin juin. Ces prospections ont permis de dénombrer cinq mâles chanteurs et une tentative de reproduction sur le territoire du PNC en 2025. Les mâles chanteurs et les tentatives de reproductions se répartissent de la façon suivante :

Nombre de territoires de mâles chanteurs estimés : 5

- Massif de l'Aigoual : un mâle chanteur sur le Lingas (au lac des Pises où une interaction entre une Chevêchette d'Europe et une Chouette de Tengmalm a été observé le 10 octobre 2025).
- Massif des Vallées Cévenoles : aucun mâle chanteur.
- Massif Causses-Gorges : un mâle chanteur à Campdoulens en mars.
- Massif du Mont Lozère : trois territoires ont été occupés en 2025 avec un mâle chanteur à Mallevrière, un autre au Sapet et un dernier dans la forêt des Laubies.

La notion de territoire occupé au seul moyen du chant est à considérer avec précaution. La présence par le chant d'un individu sur un même secteur sur une durée importante nous permet de penser que ce dernier est occupé par un mâle territorial. Cependant, rien ne prouve qu'il s'agisse du même individu. Par ailleurs, il est probable que de jeunes mâles, opportunistes et non fixés, tentent de se territorialiser, et ce même sur des secteurs non favorables.

Nombre de tentatives et/ou de reproductions avérées : 1

- Massif de l'Aigoual : aucune tentative de reproduction avérée.
- Massif des Vallées Cévenoles : aucune tentative de reproduction avérée.
- Massif Causses-Gorges : aucune tentative de reproduction avérée.
- Massif du Mont Lozère : une tentative de reproduction avérée à Mallevrière (dans la forêt de Mont-Lozère-Finiels). Celle-ci s'est soldée par un échec. Aucun jeune à l'envol n'a donc été constaté sur le Mont Lozère cette année. Un mâle a également été entendu et vu chantant dans une loge sur le même site. La réponse au grattage d'un adulte en loge n'est donc pas exclusivement liée à une reproduction.

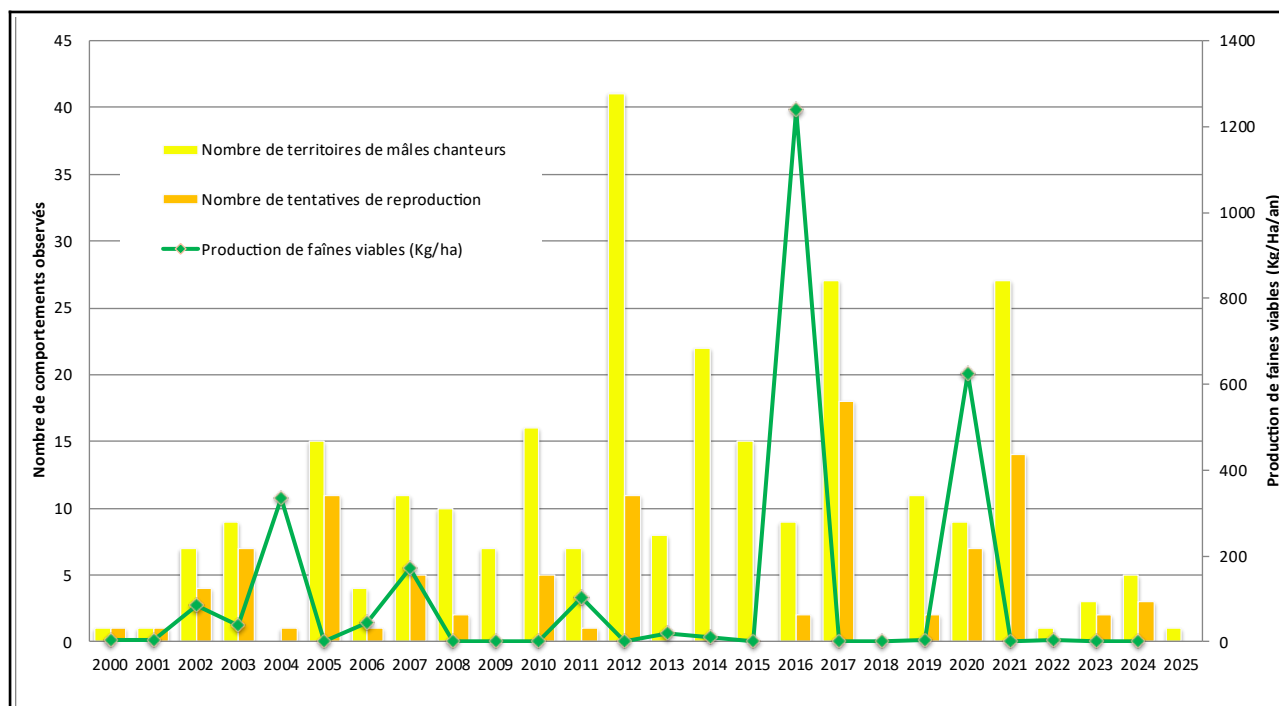


Fig. 25 - Variation du nombre de mâles chanteurs, du nombre de tentatives de reproduction de la Chouette de Tengmalm et de la production de faînes viables (Kg/ha/an) sur le massif de l'Aigoual entre 2000 et 2025.

La Figure 25 présente les résultats du suivi de la chouette de Tengmalm, en lien avec la production de faînes, sur le massif de l'Aigoual depuis 2000 dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF. Avec un mâle chanteur dénombré et aucune reproduction avérée, l'année 2025, tout comme 2024, apparaît donc comme une mauvaise année sur la période 2000-2025 pour le nombre de mâle chanteur (moy. = $10,27 \pm 9,87$) et pour le nombre de tentatives de reproduction (moy. = $4,12 \pm 4,95$), en lien avec la production de faînes nulle en 2024 (0 kg/ha). Sur cette période, la corrélation entre la production de faînes de l'année N-1 et le nombre de mâles chanteurs de l'année N est hautement significative (corrélation de Pearson, N = 26, $r = 0,62$, $p < 0,001$), de même qu'entre la production de faînes de l'année N-1 et le nombre de tentatives de reproduction de la Chouette de Tengmalm de l'année N (corrélation de Pearson, N = 26, $r = 0,79$, $p < 0,001$).

Marquage des arbres à loge et base de données : au 09 décembre 2025, 2 225 arbres ont été marqués sur le territoire du Parc au moyen d'une plaquette numérotée et d'un cerclage de peinture jaune (Fig. 26). Ces arbres sont renseignés dans la base de données dédiée (1 960 arbres fin 2024, soit 265 supplémentaires en 2025). Les arbres marqués se répartissent de la façon suivante :

- Massif de l'Aigoual : 1 162 arbres marqués (1 024 fin 2024).
- Massif des Vallées Cévenoles : 313 arbres marqués. (297 fin 2024).
- Massif Causses-Gorges : 375 arbres marqués (321 fin 2024).
- Massif du Mont Lozère : 332 arbres marqués (306 fin 2024).
- Piémont cévenol : 23 arbres marqués (12 fin 2024).

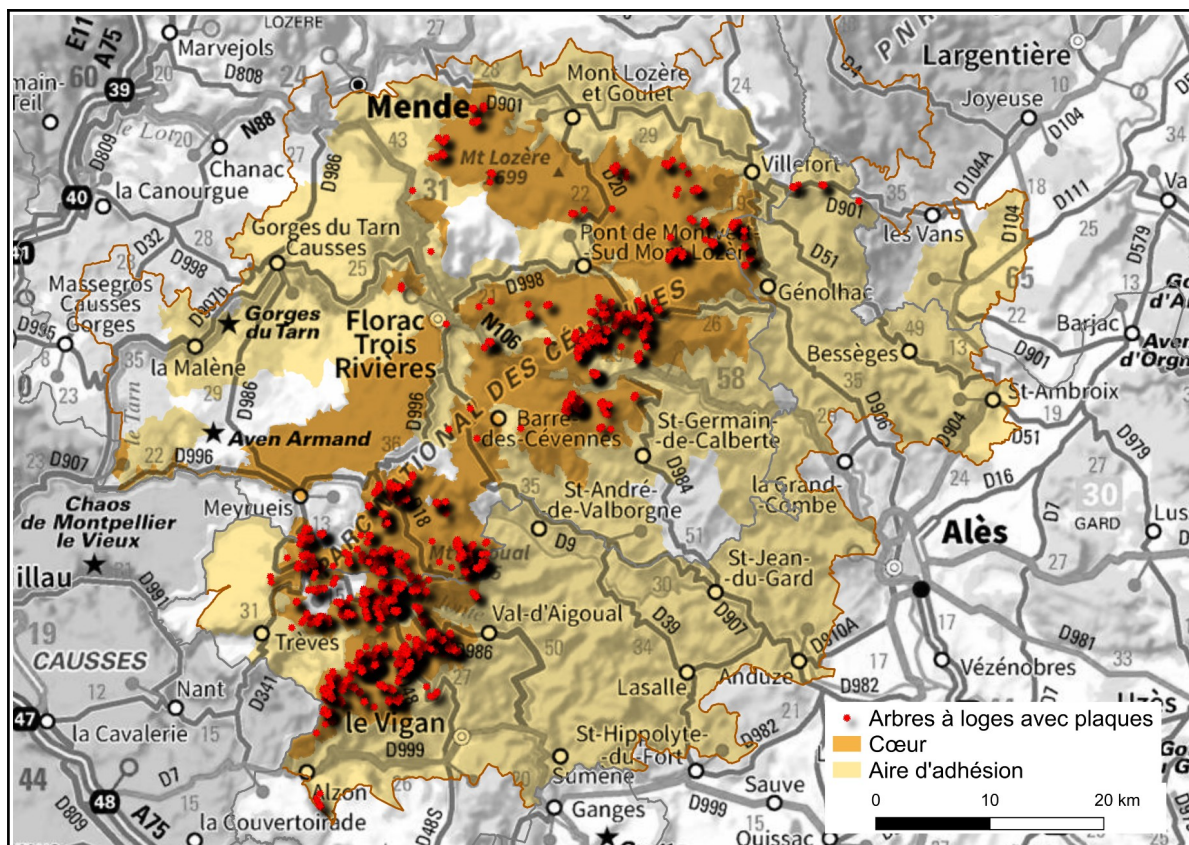


Fig. 26 - Localisation des arbres à loge dotés d'une plaquette et bancarisés dans la base de donnée « arbres à loge » au 05 décembre 2025.

4.4 - Localisation des mâles chanteurs et suivi de la reproduction de la Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*

Objectifs :

- Rechercher et suivre la reproduction de la Chevêchette d'Europe sur le territoire du PNC.
- Localiser et dénombrer les mâles chanteurs pour la mise en place de mesures de conservation de l'habitat.
- Développer un partage des connaissances sur cette espèce en partenariat avec l'ONF et les acteurs locaux.
- Contribuer au suivi national de cette espèce dans le cadre du groupe d'étude « petites chouettes de montagne » (ONF et LPO).

Partenariat : ONF, ALEPE, LPO 48.

Démarche : la prospection et le suivi consistent en plusieurs étapes tout au long de l'année en adéquation avec la phénologie de l'espèce :

- **Automne** : réalisation dès septembre de circuits d'écoute/repasse afin de repérer les secteurs de présence des individus et délimitation des territoires avant l'hiver. Les réactions de passereaux (mobing) sont également importantes à noter. Repérage et marquage des arbres à loges, notamment dans les parcelles forestières de l'ONF pour les avis sur assiettes de coupe.
- **Hiver** : réalisation d'écoutes pour la localisation des mâles chanteurs de mi-janvier à fin mars. Les sorties se font prioritairement sur les secteurs de possible cantonnement décelés à l'automne mais des sorties opportunistes peuvent également se faire notamment avant les soirées Tengmalm, ou en pleine journée. Les écoutes se font de manière passive dans un premier temps et la repasse peut être utilisée dans un second temps avec parcimonie.
- **Printemps** : recherche et localisation d'éventuels arbres à loge hébergeant une reproduction sur les parcelles où les mâles ont été entendus durant l'hiver (apports de proies à la femelle et pelotes de réjection en pied d'arbre), avec notamment une recherche des arbres à loge de Pic épeiche. Dans les habitats les plus favorables, recherche également des jeunes de l'année grâce aux cris stridents caractéristiques qu'ils émettent lors de leur émancipation.

Au-delà de la connaissance stricte, l'objectif de ce travail de prospection, tant au niveau de la localisation de la Chevêchette que des arbres à loge, permet d'intégrer ces données pour la préservation de l'habitat de cette espèce.

Résultats 2025 :

Nombre de territoires nuptiaux de mâles chanteurs estimés en 2025 : 4

- Massif de l'Aigoual : 1 couple au lac des Pises.
- Massif des Vallées Cévenoles : aucun contact.
- Massif Causses-Gorges : aucun contact.
- Massif Mont Lozère : trois mâles chanteurs avec dans le détail : un couple présent dans la forêt de la Loubière, un couple dans la forêt du Sapet et un mâle chanteur dans la forêt des Laubies.



Photo 16 - Interaction entre un mâle et une femelle de Chevêchette dans la forêt de la Loubière (© Théo Bonnefous).

Nombre de tentatives de reproduction avérées en 2025 : 1

- Massif de l'Aigoual : un couple s'est cantonné sur le secteur du Lac des Pises en début de printemps. Des restes de proies ont été trouvés au pied d'une loge à la fin du mois d'avril. Cependant, d'autres passages à cette loge n'ont pas permis de certifier une tentative de reproduction (oiseau en loge ou coquilles). Le secteur sera donc à surveiller pour la saison 2026 !
- Massif des Vallées Cévenoles : aucun contact.
- Massif Causses-Gorges : aucun contact.
- Massif Mont Lozère : malgré la présence d'un couple cantonnée dans la forêt du Sapet (sur le même territoire que la première reproduction avérée en 2024), aucune preuve de tentative de reproduction n'y a été trouvée cette année. C'est sur un nouveau territoire qu'une tentative de reproduction a été constatée : la forêt de la Loubière. En effet, un accouplement a été observé par un naturaliste local (Fig. 1). Par la suite, des restes de coquilles d'œufs ont été trouvés sous une loge de Pic épeiche (Fig. 2 et 3). Ces indices laissent supposés une tentative de reproduction qui s'est soldée par un échec.



Photo 17 - Loge de Pic épeiche utilisée pour la tentative de reproduction (© Jean-Pierre Malafosse).



Photo 18 - Œufs cassés sous la loge retrouvée le 12 juin 2025 (© Jean-Pierre Malafosse).

4.5 - Suivis et étude des populations de Busards gris *Circus cyaneus* et *Circus pygargus*

Objectifs :

- Assurer une veille sur la présence du Busard cendré *Circus pygargus* et du Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* en période de reproduction.
- Protéger les sites de nidification d'éventuelles menaces ou dérangements.
- Réaliser un suivi de la dynamique démographique de ces deux espèces sur le territoire du PNC.

Partenariat : LPO-48, Cogard, ALEPE.

Démarche : le protocole de suivi mis en place en 2015 consiste à se rendre sur les sites historiques de nidification des deux espèces de Busard en période favorable de reproduction afin de pouvoir localiser et dénombrer les effectifs nicheurs et le succès de la reproduction le cas échéant. Le suivi du Busard cendré et du Busard Saint-Martin apparaît comme une nécessité au regard de la réduction drastique des effectifs nicheurs en cœur de Parc ces dernières décennies (chute de plus de deux tiers de la population nicheuse) et plus particulièrement depuis les années 2000 (49 couples de Busard cendré et 24 couples de Busard Saint-Martin recensés sur le territoire du PNC en 2000 ; source : rapport Eléonore Solier, 2015).

Résultats 2025 : Au total, 19 sites ont été suivis cette année sur le territoire du PNC :

- Massif du Mont Lozère : cinq sites contrôlés dont quatre sites suivis occupés pour 19 jeunes Busard cendré et sept jeunes Busard Saint-Martin à l'envol.
- Massif des Vallées Cévenoles : 12 sites contrôlés pour un site occupé par un couple de Busard cendré avec un jeune à l'envol.
- Massif Causses-Gorges : découverte cette année d'un site en aire optimale d'adhésion (commune de Meyrueis) occupé par trois couples de Busard cendré avec un effectif de six jeunes à l'envol.
- Massif de l'Aigoual : un site occupé par un couple de Busard cendré avec un jeune à l'envol.

On dénombre cette année sur l'ensemble du territoire du PNC un total de 12 couples nicheurs de Busard cendré donnant 25 jeunes à l'envol et cinq couples nicheurs de Busard Saint-Martin donnant sept jeunes à l'envol (Fig. 27 et 28). Concernant les résultats pour la Lozère (données de Jean-Luc Bigorne, LPO-48), on dénombre cette année 16 couples de Busard cendré nicheurs produisant 30 jeunes à l'envol et neuf couples de Busard Saint-Martin nicheurs produisant 21 jeunes à l'envol. Les résultats de cette année, comparés à l'année 2024, montrent une légère augmentation des couples nicheurs sur le territoire du PNC à la fois pour le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Par ailleurs, le site qui accueille la plus grosse colonie sur le territoire du PNC (site de Saint-Julien-du-Tournel), a vu la proportion Busard cendré vs. Saint-Martin s'inverser cette année comparée aux années précédentes, avec un nombre de couples de Busard Saint-Martin supérieure à ceux du Busard cendré.

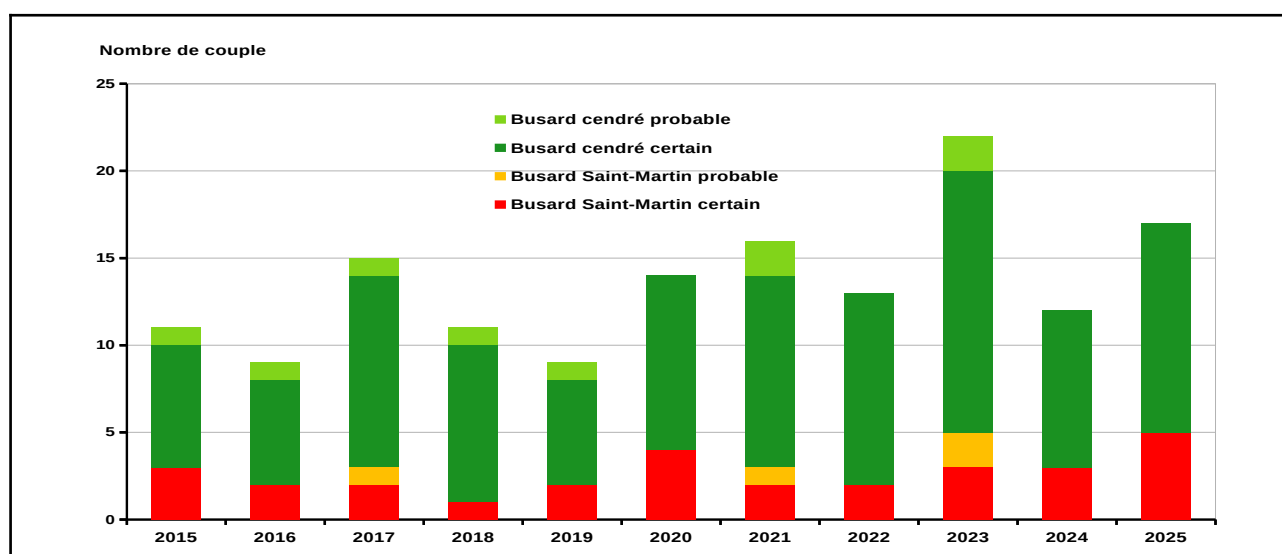


Fig. 27 - Evolution du nombre de couples de Busard cendré et de Busard Saint-Martin (certains ou probables) présents sur le territoire du PNC entre 2015 et 2025.

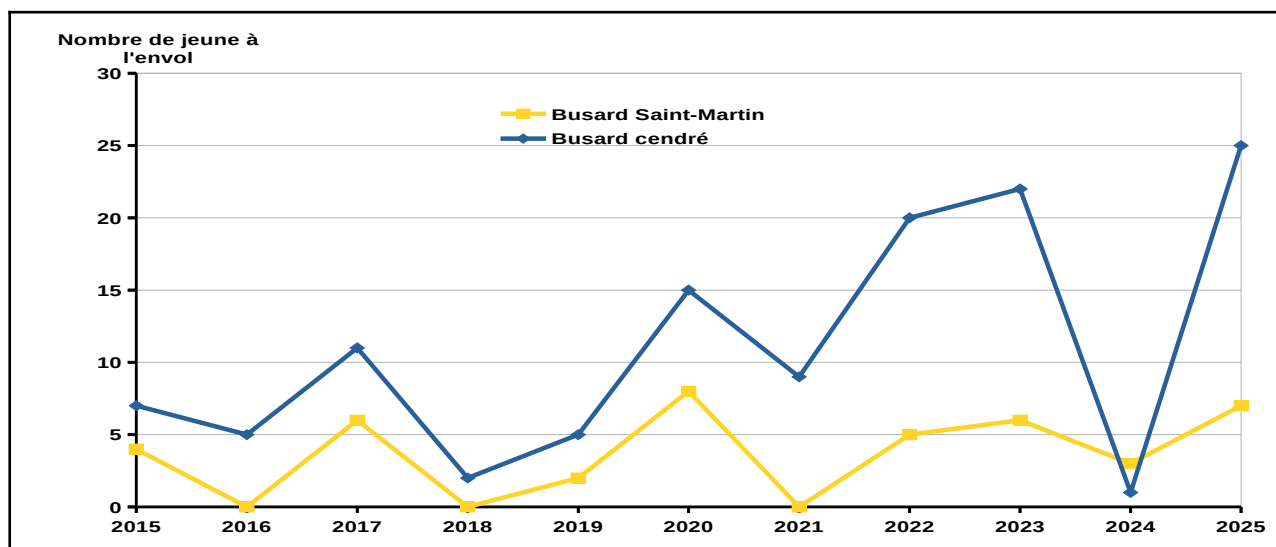


Fig. 28 - Evolution du nombre de jeunes Busard cendré et Busard Saint-Martin à l'envol sur le territoire du PNC entre 2015 et 2025.

La répartition des sites suivis par massif en 2025 sur le territoire du PNC, se présente comme suit :

Massif du Mont Lozère :

- Site de La Fage : RAS.
- Site de Saint-Julien-du-Tournel : site regroupant cinq landes mixtes à épineux et Genet purgatif suivies en grande partie par Jean-Luc Bigorne (LPO-48).
 - * Busard cendré : deux couples nicheurs produisant six jeunes à l'envol.
 - * Busard Saint-Martin : cinq couples nicheurs dont trois couples en échec et deux couples donnant respectivement quatre et trois jeunes à l'envol.
- Site d'Altier : lande mixte à épineux et Genet purgatif suivie par Jean-Luc Bigorne également avec un couple de Busard cendré ayant donné deux jeunes à l'envol.
- Site de Combret (commune d'Altier) : lande découverte cette année et suivie par Jean-Luc Bigorne avec trois couples de Busard cendré ayant donné respectivement quatre jeunes et trois jeunes à l'envol et un échec.
- Site du Cros (commune d'Altier) : lande découverte cette année et suivie par Jean-Luc Bigorne avec un couple de Busard cendré ayant donné quatre jeunes à l'envol.

Une année de découverte et de rebond sur le massif du Mont Lozère avec deux nouveaux sites découverts cette année et de bon augure pour l'avenir. Le massif du Goulet (massif montagneux au Nord du PNC) offre un bon potentiel pour la nidification de ces deux espèces. La proximité entre plusieurs landes sur le versant Sud du Goulet laisse supposer de potentiels transferts de couples de busard d'une année sur l'autre.

Massif des Vallées Cévenoles :

- Site de Soubrelargues : RAS
- Site du col de l'Oumenet : RAS
- Site de Balazuègues : RAS
- Site de la Can de Ferrières : RAS
- Site du Col des Tours : RAS
- Site du Crépou : RAS
- Site de Trabassac : RAS
- Site des Crouzets : RAS
- Site de la Roche : RAS
- Site de Magistavols : RAS
- Site du Castanet : RAS
- Site de Puech-Miran : un couple nicheur de Busard cendré avec un jeune à l'envol.

Sur les 12 sites contrôlés sur le massif des Vallées Cévenoles, un seul site a donc été occupé par un couple de Busard cendré cette année. Il n'existe pas d'explication à ce jour de cette apparente désertion des sites autrefois occupés.

Massif de l'Aigoual :

- Site de Badianes : un couple nicheur de Busard cendré donnant un jeune à l'envol.

Massif Causses-Gorges :

Sur l'Aire optimale d'Adhésion, commune de Meyrueis, trois couples de Busard cendré ont été découverts cette année dans une lande à Genet purgatif avec bruyère et épineux en mélange. Six jeunes à l'envol ont été dénombrés sur ce site.



Photo 19 - Mâle de Busard Saint-Martin sur le Causse Méjean (© Emilien Hérault).

4.6 - Suivi post-nuptial des dortoirs de Faucon crécerellette *Falco naumanni* sur le Causse Méjean

Objectifs :

- Suivre l'évolution des rassemblements post-nuptiaux de Faucon crécerellette *Falco naumanni* sur le Causse Méjean.
- Contribuer au dénombrement national dans le cadre du Plan National d'Actions coordonné par la LPO Occitanie délégation territoriale Aude.

Partenariat : ALEPE, COPAGE, LPO Occitanie Délégation territoriale Aude, LPO Occitanie Délégation territoriale Lozère, individuels, OFB 48.

Démarche : il n'existe pas à proprement parler de protocole pour ce suivi. La seule contrainte est la synchronisation des comptages au niveau des différents sites de stationnement post-nuptiaux du Faucon crécerellette dans le Sud de la France. Afin d'être efficace le jour du comptage national (fin août), pour un secteur donné (en l'occurrence le Causse Méjean et le Causse de Sauveterre selon les années), il est souhaitable qu'une équipe de 2-3 agents localise quelques jours avant le jour du comptage, le ou les dortoirs. Le jour du comptage, 3-5 équipes d'agents se répartissent autour du ou des dortoirs et comptabilisent les oiseaux arrivant sur le ou les dortoirs à la tombée de la nuit afin d'obtenir une estimation des effectifs d'oiseaux arrivant des zones de chasse environnantes. Ces chiffres seront recoupés en fin de soirée afin de définir l'effectif total du ou des dortoirs recensés.

Résultats 2025 : le comptage simultané réalisé le 27 août a permis de dénombrier 410 oiseaux sur le Causse Méjean et 236 sur le Causse de Sauveterre, soit un total de 646 oiseaux sur les Causses de Lozère sur les 2683 individus dénombrés au niveau national soit 24 % de l'effectif national. Trois dortoirs ont été localisés sur le Méjean et deux sur le Sauveterre, avec les effectifs suivants :

Pour le Causse Méjean :

- 370 individus au Mont Récoux (commune de Mas-Saint-Chély),
- 17 individus en plaine de Chanet (commune de Hure-La-Parade),
- 23 individus à Saubert (commune de Hure-La-Parade et/ou Meyrueis).

Pour le Causse de Sauveterre :

- 21 individus sur Champerboux/Pessade (commune Gorges du Tarn Causses),
- 215 individus près des Cheyrouses (commune d'Ispagnac).

L'évolution des effectifs dénombrés sur le Causse Méjean depuis 2007 montre de fortes fluctuations inter-annuelles (Fig. 29), vraisemblablement influencées par le succès reproducteur des différentes populations nicheuses (Sud France et Catalogne) mais aussi par les densités d'orthoptères présentes en fin d'été sur les potentiels sites de regroupements postnuptiaux. Cette année, l'effectif de Faucon crécerellette dénombré sur le Causse Méjean est plus élevé en comparaison avec la moyenne des individus dénombrés sur ce Causse en période poste-nuptiale sur la période 2007-2025 (moyenne de 290 ± 335 individus).

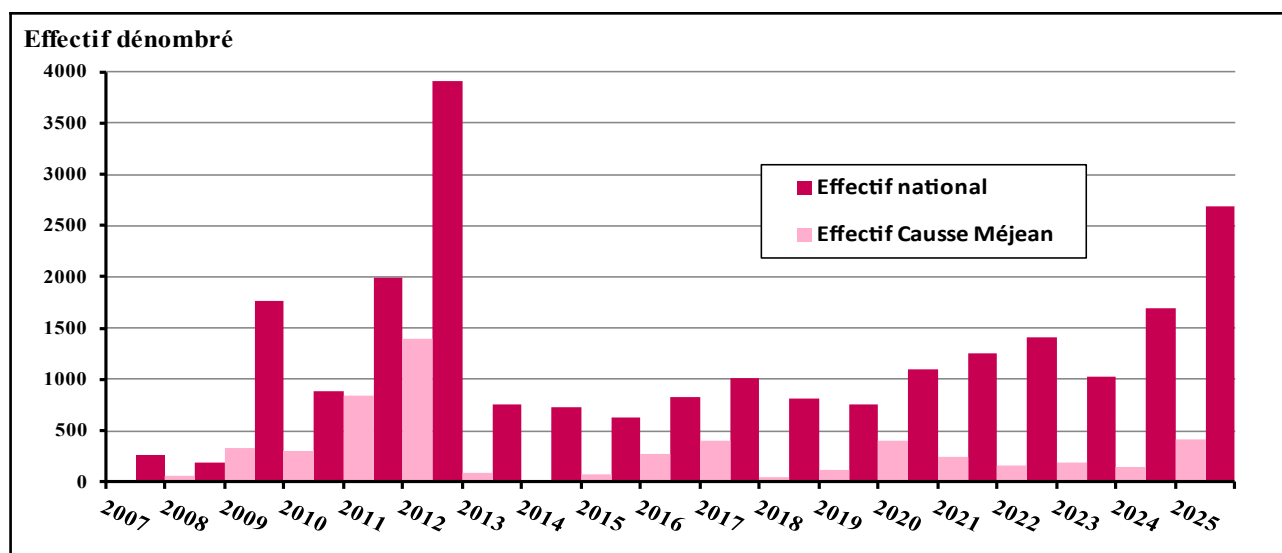


Fig. 29 - Variation des effectifs de Faucon crécerellette *Falco naumani* dénombrés en période post-nuptiale sur le Causse Méjean et au niveau national entre 2007 et 2025 dans le cadre du comptage national PNA.



Photo 20 - Groupe de Faucon crécerellette sur le Causse de Sauveterre (© Philippe Baffie).

Ce comptage 2025 a mobilisé 29 personnes comprenant six adhérents de l’ALEPE, une personne du COPAGE, 10 ornithologues individuels, une personne de la LPO 48, un agent de l’OFB Lozère et 11 agents du PNC.

Liste des observateurs :

- **ALEPE** : Laurent Joubert, Jaufre Miniconi, Camille Paul, Fabien Sané, Maxime et Nils Schreibers.
- **COPAGE** : Nina Combet.
- **Individuels** : Florian Bichet, Ugo Breyse, Christophe Fayet, Philippe Feldmann, Jean-Pierre Malafosse, Audrey Nguyen, Annie Paulhan, Eloïse Perrudin, Armelle Tournaire et Diana Valdez.
- **LPO 48** : Vincent Lhermet.
- **OFB Lozère** : Philippe Baffie.
- **PNC** : Rémy Barraud, Mélina Bornet, Julien Denis, Jocelyn Fonderflick, Léon Hérissé, Isabelle Malafosse, Hervé Picq, Florence Poirier de Narcay, Tom Rossignol, Roméo Roux-Vaneph et Thomas Signeau.

4.7 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour fauve *Gyps fulvus*

Objectifs :

- Suivre les évolutions démographiques et spatiales de la population.
- Contribuer, en partenariat avec la LPO et des organismes de recherche, aux études scientifiques sur le suivi à long terme de la population réintroduite.

Partenariat : LPO, UMR CESCO, UMR CEFÉ.

Démarche : en 2021, à l’initiative du PNC et des chercheurs des UMR CEFÉ et CESCO, un protocole de suivi a été testé afin de réduire le temps de suivi démographique de la population de Vautour fauve des Grands Causses. Le protocole simplifié permet de garantir le suivi de la population en se focalisant sur des colonies "échantillons" et sur les nids où il peut potentiellement y avoir un jeune à baguer. Les colonies « échantillons » sont suivies depuis cinq points d’observation permettant de contrôler un grand nombre de nids à la fois, et répartis de façon homogène sur la colonie. L’objectif est de connaître le succès de reproduction sur les colonies « échantillons », représentatif de celui de l’ensemble de la population des Grands Causses, en suivant les couples nicheurs de manière précise (minimum cinq passages étalés entre début janvier et fin juillet, c’est-à-dire sur toute la période de reproduction). Les autres couples nicheurs hors colonies « échantillons » ou nids baguables sont contrôlés deux fois (premier passage entre le 15 janvier et le 15 février, le second entre le 01 et le 30 mars) afin d’obtenir le nombre total de couples reproducteurs pour l’ensemble de la population des Grands Causses et connaître l’extension spatiale de la colonie. L’année 2021 a permis de tester ce protocole qui s’est révélé assez précis pour suivre les différents paramètres démographiques de cette population. Du fait de la contamination de grippe aviaire, qui a fortement touché la population de Vautour fauve des Grands Causses en 2022, ce protocole de suivi simplifié a été suspendu entre 2022 et 2025 pour revenir à un suivi plus exhaustif de la population afin de connaître plus précisément l’impact de cette épizootie.

Résultats 2025 : avec 1075 couples reproducteurs, la dynamique démographique de la population de Vautour fauve des Grands Causses est toujours à la hausse en 2025 (Fig. 30) mais avec un taux de croissance de 5,6 % nettement inférieure à ceux enregistrés ces 20 dernières années ($10,1 \% \pm 3,7 \%$). Le suivi de ces 1075 couples reproducteurs a donné 735 jeunes à l’envol, soit 101 jeunes de plus que l’an dernier. Parmi ceux-ci, 45 jeunes ont été bagués au nid. Le succès de la reproduction s’élève donc cette année à 0,68 jeune à l’envol par couple reproducteur, succès reproducteur inférieur à la moyenne établie sur les 20 dernières années ($0,72 \pm 0,1$). D’une façon générale, on observe une baisse du succès de la reproduction depuis 2016, qui constitue, peut-être, les premiers indices vers une stabilisation de la population de Vautour fauve des Grands Causses.

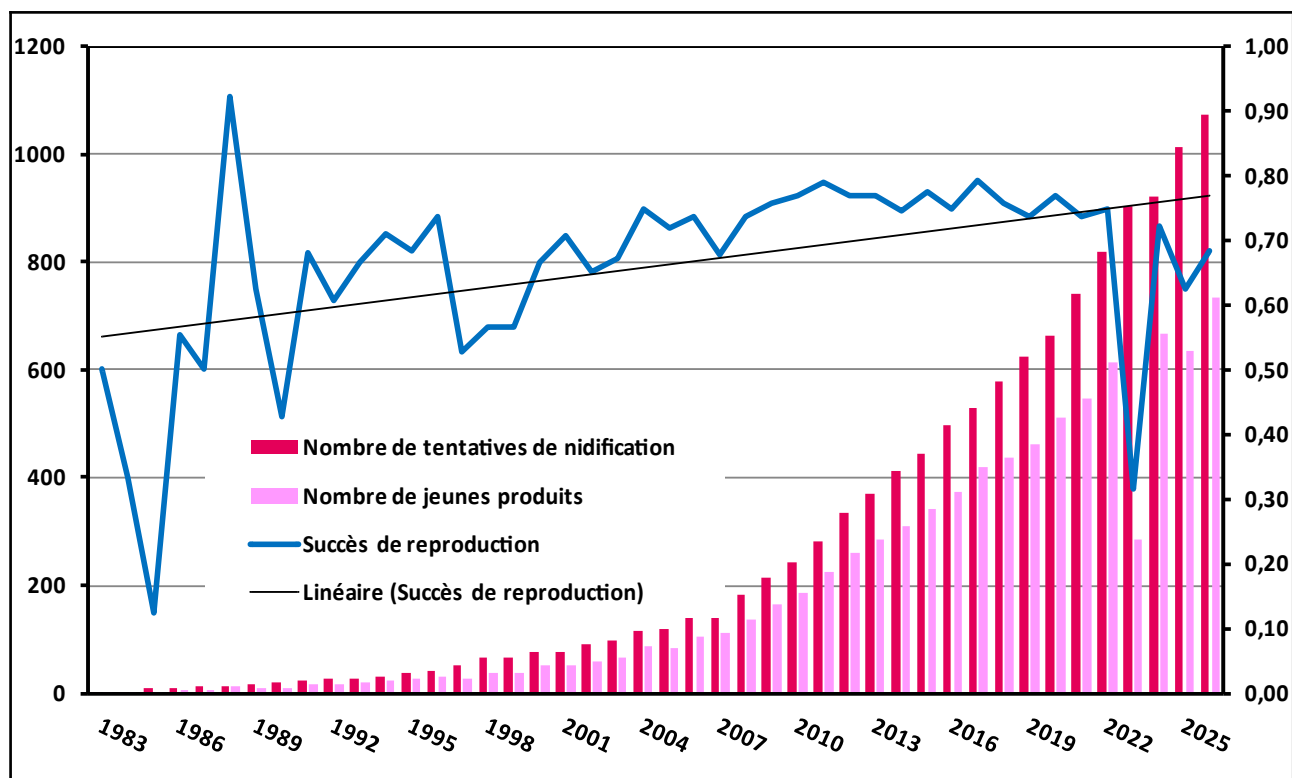


Fig. 30 - Evolution du nombre de tentatives de nidification, du nombre de jeunes produits et du succès de reproduction de la colonie de Vautour fauve des Grands Causses entre 1983 et 2025.



Photo 21 - Isabelle Malafosse, agent du Parc national des Cévennes lors des opérations de dénombrement des couples nicheurs de Vautour fauve dans les gorges du Tarn (© Arnaud Bouissou).

4.8 - Etude sur la survie du Vautour fauve dans les Grands Causses

Cette année, un article scientifique intitulé "Survival remains high in Griffon vultures 40 years after reintroduction" a été publié dans la revue scientifique internationale "Animal Conservation" et dont Bruno Descaves (PNC) est co-auteur.

Lorand C., Mihoub J. B., Duriez O., Giraud L., Lécuyer P., Descaves B., Straughan R. & Sarrazin F. (2025). Survival Remains High in Griffon Vultures 40 Years After Reintroduction. *Animal Conservation* :1-14.

Résumé : Le succès à long-terme d'un programme de réintroduction ne repose pas uniquement sur la capacité de survie et de reproduction des individus relâchés. Y participe également la gestion des enjeux liés à l'expansion de la population réintroduite au cours du temps, qu'elle dépasse les attentes ou se voie entravée par des facteurs environnementaux ou anthropiques, avant d'atteindre son niveau de régulation naturel. En nous basant sur 40 ans de données de suivi intensif du Vautour fauve *Gyps fulvus* depuis sa réintroduction dans les Grands Causses en 1981, nous réalisons ici une analyse multi-strates (multi-états et multi-événements) des probabilités de survie locale chez les individus nés-libres dans cette population réintroduite.

Dans cette étude nous (1) intégrons les probabilités de perte de marquage, ainsi que de re-marquage en cas de capture, (2) explorons l'impact de différents facteurs environnementaux ou anthropiques susceptibles d'affecter la survie dans cette population. Grâce à l'analyse de 1506 histoires de vies individuelles, nous avons pu calculer des probabilités de survie de 0,66 (95 % CI=0,605–0,707) chez les juvéniles de moins de 1 an, de 0,91 (95 % CI=0,872–0,937) chez les immatures de 1 à 3 ans, et de 0,94 (95 % CI=0,917–0,952) chez les adultes. Bien que les individus fondateurs aient été relâchés il y a quarante ans et que la population n'ait cessé de croître depuis, nous n'avons pu détecter aucun effet de densité-dépendance sur la probabilité de survie. De la même manière, nous n'avons pu mettre en évidence aucun effet de potentielles menaces anthropiques, ni de différences entre mâles et femelles. Au-delà d'apporter une nouvelle preuve du succès de ce programme et des bénéfices d'un effort de suivi de population constant sur plusieurs dizaines d'années, cette étude illustre l'importance de considérer la capacité de charge maximale d'une population réintroduite. Estimer un nombre d'individus auquel s'attendre peut en effet permettre d'anticiper de futures adaptations du programme de suivi, mais également de la stratégie de gestion de la population réintroduite, permettant en définitive de sécuriser sa viabilité à long-terme.

4.9 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour moine *Aegypius monachus*

Objectifs :

- Suivre les évolutions démographiques et spatiales de la population.
- Contribuer au suivi national de cette espèce dans le cadre du plan national d'actions coordonné par la LPO.

Partenariat : LPO, UMR CESCO, UMR CEFE.

Démarche : le suivi consiste à localiser et suivre le déroulé de la reproduction de l'ensemble des couples de Vautour moine des Gorges de la Jonte et du Tarn, à raison d'un contrôle régulier de chaque couple de début janvier à fin août.

Résultats 2025 : avec un effectif de 36 couples reproducteurs et au moins 20 jeunes à l'envol en 2025, la population de Vautour moine des Grands Causses montre une progression de trois couples nicheurs supplémentaires et au moins un jeune de plus à l'envol par rapport à l'an dernier (Fig. 31). Toutefois, deux couples découverts cette année (2025) dans les Gorges du Tarn étaient déjà très probablement reproducteurs en 2024 (Beaumelle et La Caxe). Vingt jeunes Vautour moine ont été bagués au nid en 2025.

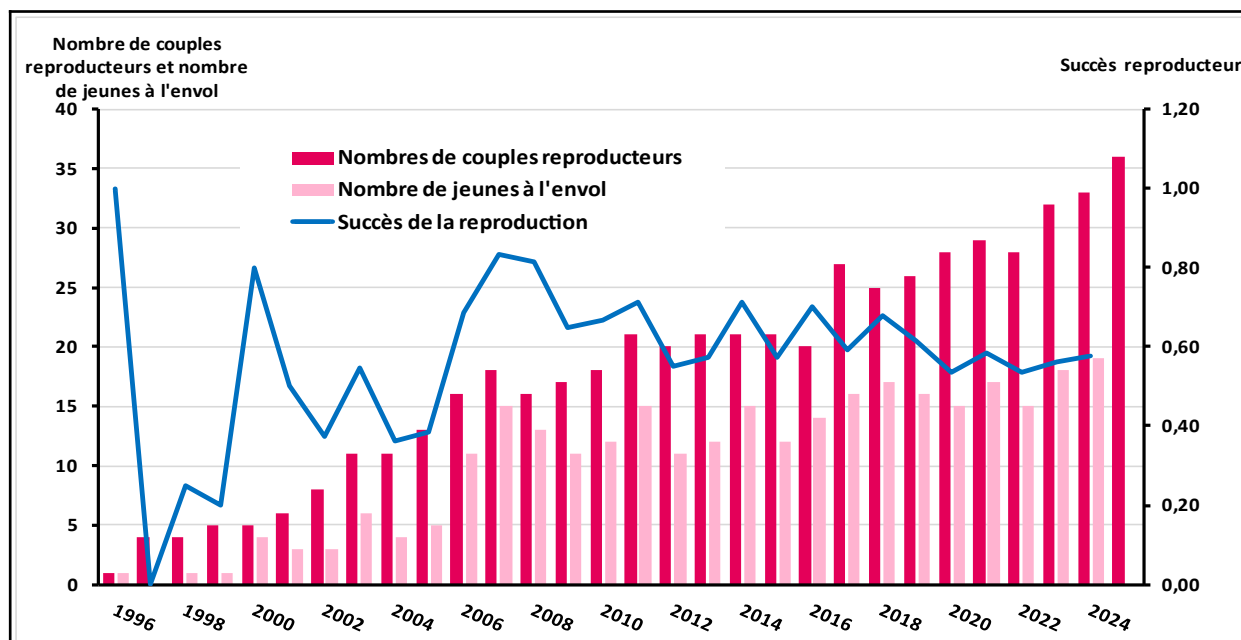


Fig. 31 - Evolution du nombre de couples reproducteurs, du nombre de jeunes à l'envol et du succès de reproduction de la population de Vautour moine des Grands Causses entre 1996 et 2025.



Photo 22 - Vautour moine dans les Gorges de la Jonte (© Bruno Descaves).

4.10 - Suivi de la dynamique démographique et spatiale de la population de Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*

Objectifs :

- Suivre les évolutions démographiques et spatiales de la population.
- Contribuer au suivi national de cette espèce dans le cadre du plan national d'actions coordonné par la LPO.

Partenariat : LPO, UMR CESCO.

Démarche : le suivi consiste à localiser et suivre le déroulé de la reproduction des rares couples de Vautour percnoptère dans les Gorges de la Jonte et du Tarn, à raison d'une visite par semaine entre mi-mars et fin juin.

Résultats 2025 : trois couples reproducteurs et deux jeunes à l'envol ont été recensés dans les Grands Causses en 2025 (Fig. 32) avec un couple dans les Gorges de la Jonte en cœur de Parc, un couple dans les Gorges de la Dourbie en Aveyron (hors Parc) et un couple dans la vallée du Lot en Lozère (hors Parc). Les couples de la vallée du Lot et des Gorges de la Dourbie ont pondé chacun un œuf mais celui de la vallée du Lot a connu un échec à un stade indéterminé. Le couple de la Jonte a connu un échec de la première ponte mais la ponte de remplacement a produit un jeune à l'envol. Seul le jeune des Gorges de la Dourbie a été bagué au nid avant son envol.

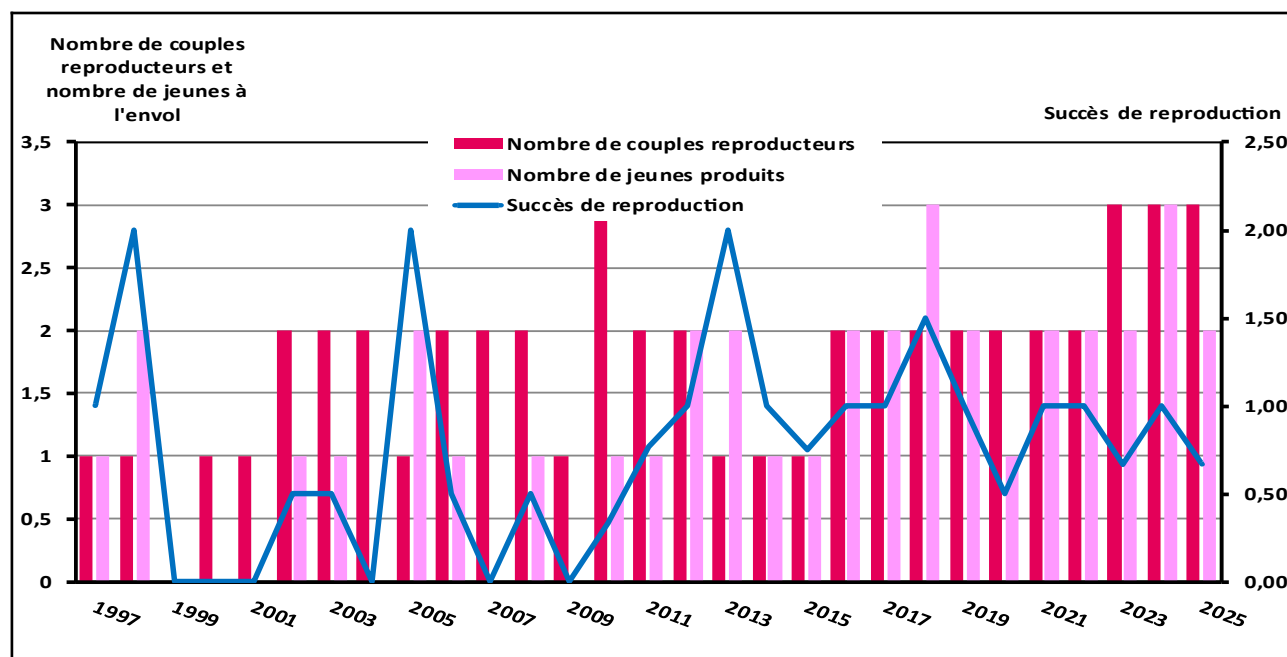


Fig. 32 - Evolution du nombre de couples reproducteurs, du nombre de jeunes à l'envol et du succès de reproduction de la population de Vautour percnoptère des Grands Causses entre 1997 et 2025.

4.11 - Suivi des lâchers de Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* dans le cadre de sa réintroduction dans les Grands Causses

Objectifs :

- Assurer un suivi des oiseaux lâchés dans les Grands Causses dans le cadre du programme Life GYP'ACT et du plan national d'actions coordonné par la LPO.
- Contribuer au comptage européen coordonné par l'International Bearded vulture Monitoring (IBM).

Partenariat : LPO, UMR CESCO.

Démarche : le suivi consiste à assurer une surveillance quotidienne des oiseaux sur le site de lâcher et ses environs directs jusqu'à leur envol et leur émancipation, mais aussi des autres individus présents dans les Grands Causses.

Résultats 2025 : cette année, trois jeunes Gypaète barbu (Ushuaia, Ubac et Univers) ont été lâchés dans les Grands Causses dans les gorges de la Dourbie sur le site en Aveyron au cours de deux lâchers successifs, l'un le 27 mai (Ushuaia et Ubac) et l'autre le 10 juin (Univers). Ushuaia est une femelle en provenance du zoo d'Helsinki (Finlande), Ubac un mâle du zoo d'Ostrava (République Tchèque) et Univers un mâle du

centre d'élevage de Guadalentin en Andalousie (Espagne). C'était la treizième année de réintroduction du Gypaète barbu dans le Sud du Massif central depuis le début des opérations en 2012, pour un total de 43 jeunes Gypaète barbu lâchés dans les Grands Causses (Tableau XXIII).

Tableau XXIII : Evolution du nombre d'individus de Gypaète barbu lâchés dans les Grands Causses entre 2012 et 2025. Le nombre d'individus ayant survécu concerne uniquement les individus en vie à la fin de leur première année, c'est-à-dire au 31 décembre de leur année de naissance.

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb. d'individus lâchés	3	2	2	2	2	4	0	5	5	5	2	4	4	3
Nb. d'individus ayant survécus	2	1	1	1	0	2	-	1	4	3	2	2	4	2

Ubac a pris son envol le 23 juin à 122 jours et Ushuaia le 01 juillet à 120 jours. Ils se sont émancipés sans difficultés du site de lâcher et ont élargi leurs explorations début septembre pour davantage se cantonner cet automne dans les gorges du Tarn et de la Jonte. Univers est mort avant son envol. Il présentait un état de santé qui se dégradait sur le site de lâcher (perte d'appétit, état apathique) dès le 29 juin. Il sera emmené le 05 juillet au centre de soin de la LPO Occitanie (Villeveyrac) et pris en charge par la clinique VetoFaune. Malgré les traitements antibiotiques et les soins prodigués, Univers est mort le 11 juillet au centre de soins. La nécropsie a révélé une infection bactérienne qui a touché de nombreux organes. Les autres analyses effectuées ont mis en évidence une pathologie chronique initiale, qui avait sans doute déjà affaibli l'oiseau avant son arrivée dans les Grands Causses. Des analyses virologiques sont en cours.

En intégrant Ubac et Ushuaia lâchés cette année, 12 gypaètes sont actuellement présents (au 22/12/2025) dans les Grands Causses : Layrou (mâle lâché en 2013), Adonis (mâle lâché en 2014), Calandreto (mâle lâché en 2017), Cévennes (mâle lâché en 2019), Fario et Aven (femelles lâchées en 2020), Ophrys (mâle lâché en 2020), Peyre (mâle lâché en 2021), Pyrénées (femelle lâchée en 2021) et Tornade (femelle lâchée en 2024).

Trois couples sont actuellement formés dans les Grands Causses : un couple composé de deux mâles adultes, Adonis et Layrou, établis à l'amont des gorges de la Jonte depuis 2018 ; Aven et Calandreto cantonnés davantage sur la zone de Dargilan dans les Gorges de la Jonte ; Fario et Peyre davantage cantonnés dans les Gorges de la Dourbie. On attend tous avec impatience une première ponte pour ces deux derniers couples...

Concernant les autres oiseaux, les quatre femelles lâchées en 2024 se sont révélés de grandes voyageuses. Tourmente qui a perdu sa balise GPS, a été observée le 23 mai en Bretagne (Sizun), le 18 juin en Charente (Nanteuil-en-Vallée), le 01 juin dans les Alpes (secteur de Tramouillon) et le 09 août dans les Hautes-Alpes (Col des Tourettes). Terre a aussi visité la Bretagne au printemps 2025, puis a tracé vers le Sud pour les Pyrénées. Depuis, elle a essentiellement fréquenté le versant espagnol des Pyrénées. Tarn a passé plusieurs mois dans les Alpes en passant par le Jura à la mi-avril. Elle est toujours actuellement dans les Ecrins. Enfin, Tornade a quitté les Causses le 21 juin pour les Pyrénées. Après plusieurs mois dans ce massif, elle sera revue dans les Causses le 09 octobre et séjourne depuis dans les gorges du Tarn.

Concernant les immatures de 3^{ème} année, Serapias a quitté les Causses le 21 juin pour les Pyrénées où elle est toujours présente fin 2025. Sérapias a effectué à deux reprises des allers-retours entre les Causses et les Alpes. Elle est actuellement dans le massif alpin. Concernant les subadultes de 5^{ème} année, Pyrénées est cantonnée dans les Gorges du Tarn depuis plusieurs mois et Pradines est dans les Pyrénées entre le versant français et le versant espagnol. Concernant les adultes non appariés, Cévennes ne semble pas avoir trouvé de femelle. Il fréquente plusieurs secteurs des Grands Causses, sans doute au gré des ressources alimentaires disponibles. Ophrys fréquente surtout la zone amont des Gorges du Tarn. Enfin, signalons cette année la venue dans les Grands Causses à deux reprises (fin avril et fin août) de Riglos, oiseau de 4^{ème} année lâché dans les Baronnies.



Photo 23 - Gypaète barbu adulte (© Caroline Devevey).

5. Reptiles - amphibiens

5.1 - Inventaire des reptiles et amphibiens du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des reptiles et amphibiens en précisant leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : SINP, CEFÉ, Natura 2000 Causse Noir, OFB.

Démarche : les reptiles et amphibiens du territoire du Parc national des Cévennes ne font pas l'objet de prospections dédiées. Les données occasionnelles collectées par les agents du PNC et les données issues du SINP suffisent pour établir une actualisation des connaissances sur ces deux groupes biologiques (distributions spatiale et altitudinale, habitat, abondance relative, dates d'observations). Néanmoins, des prospections ciblées pour certaines espèces rares et potentiellement présentes sur le territoire du Parc national peuvent être programmées en fonction des opportunités.

Résultats 2025 : cette année, 480 observations ont été réalisées par les agents du PNC dont 216 concernant les amphibiens (Tableau XXIV) et 264 pour les reptiles (Tableau XXV). La base de données générale compte un total de 21 110 données concernant les reptiles et les amphibiens au 31/12/2025.

Tableau XXIV : Évolution du nombre de données collectées sur les amphibiens entre 2018 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données collectées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP...).

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	172	449	261	223	263	198	172	216
Nombre de données cumulées	4601	5124	5417	5658	5934	6144	7869	7183

Tableau XXV : Évolution du nombre de données collectées sur les reptiles entre 2018 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données collectées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP...).

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	180	272	362	265	244	244	195	264
Nombre de données cumulées	10598	10929	11348	11640	11918	12245	16377	13927

Les 21 110 données concernent 26 espèces différentes de reptiles dont quatre espèces exogènes (Emyde lépreuse *Mauremys leprosa*, Tortue grecque *Testudo graeca*, Tortue d'Hermann *Testudo hermanni* et Trachémyde à tempes rouges *Trachemys scripta elegans*) et 12 espèces d'amphibiens sur le territoire du Parc national. Plusieurs espèces pourraient potentiellement encore être trouvées dans les zones les plus méditerranéennes, en aire d'adhésion : le Psammodrome d'Edwards *Psammodromus edwardsianus*, le Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* et enfin la Grenouille de Pérez *Pelophylax perezii* dont l'identification certaine reste délicate.

Comme observation notable cette année, un mâle adulte de Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus* a été trouvé écrasé à Cassagnas le 14/06/2025, à 700 m d'altitude environ, sur le bassin versant atlantique à plusieurs kilomètres de la ligne de séparation des bassins atlantique et méditerranéen. Cette observation fait écho à l'observation d'une jeune Couleuvre de Montpellier vivante photographiée en 2024 sur la commune de Cassagnas, non loin de la crête faisant office de ligne de séparation des bassins atlantique et méditerranéen, ainsi qu'un juvénile écrasé sur la commune du Pont-de-Montvert en 2025, aux Bastides à plusieurs kilomètres à vol d'oiseau de la ligne de séparation des bassins atlantique et méditerranéen. La colonisation de l'espèce sur le bassin atlantique semble donc en cours, à la faveur sûrement du changement climatique.

Cette année, les agents du groupe amphibiens-reptiles ont effectué une sortie ciblée le 18 juin, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Bédouès-Cocures. Un secteur vierge de données de l'espèce Lézard ocellé *Timon lepidus* a été prospecté et neuf observations de l'espèce, dont un subadulte, ont été réalisées sur le sommet de Girelle à l'occasion de cette prospection.

5.2 - Veille sanitaire sur les populations d'amphibiens du PNC

Objectif : Contribuer à la veille sanitaire réalisée à l'échelle nationale sur l'émergence de maladies (champignons, virus, ...) sur les populations d'amphibiens.

Démarche : un protocole de veille sanitaire des populations d'amphibiens du PNC a été réalisé en suivant les protocoles nationaux existants en la matière. Trois maladies sont plus particulièrement visées :

- Deux Chytridiomycoses (*Batrachochytrium dendrobatidis* (*Bd*) et *B. salamandrivorans* (*Bs*)) : champignons pouvant causer des mortalités importantes chez les adultes, le second étant spécifique des urodèles (salamandres et tritons).
- Ranavirus : virus pouvant occasionner des mortalités massives chez les larves et les adultes.

La méthode a évolué au fil du temps, en suivant les modifications des protocoles nationaux :

- De 2008 à 2014, la recherche de la Chytridiomycose a été réalisée par les agents du Parc en prélevant du mucus sur 30 amphibiens/site à l'aide d'écouvillons stériles (Tableau XXVI). En 2011, une campagne de prélèvement au niveau national a permis de montrer la présence d'une lignée peu virulente (non mortelle) de *Bd* sur une grande partie du territoire français. Ces prélèvements se sont poursuivis jusqu'en 2014. Sur les conseils du coordinateur national (Claude Miaud, CEF-EPHE), nous sommes passés à un système de veille sanitaire (sans prélèvements).
- De 2015 à aujourd'hui, le PNC a mis en place une veille sanitaire sur des sites majeurs connus pour la reproduction des amphibiens. Un premier passage est réalisé au printemps, durant la période de ponte. Un second passage est réalisé en début d'été pour contrôler la présence des larves. Six sites sont prospectés pour rechercher des mortalités dues au champignon (*Bd*) ou au Ranavirus (Fig. 33) :
 - 1 sur le Mont Lozère : Etang de Barrandon,

- 1 sur le Bougès : tourbière de Bartabelle,
- 2 sur l'Aigoual : Lac et mares des Pises et mare des Portes,
- 2 sur le Causse Méjean : Lavogne de Drigas et Lavogne de Villeneuve depuis 2020.

Une veille sanitaire ciblée sur *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bs) est aussi réalisée dans les Vallées Cévenoles avec la mise en place d'un suivi en trois passages sur deux sites de reproduction de Salamandre tachetée : la gourgue du Castanet et celle de Claroudens.

Résultats 2025 : Cette année, aucune mortalité suspecte d'amphibiens n'a été détectée sur les sites suivis lors de cette veille sanitaire. En revanche, une alerte provenant de la lavogne du Villaret (Causse Méjean) a été lancée par l'association TAKH qui la gère : 16 jeunes alytes récemment métamorphosés mourants ou morts ont été trouvés sur le site en fin août et début septembre. Six individus morts ont été envoyés en laboratoire pour analyse. Les résultats sont négatifs concernant le ranavirus, et positifs concernant la Chytridiomycose *Batrachochytrium dendrobatidis* (Tableau XXVII). Une attention particulière sera portée sur la veille sanitaire en 2026.

Tableau XXVI : Résultats des campagnes de prélèvements de mucus sur les amphibiens entre 2008 et 2014.

Sites	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Lac/mares des Pises	Négatif	Négatif	-	-	-	-	-
Etang de Barrandon	-	Négatif	-	Positif : 2 Alytes + 1 Calamite	Négatif	-	?
Lavogne du Buffre	-	Négatif	-	-	-	-	-
Lavogne de Drigas	-	-	-	-	Négatif	-	-

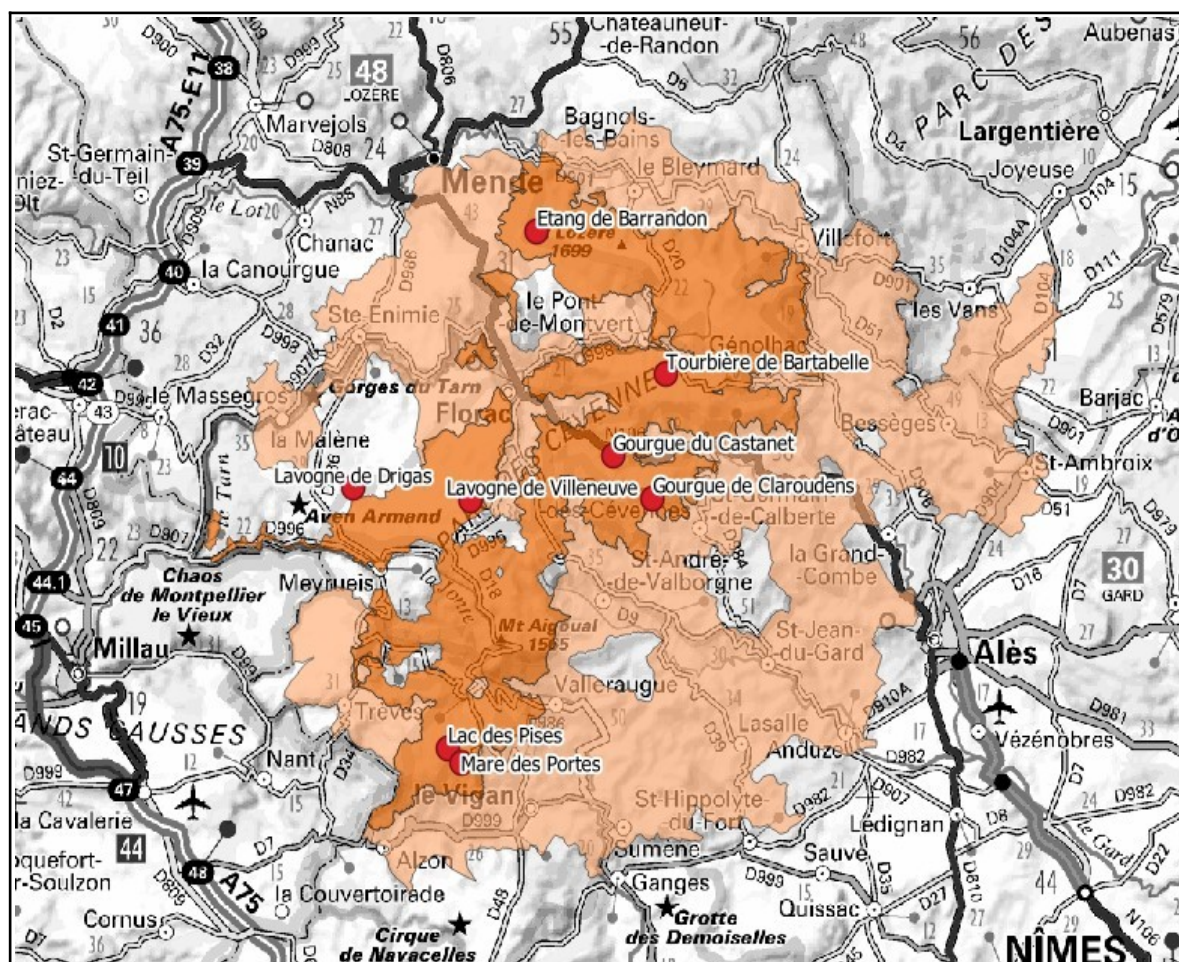


Fig. 33 - Localisation sur le territoire du Parc national des Cévennes des huit sites faisant l'objet d'un suivi annuel de veille sanitaire sur les populations d'amphibiens.

Tableau XXVII : Résultats de la veille sanitaire entre 2018 et 2025 sur différents sites du territoire du PNC.

Sites	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Lavogne de Drigas	RAS	Mortalité têtards de Crapaud épineux négatif ranavirus	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Lavogne de Villeneuve	Mortalité de têtards de Pélodyte positifs au Ranavirus		Mortalité de têtards de Pélodytes , attente de résultat	RAS	Un Alyte adulte trouvé mort attente de résultat	RAS	RAS	RAS
Mare des Portes	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Lac des Pises	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Tourbière de Bartabelle	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Etang de Barrandon	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	Non prospecté	RAS
Gourgue de Claroudens	Abandon du suivi du site			Présence de larves : RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Gourgue du Castanet	RAS	RAS	RAS (un seul passage cette année, gourgue envasée)	Pas de prospection, gourgue envasée, travaux prévus en 2022	Pas de prospection, gourgue envasée, travaux réalisés en fin 2022	RAS	RAS	RAS
Lavogne TAKH Villaret								16 alytes récemment métamorphosés morts ou mourants, 6 individus envoyés pour analyse, négative Ranavirus et positive Chytride

5.3 - Caractéristiques génétiques des populations de Lézard ocellé du Parc national des Cévennes

Objectifs : la distribution du Lézard ocellé sur le territoire du Parc national des Cévennes met en évidence deux populations, sûrement isolées l'une de l'autre : la première est méditerranéenne et dans la continuité des populations du Sud de la France, tandis que la seconde, liée au bassin versant du Tarn, est atlantique et représente probablement un isolat d'une population fragmentée sur la partie Ouest de la France. L'objectif est donc de constituer une banque d'échantillons de matériaux biologiques sur la base des cadavres trouvés sur le

territoire du Parc, en vue de contribuer à une étude visant à caractériser la structure génétique des différentes populations françaises.

Démarche : il est demandé à l'ensemble des agents du Parc de collecter les cadavres de Lézard ocellé trouvés lors des tournées de terrain (principalement sur les routes), de les géolocaliser et de les conserver au congélateur. Ceux-ci sont ensuite rassemblés en fin d'année par les agents du groupe et un échantillon de muscle de la cuisse est conservé dans de l'alcool. La banque ainsi créée est conservée au siège du Parc national.

Résultats 2025 : cette année, cinq cadavres ont été collectés : un cadavre collecté par Hervé Picq sur la commune de Meyrueis, sur la Causse Mejean à Costeguizon. Ce cadavre a été récolté exactement au même endroit que des précédents cadavres collectés en 2019 et 2024. Ce site correspond à ce jour l'unique zone de colonisation connue de l'espèce sur la Causse Méjean. Deux autres cadavres ont été collectés par Gilles Garnier, respectivement au lieu-dit Le Mas sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte et au lieu-dit Boussègures sur la commune de Saint-Martin-de-Lansuscle. Enfin, deux cadavres ont été collectés par Benoit Deffrennes, l'un au village des Bondons et l'autre au village de Cocurès où de nombreux autres cadavres avaient déjà été collectés à proximité (Fig. 34). La localisation de ces échantillons permet d'obtenir des prélèvements assez représentatifs des différentes populations de Lézard ocellé connues sur le territoire du Parc national des Cévennes, à l'exception de la zone du piémont de l'Aigoual. Ces 20 échantillons seront envoyés en 2026 à la Société Herpétologique de France pour contribuer à une étude génétique des populations françaises de Lézard ocellé, et par là-même, d'obtenir des informations génétiques sur les populations du Parc national des Cévennes.

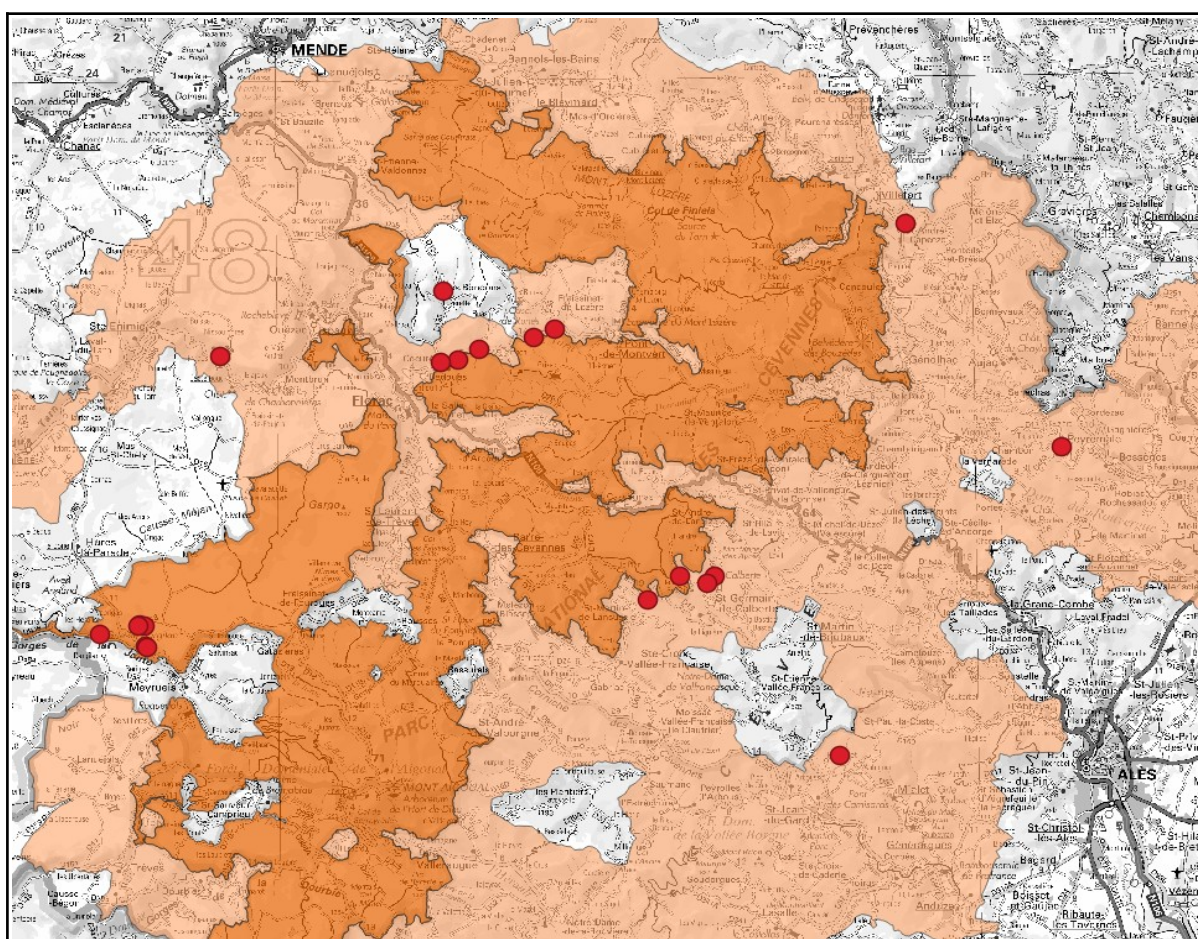


Fig. 34 - Localisation des prélèvements génétiques effectués sur le Lézard ocellé *Timon lepidus* depuis 2019 sur le territoire du Parc national des Cévennes.

6. Poissons - écrevisses

6.1 - Inventaire des poissons et écrevisses du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces de poissons et d'écrevisses sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : OFB 48 et 30, Fédérations de pêche du Gard et de la Lozère.

Démarche : les connaissances sur les poissons et écrevisses évaluées, en 2014, lors de la mise en œuvre de la stratégie scientifique, sont apparues suffisantes en termes d'inventaire à l'échelle des cinq régions biogéographiques composant l'aire optimale d'adhésion du Parc (de 10 espèces pour le massif du Mont Lozère à 27 pour les Basses Cévennes). Le travail de hiérarchisation finalisé en 2018 permet de dénombrer 26 espèces de poissons et quatre espèces d'écrevisses sur le territoire du PNC, dont neuf espèces de poissons et deux espèces d'écrevisses en cœur de Parc (95 à 103 espèces de poissons en France selon les auteurs et 10 espèces d'écrevisses dont quatre nouvelles espèces invasives trouvées en France depuis 2019). La proportion importante d'espèces introduites caractérise ce groupe puisque ce sont huit espèces qui sont non natives (27 %) du territoire du PNC. L'établissement d'une liste commentée pour ce groupe sera réalisé d'ici quelques années en partenariat avec l'OFB et les Fédérations de pêche du Gard et de la Lozère. Une première ébauche de l'architecture de ce document a été initiée en 2024.

Résultats 2025 : il n'y a pas à proprement parler d'inventaire en cours. Des données occasionnelles ont été collectées en faible quantité en 2025 : 29 données pour les poissons et 24 données pour les écrevisses ont été saisies par les agents dans la base de données du PNC qui comporte respectivement 2057 et 647 données au 31 décembre 2025 (Tableaux XXVIII et XXXIX).

Tableau XXVIII : Évolution du nombre de données collectées sur les poissons entre 2015 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données saisies par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP, ...).

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	17	32	52	34	22	45	34	29	48	28	29
Nombre de données cumulées	1500	1547	1612	1673	1711	1769	1822	1870	1958	2013	2057

Tableau XXXIX : Évolution du nombre de données collectées sur les écrevisses entre 2015 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données saisies par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP, ...).

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	21	27	29	23	32	7	28	19	16	19	24
Nombre de données cumulées	235	267	299	391	426	440	479	509	543	586	647

6.2 - Suivi global des populations d'écrevisses du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Suivre l'évolution spatiale et temporelle de la dynamique des populations d'écrevisses sur le territoire du PNC.

Partenariat : OFB 48, Fédération de pêche de la Lozère.

Démarche : un premier inventaire de la distribution des populations d'Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes* sur les principaux bassins versants du PNC a été réalisé entre 1999 et 2003, basé sur l'échantillonnage de différents secteurs par différentes méthodes. La reconduction du protocole sur le bassin versant Adour Garonne à compter de 2011, achevée en 2015, s'est faite via des prospections linéaires sur des stations de 200 à 300 m (selon la présence ou pas d'écrevisses).

La reconduction du suivi des populations d'écrevisse a été engagée pour le bassin Rhône Méditerranée Corse en 2016 et 2017 sur les Gardons de Sainte-Croix, de Saint-Martin et Saint-Germain et en 2018 sur le bassin versant du Gardon d'Alès, du Luech et de la Cèze. En 2019, 17 stations sur le bassin versant de la Mimente et six stations sur le bassin versant de l'Altier ont été échantillonnées. En 2020, sept stations sur le bassin versant de la Mimente et 10 stations sur le bassin versant du haut Tarn ont été échantillonnées.

A partir de 2021, ces stations ont commencé à être ré-échantillonnées 10 ans après un premier passage. Nous avons acté en 2018 qu'une station était définie par un tronçon d'une longueur fixe de 200 m. Lors de l'engagement de la prospection à la nuit tombée, la station est parcourue à pied à la lampe-torche, en évitant dans la mesure du possible de pénétrer dans l'eau et en prenant soin de ne pas piétiner, si possible, les habitats potentiels.

Résultats 2025 : sur les 20 stations attribuées au Parc national des Cévennes cette année, 18 ont pu être prospectées. Les deux non réalisées devront donc l'être en 2026. En prenant en compte les autres stations prospectées par l'OFB sur l'aire optimale d'adhésion du Parc, on arrive à un total de 22 stations prospectées cette année sur le bassin du Tarn. L'Ecrevisse à pattes blanches a été observée sur deux stations et l'Ecrevisse signal sur huit stations.

Au total, 188 stations ont été ré-échantillonnées entre 2019 et 2025 sur les bassins du Tarn, Tarnon, Mimente, Jonte, Altier et Chassezac (Fig. 35). Ce ré-échantillonnage de 188 stations permet une première analyse diachronique partielle des variations spatiales et temporelles de la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce autochtone sur le territoire du Parc national des Cévennes et celle de l'Ecrevisse signal, espèce allochtone sur le territoire du PNC.

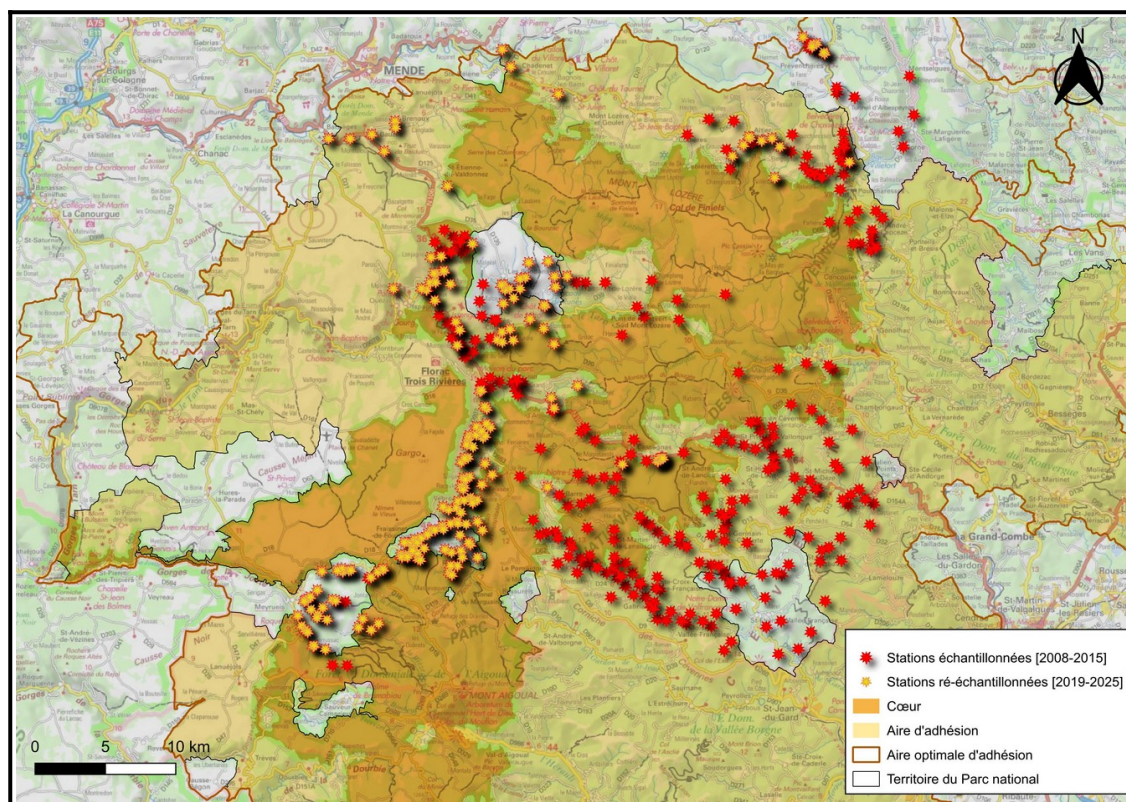


Fig. 35 - Ensemble des stations échantillonnées de 2008 à 2015 (T1) et ré-échantillonnées de 2019 à 2025 (T2).



Photo 24 - Ecrevisse à pattes blanches (© Arnaud Buisson).

La présence/absence des Écrevisses à pattes blanches et signal entre la période 2008-2015 (T1) et 2019-2025 (T2) sur ces 188 stations ré-échantillonnées a été analysée à l'aide d'un modèle mixte (GLMM) avec comme effet fixe, l'année de l'échantillonnage (T1 ou T2), et comme effet aléatoire, l'identité de la station. Les données d'écrevisse étant analysées en présence/absence, nous avons utilisé une distribution binomiale. Le résultat de cette analyse montre qu'il existe une tendance hautement significative à la baisse de l'Écrevisse à pattes blanches ($p < 0,001$) entre 2008-2015 (T1) et 2019-2025 (T2) sur la base des 188 stations suivies, avec 37 stations attestant la présence de l'Écrevisse à pattes blanches en T1, contre seulement 20 stations en T2 (Fig. 36). Inversement, l'analyse montre qu'il existe une tendance hautement significative à la hausse de l'Écrevisse signal ($p < 0,001$) entre 2008-2015 (T1) et 2019-2025 (T2) sur la base des 188 stations suivies, avec six stations attestant la présence de l'Écrevisse signal en T1 contre 29 stations en T2 (Fig. 37).

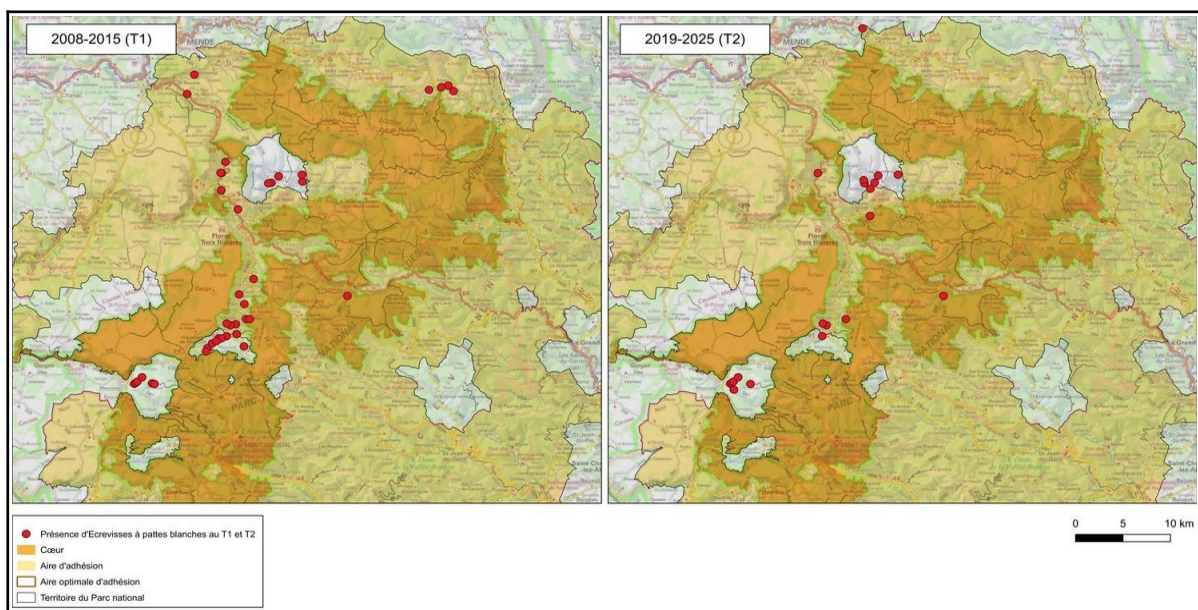


Fig. 36 - Evolution de la présence de l'Écrevisse à pattes blanches entre 2008-2015 (T1) et 2019-2025 (T2).

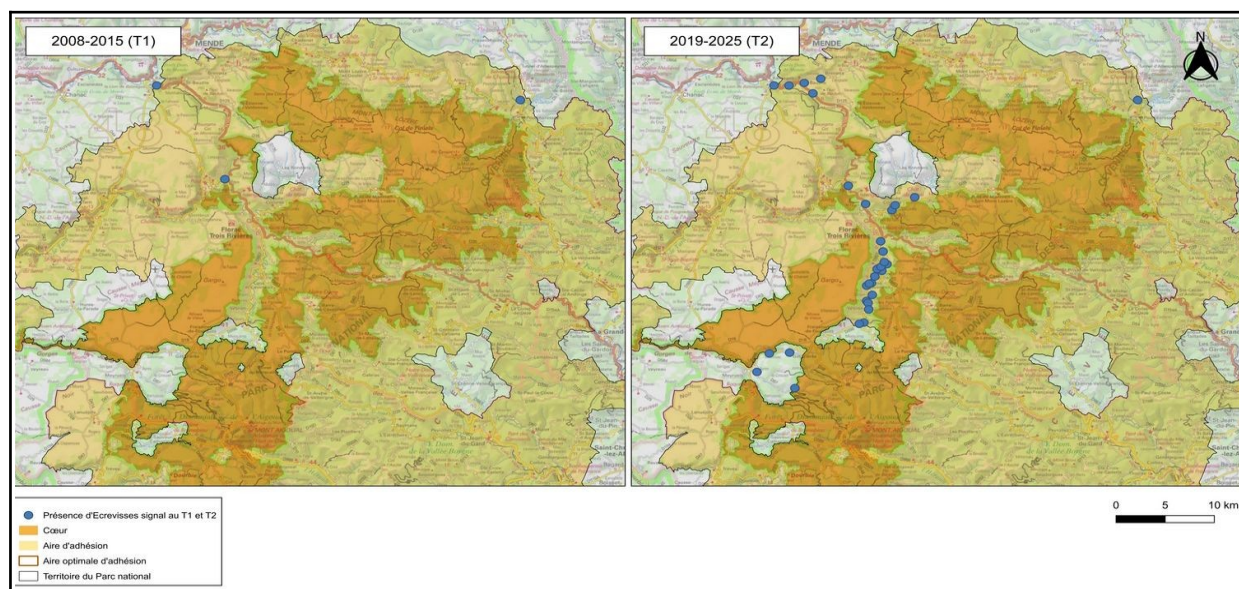


Fig. 37 - Evolution de la présence de l'Écrevisse signal entre 2008-2015 (T1) et 2019-2025 (T2).

6.3 - Suivi de noyaux de populations d'écrevisses du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Suivre l'évolution temporelle de la dynamique de population d'Écrevisse à pattes blanches sur certains sites en cœur du PNC.

Partenariat : OFB Gard.

Démarche : quatre sites en cœur de Parc sont suivis par les agents du PNC à intervalle régulier de 3-4 ans. Les méthodes de dénombrement des écrevisses diffèrent selon les sites suivis. Pour les sites de l'Hort de Dieu et La Fageole : la mise en place d'un suivi sur l'Écrevisse à pattes blanches a été initiée sur le rai de l'Hort de Dieu suite à l'arrêté du directeur de l'EP PNC du 05 avril 2001 interdisant la pratique du canyoning et la marche dans l'eau toute l'année sur ce site afin de protéger la population d'Écrevisse à pattes blanches qu'il abrite. Les dénombrements d'écrevisses ont été réalisés sur quatre stations de l'Hort de Dieu et sur trois stations sur un site témoin voisin, La Fageole, qui ne bénéficie pas de protection réglementaire et où la pratique du canyon est autorisée. Les dénombrements ont eu lieu en 2002, 2003, 2005, 2009, 2010 avec un seul passage chaque année et trois passages espacés de quelques jours en 2015, 2020 et cette année. Les prospections ont été faites de nuit en été à la lampe torche. Tous les individus sont dénombrés pour obtenir un effectif total sur chaque station et à partir de 2015, en différenciant les individus selon trois classes de tailles, < 30 mm (jeunes), entre 30 et 90 mm et > 90 mm (adultes).

Résultats 2025 : cette année, les sites du canyon de l'Hort de Dieu et de La Fageole ont été échantillonnés et les trois passages requis par le protocole ont pu être réalisés (1^{er} passage le 26 août et dernier passage le 12 septembre). Avec un effectif moyen variant de $8,7 \pm 9,6$ individus pour la station n°1 de l'Hort de Dieu à $50,3 \pm 10,7$ individus pour la station n°1 de La Fageole (Tableau XXXX), la session 2025 montre une très nette augmentation des effectifs totaux d'Écrevisse à pattes blanches dénombrés par station par rapport à la précédente session de 2020, que ce soit pour le cours d'eau de l'Hort de Dieu ou de La Fageole (Tableau XXXXI, Fig. 38). Toutefois, les effectifs de 2025 restent inférieurs à ceux de la période 2002 à 2015.

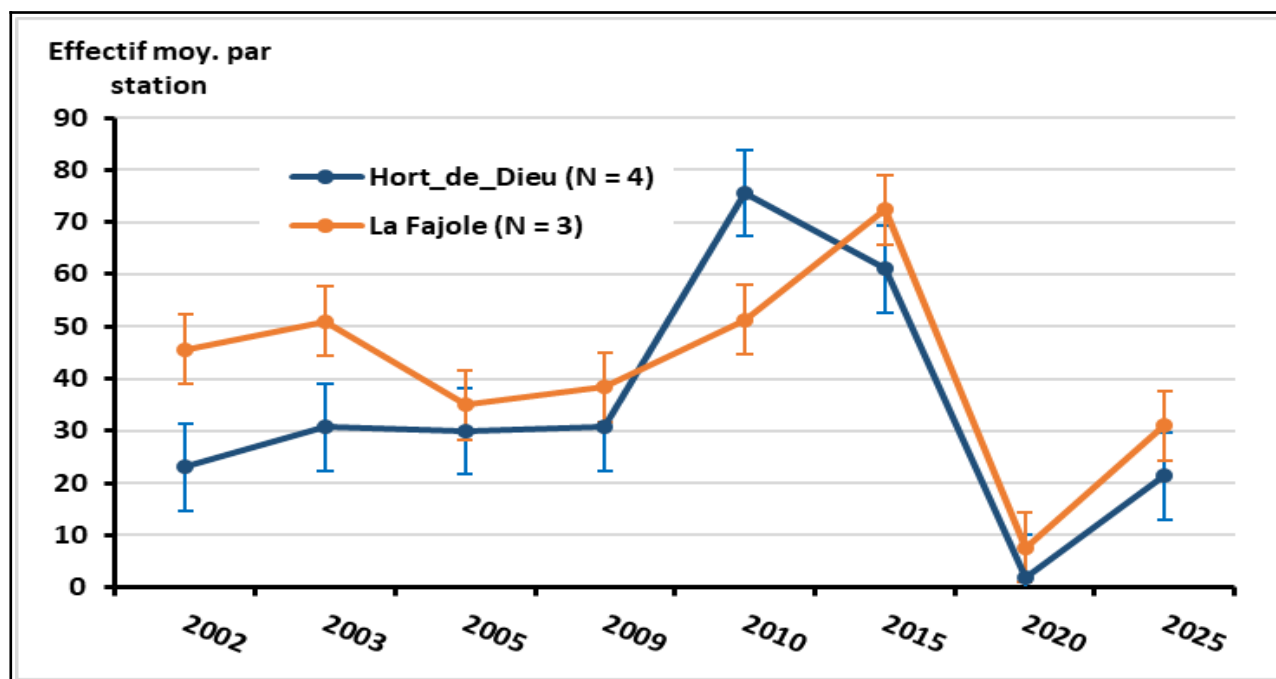


Fig. 38 - Évolution du nombre total d'individus d'Écrevisse à pattes blanches dénombrés en moyenne par session entre 2002 et 2025 sur les quatre stations de l'Hort de Dieu et les trois stations de La Fageole. Seules les sessions de 2015 à 2025 ont fait l'objet de trois passages.

La variation du nombre total d'individus d'Écrevisse à pattes blanches dénombrés par station entre 2002 et 2025 a été analysée à l'aide d'un modèle mixte (GLMM) avec comme effet fixe, l'année de la session, et comme effet aléatoire, le numéro de la station. En raison de la sur-dispersion des données de comptages, nous avons utilisé une distribution binomiale négative. Les résultats de cette analyse montre qu'il existe une tendance à la baisse du nombre total d'Écrevisse à pattes blanches dénombré sur les sept stations échantillonnées entre 2002 et 2025, mais cette tendance n'est pas significative bien que proche du seuil ($p = 0,06$). Par ailleurs, il n'existe pas de différence significative dans les variations d'effectifs totaux entre ces deux cours d'eau ($p = 0,77$) sur la période de 2002 à 2025. De fait, l'impact supposé de l'activité canyoning sur les Écrevisses à pattes blanches sur le cours d'eau de La Fageole n'est pas significatif comparé aux résultats obtenus sur l'Hort de Dieu. Les variations importantes d'effectifs totaux observées par station entre chaque session de 2002 à 2025 et de façon relativement similaire entre ces deux cours d'eau, laissent supposer que d'autres facteurs que l'activité canyoning sont responsables de telles variations temporelles. Ces résultats montrent aussi l'importance de maintenir trois passages par session d'échantillonnage pour prendre en compte la grande variabilité dans la détectabilité des individus sur chaque station entre ces trois passages rapprochés dans le temps (Tableau XXXXI).

Tableau XXXX : Résultats des dénombrements d'Écrevisse à pattes blanches sur les quatre stations de l'Hort de Dieu et les trois stations de La Fageole en 2025 par classes de taille (mm) et lors des trois passages.

Sites et stations	1 ^{er} passage (26 août)	2 ^e passage (02 sept.)	3 ^e passage (12 sept.)	Moyenne ± écart-type
Hort de Dieu n°1 : Taille < 30 mm	0	0	0	0 ± 0
Taille 30-90 mm	4	0	12	5,3 ± 6,1
Taille > 90 mm	3	0	7	3,3 ± 3,5
Total	7	0	19	8,7 ± 9,6
Hort de Dieu n°2 : Taille < 30 mm	2	0	15	5,7 ± 8,1
Taille 30-90 mm	20	5	27	17,3 ± 11,2
Taille > 90 mm	16	19	22	19 ± 3

Total	38	24	64	42 ± 20,3
Hort de Dieu n°3 : Taille < 30 mm	3	1	15	6,3 ± 7,6
Taille 30-90 mm	4	6	0	3,3 ± 3,1
Taille > 90 mm	1	11	0	4 ± 6,1
Total	8	18	15	13,7 ± 5,1
Hort de Dieu n°4 : Taille < 30 mm	0	5	2	2,3 ± 2,5
Taille 30-90 mm	23	14	6	14,3 ± 8,5
Taille > 90 mm	23	49	9	27 ± 20,3
Total	46	68	17	43,7 ± 25,6
La Fageole n°1 : Taille < 30 mm	1	1	9	3,7 ± 4,6
Taille 30-90 mm	32	12	40	31,3 ± 9
Taille > 90 mm	5	33	8	15,3 ± 15,4
Total	38	56	57	50,3 ± 10,7
La Fageole n°2 : Taille < 30 mm	0	0	NA	0 ± 0
Taille 30-90 mm	38	3	NA	20,5 ± 24,7
Taille > 90 mm	8	4	NA	6 ± 2,8
Total	46	7	NA	26,5 ± 27,6
La Fageole n°3 : Taille < 30 mm	0	4	0	1,3 ± 2,3
Taille 30-90 mm	30	1	5	12 ± 15,7
Taille > 90 mm	5	1	3	3 ± 2
Total	35	6	8	16,3 ± 16,2

Tableau XXXXI : Évolution du nombre total d'individus d'Écrevisse à pattes blanches dénombrés en moyenne (± écart-type) par session entre 2002 et 2025 sur les quatre stations de l'Hort de Dieu et les trois stations de La Fageole. Seules les sessions de 2015 à 2025 ont fait l'objet de trois passages.

Sites et stations	2002	2003	2005	2009	2010	2015	2020	2025
Hort de Dieu n°1	8	9	29	11	72	22 ± 19	0,3 ± 0,6	8,7 ± 9,6
Hort de Dieu n°2	59	59	42	57	122	66,3 ± 41,9	3,3 ± 1,5	42 ± 20,3
Hort de Dieu n°3	2	24	19	24	33	17,7 ± 11,9	2 ± 1	13,3 ± 5,1
Hort de Dieu n°4	38	56	25	40	63	138,3 ± 60,5	6,7 ± 3,8	43,7 ± 25,6
La Fajole n°1	79	33	4	66	0	0 ± 0	0 ± 0	50,3 ± 10,7
La Fajole n°2	39	86	72	40	98	137,3 ± 21,2	10,7 ± 5	26,5 ± 27,6
La Fajole n°3	19	34	29	9	56	80 ± 21,7	12 ± 3,6	16,3 ± 16,2

6.4 - Suivi des communautés piscicoles des cours d'eau du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Contribuer aux protocoles nationaux de suivi des peuplements piscicoles sur les cours d'eau du territoire du PNC.

Partenariat : OFB Lozère.

Démarche : le protocole national de suivi des peuplements de poissons repose sur des pêches électriques réalisées par les équipes de l'OFB sur des tronçons de 100-200 m de cours d'eau. Cette technique permet la capture des poissons pour identification et prise de mesures biométriques afin d'évaluer la densité des différentes espèces présentes, les classes d'âge et une évaluation globale de la biomasse piscicole.



Photo 25 - Pêche électrique des agents de l'OFB sur le haut Tarn (© Richard Malbert).

Résultats 2025 : les agents du PNC ont participé à six pêches électriques cette année :

- le 24 juin : la Mimente à Cassagnas,
- le 01 juillet matin : la Jonte à Gatuzières,
- le 01 juillet après-midi : le Baumale à Vébron,
- le 03 juillet : le Tarnon à Bassurels (Marquaires),
- le 12 août : le Rieutord à Vialas,
- le 12 août : le Tarn au Pont-de-Montvert.

7. Rhopalocères

7.1 - Inventaire des rhopalocères du Parc national des Cévennes

Objectif : établir une liste commentée et actualisée des espèces des rhopalocères en précisant leurs statuts et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : SINP, OPIE, ONF.

Démarche : des observations et des prospections centrées sur les rhopalocères sont menées individuellement et collectivement par les agents du PNC sur les différentes zones biogéographiques et durant toute l'année. Une première ébauche de la liste des espèces de rhopalocères présentes dans le PNC, ainsi qu'une première liste des espèces prioritaires a été initiée en 2014 lors du lancement des groupes thématiques du PNC. Le travail de hiérarchisation des enjeux de conservation des rhopalocères du territoire du PNC a été finalisé fin 2018.

Résultats 2025 : au total, 1 866 données de rhopalocères ont été collectées en 2025 par les agents du PNC (Tableau XXXXII) sur les 69 733 données de rhopalocères que comporte la base de donnée générale du PNC au 31/12/2025. Actuellement, 187 espèces de rhopalocères (201 en comptant les sous-espèces) sont présentes sur le territoire du Parc national des Cévennes sur les 250 à 265 espèces dénombrées en France métropolitaine. Cette fourchette à l'échelle métropolitaine s'explique d'une part par le choix d'y inclure ou non des espèces de présence occasionnelle ou douteuse et, d'autre part, par le statut taxonomique ambigu de certains taxons qui sont considérés parfois comme sous-espèces, parfois comme espèce à part entière. La Liste rouge publiée en 2012 par l'UICN dénombre quant à elle 253 espèces, dont 16 sont menacées de disparition de France métropolitaine (catégories CR, EN ou VU) et 18 autres quasi menacées (catégorie NT).

Tableau XXXXII : Évolution du nombre de données collectées sur les rhopalocères entre 2015 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données réalisées par les agents du PNC chaque année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (SINP, ...).

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb. données PNC	415	720	1736	2350	1653	2187	1674	2296	2008	1984	1866
Nb. données cumulées	31300	33085	36017	40293	43669	48658	52697	52564	62271	66273	69733

Tableau XXXXIII : Evolution du nombre de données collectées sur les espèces de rhopalocères de la liste hiérarchisée de 2018.

Hiérarchisation PNC des espèces de rhopalocères		Nb données / an							
Nom vernaculaire	Nom latin	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Moiré ottoman (Le)	Erebia ottomana Herrich-Schäffer, 1847	12	13	10	11	10	8	16	4
Echiquier ibérique (L')	Melanargia lachesis (Hübner, 1790)	0	1	1	0	0	0	0	0
Vanesse des Pariétaires (La)	Polygonia egea (Cramer, 1775)	1	0	0	0	0	0	0	0
Hespérie de l'Herbe-au-vent	Muschampia proto (Ochsenheimer, 1808)	0	0	0	0	0	0	0	0
Piérde du Sainfoin (La)	Leptidea duponcheli (Staudinger, 1871)	0	0	0	0	0	0	0	0
Louvet (Le)	Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	0	0	0	0	1	0	0	0
Thécla de l'Arbousier (La)	Callophrys avis Chapman, 1909	2	0	0	0	1	0	0	0
Sablé de la Luzerne (Le)	Polyommatus dolus (Hübner, 1823)	12	9	10	8	17	12	3	18
Apollon (L')	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	33	13	19	10	50	90	9	13
Nacré de la Canneberge (Le)	Boloria aquilonaris (Stichel, 1908)	0	1	0	0	0	0	4	3
Hespérie des Hélianthes	Pyrgus foulquieri (Oberthür, 1910)	3	0	1	0	0	0	0	0
Thécla du Frêne	Laeosopis roboris (Esper, 1793)	7	0	0	0	0	0	0	0
Azuré de la Croisette (L')	Phengaris alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	29	7	29	11	27	35	89	28
Marbré de Lusitanie (Le)	Iberochloe tagis (Hübner, 1804)	0	0	0	0	0	0	0	0
Diane (La)	Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	7	7	3	6	4	10	20	40
Proserpine (La)	Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	10	18	21	5	5	7	3	10
Nacré porphyre (Le)	Boloria titania (Esper, 1793)	12	14	10	11	10	8	16	6
Semi-Apollon (Le)	Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)	14	4	3	17	0	29	3	12
Azuré du Serpolet (L')	Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	7	9	6	13	39	3	6	6
Echiquier de Russie (L')	Melanargia russiae (Esper, 1783)	56	4	9	8	4	0	6	0
Hermite (L'), Ermite (L')	Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	13	10	17	7	70	18	8	26
Damier de la Succise (Le)	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	24	15	17	18	18	11	4	7
Echancré (L')	Libythea celtis (Laicharting, 1782)	23	10	1	3	6	10	4	1
Echiquier d'Occitanie (L')	Melanargia occitanica (Esper, 1793)	0	1	1	0	2	2	0	0
Chevron blanc (Le), Faune (L)	Hipparchia fidia (Linnaeus, 1767)	3	2	0	1	0	0	0	0
Misis (Le)	Hyponephele lycaon (Rottemburg, 1775)	9	13	5	1	1	1	0	0
Azuré de l'Orobe (L')	Polyommatus daphnis (Denis & Schiffermüller, 1775)	9	7	7	4	11	7	1	2
Fadet des garrigues (Le)	Coenonympha dorus (Esper, 1782)	24	12	10	2	10	6	0	9
Ocellé rubané (Le)	Pyronia bathseba (Fabricius, 1793)	14	2	6	1	9	4	6	2
Légende des couleurs :		Espèces de priorité 1							
		Espèces de priorité 2							
		Espèces de priorité 3							

Données marquantes de l'année 2025 : on note depuis plusieurs années désormais une diminution des observations de certaines familles de rhopalocères, notamment les lycènes (les « petits bleus »), sans pouvoir toutefois mesurer précisément cette baisse, ni l'expliquer de façon rigoureuse (épisodes pluvieux ou secs répétés aux mauvaises périodes par exemple). Parmi les espèces prioritaires pour le PNC selon la hiérarchisation réalisée en 2018, on peut citer (Tableau II) :

- La Diane *Zerynthia polyxena* : grâce à Michel Gaboly, rencontré lors de la sortie ABC à Mialet, la connaissance a bien progressé dans les Vallées Cévenoles sur Saint-Etienne-Vallée-Française et Saint-Germain-de-Calberte. Plusieurs nouvelles stations d'Aristolochie à feuilles rondes *Aristolochia rotunda* ont été observées avec des chenilles de Diane. Situées le plus souvent en bordure immédiate de route, il faudra veiller à assurer leur pérennité en sensibilisant à la fois les riverains et les services d'entretien des routes.
- L'Hermite *Chazara briseis* : une petite trentaine d'observations ont été réalisées en 2025 essentiellement sur le Causse Méjean entre le 09 juillet et le 06 septembre pour cette espèce emblématique des milieux steppiques plutôt secs et rocaillieux.
- 13 espèces sur les 29 prioritaires à suivre restent sans observation cette année du fait de leur rareté pour la plupart ou d'un défaut de prospections dans les secteurs et les périodes favorables pour d'autres comme l'Echiquier de Russie *Melanargia russiae* par exemple (Tableau XXXXIII).

Prospections collectives et espèces cibles :

- Recherche de la Diane sur la commune de Mialet concernée par un ABC. Le 17 avril 2025, au départ du Mas Soubeyran en direction de la Baumelle, 10 imagos ont pu être observés. Plusieurs stations de sa plante hôte, l'Aristolochie à feuilles rondes, ont également été notées dont une dizaine avec des pontes, complétant ainsi la connaissance de cette espèce protégée en aire d'adhésion.



Photo 26 - Diane dans une prairie du secteur de la Baumelle, le 17 avril 2025 (© Isabelle Malafosse).

- Recherche du Nacré de la Canneberge *Boloria aquilonaris* sur le Mont Lozère : le 10 juillet 2025, le groupe rhopalocères du Parc a pu bénéficier de la visite du groupe de travail PNA sur l'espèce. Une quinzaine de personnes était donc réunie pour échanger et rechercher le Nacré de la Canneberge sur la tourbière du Peschio, station découverte en 2024. La phénologie était plutôt précoce cette année (observation de deux imagos dès le 23 juin), mais 14 individus ont tout de même été observés lors de cette journée du 10 juillet. La recherche de nouvelles stations s'est également poursuivie en binôme (tourbières autour du col de Finiels, Croix de fer), sans succès.



Photo 27 - Recherche du Nacré de la Canneberge sur la tourbière du Peschio le 10 juillet 2025
(© Isabelle Malafosse).

Journée collective de détermination aux genitalia : en 2025, cette journée a été organisée en partenariat avec l'équipe animatrice du PRA et a été ouverte plus largement à toutes personnes souhaitant se former à cette technique. Bastien Louboutin (OPIE) est donc venu dispenser cette formation le 20 novembre à Florac, permettant à tous de compléter ses connaissances sur les techniques de préparation et l'identification des espèces difficiles.

Au cours de cette journée, neuf individus récoltés lors de la saison estivale sur le territoire du Parc ont pu être déterminés (Tableau XXXXIV) : deux individus de la Piérade du Lotier *Leptidea sinapis*, trois individus de Sylvandre *Hipparchia fagi*, une Mélitée des Linaires *Melitaea deione*, une Mélitée de Fruhstorfer *Melitaea celadussa*, un Procris vert brillant *Adscita mannii*. Un individu intéressant du complexe *Leptidea reali/juvernica* a été envoyé pour un séquençage ADN ; les résultats seront rendus en 2026.

Implication du groupe rhopalocères dans les Atlas de Biodiversité Communaux (ABC) : le groupe rhopalocères s'implique depuis 2023 dans le plan d'action de la commune de Florac-Trois-Rivières en réalisant notamment un protocole PROPAGE sur trois petites parcelles du parc Paul Arnal sur lesquelles la fauche doit se faire tardivement. Les trois passages ont été réalisés en 2025 et il faudra analyser plus précisément les modalités de gestion des parcelles : la fauche tardive peut en effet favoriser certaines familles de plantes comme les graminées, au détriment des plantes nourricières dont dépendent les papillons.

Tableau XXXXIV : Liste des espèces et nombre d'individus identifiés à l'aide des genitalia (microscope ou loupe) sur le territoire du PNC entre 2016 et 2025.

Espèces de Rhopalocères	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Tot.	Nombre de données sur le territoire du PNC
<i>Pyrgus alveus</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	36 données antérieures à 2023
<i>Pyrgus armoricanus</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	64 données antérieures à 2025
<i>Pyrgus foulquieri</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	74 données antérieures à 2021
<i>Pyrgus carthami</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	192 données antérieures à 2024
<i>Pyrgus cirsii</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	183 données antérieures à 2022
<i>Pyrgus malvae</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	25 données antérieures à 2023
<i>Pyrgus malvoides</i>	1	2	0	3	6	0	1	1	3	0	14	325 données antérieures à 2025
<i>Pyrgus onopordi</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	74 données antérieures à 2024
<i>Pyrgus serratulae</i>	0	0	3	2	1	1	0	1	0	0	8	64 données antérieures à 2024

<i>Leptidea duponcheli</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 données antérieures à 2012
<i>Leptidea sinapis</i>	2	2	2	1	6	0	1	0	1	2	16 619 données antérieures à 2025
<i>Pieris mannii</i>	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2 94 données antérieures à 2025
<i>Polyommatus thersites</i>	0	2	0	6	11	0	0	0	0	0	19 205 données antérieures à 2025
<i>Plebejus argus</i>	4	4	5	3	4	0	0	0	0	0	20 619 données antérieures à 2025
<i>Plebejus idas</i>	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2 172 données antérieures à 2025
<i>Erebia cassioides</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 10 données antérieures à 2001
<i>Hipparchia alcyone</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1 79 données antérieures à 2024
<i>Hipparchia fagi</i>	2	4	0	1	4	1	0	1	0	3	16 256 données antérieures à 2025
<i>Hipparchia genava</i>	8	4	4	2	3	0	0	0	0	0	21 113 données antérieures à 2025
<i>Melitaea deione</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2 299 données antérieures à 2025
<i>Melitaea celadussa</i>	0	8	7	5	5	7	0	5	1	1	38 748 données antérieures à 2025
<i>Melitaea athalia</i>	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	6 161 données antérieures à 2024
<i>Melitaea parthenoides</i>	2	1	10	2	5	4	1	4	0	0	29 592 données antérieures à 2025
Zygènes											
<i>Zygaena trifolii</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1 42 données antérieures à 2025
<i>Adscita mannii</i>	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	3 9 données antérieures à 2024
<i>Adscita statites</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2 20 données antérieures à 2025
Totaux	22	29	35	25	48	14	7	16	7	8	211

7.2 - Suivi des rhopalocères dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF)

Objectif :

- Contribuer à un protocole national (programme STERF) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) dans le cadre de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Partenariat : MNHN.

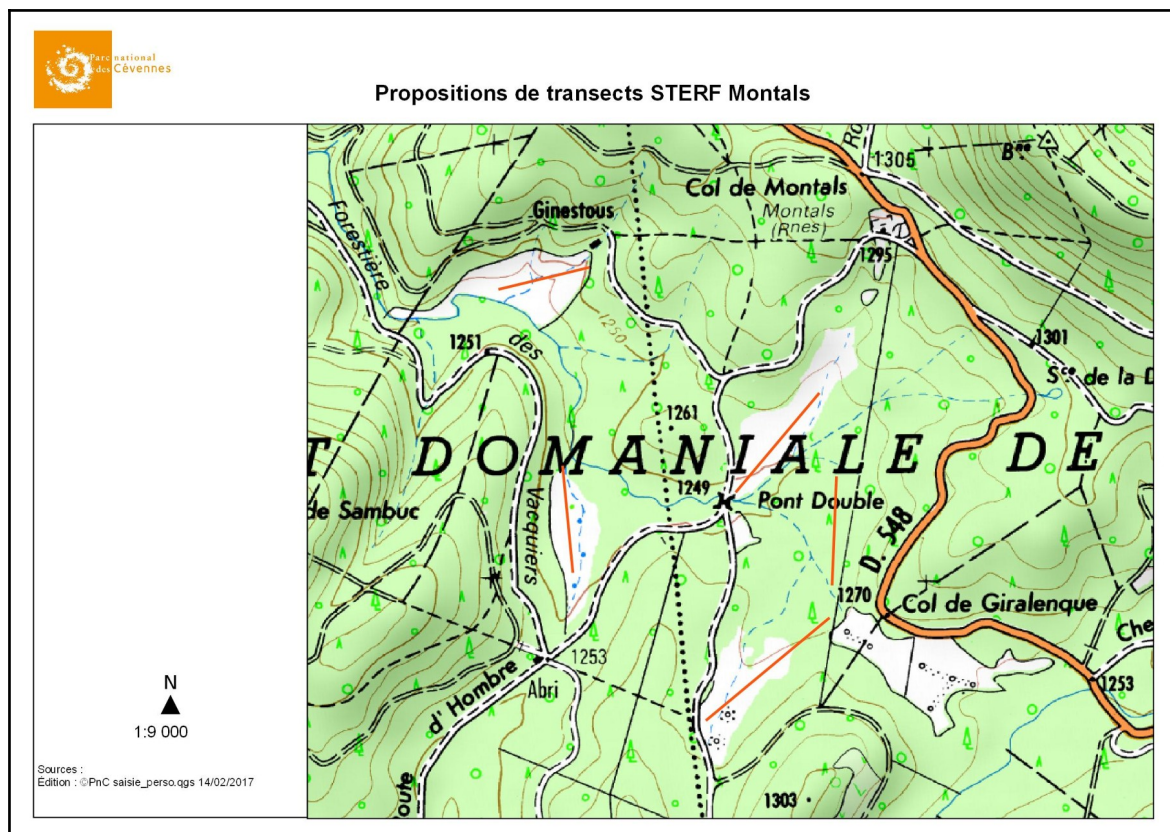


Fig. 39 - Localisation des cinq transects (ligne orange) sur le site de Montals (Aigoual) sélectionnés par le PNC pour contribuer au Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF).

Pour pouvoir continuer à faire ces analyses comparatives **il reste primordial de réaliser les différents passages à des périodes similaires** d'une année sur l'autre, afin de rendre les résultats comparables. Ainsi, il convient au moins de conserver : une session fin juin, une début juillet, une fin juillet et une sur la première quinzaine d'août. La session de la deuxième quinzaine d'août semble moins pertinente compte tenu du manque d'effectif et de diversité constaté.

Démarche : le protocole STERF consiste en des prospections sur des transects de 50 à 500 m avec détermination à vue et à distance, et comptage des imagos de rhopalocères, l'observateur étant à la limite postérieure d'une boîte virtuelle de 5 m de côté avançant avec lui. Toutes les espèces, et/ou individus (différences entre mâle et femelle) ne pouvant être systématiquement déterminées jusqu'au rang d'espèce (selon les conditions d'observation), un certain nombre d'entre elles sont regroupées par groupes, familles ou par genres. La liste descriptive des groupes, familles, genres et espèces est fournie par le MNHN. Quatre passages au minimum doivent être réalisés entre les mois d'avril et septembre, soit environ un passage par mois sur chaque transect, chaque passage devant être espacé du précédent d'au moins 15 jours. Ce protocole doit être mené sur plusieurs années pour pouvoir détecter des tendances.

Historique de la réalisation du protocole et évolution : le protocole a été initié en 2017. A cette époque, aucune session n'est mise en place en juillet et les comptages se faisaient sur la base de regroupements d'espèces : peu d'individus étaient identifiés au rang de l'espèce. Par la suite, en 2018, il y a changement d'observateur et une prise en main du protocole par le nouvel observateur. C'est pourquoi dans l'interprétation des résultats il est nécessaire de prendre en comptes les biais observateurs sur ces deux premières années.

A partir de 2019, la montée en compétence implique une meilleure reconnaissance des taxons corrélée avec une forte augmentation du nombre de taxons identifiés. Entre 2019 et 2021, on observe sur les effectifs bruts une stabilisation du nombre de contacts autour de 400 individus comptés par an (Fig. 40) avec un ralentissement de l'augmentation du nombre d'espèces contactées qui se stabilise autour de 45/50 espèces par an (Fig. 41). On note également une baisse du nombre de contacts total en 2021 : année particulièrement pluvieuse et au contraire un pic d'abondance des individus contactés en 2022 et 2025, année très sèche pour 2022 et marqué par des pics caniculaires en 2025 sur la plaine languedocienne.

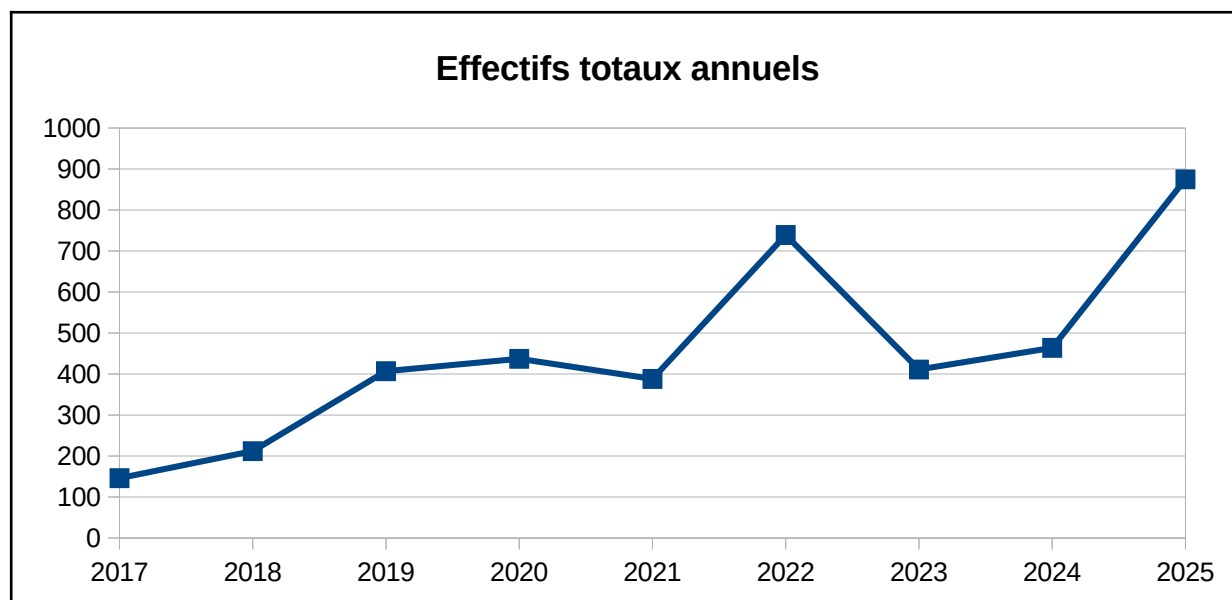


Fig. 40 - Nombre d'individus contactés au total chaque année sur les cinq transects.

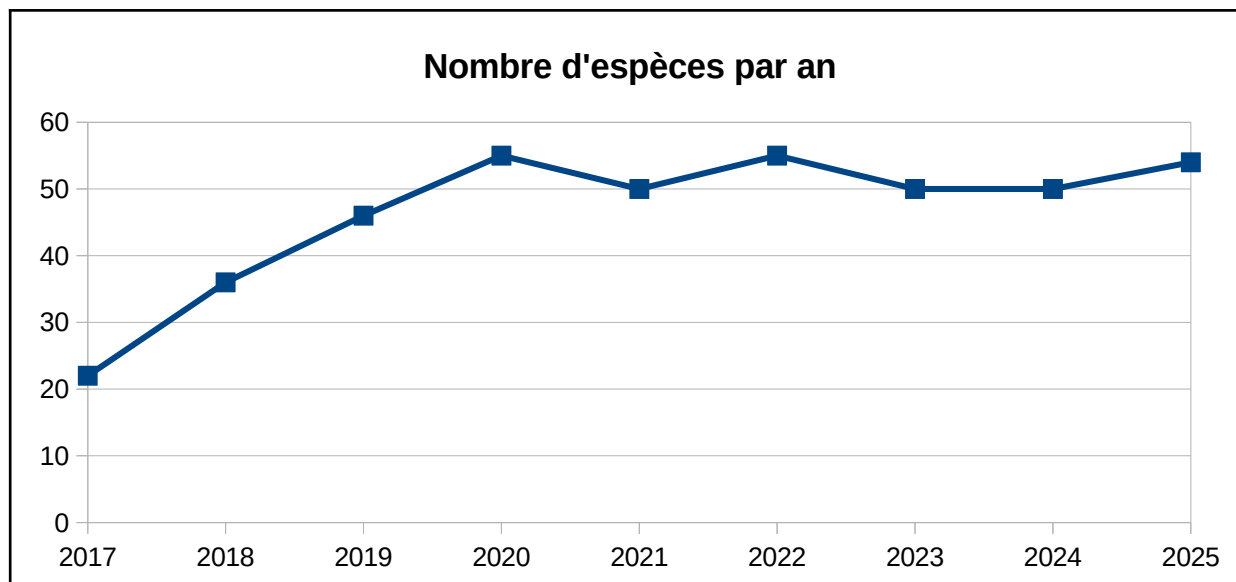


Fig. 41 - Nombre d'espèces contactées au total par an sur les cinq transects.

Résultats 2025 : les quatre passages requis par le protocole ont pu être effectués cette année aux mêmes périodes que l'année précédente, avec moins de neuf jours d'écart. Au total, 55 taxons distincts ont été dénombrés sur les 268 répertoriés dans le protocole, chiffre équivalent au record de 2020 et 2022. En 2025, comme sur les années précédentes, les plus forts taux de diversité et d'abondance en rhopalocères sont centrés sur le mois de juillet. Et comme les trois années précédentes, le pic est enregistré début juillet. Cette année, on observe un record du nombre d'individus contactés avec 878 individus comptés. Le bilan est supérieur de 136 individus à l'année record de 2022 et environ le double de la moyenne annuelle des effectifs. Dans la continuité des dernières années du protocole, nous constatons une faible augmentation de la diversité spécifique avec deux nouvelles espèces pour le STERF: *Erynnis tages* et *Lysandra belargus*. Dans la logique d'un protocole de ce type, nous arrivons probablement à une asymptote du seuil de diversité.

L'augmentation générale de plusieurs espèces méditerranéennes, à l'échelle des sept ans de suivi du STERF, se poursuit et se confirme cette année. Nous constatons en 2025 un triplement du nombre d'individus d'affinité méditerranéenne par rapport à 2024. Les plus forts effectifs sont sur la session de début juillet, ce qui semble corrélér avec l'épisode caniculaire de fin juin début juillet. Une seconde augmentation du nombre d'individus est noté fin août, après le deuxième épisode caniculaire de l'été. Ce constat vient corroborer l'hypothèse d'un lien entre les conditions climatiques et l'importance de la migration altitudinale de ces espèces méditerranéennes surtout au cœur et en fin d'été (fin juillet/août).

Tableau XXXXV : Résultats des taxons ou regroupements de taxons contactés lors des quatre passages réalisés sur le site de Montals (Aigoual) en 2025 :

Taxons ou regroupements de taxons	Dates de passage				Total
	20 juin	10 juil.	30 juil.	26 août	
Grands nacrés					51
<i>Argynnis sp.</i>	3	7	4	0	14
<i>Argynnis aglaja</i>	1	1	2	0	4
<i>Argynnis niobe</i>	0	2	1	0	3
<i>Argynnis adippe</i>	0	0	1	0	1
<i>Argynnis pandora</i>	0	0	0	4	4
<i>Argynnis paphia</i>	2	2	7	14	25
Petits nacrés					189
<i>Clossiana et boloria</i>	0	17	2	2	21

<i>Boloria selene</i>	85	26	0	7	118
<i>Boloria dia</i>	0	2	1	2	5
<i>Boloria euphrosyne</i>	3	0	0	0	3
<i>Brenthis ino</i>	0	20	0	0	20
<i>Issoria lathonia</i>	3	2	10	7	22
Melitées					32
<i>Melitaea dydima</i>	0	0	0	1	1
<i>Melitaea helvetica/celadusa</i>	1	2	0	1	4
<i>Melitaea parthenoides</i>	5	1	0	0	6
<i>Melitaea sp.</i>	8	13	0	0	21
Mégères et voisins					0
<i>Lasiomata maera</i>	0	1	0	0	1
<i>Lasiomata megera</i>	0	1	0	10	11
Moirés					32
<i>Erebia sp.</i>	5	0	0	0	5
<i>Erebia meolans</i>	22	0	0	0	22
<i>Erebia epiphron</i>	4	1	0	0	5
Fadets					26
<i>Coenonympha arcania</i>	0	1	0	0	1
<i>Coenonympha pamphilus</i>	11	2	1	11	25
Citrons					64
<i>Gonepteryx sp.</i>	31	3	0	0	34
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	18	2	0	0	20
<i>Gonepteryx rhamni</i>	3	7	0	0	10
Hespérides					0
<i>Erynnis tages</i>	1	0	0	0	1
<i>Ochlodes sylvanus</i>	0	3	1	1	5
<i>Thymelicus lineola</i>	0	79	7	0	86
Lycènes bleus					9
<i>Lycènes bleus</i>	1	1	0	0	2
<i>Cyaniris semiargus</i>	1	0	0	0	1
<i>Lysandra belargus</i>	0	0	0	1	1
<i>Polyommatus icarus</i>	3	2	0	0	5
Lycènes rouges					41
<i>Lycaena aciphron</i>	0	5	0	0	5
<i>Lycaena hippothoe</i>	11	1	0	0	12
<i>Lycaena tityrus</i>	0	1	2	2	5
<i>Lycaena virgaureae</i>	0	11	1	6	18
<i>Lycaena phlaeas</i>	0	0	1	0	1
Piérides					0
Piérides blanches à dessous blanchâtre	4	6	0	0	10
<i>Pieris brassicae</i>	6	12	4	1	23
<i>Pieris napi</i>	3	4	0	0	7
Colias					6
<i>Colias sp.</i>	0	1	0	0	1
<i>Colias crocea</i>	0	4	1	0	5

<i>Aphantopus hyperanthus</i>	0	6	0	0	6
<i>Aglais urticae</i>	0	1	0	0	1
<i>Aporia crataegi</i>	1	0	0	0	1
<i>Brintesia circe</i>	0	8	1	1	10
<i>Iphiclides podalirius</i>	0	11	0	0	11
<i>Inachis io</i>	0	7	0	0	7
<i>Hipparchia semele</i>	1	49	6	33	89
<i>Maniola jurtina</i>	0	4	2	2	8
<i>Melanargia galathea</i>	0	17	34	0	51
<i>Pararge aegeria</i>	2	1	1	7	11
<i>Polygonia c-album</i>	0	2	0	0	2
<i>Satyrus ferula</i>	0	1	0	0	1
<i>Vanessa atalanta</i>	1	1	0	1	3
<i>Vanessa cardui</i>	2	79	2	0	83
Richesse spécifique /passage	29	46	22	20	55
Nb. d'individus /passage	242	430	92	114	878

A l'échelle des groupes taxonomiques, comme l'an passé, l'analyse de l'abondance par taxon montre toujours une forte représentation du groupe des « nacrés de petite taille » mais avec des valeurs nettement supérieures à 2024 : 189, toujours dominé par *Boloria selene* (118). Ensuite apparaissent plusieurs taxons dépassant le 80 individus dénombrés : *Hipparchia semele* (89), *Thymelicus lineola* (86), *Vanessa cardui* (83). Cette année, on note un record d'individus d'espèces inféodées à des milieux plus chauds, secs et méridionaux (41 individus de six espèces différentes).

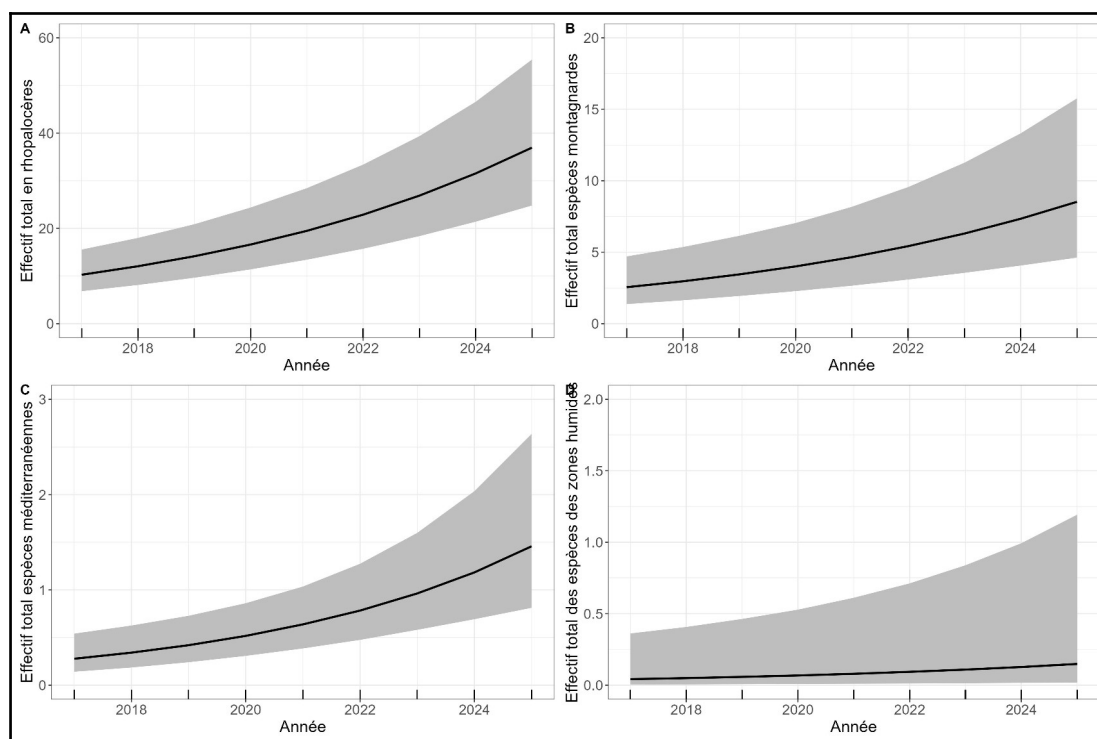


Fig. 42 - Variations des effectifs de rhopalocères dénombrés en moyenne par transect (N = 5) au cours des quatre passages entre 2017 et 2025 sur le site de Montals (Aigoual) dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) avec : (A) effectif total toutes espèces confondues, (B) effectif total des espèces spécifiquement montagnardes, (C) effectif total des espèces méditerranéennes et (D) effectif total des espèces des zones humides. La zone grise symbolise les intervalles de confiance à 95 %.

Tendance générale : on observe une tendance générale à l'augmentation des effectifs depuis le début du protocole (Fig. 42) et cette tendance est hautement significative sur la période considérée entre 2017 et 2025. Il est probable que les augmentations fortes observées sur 2022 et 2025 soient corrélées à des étés secs (grosse sécheresse en 2022 mais dans la moyenne en 2025) avec des épisodes caniculaires marqués, qui entraînerait une montée en altitude des espèces méridionales et une augmentation des effectifs des espèces montagnardes. Les années à venir nous permettrons de voir si cette tendance se confirme.

Analyse par cortège : nous axons l'analyse sur l'évolution des populations de trois cortèges :

- **les espèces spécifiquement montagnardes :** *Boloria euphrosyne*, *Boloria selene*, *Boloria titania*, *Brenthis ino*, *Erebia epiphron*, *Erebia meolans*, *Lycaena hippothoe*, *Lycaena virgaureae*, *Melitaea parthenoides*, *Plebejus idas*.

- **Les espèces de tourbière intraforestière :** *Boloria titania*, *Brenthis ino*, *Lycaena hippothoe*.

- **Les espèces méridionales/méditerranéenne de pelouses et landes sèches :** *Gonepteryx cleopatra*, *Argynnis pandora*, *Brintesia circe*, *Leptotes pyrithous*, *Lycaena aciphron*, *Satyrus ferula*, *Melitaea dydima*, *Arethusana arethusa*, *Chazara briseis*, *Libythea celtis*.

Analyse pour le cortège montagnard : on retrouve une tendance générale à l'augmentation des effectifs (Fig. 42 et 43) et cette tendance est hautement significative sur la période 2017-2025. En regardant plus précisément les données brutes on s'aperçoit que les effectifs, relativement stables entre 2019 et 2022 (97 à 132 individus), baissent fortement en 2023 (78 individus) pour remonter ces deux dernières années. L'année 2025 apparaît comme une année exceptionnelle ou les effectifs dépassent les 200 individus (204 individus exactement).

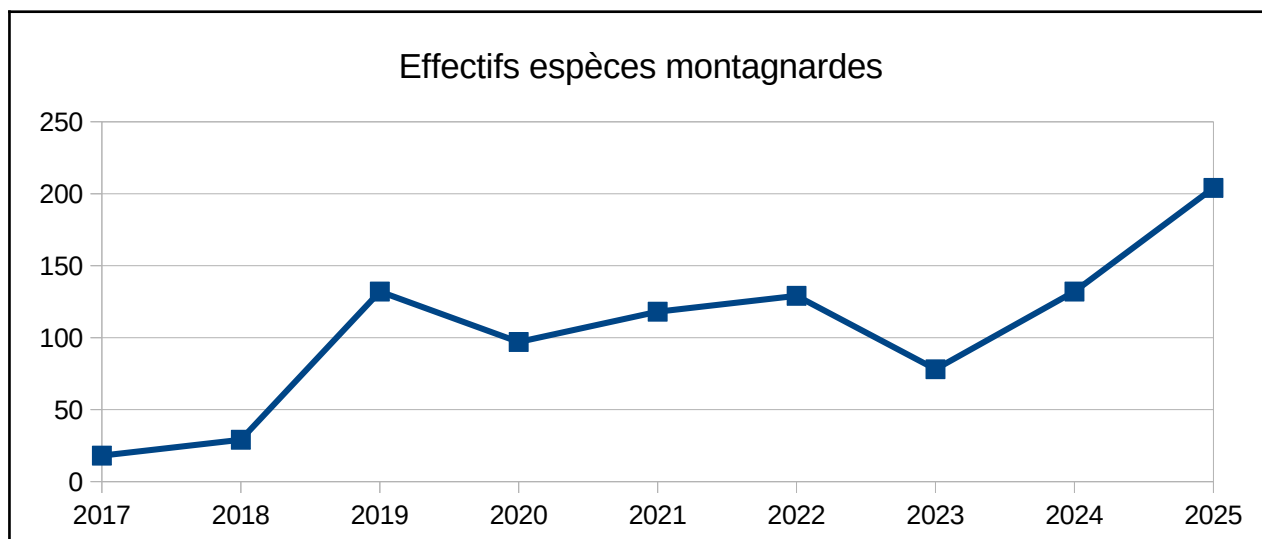


Fig. 43 - Variations annuelles de l'effectif total des individus des espèces montagnardes de rhopalocère dénombrés entre 2017 et 2025 sur le site de Montals (Aigoual) dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères.

Analyse pour le cortège espèces méditerranéennes : concernant les espèces méditerranéennes, on retrouve aussi cette tendance générale à l'augmentation des effectifs (Fig. 4 et 6) et cette tendance est hautement significative sur la période 2017-2025, mais avec une courbe plus marquée que pour les espèces montagnardes. Sur la base des données brutes, on s'aperçoit que les effectifs augmentent très fortement mais avec des effectifs plus faibles que pour les espèces montagnardes (une quarantaine d'individus maximum en 2025). Cependant, ces espèces étant sur Montals (Aigoual) hors de leur habitat préférentiel (absence de la plante hôte...), elles apparaissent sporadiquement en faible nombre, ce qui rend l'interprétation des variations plus délicate. Par ailleurs, le cortège ne semble plus se diversifier : comme en 2024, aucune nouvelle espèce méditerranéenne n'est observée cette année.

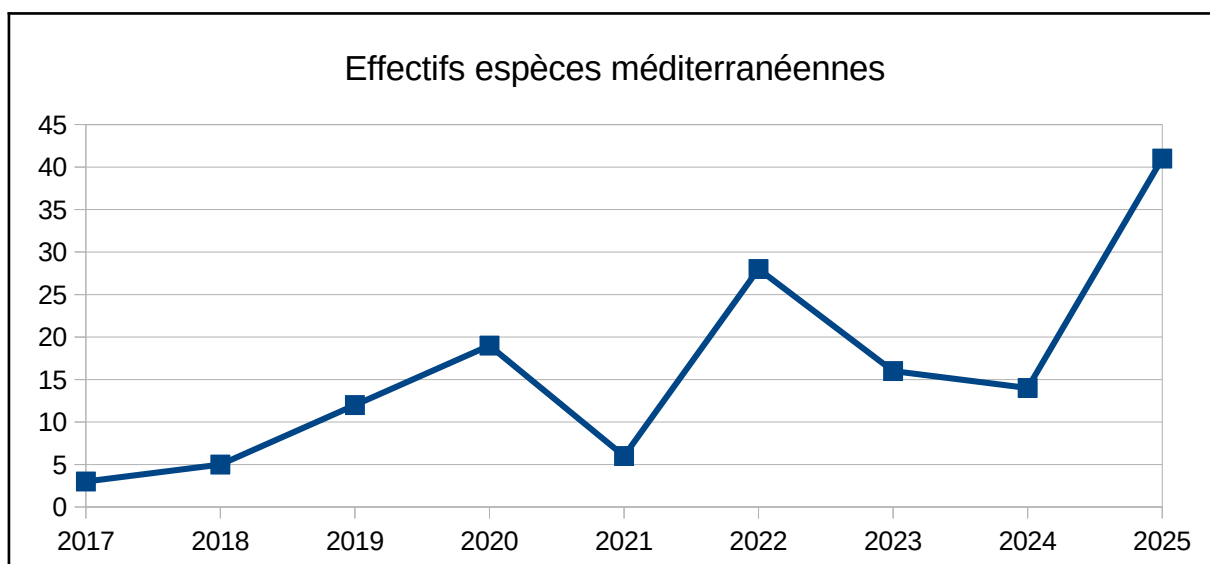


Fig. 44 - Variations annuelles de l'effectif total des individus des espèces méditerranéennes de rhopalocères dénombrés entre 2017 et 2025 sur le site de Montals (Aigoual) dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères.

Analyse pour le cortège d'espèces des zones humides :

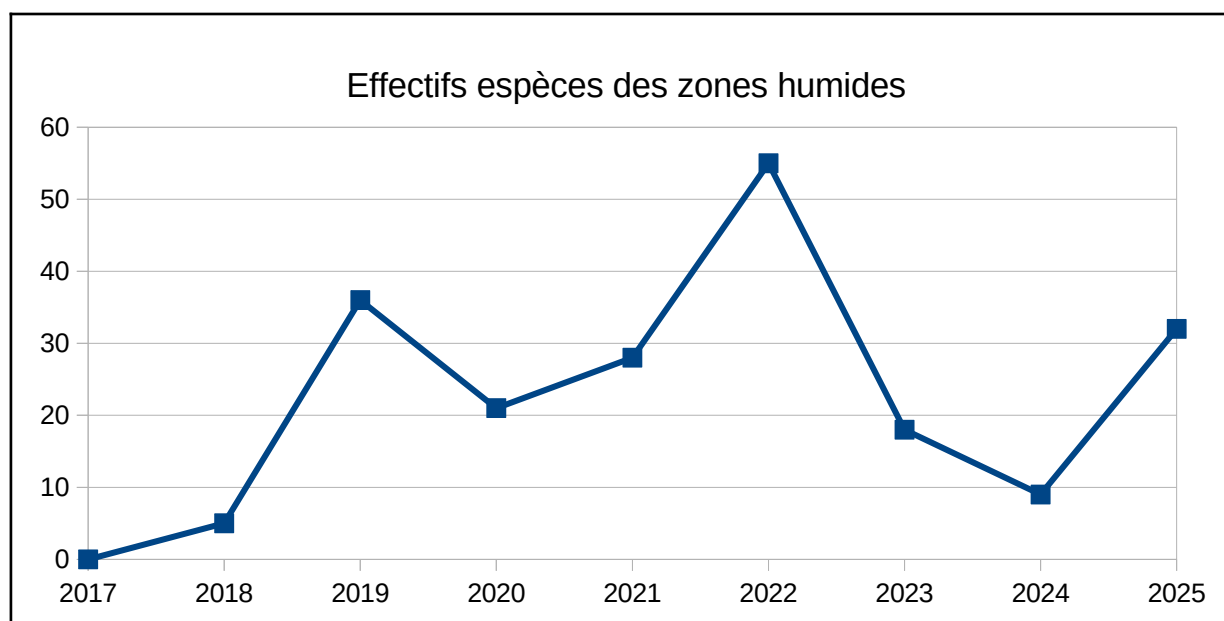


Fig. 45 - Variations annuelles de l'effectif total des individus des espèces de rhopalocères des zones humides dénombrés entre 2017 et 2025 sur le site de Montals (Aigoual) dans le cadre du programme national du Suivi Temporel des Rhopalocères.

Comme pour le cortège des espèces montagnardes, il semble y avoir de fortes variations inter-annuelles pour les espèces des zones humides, peut-être en lien avec des cycles naturels, mais aussi des aléas climatiques liés au réchauffement climatique. Dans le détail, on observe une chute des effectifs de *Boloria titania* depuis 2022. Cette espèce, comme *Erebia epiphron*, est très localisée sur le plateau de Montals et la plaine du Lingas, avec de faibles effectifs. Elle est à surveiller au regard de la fragilité des habitats qui hébergent sa plante hôte, la Renouée bistorte *Bistorta officinalis*. Toutefois, les effectifs totaux annuels de ce cortège d'espèces des zones humides, comme pour les espèces méditerranéennes, sont modestes et les résultats ne permettent pas encore de dégager une tendance nette d'évolution du cortège.

Conclusion générale, bilan pour 2025 : Dans l'ensemble, les résultats obtenus cette année montrent une tendance à l'augmentation des effectifs pour tous les cortèges d'espèces, avec une progression plus forte pour les espèces méditerranéennes (mais sur la base de faibles effectifs). L'augmentation des effectifs observée cette année semble bien corrélée à des conditions climatiques caniculaires favorables à la migration altitudinale d'espèces méridionales de plaine (*Gonepteryx cleopatra*) ou d'espèces migratrices (*Vanessa cardui*) associé à des explosions d'émergence de taxons montagnards tels que *Boloria selene* ou ubiquistes comme *Melanargia galatea*. L'année 2025 représente, tous taxons confondus, une année à effectifs exceptionnellement élevés, avec des valeurs pour les espèces montagnardes qui sont boosté par les effectifs très importants de *Boloria selene*, alors que d'autres comme le Cuivré de la verge d'or ou les *Erebia* restent assez faibles. Face à la baisse importante des effectifs de certains taxons montagnards et des zones humides, il sera important de comparer les résultats de 2025 avec ceux des prochaines années de suivi afin d'évaluer si les tendances se confirment. Toutefois, nos résultats actuels doivent être pris avec prudence compte tenu du faible nombre d'années prises en compte dans nos analyses.

8. Orthoptères

8.1 - Inventaire des espèces d'orthoptères du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces d'orthoptères en précisant leurs statuts et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : SINP, OPIE.

Démarche : des prospections d'orthoptères sont menées individuellement ou en groupe sur les différentes zones biogéographiques durant la période favorable aux orthoptères, allant de juin à octobre suivant les espèces. Des données peuvent également être collectées en dehors des journées dédiées à la recherche de ces insectes. Les techniques employées sont la capture au filet, le battage, l'écoute active et le détecteur d'ultrason, en journée et en début de nuit.

Résultats 2025 : cette année, 462 observations d'orthoptères ont été réalisées par les agents du PNC (Tableau XXXXVI). La base de données générale compte au 31/12/2025, 14 554 données d'orthoptères.

Tableau XXXXVI : Évolution du nombre de données collectées sur les orthoptères entre 2016 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données collectées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (OPIE, ALEPE, SINP, Gard Nature, ...).

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de données PNC	717	975	952	569	866	725	588	745	431	462
Nombre de données cumulées	5170	6307	7875	8747	10046	11064	11868	13046	13798	14554

Dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale, les agents du Parc ont réalisé en 2025 des inventaires sur les communes de Cros et Mialet. Ces deux communes ont entamé leurs démarches en 2024. Un inventaire participatif avait été mené lors de cette première année sur Mialet. Le choix a été fait de regrouper les inventaires experts de ces communes assez proches géographiquement sur une même session lors de l'été 2025.

Les prospections sur la commune de Cros se sont déroulées les 29 et 30 juillet. Vingt espèces y étaient répertoriées avant l'ABC, parmi lesquelles deux espèces patrimoniales pour le territoire du Parc : l'Antaxie cévenole *Antaxius sorrezensis* et la Magicienne dentelée *Saga pedo*. Les inventaires réalisés ont permis de rajouter 21 espèces ce qui porte à 41 le nombre d'espèces connues sur la commune de Cros. Cette session a permis la découverte d'une nouvelle espèce pour le territoire du Parc : le Grillon des cistes *Arachnocephalus venustus*. Ce petit grillon est une espèce thermophile qui vit dans la végétation buissonnante du pourtour méditerranéen. Il était connu de la plaine gardoise mais pas dans le piémont

cévenol. Il semble pourtant très présent sur la vallée de Cros puisqu'il a été trouvé sur la plupart des sites prospectés, de nuit sur les feuilles de ronces notamment, et en journée en procédant à du battage dans les cistes, genêts, chênes verts, en densité parfois assez importante. Les stations abritant l'espèce se situent de 200 et jusqu'à 430 m d'altitude (Puech Coton) sur cette commune.



Photo 28 - Le Grillon des cistes, nouvelle espèce pour le PNC (© Myriam Jamier).



Photo 29 - Découverte du Grillon des cistes par la technique du battage (© Yann Dissac).

Les inventaires ont ensuite été menés sur la commune de Mialet les 30 et 31 juillet. Cette commune avait fait l'objet d'une prospection orthoptères par les agents du Parc avant l'ABC. Celle-ci était dédiée à la recherche de la Sauterelle annelée *Rhacocleis annulata* en 2021. Cette espèce, originaire d'Italie et probablement introduite accidentellement à Anduze au début des années 2000, s'est répandue sur tout le piémont cévenol. Vingt cinq espèces étaient répertoriées sur Mialet avant l'ABC. Les prospections de cette année auront permis la découverte de 21 espèces supplémentaires, trois en 2024 lors d'un inventaire participatif et 18 en 2025 durant cette session d'une journée et demie. Pour clore ce séjour dense, une restitution du travail des agents du Parc, suivie d'une animation sur la découverte des orthoptères a été réalisée auprès d'une quinzaine d'habitants de Mialet. A ce jour, 46 espèces sont désormais connues sur cette commune.

Ces inventaires ont permis, outre le fait d'enrichir fortement la connaissance de ce groupe à l'échelle communale, de découvrir une nouvelle espèce, absente des bases de données du Parc national des Cévennes : L'Aïolope élancée *Aiolopus puissanti*. Un seul individu de ce criquet du pourtour méditerranéen a pu être capturé, malgré des recherches soutenues. Reste donc à savoir s'il s'agit d'un individu isolé ou d'une population bien établie car cette espèce aux ailes bien développées est capable de réaliser de longs déplacements. En consultant la base de données de Géonature Occitanie, on constate que l'Aïolope élancée avait déjà été observée à deux reprises en 2017 sur les communes d'Aujac et Saint-Paul-la-Coste. La présence de la Sauterelle du kermès *Thyreonotus corsicus* et de la Decticelle des sables *Platycleis sabulosa* dans le secteur de la Grotte de Trabuc est également à souligner pour ces deux espèces très rares sur le territoire du Parc, et confinées aux secteurs les plus thermophiles du piémont cévenol.

A ce jour, 104 espèces d'orthoptères sont connues sur le territoire du Parc national des Cévennes, soit quasiment la moitié (47 %) des 220 espèces présentes en France. La liste commentée des orthoptères établie en 2020 est disponible sur le site internet du Parc national des Cévennes.



Photo 30 - L'Aïolope élancée (© Bruno Descaves).

Tableau XXXXVII : Synthèse des connaissances acquises sur les orthoptères lors des inventaires ABC sur les communes de Cros et Mialet en 2024 et 2025.

Commune	Espèces connues avant ABC	Espèces découvertes en 2024	Espèces découvertes en 2025	Total
Cros	20	-	21	41
Mialet	25	3	18	46

8.2 - Préciser la distribution des espèces à enjeux dans le Parc national des Cévennes

Objectif :

- Définir la distribution des espèces d'orthoptères patrimoniaux sur le territoire du PNC.

Démarche : des prospections sont réalisées dans des habitats favorables aux espèces recherchées par maille de 1 km x 1 km. Dès que l'espèce ciblée est détectée, la maille est considérée comme « positive ». La prospection se poursuit sur les mailles adjacentes. Pour le Criquet marcheur *Podisma pedestris*, le Barbitiste à bouclier *Polysarcus scutatus* et le Criquet des genévriers *Euthystira brachyptera*, qui sont des espèces très localisées, une cartographie plus fine de la distribution de la population est recherchée. Les tracés de l'ensemble des secteurs prospectés et les différents contacts des individus de ces trois espèces cibles sont géo-référencés précisément par GPS et saisis dans un projet Qgis dédié.

Résultats 2025 :

Le Barbitiste ventru *Polysarcus denticauda* : une journée de prospection collective s'est déroulée le 16 juillet. Comme bien souvent lors de ces dernières années, les conditions météorologiques du jour ne nous ont pas aidé, avec un vent soutenu peu favorable pour contacter une espèce que l'on détecte essentiellement au chant. Par ailleurs, la période de canicule que nous avons connue durant la première quinzaine de juillet laisse à penser que nous étions en fin de période de reproduction pour cette espèce. Quelques rares individus ont pu être entendus et une seule nouvelle maille (1 km x 1 km) de présence a été découverte le long de la route forestière Nègre.



Photo 31 - Le Barbitiste ventru, femelle (© Myriam Jamier).

L'Antaxie cévenole *Antaxius sorrezensis* : la cartographie de la répartition de cette espèce particulièrement discrète se poursuit à l'aide de détecteurs d'ultrasons utilisés lors de circuits routiers nocturnes. La technique s'avère particulièrement efficace et a permis cette année de préciser le niveau de présence sur des secteurs où les données étaient lacunaires, en particulier sur le massif du Bougès et le massif de l'Aigoual (Camprieu et sommet de l'Aigoual). 78 mailles de présence ont été découvertes cette année (soit un quart de l'ensemble des données de l'espèce !), ce qui confirme l'omniprésence de l'Antaxie cévenole sur une grande partie du territoire du Parc. Deux grands secteurs ne comportent pas ou peu de données : les pelouses steppiques du Causse Méjean et le massif du Mont Lozère (partie cœur). Des prospections ultérieures ont montré que l'espèce semblait très rare, voire quasi absente des pelouses steppiques. En revanche, l'absence de données sur le Mont Lozère relève probablement plus d'un manque de prospection qu'il conviendra de combler dans les années à venir.



Photo 32 - L'Antaxie cévenole, femelle forme verte (© Bruno Descaves).

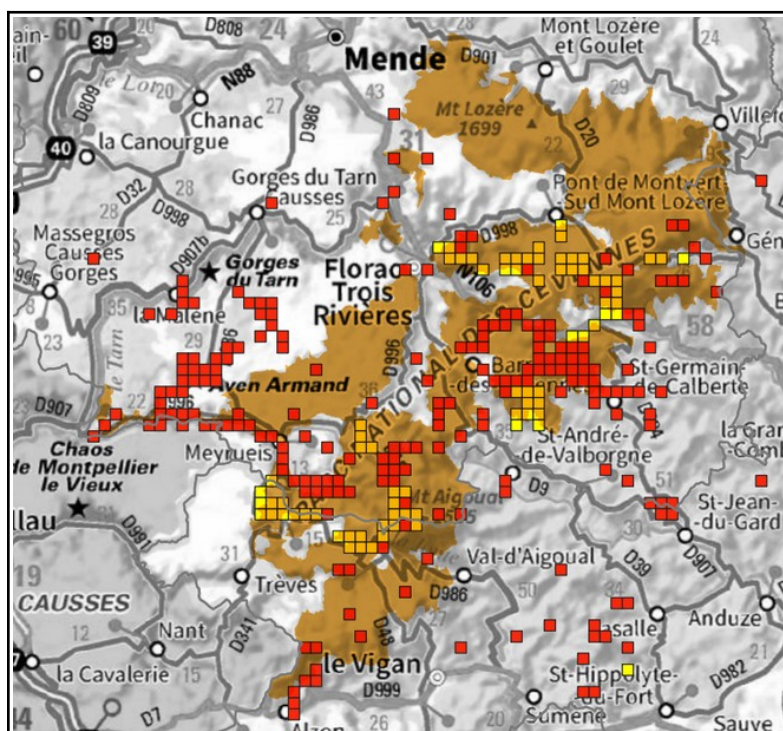


Fig. 46 - Répartition de l'Antaxie cévenole (en jaune : mailles positives découvertes en 2025).

La Decticelle des bruyères *Metrioptera brachyptera* : une journée de prospection collective avait été programmée le 04 septembre dans le secteur de la tourbière de Font Bernard. Elle a dû être annulée pour cause de météo défavorable.

Le Criquet des genévriers *Euthystira brachyptera* : cette espèce n'avait pas été intégrée dans la liste des espèces à enjeux lors de l'élaboration de la stratégie scientifique en 2015. Et pour cause, elle n'a été découverte qu'en 2016 sur le territoire du Parc. La population localisée au Signal du Bougès est la seule station connue de Lozère. Par ailleurs, la liste rouge des orthoptères d'Occitanie créée en 2022 classe la population du Massif Central dans la catégorie « En danger » (EN). Ce criquet mérite donc que l'on s'y intéresse. Le 26 août, une prospection a permis de continuer à explorer les versants Sud du Signal du Bougès

en dehors des secteurs déjà parcourus. Cinq individus ont été trouvés sur quatre stations différentes, étendant ainsi un peu plus le domaine vital de cette population isolée. Ce sont toujours les zones de lisières ainsi que les tâches de Brachypode penné qui sont essentiellement fréquentées.



Photo 33 - Le Criquet des genévriers, femelle (© Myriam Jamier).

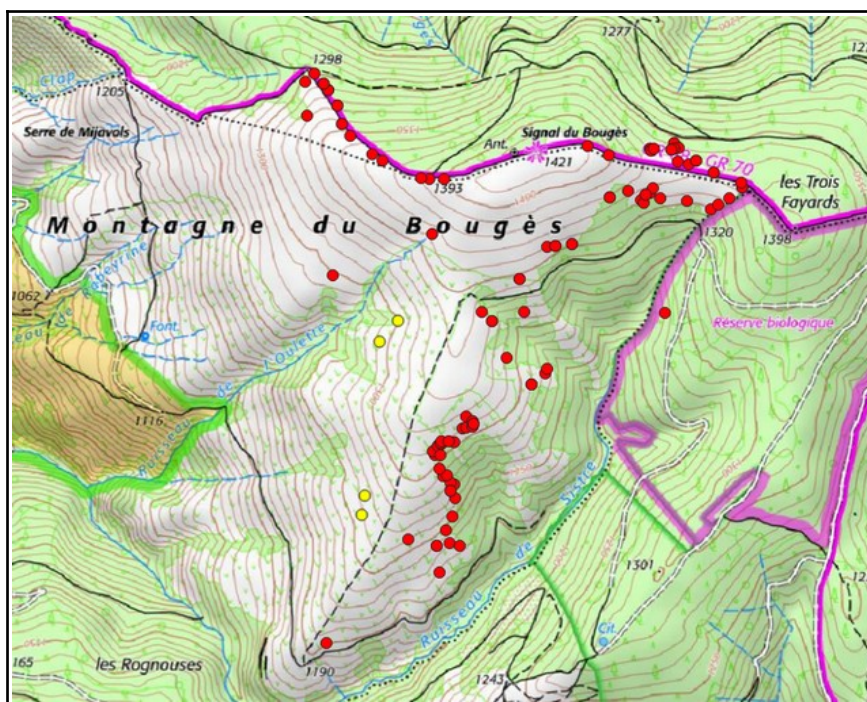


Fig. 47 - Répartition des contacts avec le Criquet des Genévriers (en jaune : les contacts de 2025).

Le Criquet marcheur *Podisma pedestris* : Vincent Carrère, écologue et habitant de la commune de Vialas nous a communiqué, dans le cadre de l'ABC de cette commune, une observation particulièrement intéressante pour cette espèce. Il a en effet contacté à deux reprises des individus sur la Sénégrière. Un mâle et une femelle le 10 juillet et deux femelles et un mâle le 13 août. Cette nouvelle station, située à plus de 2 km des stations connues, constitue une découverte notable pour cette population particulièrement restreinte et menacée. Elle fera l'objet de prospections complémentaires dans les années à venir.



Photo 34 - Un mâle de Criquet marcheur découvert sur la Sénagrière (© Vincent Carrère, 2025).

9. Odonates

9.1 - Inventaire des odonates du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces d'Odonates en précisant leurs statuts et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.
- Actualiser les données historiques.
- Acquérir des connaissances sur les espèces de la déclinaison du Plan National d'Action Odonates (PNA 2023-2033) pour l'Occitanie (<https://libellules.pnaopie.fr/occitanie/>).
- Participer à des programmes d'étude menés à l'échelle nationale.
- Surveiller la remontée d'espèces face au réchauffement climatique.

Partenariat : SINP, CEN Occitanie, Gard-Nature, OPIE, LPO, SMHVC et DEVPN

Démarche : des prospections sont menées sur les différentes zones biogéographiques de mai à septembre, dans le but de contacter des espèces nouvelles et d'affiner la répartition des espèces à enjeux sur le territoire du Parc national des Cévennes. Ces prospections ciblent les espèces du Plan National d'Action Odonates (PNAO) afin de mieux évaluer leur état de conservation ou de réactualiser les données anciennes.

Les démarches mises en œuvre dans le cadre des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) ou dans le cadre d'inventaire sur les sites Natura 2000 apportent également des données supplémentaires, voire accroissent considérablement la connaissance, notamment en aire d'adhésion du Parc. Il existe à ce titre une page Facebook ABC photos mystères pour les 26 communes du Parc national des Cévennes investies dans un ABC et sur laquelle il peut être déposé des photos de faune et de flore. Ces photos sont ensuite identifiées par des naturalistes du Parc. Les données validées sont saisies dans la base de donnée Géonature. Les suivis menés sur les sites Natura 2000 de la Haute-Céze et Vallée du Galeizon par les animateurs et collaborateurs, sur des tronçons échantillons de rivières, intègrent également la base de données du Parc et apporteront de précieuses informations à long terme sur l'évolution des espèces de milieux lotiques et inscrites en annexe II de la directive Habitat-faune-flore (*Oxygastra curtisii*, *Macromia splendens* et *Gomphus graslinii*).

Résultats 2025 : cette année, 1189 données concernant 54 taxons ont intégré la base du PNC (Tableau XXXXIX) dont 473 données récoltées par des agents du Parc (Tableau XXXXVIII) et 716 données extérieures dont 501 données relatives aux suivis menés sur les sites Natura 2000 « de la Haute-Céze » et « Vallée du Galeizon ». Sur l'ensemble des données collectées en 2025, hors données des suivis sur les sites Natura 2000 (récolte d'exuvies d'espèces remarquables de cours d'eau sur trois passages sur des tronçons échantillons), 118 données concernent 12 des 19 espèces du Plan National d'Action Odonates (PNAO) et 128 données concernent 13 des 24 espèces du Plan Régional d'Action d'Occitanie (PRAO).

Tableau XXXXVIII : Évolution du nombre de données collectées sur les odonates entre 2016 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre de données collectées par les agents du PNC sur l'année. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC incluant les apports de données extérieures (OPIE, Faune LR, SINP, Gard nature, SMHVC, Natura 2000...) au 31/12/2025.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nbre de données PNC	20	116	397	355	152	322	370	459	530	473
Nbre de données cumulées	21 212	21 473	22 201	22 809	23 168	23 664	24 789	26 166	27 683	28 872

Tableau XXXXIX : Nombre de données saisies (N) sur le territoire du Parc national des Cévennes par espèces en 2025, hors données des suivis sur les sites Natura 2000 « de la Haute-Céze » et « Vallée du Galeizon », dans l'ordre décroissant. En rouge : espèces faisant l'objet du PNA et du PRA Occitanie ; En orange : espèce du PRA Occitanie.

Espèce	N	Espèce	N
<i>Libellula depressa</i>	51	<i>Coenagrion scitulum</i>	8
<i>Orthetrum coerulescens</i>	50	<i>Erythromma lindenii</i>	8
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	45	<i>Lestes sponsa</i>	8
<i>Calopteryx virgo + virgo meridionalis</i>	41	<i>Macromia splendens</i>	8
<i>Anax imperator</i>	31	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	6
<i>Coenagrion puella</i>	31	<i>Orthetrum cancellatum</i>	6
<i>Libellula quadrimaculata</i>	31	<i>Sympecma fusca</i>	6
<i>Cordulegaster boltonii boltonii</i>	27	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	5
<i>Boyeria irene</i>	22	<i>Somatochlora arctica</i>	5
<i>Oxygastra curtisii</i>	21	<i>Sympetrum striolatum</i>	5
<i>Sympetrum danae</i>	21	<i>Chalcolestes viridis</i>	4
<i>Aeshna cyanea</i>	20	<i>Ischnura elegans</i>	4
<i>Enallagma cyathigerum</i>	20	<i>Platynemesis acutipennis</i>	4
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	18	<i>Trithemis kirbyi</i>	4
<i>Onychogomphus uncatus</i>	17	<i>Sympetrum sanguineum</i>	3
<i>Crocothemis erythraea</i>	14	<i>Ceriagrion tenellum</i>	2
<i>Platynemesis latipes</i>	14	<i>Coenagrion hastulatum</i>	2
<i>Leucorrhinia dubia</i>	13	<i>Cordulegaster bidentata</i>	2
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	13	<i>Hemianax ephippiger</i>	2
<i>Orthetrum brunneum</i>	13	<i>Lestes virens</i>	2
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	11	<i>Aeshna affinis</i>	1
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	11	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1
<i>Aeshna juncea</i>	10	<i>Onychogomphus forcipatus forcipatus</i>	1
<i>Cordulia aenea</i>	10	<i>Platynemesis pennipes</i>	1
<i>Lestes dryas</i>	10	<i>Sympetrum meridionale</i>	1
<i>Sympetrum flaveolum</i>	10	<i>Gomphus graslinii*</i>	1
<i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i>	9	<i>Anax parthénopé*</i>	1

9.2 - Prospections ciblées sur trois espèces du PNA

9.2.1 - La Leucorrhine douteuse *Leucorrhinia dubia*

Contexte : deux stations sont actuellement connues pour abriter la Leucorrhine douteuse sur le territoire du Parc : la Croix-de-Fer et la Sénégrière sur le Mont Lozère. Les prospections 2025 ont visé à rechercher de nouvelles populations autour du site de la Croix-de-Fer.

Démarche et résultats 2025 : une journée de prospection a été menée le 24 juin autour du ruisseau de Saint-Juan, de la source du ravin des Grands Jasses, du ruisseau de la Mère l'Aygue et sur Fond de Prat Marquès. Aucune nouvelle population n'a été détectée autour de celle de la Croix-de-Fer qui abritait ce même jour un minimum de 16 imagos.



Photo 35 - Accouplement de Leucorrhine douteuse - Croix-de-Fer (© Myriam Jamier).

9.2.2 - Le Sympétrum du Piémont *Sympetrum pedemontanum* :

Contexte : deux populations sont actuellement connues sur le territoire du Parc : le long de l'Hérault sur la commune de Saint-André-de-Majencoules et le long du Luech sur les communes de Chamborigaud et de Chambon. Pour la population de l'Hérault, l'objectif était de préciser la phénologie de l'espèce et de trouver des preuves d'autochtonie pour mieux cerner son habitat de reproduction. Pour la population du Luech, des passages ont été réalisés en période d'émergence sur quelques stations historiques avec recherche d'exuvies.

Démarche et résultats 2025 :

- Le long de l'Hérault, quatre passages ont été entrepris sur les stations connues pour abriter le Sympétrum du Piémont: le 23 juin, le 09 juillet, le 05 août et le 19 août. Lors du premier passage aucun individu n'a été observé. Au second passage, sept exuvies ont été récoltées et 43 imagos ou sub-imagos comptabilisés sur la totalité des stations. Excepté l'observation d'une femelle en action de ponte et d'un accouplement, la plupart des individus observés étaient immatures ou en émergence (Photo 37). Le gros des effectifs a été observé entre la Nougarede et le Pont de l'Hérault le long d'un béal présentant des rives bien végétalisées (Photos 35 & 36). Les deux passages suivants, le 05 et le 19 août, ont permis de contacter respectivement 15 et cinq imagos. Le 19 août, le verger qui borde le béal accueillant la majorité des effectifs avait été fauché et le niveau d'eau du Béal était très bas.



Photos 36 & 37 - Béal de la Nougarede où se reproduit *Sympetrum pedemontanum*, à gauche le 09 juillet 2025 (© Myriam Jamier) et à droite le 19 août (© Régis Descamps).



Photo 38 - Émergence de *Sympetrum pedemontanum* dans le béal de la Nougarede le 09 juillet 2025 (© Myriam Jamier).

Ces prospections ont permis de montrer le début d'un pic d'émergence cette année dans la première décade de juillet et de prouver la reproduction de ce sympétrum dans le béal de la Nougarede. La fluctuation inter-annuelle des effectifs est importante. Les années précédentes, était comptabilisé un maximum de 137 imagos sur ce site le 06 août 2023 et de 25 imagos le 13 août 2024. Sur le béal de Cluny, près de 250 imagos étaient comptabilisés le 14 août 2020. Cette grosse station a été dévastée par les crues l'automne suivant. Depuis, des imagos sont observés à l'unité sur ce secteur, dans un autre béal plus végétalisé, situé en face en rive gauche.

- Sur quelques stations du Luech, des prospections spécifiques ont été réalisées :
 - Le 10 et 11 juillet par un agent du PNC avec un passage sur les stations historiques de Chareneuves, de Poujols et sur le site du Vallon sur la commune de Chamborigaud.
 - Le 17 et le 24 juillet sur le Béal de Chareneuve respectivement par Cyril Soustelle et Juan-Pablo Rodriguez.

Le Sympétrum du Piémont a été observé uniquement sur le béal de Chareneuve avec deux individus fraîchement émergés le 11 juillet et sept imagos et 17 exuvies le 17 juillet. L'autochtonie de l'espèce sur le Luech est avérée pour la première fois sur ce Béal. Plusieurs passages entre juin et août sur les stations historiques du Luech, avec recherche d'exuvies, seront prochainement programmés pour actualiser les données sur l'ensemble des sites historique et définir plus précisément les sites de reproduction.

9.2.3 - L'Agrion hasté *Coenagrion hastulatum*

Contexte: Jusqu'en 2024, la seule population importante connue de *Coenagrion hastulatum* sur le territoire du PNC, se situait sur l'Etang de Barrandon sur le Mont Lozère avec parfois plus d'une centaine d'imagos comptabilisée. Ailleurs, l'espèce était observée ponctuellement. En 2023, cet agrion est contacté sur trois nouvelles stations: la Sénégrière avec trois imagos le 29 juin, la Croix-de-Fer avec l'observation d'un mâle le 17 juillet et le Lac des Pises avec l'observation d'un mâle le 14 juillet 2023 (Bastien Louboutin) et la tourbière de Montals (deux imagos le 24 juillet 2013, Bruno Descaves). En 2024, des prospections ont été programmées dans le but de vérifier la présence d'une réelle population sur ces nouveaux sites et le cas échéant de la quantifier. C'est ainsi qu'un minimum de 30 imagos ont été comptabilisés à la Sénégrière le 17 juillet, confirmant ainsi la présence d'une réelle population reproductrice sur ce site. Sur la Croix-de-Fer, l'espèce n'y a pas été observée depuis l'observation d'un mâle en 2023.

Démarche et résultats 2025 : Cette année, une recherche de l'espèce visant à quantifier la population sur le Lac des Pises, sur les deux petites mares proches et sur la Tourbière de Montals a été menée le 20 juin et le 10 juillet. L'Agrion hasté n'a toutefois pas été observé. Les populations de Barrandon et de la Sénégrière restent donc les deux seuls gros noyaux de populations connus d'Agrion hasté sur le territoire du Parc.

9.3 - Actualisation de données historiques

Des prospections ont de nouveau été programmées en 2025 afin de réactualiser des stations historiques, parfois douteuses, sur lesquelles des espèces du PNA n'ont pas été observées depuis une vingtaine d'années. Elles ont concerné l'Agrion joli *Coenagrion pulchellum*, l'Agrion bleuissant *Coenagrion caerulescens*, l'Agrion à lunule *Coenagrion lunulatum* et le Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii*.

9.3.1 - Inventaires ciblés sur l'Agrion joli *Coenagrion pulchellum*

Contexte : l'objectif pour l'année 2025 était d'actualiser les données de *Coenagrion pulchellum* sur le DFCI de Lacanale (Commune de Meyrueis) où deux individus avaient été observés par Jean Séon le 25 juillet 1998 et de prospector une des lavognes du Causse Méjean où l'espèce a été mentionnée par le passé (Buffre) ou sur des lavognes bien végétalisées (Hures et Drigas). Le bras mort de L'Hérault, où un imago a été observé en juillet 2018 et 2019, respectivement par Jérôme Molto et Régis Descamps, a été détruit par les crues de 2020 et a fait l'objet de quelques prospections infructueuses depuis 2020. L'Agrion joli fait partie des espèces du Plan National d'Action et est considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge nationale et « en danger » sur la liste rouge régionale.

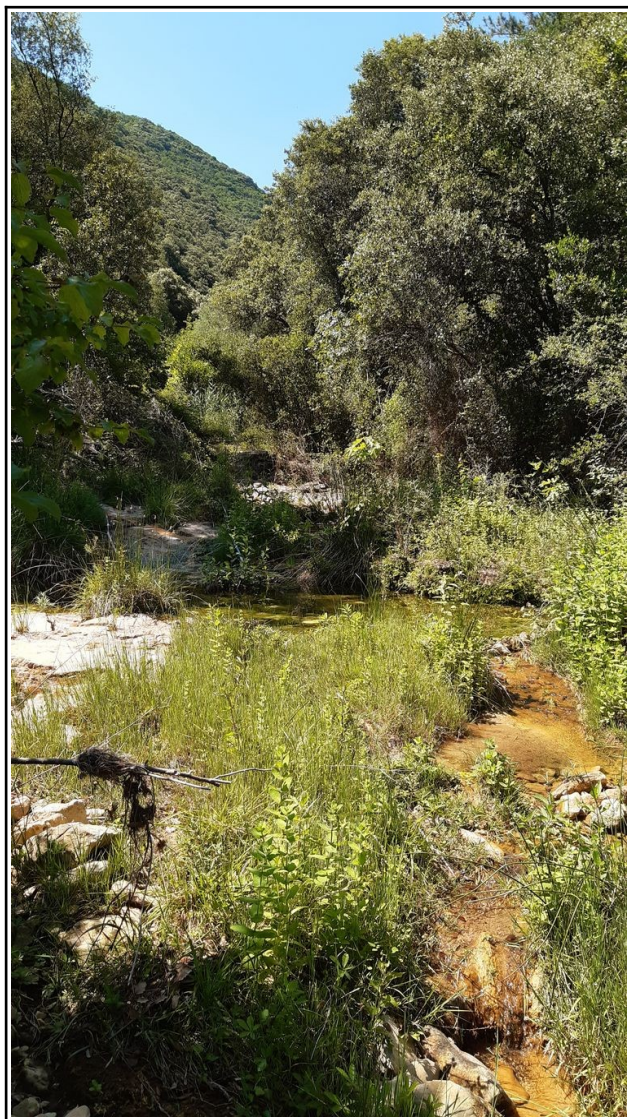
Démarche & résultats 2025 : un premier passage programmé le 21 ou le 28 mai a concerné les lavognes du Buffre, de Hures et de Drigas. Un deuxième passage, le 20 juin, a été réalisé sur ces lavognes et sur le DFCI de Lacanale. *Coenagrion pulchellum* n'a de nouveau pas été recontacté cette année sur les sites historiques. Une confusion avec des espèces proches comme *Coenagrion puella* reste une hypothèse vraisemblable, mais l'espèce étant en fort déclin, il est également possible qu'elle ait disparue.

9.3.2 - Inventaires ciblés sur l'Agrion bleuissant *Coenagrion caerulescens*

Contexte : Des données historiques sont mentionnées dans la base de donnée sur la commune de Mialet.

- Sur le ruisseau de Roquefeuil, 30 et trois imagos avaient été contactés par François Breton respectivement le 05 juillet 2000 et le 20 juin 2001.
- Sur le ruisseau des Gardiès, 30 imagos avaient été comptabilisés le 04 juillet 1997. La recherche de cette espèce est menée depuis 2021 sur ce site sans résultat. Une dernière année de prospections a été mise en place en 2025 avec une recherche de sites favorables aux alentours des sites historiques.

Démarche & résultats 2025 : deux passages ont été réalisés le 18 juin et le 24 juillet sur les gardons historiques sans contact de l'espèce (Photo 38 à 39). Lors du premier passage, la végétation rivulaire avait été fauchée sur la moitié aval du Gardon de Roquefeuil. Une discussion avec la commune sur la gestion des gardons est programmée dans le cadre de l'ABC de Mialet (Photos 40 & 41).



Photos 39 & 40 - Vasque à Characées du ruisseau des Gardiès, Mialet (© Myriam Jamier).



Photos 41 & 42 - Ruisseau de Roquefeuil le 24 juin 2025, Mialet - A gauche, partie juste fauchée ; A droite, une partie amont encore intacte (© Myriam Jamier).

9.3.3 - Inventaire ciblé sur l'Agrion à lunules *Coenagrion lunulatum*

Contexte : l'objectif cette année était d'actualiser l'unique donnée de l'Agrion à lunules en date du 14 juin 2001 sur l'étang de Barrandon. Cette recherche fait suite à quatre années de prospection ciblées sur cette espèce autour de la mi-juin entre 2020 et 2024.

Résultats 2025 : L'espèce étant contactée sur l'Aubrac autour de la fin mai, deux passages plus précoces le 19 mai et le 01 juin ont été réalisés malheureusement sans contact de l'Agrion à lunules. Le niveau d'eau très bas de l'étang à la mi-mai ne permet pas à la ceinture de végétation d'être dans l'eau. La vidange annuelle de l'étang suivi de faibles précipitations constitue un facteur défavorable pour le cortège des odonates. Le passage de mai a toutefois permis de mettre en évidence des émergences précoces de *Libellula quadrimaculata* à cette altitude et la présence d'un minimum de six mâles de Leste brun *Sympecma fusca*, dont certains territoriaux. Ce zygoptère est capable d'hiverner à l'état d'imagos.

9.3.4 - Inventaire ciblé du Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii*

Contexte : Sur l'Hérault, une seule donnée de Gomphe de Graslin est mentionnée sur le territoire du Parc. Elle concerne un imago observé le 08 juillet 1989 par M. N. de Visscher et Gilles Balanca au niveau du lieu-dit Le Cambon, commune de Saint-André-de-Majencoules.

Démarche et résultats 2025 : Pour la deuxième année consécutive, les deux rives d'un même tronçon de 1 km autour de la donnée historique ont été prospectées pour tenter de récolter des exuvies et/ou de contacter des imagos ; deux passages ont été réalisés en période d'émergence du Gomphe de Graslin, le 23 juin et le 09 juillet, malheureusement sans contact de l'espèce. Parmi les exuvies récoltées, aucun gomphe n'a été déterminé et beaucoup d'exuvies d'*Onychogomphus* avaient des microplastiques autour des pattes, laissant entrevoir un état de conservation moyen de la rivière l'Hérault.

9.4 - Contact aléatoire d'individus en probable dispersion

Quatre espèces ont retenues notre attention cette année : L'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, L'Agrion délicat *Ceragrion tenellum*, Le Trithémis ambrée *Trithemis kirbyi* et L'Anax porte-selle *Hemianax ephipigge*.

9.4.1 - L'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Un imago mâle a été observé et photographié (Photo 42) sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu, lieu-dit le Devois, le 19 juin 2025 par Régis Descamps. Le site est un petit ruisseau de source qui rejoint le ruisseau du Bonheur (ou « Bramabiau ») en aval. Deux passages plus tardifs ont été réalisés sur cette zone, le 10 et le 23 juillet 2025, sans d'autre contact de l'espèce. Une seule station est connue en cœur du Parc national pour cette espèce protégée, sur la zone humide du Pesquier sur la commune de Barre-des-Cévennes.



Photo 43 - L'Agrion de Mercure à Saint-Sauveur-Camprieu le 19 juin 2025 (© Régis Descamps, 2025).

9.4.2 - L'Agrion mignon *Ceriagrion tenellum*

Un mâle a été observé le 13 juillet 2025 sur une mare de la commune des Bondons (48) à 1123 m d'altitude. Cette observation d'un mâle isolé, loin de tous sites de reproduction connus, rejoint trois autres observations du même type en altitude : sur le Lingas le 21 juin 2006, sur Barrandon et sur la lavogne de Mielgue sur le Causse Méjean durant l'été 2024. Ces données concernent probablement des individus erratiques en phase de dispersion. Les seules populations reproductrices connues sont situées en plaine dans le Gard.

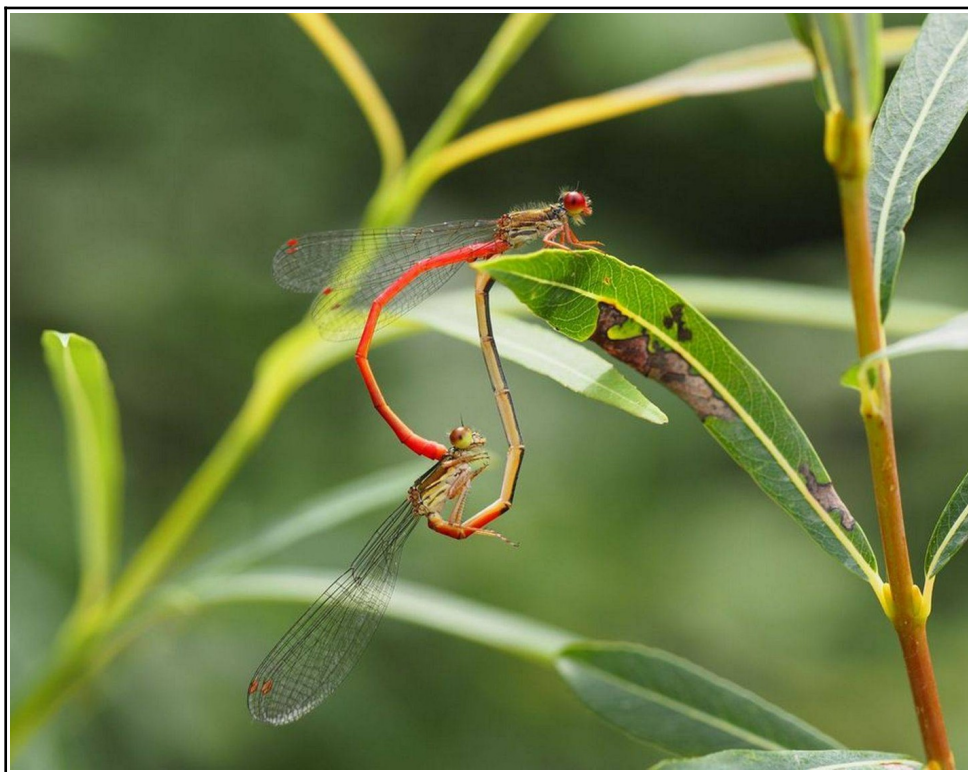


Photo 44 - Agrion mignon accouplement, Mialet (30) le 09/07/2024 (© Myriam Jamier).

9.4.3 - Le Trithémis ambrée *Trithemis kirbyi*

Depuis la première mention pour la Lozère sur le Tarn lozérien le 22 juin 2022 dans les Gorges du Tarn à Hauterives, les observations de cette espèce sont quasi-annuelles sur le territoire du PNC. En 2025, cinq observations ont été rapportées dont quatre sur la partie Gardoise et une sur la partie Lozérienne du Parc avec :

- Trois mâles le 22 juin et 1 mâle le 09 juillet sur l'Hérault, commune de Saint André-de-Majencoules.
- Un mâle le 26 juin sur la Cèze, commune de Sénéchas (Photo 44).
- Un mâle le 10 juillet sur le Luech, commune de Chamborigaud.
- Un mâle le 17 juillet sur le Tarn lozérien, commune de Sainte-Enimie.

Originaire d'Afrique et d'Asie, le Trithémis ambré a été observé pour la première fois en France en 2017. Sa limite la plus septentrionale est l'Ardèche. La plupart des observations concernent des individus en phase de dispersion mais des preuves d'autochtonie sont connues depuis 2022 sur la commune de Cambolles-Bains dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Pour en savoir plus : <https://atlas-odonates.insectes.org/odonates-de-france/trithemis-kirbyi>

9.4.4 - Anax port-selle *Hemianax Ephemigiger*

Plusieurs centaines d'individus d'Anax port-selle *Hemianax Ephemigiger* ont été observés à Clerguemort sur la commune Ventalon-en-Cévennes le 25 août 2025 (Photo 45). Le même jour, des mouvements similaires étaient observés en Ardèche dans le secteur de Lablachère. Les populations d'Afrique sub-tropicale d'*Hemianax Ephemigiger* migrent chaque année entre septembre et novembre vers le nord, tout en établissant des générations « relais » sur leur passage. Les pics d'observation sur le territoire du Parc correspondent généralement à l'arrivée, surtout au printemps, des adultes en provenance d'Afrique, puis à l'émergence en été de la génération qu'ils auront engendrée. Son autochtonie est connue en France métropolitaine jusqu'au 2/3 Nord du territoire (<https://atlas-odonates.insectes.org/odonates-de-france/anax-ephemigiger>).



Photos 45 & 46 - Trithémis ambré le 26 juin 2025 sur la Cèze, commune de Sénéchas et Anax port-selle le 25 août 2025, commune de Saint-Maurice-de-Ventalon (© Emeric Sulmont).

9.5 - Contribution à programme de recherche

France Nature Environnement Haute-Savoie, l'INRAE et le Laboratoire d'Ecologie Alpine se sont associés autour d'un projet d'envergure pour comprendre la distribution des populations de l'Aeschne des joncs *Aeshna juncea* (Photo 46) en montagne avec deux questions : comment l'espèce a colonisé les montagnes françaises et quelles sont les barrières à sa dispersion ? *Aeshna juncea* est une espèce en danger d'extinction sur la liste rouge européenne (De Knijf et al. 2024) qui fait l'objet d'un PNA en France. Le Parc national des Cévennes est engagé dans ce projet par la collecte non-létale de matériel génétique sur cinq spécimens sur le secteur du Mont Lozère. L'OPIE s'est engagé sur un autre secteur d'échantillonnage autour du Lac des Pises. La campagne de collecte s'étale sur 2025 et 2026. Pour en savoir plus sur le projet : <https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/participez-a-ameliorer-la-comprehension-de-la-dispersion-des-especes-de-libellule-de-montagne/>



Photo 47 - l'Aeschne des joncs *Aeshna juncea* (© Bruno Descaves).

10. Coléoptères saproxyliques et coprophages

10.1 - Données concernant les coléoptères du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces de coléoptères saproxyliques et de coléoptères coprophages en précisant leurs statuts et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : Commune de Barre-des-Cévennes, Samuel Danflous (Museum de Toulouse), Max et Geneviève Debussche (ex CNRS, retraités), Sylvain Déjean (CEN Occitanie), François Dusoulier (MNHN Paris), COPAGE (sites Natura 2000), ONF, Christian Pantacini, Emmanuel Séchet, techniciens rivières du SMBVTA, UMR CEFE.

Résultats 2025 : 5 631 données de coléoptères ont été collectées au total sur l'année 2025 (Tableau XXXXX). La base de données générale du Parc national compte **49 853 données de coléoptères** au 31 décembre 2025, dont **1 810 collectées par l'activité de l'EP PNC**.

Tableau XXXXX : Évolution du nombre de données collectées sur toutes les familles de coléoptères entre 2016 et 2025. Le nombre de données PNC correspond au nombre d'observations directes ou par piégeage effectué sur l'année par les agents du Parc. Le nombre de données cumulées correspond aux données PNC et inclut les apports de données extérieures (SINP ...).

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb. de données PNC	1553	1983	1484	1626	1257	1672	1622	130	1810
Nb. de données cumulées	18 125	20 182	21 925	23 615	24 970	26 687	28 435	28 663	49 853

10.2 - Inventaire des coléoptères coprophages du Parc national des Cévennes

Objectif : Établir une liste commentée et actualisée des espèces de coléoptères coprophages en précisant leurs statuts et leurs distributions sur les cinq zones biogéographiques.

Partenariat : Bruno Righetti (L'institut agro, Florac), UMR CEFE, OFB.

Résultats 2025 : les coléoptères coprophages du territoire du Parc national des Cévennes compte au 31 décembre 2025, 2713 données soit 198 données acquises en 2025 (+ 9,2 %), ce qui représente une augmentation plutôt forte et largement répartie, c'est-à-dire couvrant bien l'ensemble du territoire (22 mailles de 1 km x 1 km supplémentaires sur 377 inventoriées toutes années confondues). Elles se répartissent également entre la zone cœur de Parc et le reste du territoire. D'une manière inégale, les zones biogéographiques des Causses et du Mont Lozère comptent le plus de données. Le territoire du Parc national des Cévennes comptabilise 93 taxons (**90 espèces**) de coléoptères coprophages sur les 249 taxons présents en France (*com. oral.* Leandro, 2019) soit quatre nouveaux taxons observés en 2025 en aire d'adhésion à basse altitude :

- *Thorectes intermedius* (O.G. Costa, 1839), **espèce d'affinité méditerranéenne**, plusieurs individus détectés à 450 m d'altitude, près de Saint-Jean-du-Gard (30) par Cristina Krippahl, naturaliste (données iNaturalist).

- *Pleurophorus caesus* (Creutzer, 1796) et *Rhyssalus germanus* (Linnaeus, 1767) détectées le 01 mai 2024 à 435 m d'altitude à Branoux-les-Taillades (30) par Cédric Alonso du CEN Occitanie.

- *Subrinus sturmi* (Harold, 1870) à 510 m d'altitude sur la commune de Saint-André-de-Valborgne par Bruno Righetti (L'Institut agro) et William Perrin (UMR CEFE) le 09 septembre 2021.

Pour mémoire, la première liste commentée publiée en 2017 sur ce groupe biologique donnait 78 espèces sur le territoire du PNC dont 65 en cœur de Parc (Sonneville *et al.* 2017 <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-connaissances/le-patrimoine-naturel/la-faune>). Au vu des découvertes d'espèces et répartitions nouvelles depuis 2017, cette liste commentée mériterait d'être réactualisée à l'avenir.

10.3 - Inventaire des coléoptères saproxyliques du Parc national des Cévennes

Objectif : Inventorier le groupe fonctionnel des coléoptères saproxyliques du Parc national.

Démarche : les coléoptères saproxyliques constituent un ensemble de **2663 espèces en France** (Bouget *et al.* 2019). L'utilisation de pièges à interception est la méthode de référence pour réaliser les inventaires de ce groupe fonctionnel. Quatre pièges (© Polytrap, EI Purpan) au minimum par forêt de plus de 30 ha, idéalement supérieures à 100 ha, sont posés d'avril à octobre et relevés toutes les deux semaines. Ce dispositif est reproduit pendant trois ans consécutifs pour pallier aux variations interannuelles d'émergence de ces insectes. Cet investissement, mis en place depuis 2015 sur des forêts anciennes du territoire du PNC, est très profitable en termes d'acquisition de données de présence pour ce groupe fonctionnel discret. C'est également un mode de détection respectueux de leur milieu de vie. Des prospections ciblées avec d'autres moyens - recherche active en cavités, dans et sur le bois mort, dans certaines espèces de champignons, battage bois mort et branchage - complètent le dispositif.

Partenariat : Max et Geneviève Debussche (ex CNRS, retraités), Sylvain Déjean (CEN Occitanie), François Dusoulier (MNHN Paris), ONF, Emmanuel Séchet (chercheur indépendant), Erwann Marhic (Laboratoire d'Éco-Entomologie, Orléans).

Au 31 décembre 2025, la faune de coléoptères saproxyliques du Parc national des Cévennes compte 823 taxons soit presque 31 % de la faune métropolitaine (progression de 3 % en un an), avec 34 582 données dont plus de la moitié (17 557) acquises par piégeage dans le cadre du dispositif mis en place par le Parc national des Cévennes. En 2025, **1426 données ont été acquises**. Au total, 1236 mailles de 1 x 1 km sur 4017 au total (soit environ une maille sur trois) comportent au moins une donnée de coléoptère saproxylique. L'ONF puis l'OPIE sont les autres grands pourvoyeurs de données et de taxons, avec respectivement 5986 et 4736 données. Lors des inventaires de 2025, 19 nouvelles espèces saproxyliques facultatives ou obligatoires ont été détectées (Tableau XXXXXI) :

- Six espèces nouvelles sont déterminantes ZNIEFF,
- Quatre espèces ont un indice de patrimonialité élevé (3 sur une note maximale de 4 (Bouget *et al.*, 2019). Il s'agit du *Bibloporus minutus* (Raffray, 1914) contacté en ripisylve dans le secteur de Montbrun, *Hypulus quercinus* (Quensel, 1790) et *Ptinus palliatus* (Perris, 1847) en vieille châtaigneraie sur la commune de Molezon, ainsi que *Mycetophagus decempunctatus* (Fabricius, 1801) en chênaie chaude caussenarde sur Trèves,
- Une espèce introduite, *Palorus subdepressus* (Wollaston, 1864), est placée en « alerte » car potentiellement envahissante, c'est-à-dire en phase de colonisation et à impacts faibles en l'état des connaissances. Il s'agit d'un *Tenebrionidae* détecté sur la commune de Trèves sur le Causse de Canayère (nouveau site de piégeage dans le cadre de l'ABC).

Tableau XXXXXI : Liste des nouveaux taxons détectés en 2025 sur le territoire du PNC.

famille	nom_valide
Bostrichidae	<i>Lyctus brunneus</i> (Stephens, 1830)
Curculionidae	<i>Pityogenes conjunctus</i> (Reitter, 1887)
Dermestidae	<i>Globicornis variegata</i> (Küster, 1851)
Latridiidae	<i>Stephostethus alternans</i> (Mannerheim, 1844)
Leiodidae	<i>Colenis immunda</i> (Sturm, 1807)
Melandryidae	<i>Hypulus quercinus</i> (Quensel, 1790)
Melyridae	<i>Attalus analis</i> (Panzer, 1798)
Monotomidae	<i>Rhizophagus parallelocolis</i> Gyllenhal, 1827
Mordellidae	<i>Variimorda villosa</i> (Schrank, 1781)
Mycetophagidae	<i>Mycetophagus decempunctatus</i> Fabricius, 1801
Nitidulidae	<i>Glischrochilus hortensis</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Ptinidae	<i>Ptinus palliatus</i> Perris, 1847
Ptinidae	<i>Oligomerus brunneus</i> (Olivier, 1790)
Salpingidae	<i>Salpingus aeneus</i> (Olivier, 1807)
Scaptiidae	<i>Scaptia dubia</i> (Olivier, 1790)
Staphylinidae	<i>Bibloporus minutus</i> Raffray, 1914
Staphylinidae	<i>Faronus lafertei</i> Aubé, 1844
Tenebrionidae	<i>Uloma rufa</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)
Tenebrionidae	<i>Palorus subdepressus</i> (Wollaston, 1864)

10.3.1 - Inventaire des longicornes du Parc national des Cévennes

Objectif : à l'intérieur des coléoptères saproxyliques, l'inventaire des espèces de longicornes (*Cerambycidae*) est définie comme une priorité.

Partenariat : Max et Geneviève Debussche (retraités du CNRS), ONF.

Démarche : les longicornes ou cérambycidés constituent une famille de coléoptères, majoritairement saproxyliques, présentant un attrait de longue date pour les naturalistes, en raison de leurs dessins ou coloris vifs. Ce groupe d'insectes a donc été plus étudié que d'autres. Emblématique, cette famille comporte également un taux important d'espèces indicatrices de la naturalité et de la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Leur inventaire est ainsi devenu une priorité pour le Parc national.

Résultats 2025 : à ce jour, **154 taxons sont connus** sur le territoire du Parc, soit 78 à 93 % des taxons potentiellement présents sur ce territoire (travail bibliographique de Sandrine Descaves 2019 et *com. oral.* Debussche et Debussche). La base de données du PNC montre une **progression de 47 % en nombre de données** de longicornes, avec un total cumulé de **5 459 données au 31 décembre 2025**, notamment par l'apport des données du site citoyen de science participative iNaturalist. Majoritairement, les observations ont été faites en cœur de Parc national, particulièrement sur les zones biogéographiques du Mont Lozère et de l'Aigoual. Parmi ces espèces, 35 ont un indice de patrimonialité élevé : 3 sur une note maximale de 4 (Bouget et al., 2019). Pour la première fois depuis 10 ans de piégeage, et malgré la rentrée massive de données, **aucune nouvelle** espèce n'a été découverte en 2025.

10.3.2 - Qualifier la valeur biologique de forêts emblématiques du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Caractériser les forêts emblématiques du territoire du Parc national des Cévennes.
- Établir une liste d'espèces de la faune saproxylique (coléoptères) par grand type d'habitat forestier représentatif du Parc.

Partenariat : Max et Geneviève Debussche (ex CNRS, retraités), ONF.

Démarche : durant la période de la charte, une quinzaine de forêts emblématiques seront ainsi échantillonnées, sur l'ensemble des zones biogéographiques (Fig. 48 ; Tableau XXXXXII). On entend par forêt emblématique, une forêt dite « ancienne » (continuité de l'état boisé depuis au moins 1850), retenue en forêt en libre évolution dans la charte du Parc national et remarquable car présentant un degré élevé de naturalité, une surface importante et l'absence de gestion ou une gestion peu active. Ce niveau vise à inventorier tous les coléoptères saproxyliques (toutes familles) et plus particulièrement les espèces bio-indicatrices de naturalité des forêts (Brustel 2004, Bouget *et al.* 2019).

Résultats 2025 : l'inventaire se poursuit en ciblant davantage la recherche par type d'habitat forestier, plus qu'en cherchant à décrire la faune des forêts emblématiques. D'autre part, les grandes forêts emblématiques sont souvent constituées des mêmes essences dont la faune saproxylique coléoptéristique a été relativement bien étudiée. (Tableau III). Inventorier des habitats forestiers nouveaux, dans des contextes biogéographiques opposés (par exemple, chênaie verte à basse altitude sur des expositions chaudes et bétulaie à l'ubac en altitude), permet de donner une image plus complète de la faune du Parc national qu'on imagine très variée du fait de son positionnement géographique, climatique, altitudinal et couvrant donc différents étages de végétation. Quelques espèces sont présentées ci-après.

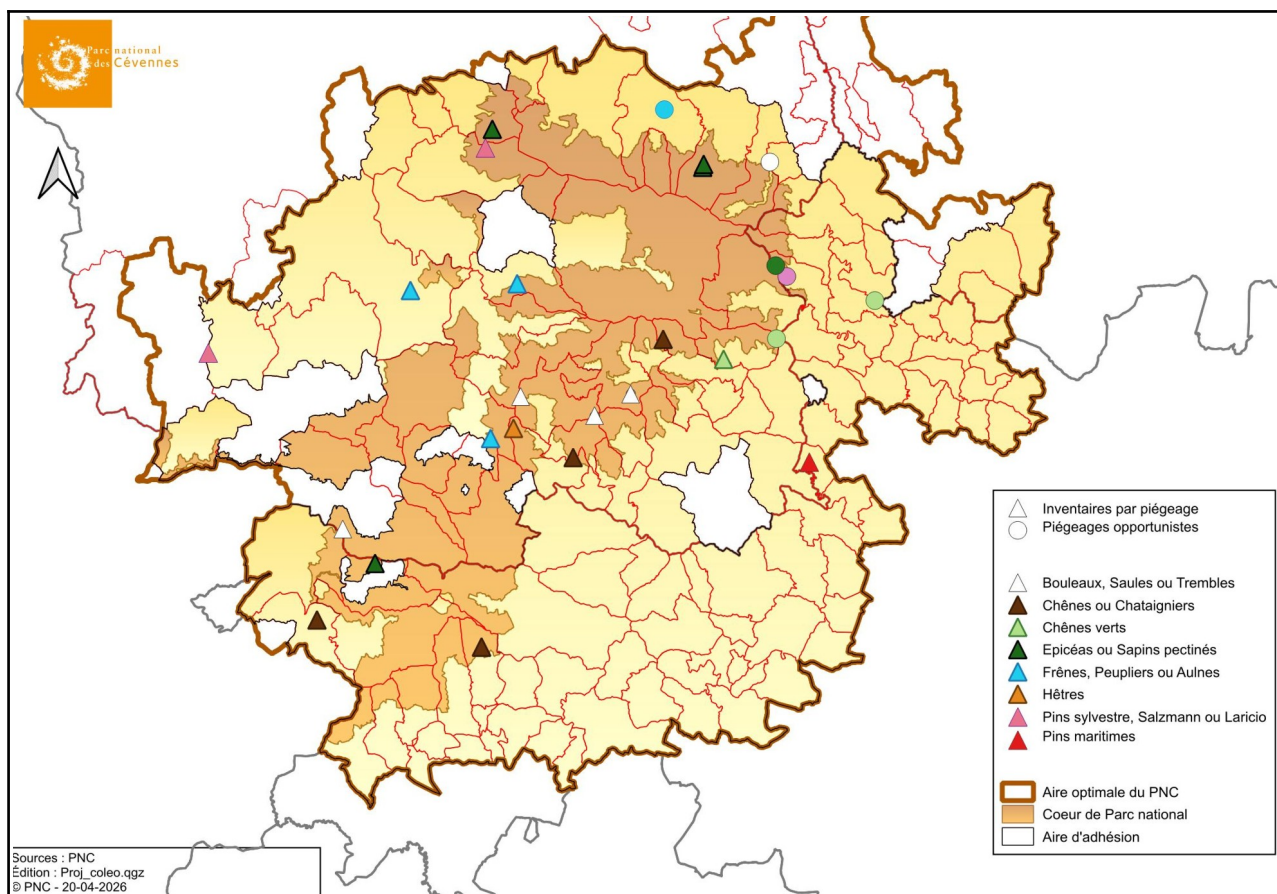


Fig. 48 - Effort d'échantillonnage par grand type d'habitat forestier sur le territoire du PNC entre 2015 et 2025.

Tableau XXXXXII : Effort d'échantillonnage des forêts emblématiques du Parc national des Cévennes, entre 2015 et 2025 et résultats pour l'inventaire des coléoptères (*les résultats en cours sont mentionnés en italique*).

Dans le cadre de la stratégie scientifique 2015-2028	Périodes	Forêt (foncier)	Localisation	Habitats échantillonnés	Nb. de pièges	Nb. de taxons saproxyliques
Secteurs forestiers matures inventoriés pour la présence d'une essence-cible	2018	Malmontet (Etat-FD)	AA (Génolhac, 30)	Sapinière	1	70
	2022-2024	Chambonnet	AA (Ventalon-en-Cévennes, 48)	Chênaie verte	2	150
	2020	Clerguemort (privé)	Coeur (Ventalon-en-Cévennes, 48)		1	57
	2022	Tour d'Olivon (privé)	AA (Sénéchas, 30)	Chênaie verte à Arbousier et Cade	1	53
	2022-2024	Bramabiau (Etat-FD)	Coeur (Camprieu-Saint-Sauveur, 30)	Pessière	4	207
	2024	Le Planet (Etat-FD)	Coeur (Génolhac,30)	Pinède laricio	2	76
	2025-2027	Lancize	AA (Lamelouze, 30)		2	80
	2020-2022	Plan de Fontmort (Sectionnal)	Coeur (Barre-des-Cévennes ; Cassagnas ; 48)	Bétulaie	4	296
		Roc de Monts (Etat-FD)				
	2019	La Fare (privé)	AA (Pourcharesses, 48)		1	78
2020-2022	Baume Dolente	Coeur (Vébron, 48)	Ripisylve	2	124	

		(privé)		(aulnaie et peupleraie)		
	2024-2026	Montbrun (privé)	AA (Causses et gorges, 48)		2	109
	2020	Mogour (privé)	AA (Cubières, 48)	Frênaie	1	32
	2024-2026	Ubac Can noire	AA (Barre-des-Cèvennes, 48)	Saulaie	2	41
	2026-2028	Grizac	Ventalon-en-Cèvennes	Saulaie	2	
	2025-2027	Trêves, Canayère	AA (Trêves, 30)	Chênaie	4	142
Forêts inventoriées pour leur caractère emblématique (libre évolution, maturité, naturalité, surface)	2025-2027	Biasse	Cœur (Molezon, 48)	Châtaigneraie	4	110
	2019-2021	Rieisse (Sectionnal)	AA (La Malène, 48)	Pins de Salzmann et sylvestre	4	111
	2018-2020	Ramponenche (Etat-FD)	Cœur (Bédouès-Cocurès, 48)	Aulnaie-frênaie (ripisylve)	4	171
		Catusse (privé)	Cœur (St Privat de Vallongue, 48)	Châtaigneraie,	4	216
	2016-2018	Sapet (EP PNC)	Cœur (Lanuéjols, St-Étienne-du-Valdonnez, 48)	Sapinière, Pins sylvestres	6	161
	2015-2017	Bois noir (EP PNC)	Cœur (Altier, 48)	Sapinière	4	177
		Orgon (Etat-FD)	Cœur (Arphy, 30)	Hêtraie, Chênaie,	4	189

Analyse des résultats : les résultats sont analysés une fois close la séquence triennale d'inventaire pour plusieurs sites. L'analyse globale sera à préparer avant la fin de cette première période d'inventaire (d'ici la révision de la charte) pour cette faune forestière. Ce travail débutera dès que possible.

Quelques espèces détectées lors des inventaires de qualification des forêts emblématiques :

Hypulus quercinus (Quensel, 1790) : *Hypulus quercinus* est un coléoptère saproxylophage corticole, de la famille des Melandryidae. Le dessin élytral (brun noir sur fond orangé) complexe mais très constant et les antennes robustes permettent généralement une identification assez facile. L'espèce a été contactée pour la première fois sur le territoire du Parc durant le printemps 2026 dans une ancienne châtaigneraie à proximité de Biasses, commune de Molezon (48), à une altitude d'environ 550 m. L'individu a été capturé dans le cadre d'un inventaire à l'aide de pièges à interception. En France, *Hypulus quercinus* a été détecté dans divers peuplements de feuillus mais semble avoir une prédilection pour les chênaies et châtaigneraies où il se développerait dans les perches sèches de petit diamètre. La bibliographie indique que le battage de branches sèches, en mai et juin, serait une méthode de capture bien plus efficace pour cette espèce. Rare et localisée, elle apparaît dans la liste rouge des espèces menacées de plusieurs pays européens mais ne bénéficie d'aucun statut en France.



Photo 48 - *Hypulus quercinus* (Source : internet - <https://www.naturamediterraneo.com>).

***Rhizophagus unicolor* (P.H. Lucas, 1846)**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	2	0	5	0	4	2	1	7

Rhizophagus unicolor est un coléoptère saproxylique subcorticole, de la famille des *Monotomidae*. Son corps allongé, cylindrique aplati, de brun à testacé clair, est caractéristique de cette famille mais l'identification à l'espèce reste délicate. Il est connu de trois localités sur le territoire du Parc, entre 304 et 580 m d'altitude: le 07 avril 2022 et le 22 septembre 2022 commune de Sénéchas (30), puis, également en avril et septembre 2024 sur la commune de Ventalon-en-Cévennes (48), et en 2025, commune de Molezon (48), dans une ancienne châtaigneraie entourée de Chêne vert. En France, cette espèce rare, thermophile, n'est connue que dans le quart Sud-Est, sous écorce de feuillus (préférentiellement de Chêne). La bibliographie indique que les *Rhizophaginae*, adultes et larves, ont une relation de prédation et/ou de commensalité avec divers Scolytes, spécifique à chaque espèce, d'où l'intérêt de leur étude dans la lutte biologique contre les « ravageurs du bois ». Sur le territoire du Parc, *R.unicolor* est à rechercher en priorité dans les chênaies vertes thermophiles matures, à l'automne et début du printemps. L'étude du cortège de Scolytes des sites de piégeage où l'espèce a été découverte pourrait contribuer à la connaissance de la biologie de cette espèce peu documentée.



Photo 49 - *Rhizophagus unicolor* (Source : internet, François Salamé, www.insectes.org).

Orchesia undulata (Kraatz, 1853) : *Orchesia undulata* est un coléoptère saproxylique, de la famille des Melandryidae. Les individus du genre *Orchesia* ont un corps en forme d'ovoïde allongée et leur tête est peu visible, encapuchonnée dans le pronotum. L'espèce *undulata* mesure 4 à 5 mm, bicolore avec un brun-foncé alternant avec du jaune-orangé. Elle se distingue des autres *Orchesia*, par des motifs foncés, plus fins et plus structurés sur le haut des élytres, suivi en dessous, d'une tache horizontale plus épaisse et ondulée. Les larves se développent sur des polypores de feuillus et les adultes sur les branches mortes à proximité. En France, *Orchesia undulata* est connue dans les forêts de feuillus de plaine et de moyenne montagne. Les données sur le territoire du Parc se situent entre 814 et 1433 m d'altitude et sont issues pour la plupart, d'inventaire ciblé par piégeage à interception entre avril et août. Les observations sur le territoire du Parc, montrent que l'espèce est présente dans divers essences de feuillus, la chênaie, la châtaigneraie, la boulaie et la hêtraie. Selon nos données d'inventaires, on peut considérer que l'espèce est bien répartie sur le territoire du Parc mais jamais abondante.



Photo 50 - *Orchesia undulata* (Source : internet, Naturspot, <https://www.naturspot.org>).

11. Flore

11.1 - des plantes vasculaires dans les cinq zones biogéographiques du Parc national des Cévennes et hiérarchisation des enjeux

Objectif :

- Établir une liste commentée et actualisée des espèces végétales en précisant leur fréquence et leur écologie sur les 5 zones biogéographiques.

Partenariat :

- CBNmed : Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (validation des données)
- SINP : Service d'information sur la nature et le paysage (diffusion nationale des données)
- Université de Montpellier -Service du Patrimoine historique (gestion de l'herbier)

Démarche : les inventaires floristiques partiels ou visant l'exhaustivité sont réalisés dans le cadre de diagnostics écologiques (en lien avec l'instruction de travaux), ou pour des communes engageant des Atlas de la Biodiversité Communale, ainsi que dans la démarche d'exploration du territoire du PNC : depuis 2020 l'étude de certains milieux (landes à genêt purgatif, nardaies, prairies, chênaies...) orientent le choix des sites d'inventaire botanique « exhaustif » (le plan d'échantillonnage stratifié qui avait été mis en place en 2012, pour les inventaires exhaustifs, reste en suspens depuis 2020). Les taxons qui posent question sont mis en herbier, et ces collectes font l'objet d'un étiquetage et d'un classement par famille/genre/espèce, dans un format de planche au standard international (44,5 x 28,5 cm). Des formations botaniques ont lieu chaque année, réunissant les membres du groupe flore et des partenaires. Les outils de saisies dédiés à la botanique utilisent le référentiel national TAXREF v.18. Les noms des taxons notés sur le terrain se réfèrent à plusieurs flores : la plupart du temps, *Flore de la France méditerranéenne continentale* (Jean-Marc Tison, Philippe Jauzein et Henri Michaud, 2014) ou *Flore des causses* (Christian Bernard, 2008). La validation et la correction éventuelle des observations est faite en relation avec le CBNmed.

Formations botaniques et sur les milieux naturels : en 2025, l'accent a été mis sur la détermination des violettes, des céréaistes et des alchémilles, à l'occasion d'ateliers botaniques en salle. Une session spéciale a été dédiée au cortège des plantes messicoles (en lien avec le PNA « messicole » qui est en cours de réactualisation en 2025). La reconnaissance de certains habitats d'intérêt communautaire était le sujet de plusieurs excursions sur le terrain : notamment les groupements d'annuelles et d'orpins (**DH 6110**) et les nardaies subalpines (**DH 6230**). Michel Wienin (géologue, membre du Conseil scientifique) a aussi animé une journée sur la géologie des sites karstiques du causse et ses relations avec la flore subalpine (un enregistrement de la session a été réalisé par Thomas Signeau et est stocké sur le serveur : P:\SCVT\15_SCVT_GEOLOGIE\enregistrements_journee_geologie_15.05.2025).



Photos 51 & 52 - Groupes d'agents du PNC participant à des formations sur la flore messicole et la flore des pelouses à nard (© Caroline Devevey).

Résultats 2025 : Plus de 13 000 observations floristiques ont été ajoutées par les agents du PNC en 2025 (Tableau XXXXXIII) sur plus de 17 000 collectées pour le territoire (toutes contributions confondues). Cette contribution est assez comparable à l'année 2024 avec 15 900 observations qui avaient été faites par les agents du PNC et un total de 17 680 observations collectées sur le territoire, sachant qu'une partie des données collectées en 2025 par le PNC restent à saisir.

Ces observations du PNC concernent 1928 taxons : 241 taxons à enjeux ont été rencontrés, dont 218 concernent des taxons vasculaires, et 93 de ces taxons figurent parmi ceux « patrimoniaux » que le PNC s'est donné pour priorité de mieux connaître et protéger.

Tableau XXXXXIII : Nombre d'observations botaniques faites en 2025 par les agents du PNC, classées par groupe taxonomique et avec le nombre d'enjeu détecté [= « enjeu patrimonial » + « autres enjeux »].

Groupe taxonomique	Nombre de pointage	Nombre de taxons	Nombre de pointage relevant d'enjeu	Nombre de taxon à enjeu
FONGE (autre que lichens)	345	72	14	1
LICHENS	708	53	465	12
ALGUES	6	2	0	0
BRYOPHYTES	2082	389	182	10
PLANTES VASCULAIRES	9923	1412	1569	218
Total	13064	1928	2230	241

Découvertes remarquables : plus de 40 espèces très rares (connues dans moins de 15 mailles) ont été contactées en 2025 (Tableau XXXXXIV). Certaines sont particulières à la zone cœur et notamment de l'étage subalpin : une seconde station de la Bugle pyramidale *Ajuga pyramidalis*, complète la découverte en 2024 de cette espèce subalpine dans une lande d'altitude au Nord-Est des sources du Tarn ; de nouvelles stations de l'Épervière de Schmidt *Hieracium schmidtii*, du Jonc trifide *Oreojuncus trifidus*, du Thésion des Pyrénées *Thesium pyrenaicum*, et du Saxifrage à feuilles rondes *Saxifraga rotundifolia* ont été faites dans cet environnement d'altitude.

Des découvertes concernent des espèces particulières à la marge Sud-Est du territoire et pour la plupart d'affinité méditerranéenne : Centaurée chausse-trape *Centaurea calcitrapa*, Gaillet glauque *Galium glaucum*, Pivoine officinale *Paeonia officinalis*, Paragymnoptéride de Maranta *Paragymnopteris marantae*, Germandrée jaune *Teucrium flavum*... Quelques-unes des mentions restent à vérifier : Souchet long *Cyperus longus*, Camomille inodore *Tripleurospermum inodorum* ou encore l'Aubépine à deux styles *Crataegus laevigata*.

Les inventaires ont aussi contribué à améliorer la connaissance des plantes exotiques (non indigènes au territoire). Une quinzaine de plantes actuellement peu recensées ou peu implantées sur le territoire du Parc sont à mentionner (Tableau XXXXXV) : notamment le Danaé laurier *Danae racemosa*, espèce proche du Fragon petit houx, originaire de Turquie, qui a été signalée au bois de Paiolive (c'est la première mention pour le PNC).

Inventaires ABC : six journées d'inventaire botanique ont été dédiées aux inventaires ABC de Cros et Mialet par deux membres du groupe flore (Frantz Hopkins et Emeric Sulmont).

Gestion de l'herbier : mise en valeur de l'inventaire courant des plantes vasculaires du PNC : en 2025, l'association *Racines de Terriens* (Prune Pellet et Mélanie Bastian) a poursuivi l'étiquetage, la fixation et le classement d'une partie des échantillons de plantes collectées lors des inventaires du PNC réalisé entre 2012 et 2025 : plus de 2000 échantillons sont désormais répertoriés collés et classés, sur des planches au format standard (44,5 x 28,5 cm). Des données d'inventaire de la période 2012-2025 restent encore à saisir, ce qui conditionne la poursuite du travail d'étiquetage et de classement des planches (environ 800 planches restant à traiter).

Tableau XXXXXIV : plantes vasculaires très rares (connues dans moins de 15 mailles), spontanées sur le territoire du Parc, et découvertes en 2025 dans de nouvelles mailles par les agents du PNC.

cd_ref	Taxon	Nom usuel	Nombre total de maille
112042	<i>Paeonia officinalis</i>	Pivoine officinale	3
102515	<i>Hieracium schmidtii</i>	Épervière de Schmidt	4
80988	<i>Ajuga pyramidalis</i>	Bugle pyramidale	4
129087	<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	5
975567	<i>Hedlundia mougeotii</i>	Alisier de Mougeot	5
99429	<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	5
87678	<i>Campanula medium</i>	Campanule carillon	5
111420	<i>Ornithopus pinnatus</i>	Ornithope penné	6
128062	<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	7
129137	<i>Vicia cassubica</i>	Vesce de Cassubie	7
94803	<i>Dianthus pungens</i>	Œillet piquant	7
129252	<i>Vicia narbonensis</i>	Vesce de Narbonne	8
109372	<i>Narthecium ossifragum</i>	Narthèce ossifrage	8
93020	<i>Crepis bursifolia</i>	Crépide à feuilles de capselle	9
92864	<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles	9
100519	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Gnaphale des fanges	9
127613	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Camomille inodore	9
111494	<i>Orobancha caryophyllacea</i>	Orobanche œillet	10
125994	<i>Teucrium flavum</i>	Germandrée jaune	10
103456	<i>Iberis intermedia</i>	Ibérider intermédiaire	11
88324	<i>Carex alba</i>	Laîche blanche	11
120246	<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines	12
88465	<i>Carex depauperata</i>	Laîche appauvrie	12
118529	<i>Rosa stylosa</i>	Rosier à styles soudés	13
115083	<i>Polystichum x bicknellii</i>	Polystic de Bicknell	13
123560	<i>Silene nemoralis</i>	Silène des bois	13
82931	<i>Anthriscus caucalis</i>	Anthriscus commun	13
89542	<i>Centaurea calcitrapa</i>	Centauree chausse-trape	14
91684	<i>Cistus laurifolius</i>	Ciste à feuilles de laurier	14
86511	<i>Bromopsis benekenii</i>	Brome de Beneken	14
610859	<i>Paragymnopteris marantae</i>	Paragymnoptéride de Maranta	14
100275	<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	14
126310	<i>Thesium pyrenaicum</i>	Thésion des Pyrénées	14
93967	<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	15
110425	<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	15
130046	<i>Vulpia unilateralis</i>	Vulpie unilatérale	15
1051137	<i>Oreojuncus trifidus</i>	Jonc trifide	15
121177	<i>Saxifraga rotundifolia</i>	Saxifrage à feuilles rondes	15

Tableau XXXXXV : plantes vasculaires exotiques «rares » (connues dans moins de 15 mailles) découvertes en 2025 dans de nouvelles mailles, par les agents du PNC.

cd_ref	Taxon	Nom usuel	Nombre total de maille
160113	Danae racemosa	Danaé laurier	1
85774	Berberis vulgaris	Épine-vinette commune	2
717338	Oloptum miliaceum	Oloptum millet	6
89200	Carpinus betulus	Charme commun	8
116112	Prunus persica	Pêcher	8
112482	Paspalum dilatatum	Paspale dilaté	9
125333	Symphyotrichum squamatum	Symphyotriche écailleux	9
104074	Juglans nigra	Noyer noir	11
86170	Bothriochloa saccharoides	Bothriochloa fausse canne à sucre	11
124168	Solidago gigantea	Tête d'or	12
96745	Erigeron blakei	Érigéron de Blake	12
92572	Cortaderia selloana	Herbe de la pampa	15
112111	Panicum capillare	Panic capillaire	15
116762	Quercus rubra	Chêne rouge	15

11.2 - Cartographie des espèces à enjeux dans le cœur du Parc national des Cévennes

Objectif :

- Localiser les populations d'espèces vasculaires à enjeu prioritaire dans la zone cœur

Partenariat :

- CBNmed : Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (validation des données)
- SINP : Service d'information sur la nature et le paysage (diffusion nationale des données)

Démarche : la prospection de 145 taxons à enjeu patrimonial s'appuie sur un maillage 1 km x 1 km et se fait par grand type de milieu (ruisseau, pelouse, prairie, lande etc.). Les mailles sans présence connue du taxon ciblé, sont visitées en priorité à la période optimale de floraison, dans la mesure où un habitat favorable aux taxons ciblés est pressenti ou signalé dans ces mailles. Une à deux journées de formations par massif, sont dédiées à la reconnaissance des taxons cibles et de leurs habitats.

Résultats 2025 :

- **Zones prospectées** : **122 zones** distinctes ont été prospectées, réparties sur 155 mailles distinctes.
- **Résultats** : **Vingt-huit taxons vasculaires** ont fait l'objet de recherche ciblée (Tableau XXXXXVI) : 250 pointages de plantes à enjeu prioritaire ont ainsi été réalisés.

Tableau XXXXXVI : taxons ayant fait l'objet de prospection ciblée en 2025.

cd_ref	Taxon	Nombre de zone prospectée	Nombre de ZP avec détection	Nombre de mailles prospectées	Nombre de mailles avec détection
717855	<i>Podospermum purpureum</i>	10	3	29	9
717783	<i>Klasea nudicaulis</i>	9	4	28	14
96499	<i>Epipogium aphyllum</i>	12	1	24	2
84852	<i>Astragalus hypoglottis</i>	8	1	24	2
122615	<i>Senecio gerardi</i>	8	3	24	9
94111	<i>Cytisus decumbens</i>	7	1	23	2
92421	<i>Corallorhiza trifida</i>	10	1	21	3
125894	<i>Tephroseris helenitis</i>	9	2	21	2
97504	<i>Euphorbia duvalii</i>	6	1	21	4
92710	<i>Cotoneaster tomentosus</i>	6	0	21	0
87729	<i>Campanula speciosa</i>	4	0	14	0
83874	<i>Arnica montana</i>	8	3	13	6
93309	<i>Cruciata pedemontana</i>	6	3	11	4
99165	<i>Gagea bohemica</i>	6	5	10	9
110356	<i>Ophrys aymoninii</i>	4	2	10	3
80240	<i>Adonis vernalis</i>	6	4	7	4
112778	<i>Petasites albus</i>	4	1	6	2
105989	<i>Lilium martagon</i>	3	1	6	2
99881	<i>Gentiana cruciata</i>	2	1	6	4
191179	<i>Corydalis</i>	3	0	4	0
112811	<i>Petrosedum amplexicaule</i>	3	0	4	0
82282	<i>Anacamptis coriophora</i>	1	0	4	0
124701	<i>Spiranthes spiralis</i>	3	2	3	2
86183	<i>Botrychium lunaria</i>	2	0	3	0
110410	<i>Ophrys insectifera</i>	2	1	3	2
110394	<i>Ophrys funerea</i>	2	0	3	0
124699	<i>Spiranthes aestivalis</i>	1	1	1	1
99185	<i>Gagea lutea</i>	1	0	1	0

Retour d'expérience sur les prospections réalisées : depuis 2024, la mobilisation des équipes des « massifs » sur l'inventaire de la flore patrimoniale est en questionnement au vu des multiples missions naturalistes en cours et au vu des spécialisations des agents plutôt orientés sur la faune. Cela s'est traduit par une baisse relative du nombre de zones prospectées pour l'ensemble des plantes cibles. En revanche, la progression de la collecte annuelle de données botaniques est constante depuis 2012 : le groupe thématique flore, consolide et augmente sa contribution quantitative et qualitative sur la connaissance de la répartition des taxons et la richesse spécifique de différents sites prospectés.

A l'avenir, il pourrait être envisagé de mobiliser les équipes des massifs sur des suivis de quelques espèces et de maintenir l'activité de veille sur les stations à enjeu botanique, plutôt que sur la prospection des espèces à enjeu. Le développement d'outil de terrain *ad hoc* est cependant un prérequis pour la réalisation efficace de ce travail. Actuellement, chaque massif est engagé sur le suivi d'une ou deux espèces, avec chacune un nombre réduit de stations : Lys de saint Bruno *Paradisea liliastrum* : Aigoual, Causse, Sabot de Vénus *Cypripedium calceolus* : Causse, Malaxis des marais *Hammarbya paludosa* : Mont Lozère, Gagée de bohème *Gagea bohemica* : Cévennes, Aigoual. Ces suivis contribuent à affiner la connaissance de la biologie et des exigences écologiques de ces taxons.



Photo 53 - *Minuartia capillacea* (en fleur): espèce représentée par une station unique dans le PNC (Causse Mejean), qui a fait l'objet d'une cartographie précise en 2025. Les cailloux affleurants, arrondis, témoignent d'une phase d'exposition et d'érosion prolongée sans perturbation (© Frantz Hopkins).

11.3 - Études spécifiques en lien avec des questions de recherche ou de gestion

Diagnostic des enjeux patrimoniaux associés aux pelouses à allure steppique des Causses, dans le contexte des demandes de labours : une note technique a été rédigée en décembre afin de sensibiliser les agents des équipes SDD et SCVT à la connaissance des pelouses à allure steppique des Causses (CB 34.71) et au diagnostic des enjeux patrimoniaux associés : notamment, l'accent est mis sur les groupements à orpins et à plantes annuelles, habitats d'intérêt communautaire (DH *6110 et DH *6220) que la cartographie des habitats naturels de la zone cœur du PNC au 1/17 000° ne permet que rarement de rendre compte, mais dont la présence au sein d'une pelouse rendrait obligatoire les demandes d'autorisation pour le labour des parcelles concernées.

Cartographie des landes primaires : un document cartographique répertoriant la présence de landes primaires au sein de la zone cœur du Parc a été amorcé (sous QGIS) : ce travail au long cours, sans prétendre à l'exhaustivité, vise à souligner l'existence de ces groupements climaciques souvent ponctuels, qui échappent au rendu cartographique au 1/17 000° et à illustrer leur diversité. Une notice technique décrivant plus particulièrement la lande primaire à Genêt purgatif est en cours de rédaction, pour contribuer à leur reconnaissance sur le terrain et à leur prise en compte lors des opérations de brûlages pastoraux.



Photo 54 - Lande primaire à Genêt purgatif et moloposperme (© Frantz Hopkins).

Impact des brûlages pastoraux sur la flore et les écosystèmes : une compilation des observations faites par l'équipe du SCVT sur l'impact des brûlages pastoraux sur la flore et les communautés végétales a été présentée au conseil scientifique du Parc lors de la session du 27-28 novembre sur le thème des pratiques de brûlage dans le PNC (une restitution de cette présentation, sous forme de note technique sera produite par la suite).

Suivi de la flore après incendie au Cirque de Saint-Marcelin : l'inventaire floristique de la zone forestière du cirque de Saint-Marcelin (Saint-Rome-de-Dolan), incendiée en 2022, a été reconduit en octobre 2025 suite à un inventaire amorcé en juin 2024. Les premiers résultats botaniques sont énoncés dans le rapport d'activité 2025. la poursuite de ce suivi permettra d'appréhender les étapes et la vitesse de reconstitution de communautés végétales forestières.



Photo 55 - Aspect de la Pinède de Saint Marcelin en 2025, après incendie de 2022 et avant travaux d'abattage (© Frantz Hopkins).

Etude sur les lichens indicateurs de longue continuité écologique : un rapport d'étude sur la « fiabilité du cortège de macrolichens indicateurs de longue continuité écologique dans les forêts domaniales du Parc », a été produit en 2025 et est en cours de relecture par les différents partenaires (partenariat ONF-PNC-CEFE) : la finalisation de ce rapport est prévue pour 2026.

11.4 - Bilan général

- Le système d'information compile aujourd'hui plus de 433 000 observations floristiques (« fonge » incluse) et la contribution des agents du PNC approche de 50 %.
- Deux nouveaux taxons exotiques (*Danae racemosa* et *Berberis vulgaris*) et de nombreuses plantes très rares ont été signalés.
- Des centaines de données restent à vérifier (taxons douteux, erreurs de saisie...).
- Des centaines de données restent à saisir (pour la période 2012-2025).

GROUPES THEMATIQUES février 2026

MASSIF	NOM	PRENOM	MAMMIFERES (hors chiroptères)	CHIRO	RAPACES (hors vautours)	PASSEREAUX GALLIFORMES	REPTILES AMPHIBIENS	ORTHOPTERES RHOPALOCERES	COLEOPTERES SAPROXYLIQUES COPROPHAGES	ODONATES	FLORE	HABITATS NATURELS Inactif	
AIGOUAL	HACHE	Sébastien	PARTICIPANT			PARTICIPANT		PARTICIPANT					
AIGOUAL	DESCAMPS	Régis	ANIMATEUR			PARTICIPANT				PARTICIPANT			
AIGOUAL	ROMBAUT	Cyril		PARTICIPANT			PARTICIPANT						
AIGOUAL	LAURENT	Alban		PARTICIPANT				PARTICIPANT					
AIGOUAL	COSTES	Géraldine		PARTICIPANT					PARTICIPANT		PARTICIPANT		
CAUSSES	QUILLARD	Valérie						PARTICIPANT	ANIMATRICE				
CAUSSES	JAMIER	Myriam				PARTICIPANT		PARTICIPANT		ANIMATRICE			
CAUSSES	DEVEVEY	Caroline					PARTICIPANT						
CAUSSES	DESCAVES	Bruno		PARTICIPANT			PARTICIPANT	ANIMATEUR			PARTICIPANT		
CAUSSES	MALAFOSSE	Isabelle	PARTICIPANT		PARTICIPANT			PARTICIPANT		PARTICIPANT			
CEVENNES	LAMARCHE	Béatrice						PARTICIPANT			PARTICIPANT		
CEVENNES	GARNIER	Gilles					PARTICIPANT						
CEVENNES													
CEVENNES	GARDE	Maxence	PARTICIPANT			PARTICIPANT							
CEVENNES	HERAULT	Emilien		PARTICIPANT	ANIMATEUR				PARTICIPANT				
MONT LOZERE	COENDERS	Sylvie	PARTICIPANT					PARTICIPANT					
MONT LOZERE	HENNEBAUT	David			PARTICIPANT	PARTICIPANT				PARTICIPANT	PARTICIPANT		
MONT LOZERE	CASSE	Mael			PARTICIPANT					PARTICIPANT			
MONT LOZERE	SULMONT	Emeric					PARTICIPANT		PARTICIPANT		ANIMATEUR tronic commun	PARTICIPANT	
MONT LOZERE	HOLSTEIN	Véronique		ANIMATRICE				PARTICIPANT					
MONT LOZERE	DEFFRESNES	Benoit	PARTICIPANT			PARTICIPANT	ANIMATEUR						
SDD	GARLENC	Jean-Christian								PARTICIPANT			
SDD	ESCUJER	Carine					PARTICIPANT						
SDD	PICQ	Hervé				PARTICIPANT							
SDD	AUMONT	Valentine		PARTICIPANT									
SDD	de MONTAIGNI	Viviane						PARTICIPANT					
SCVT	DISSAC	Yann									PARTICIPANT		
SDD	DESCAVES	Sandrine							ANIMATRICE				
			5	4	5	6	5	5	7	5	8	1	
			PARTICIPANTS										
			ANIMATEUR										
			VALIDATEUR										
			R. DESCAMPS	V. HOLSTEIN	E. HERAULT	J. FONDERFLUCK	B. DEFFRESNES	B. DESCAVES	V. QUILLARD	S. DESCAVES J. FONDERFLUCK	M. JAMIER	F. HOPKING E. SULMONT	Y. DISSAC
			R. DESCAMPS	J. FONDERFLUCK	E. HERAULT	J. FONDERFLUCK	B. DEFFRESNES	B. DESCAVES	C. ROMBAUT QUILLARD	V. S. DESCAVES J. FONDERFLUCK	M. JAMIER	CBN	

Les principaux partenaires qui ont contribué à divers égards à la mise en œuvre du volet biodiversité de la stratégie scientifique de l'établissement public du Parc national des Cévennes en 2023.

